



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











AP

20

986









LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
POUR

L'ANNÉE M. DCC. L.  
JUN II. Vol.



A PARIS;  
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur  
Juré-Libraire de l'Université, rue  
Galande, à l'Annonciation.

---

M. DCC. L.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
POUR  
L'ANNEE MDCCLX  
JULIENNE



A PARIS,  
Chez G. Goussier, Libraire, Imprimeur,  
Jardins de l'Académie, rue  
de la Harpe, à l'Annonciation.  
MDCCLX  
L'ANNEE MDCCLX



LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.

3  
J U I N . M . D C C . L .

B E R U M G A L L I C A R U M  
& Francicarum Scriptores. To-  
mus Sextus, &c. C'EST-A-DIRE:  
*Recueil des Historiens des Gaules  
& de la France, Tome Sixieme,  
&c.*

S U I T E D E L ' E X T R A I T .

Es Tables & les Notes Géog-  
graphiques que D. Bouquet a  
insérées dans la Collection des Hi-  
st. *in. II. Vol.*

C c c ij

1144 *Journal des Sçavans* ;  
Historiens de France , sont très-utiles  
pour perfectionner la Géographie  
de la Gaule du moyen âge. Le  
Sixième volume nous donne dans  
les Histoires , dans les Chroniques  
& principalement dans les Chartes  
de partage entre les Princes fils de  
Louïs le Débonnaire , des détails  
qui font connoître toute la gran-  
deur de l'Empire François. Nos  
Historiens modernes les plus célé-  
bres ont négligé de rassembler ces  
détails & d'en tracer un Tableau  
général. Nous croyons faire plaisir  
à nos Lecteurs de leur présenter  
dans une description sommaire la  
vaste étendue de la Monarchie  
Françoise , à la mort de l'Empe-  
reur Louïs le Débonnaire. C'est l'é-  
poque de la plus grande élévation  
de l'Empire des François ; après la  
mort de cet Empereur , les Prin-  
ces ses Enfans se firent une guerre  
cruelle , partagèrent la Monarchie ,  
démembrèrent les Provinces , fa-  
cilitèrent les courses & les ravages  
des Normands. L'Empire ébranlé

*Jun* 1730. 1145

tomba en décadence ; dans l'espace de soixante & dix ans, il passa de la Maison de Charlemagne entre les mains des Princes Etrangers. Pour représenter l'accroissement & la grandeur de la Monarchie Française, nous remontons à la mort du Roi Pepin. Ce Prince mourut le 24 de Septembre de l'an 768 ; & possédoit alors la partie de la Gaule qui est renfermée entre le Rhin, la Loire, l'Océan & la mer Méditerranée, c'est-à-dire, une partie du Languedoc, la Provence, le Dauphiné, la Savoye, le Lyonois, la Suisse, & toutes les Provinces qui sont entre le Rhin & la Loire jusqu'à l'Océan ; le reste de la Gaule depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, dépendoit des Ducs d'Aquitaine & de Gascogne ; les Ducs de Bretagne dominoient sur la partie occidentale de cette Province. Au-delà du Rhin le Roi Pépin possédoit la Frise, l'ancienne France sur les bords du Rhin, la Thuringe qui étoit séparée de la



1146 *Journal des Sçavans*,  
Saxe par la Rivière d'Unstrud &  
des Sorabes Sclavons par la Rivière  
de Sala, la France Orientale ou  
Franconie, la Souabe qui compre-  
noit le Pays des Suèves *Suevia*,  
& le Pays des Allemans *Alaman-  
nia*; Pepin avoit la Souveraineté  
de la Bavière *Bajoaria*, dont les  
Ducs devoient hommage & tri-  
but aux Rois de France.

Charles, fils de Pepin, mérita le  
nom de Grand, par une suite con-  
tinuelle de grandes actions, de  
victoires & de conquêtes sur dif-  
férentes Nations; il étendit les  
frontières du Royaume en Germa-  
nie, en Pannonie, dans l'Italie &  
en Espagne; après tant d'exploits  
& de conquêtes, il rétablit l'Em-  
pire d'Occident & fut proclamé Em-  
pereur à Rome. Nous n'avons pas  
dessein de tracer l'Histoire de ce  
régne glorieux qui fit fleurir la  
Religion & les Sciences dans l'Em-  
pire François; nous indiquerons  
seulement les différens Peuples qui  
furent soumis par ce Prince.

*Jun 1750. 1147*

Les premiers exploits de Charles commencèrent par son expédition contre Hunald, Duc d'Aquitaine, qui étoit Souverain de tous les Pays situés entre la Loire, l'Océan, les Pyrénées & la Septimanie. Le Roi Pepin avoit fait de longues guerres aux Ducs d'Aquitaine, qui, suivant D. Vaissette, descendoient de Charibert, Fils de Clotaire II. de la maison de Clovis. Hunald après la mort de Vaisre son fils, Duc d'Aquitaine, ayant voulu recommencer la guerre, fut vivement poursuivi par Charles; obligé d'abandonner l'Aquitaine, il se réfugia chez Loup son neveu, Gouverneur de la Gascogne, qui fut obligé de le livrer entre les mains du Vainqueur. L'Aquitaine & la Gascogne furent réunies à la Couronne de France.

Les Saxons habitoient une grande Region de la Germanie depuis la Frise & le voisinage du Rhin jusqu'au-delà de l'Elbe & sur les Frontières des Danois. Cés Peu-

1148 *Journal des Sçavans*,  
ples courageux & guerriers avoient  
souvent infesté les Provinces Fran-  
çoises de la Germanie; les Rois de  
France leur avoient fait la guerre  
& avoient pénétré dans leur Pays.  
Mais les Saxons quelquefois vain-  
cus, étoient toujours rebelles &  
ennemis. Charles forma le dessein  
de les subjuguier; il les attaqua l'an  
772, s'avança jusqu'au Vesper, &  
prit Eresbourg où étoit la fameuse  
Idole d'Irmenful le Dieu de la guer-  
re. Son temple étoit rempli de ri-  
chesses, Charles les enleva & fit  
abatre le Temple & l'Idole. Deux  
ans après les Saxons firent des cour-  
ses sur les terres des François, le  
Roi Charles les vainquit en 775;  
les deux années suivantes, un  
grand nombre de Saxons se fit ba-  
ptiser, mais ces Peuples se révol-  
toient & abandonnoient la Reli-  
gion, dès qu'ils voyoient le Roi  
éloigné & occupé par quelque  
guerre; cette alternative de révol-  
tes & de soumissions dura plus de  
trente ans. Enfin l'an 804, Char-

les pour ôter la source des révoltes, fit transférer dix mille des Saxons qui habitoient au-delà de l'Elbe avec leurs femmes & leurs enfans, & les distribua en divers lieux de la Gaule & de la Germanie. A l'égard de ceux qui demeurèrent dans le Pays les conditions de la paix furent, qu'ils renonceroient à l'idolatrie, embrasseroient la Religion Chrétienne, & ne feroient qu'un Peuple avec les François. Pour faciliter leur conversion, le Roi fonda dans la Saxe plusieurs Eglises, & fit mettre dans des Monastères de France les Saxons qui lui étoient donnés en ôtage ou qui étoient prisonniers de guerre. Ce Prince avoit déjà établi plusieurs Evêchés en Saxe, ceux de Verden & de Minden en 786, de Brême en 787, d'Osnabruc en 788, de Paderborn en 795; en 802. S. Ludger fut sacré premier Evêque du lieu de Mimigerneford en Westphalie, qui fut nommé *Munster* à cause d'un Monastère que S.

1150 *Journal des Sçavans*,  
Ludger y avoit établi. La Saxe  
domptée devint une Province du  
Royaume de France.

Le Roi Charles avoit quitté en  
773. la première guerre contre les  
Saxons pour passer en Italie, à la  
prière du Pape Adrien qui avoit  
imploré son secours contre Didier  
Roi des Lombards. Charles après  
avoir envoyé inutilement des Am-  
bassades à ce Prince pour l'engager  
à rendre à l'Eglise Romaine les  
Villes qu'il avoit prises dans l'Exar-  
chat de Ravenne, passa les Alpes  
à la tête d'une grande armée, mit les  
Lombards en fuite, obligea Di-  
dier de se renfermer dans Pavie &  
forma le siège de cette Place. Pen-  
dant le siège qui dura six mois,  
Charles marcha à la poursuite d'A-  
dalgise fils de Didier, qui s'étoit  
enfui à Vérone & se réfugia ensuite  
à Constantinople. Le Roi se ren-  
dit à Rome à la fin du carême, &  
y fut reçu par le Pape avec de  
grands honneurs; il y célébra la  
Fête de Pâque, & confirma par

Jun 1750. 1151

un Acte solennel la Donation que le Roi Pepin avoit faite au S. Siége. Charles retourna au siége de Pavie; Didier obligé de se rendre, fut envoyé en France & renfermé dans le Monastère de Corbie où il mourut. Ainsi finit le Royaume des Lombards en Italie après avoir duré un peu plus de deux cens ans. Charles devint le Maître de tout le Royaume de Lombardie, vers le mois de Juin de l'an 774, & prit depuis ce temps le titre de Roi des François & des Lombards.

Les Sarrasins d'Espagne avoient possédé Narbonne & une partie de la Septimanie pendant plusieurs années; Pepin les chassa entièrement de la Septimanie en 759. Charles son fils devenu puissant par la conquête du Royaume de Lombardie, résolut d'attaquer les Infidèles dans l'Espagne; il passa les Pyrenées l'an 778, prit Pampelune & reçut les ôtages de plusieurs Villes situées en deçà de l'Ebre; à son retour il perdit une par-

1152 *Journal des Sçavans*,  
tie de son arrière-garde & plusieurs  
Officiers de distinction, dans une  
embuscade que les Gascons lui dres-  
sèrent au passage des Montagnes  
près de Roncevaux; Charles ne put  
en tirer vengeance, les Gascons s'é-  
tant réfugiés dans les Montagnes;  
il rentra en France à cause de la  
révolte des Saxons; mais dans la  
suite il envoya une Armée en Espa-  
gne, & soumit les Villes de Giro-  
ne, de Barcelone & de Tortose,  
& presque tout le Pays qui est si-  
tué entre l'Ebre & les Pyrenées.

La Bavière, *Bajoaria*, étoit feu-  
dataire & tributaire de la France  
dès le temps des Enfans de Clovis.  
Ce Pays qui a porté quelquefois le  
titre de Royaume, comprenoit  
alors outre le Duché de Bavière,  
la Rhétie ou Pays des Grisons, le  
Tirol & une partie de l'Autriche.  
Tassillon, Duc de Bavière étoit  
resté fidèle aux Rois Pepin &  
Charles: mais par les conseils de  
Ludberge sa femme, fille de Di-  
dier Roi des Lombards, il tenta

*Juin* 1750. 1153

de secouer le joug , se révolta hautement & déclara la guerre au Roi. Charles irrité de cet attentat leva une grande armée l'an 787 , alla camper sur les bords du Lech qui séparoit la Bavière des Terres de France ; voulant encore ménager Tassillon , son neveu , il fit sonder ses dispositions. Le Duc voyant qu'il n'étoit pas en état de résister , demanda grâce & se soumit , donna Theudon son fils pour ôtage , & promit avec serment de ne jamais écouter aucune proposition contre l'obéissance qu'il devoit à Charles. Ainsi fut terminée en peu de jours cette guerre qui sembloit devoir être vive. Mais l'année suivante Tassillon ayant voulu rompre le Traité fut mandé à l'Assemblée Générale tenuë à Ingelheim près de Mayence , il fut convaincu de perfidie & condamné à mort ; Charles lui sauva la vie , le fit raser & enfermer avec Theudon dans le Monastère de Jumiège. La Bavière fut réduite en Province , & confiée



1154 *Journal des Sçavans* ;  
à l'administration des Comtes.

Les Huns ou les Avars, Nation voisine de la Bavière, avoient pris part à la révolte de Tassillon & lui avoient envoyé des secours. Le Roi Charles leur déclara la guerre, qui fut après les guerres de Saxe, la plus longue & la plus sanglante. Avant que d'en rapporter les succès, nous croyons devoir donner quelque notion de ces Peuples qui occupoient alors les deux Pannonies, c'est-à-dire, une partie d'Autriche depuis la Rivière d'Ens & la partie de la Hongrie, qui s'étend à la droite du Danube jusqu'à Belgrade. Les Huns, qui sous la conduite d'Attila firent des courses dans la Pannonie, dans la Germanie & jusque dans la Gaule, furent affoiblis par les guerres civiles qui s'élevèrent entre les enfans de ce Roi Barbare après sa mort. Une partie de cette Nation resta dans la Pannonie, forma un Etat dans le sixième siècle, & fit alliance avec les François & avec

les Lombards; dans le siècle suivant ces Huns remportèrent des avantages sur les Lombards; ils s'emparèrent même de la Croatie. On leur donna le nom d'Avares; leur puissance s'affoiblit encore, mais ils reprirent des forces à l'arrivée d'une nouvelle Peuplade de Huns qui sortit de la Scythie Asiatique au commencement du huitième siècle, passa le Danube & se joignit aux Huns de la Pannonie. Ces deux Nations réunies formèrent un Etat puissant gouverné par un Prince qu'ils nommoient Cagan dans leur langue, c'est-à-dire, Chef, *Dux*, *Imperator*. Les Tartares donnent encore le nom de Chan à leurs Princes. Les Huns-Avares, établis dans un Pays rempli de Villes & de Bourgades, conservoient encore les usages de la Scythie d'où ils étoient sortis. Ces Peuples n'étoient point renfermés dans les Villes, mais ils habitoient dans de vastes Camps de forme circulaire qui étoient défendus par

1156 *Journal des Sçavans*,  
un fossé large & profond, par des  
palissades, des hayes & des arbres;  
les *baraques* où ils logeoient étoient  
distribuées par quartiers & alli-  
gnées; ils rassembloient leurs tré-  
sors & leurs richesses dans ces  
Camps qu'ils appelloient *Rings*,  
c'est-à-dire Cercles. Les Villes &  
les Bourgades de la Pannonie  
étoient habitées par les Naturels  
du Pays ou par les Sclavons. Tel  
étoit l'état des Huns, lorsque le  
Roi Charles les attaqua. Ce Prin-  
ce à la tête d'une armée nombreu-  
se passa l'Ens en 791, entra sur  
les Terres des Avars, fit avancer  
en même temps un corps d'Armée  
sur la rive gauche du Danube, &  
une flotte de bateaux sur le Fleu-  
ve; on s'empara de deux Camps  
ou *Cercles*, l'un au confluent du  
Danube & de la Rivière de Kamb,  
& l'autre sur la montagne de *Cu-  
miberg* (entre Zéizelmaur & Vien-  
ne en Autriche.) Les Huns-Ava-  
res effrayés prirent la fuite, le Roi  
fit tout mettre à feu & à sang jus-

ur ; Thudun l'un des Chefs des  
res envoya des Ambassadeurs  
795 , promit de se soumettre  
le recevoir le Baptême. L'an-  
suiivante le Cagan & un autre  
ef nommé Jugurre , ayant été  
s dans une sédition , le Camp  
étoit le Palais du Cagan fut  
é ; on y trouva des trésors im-  
nses , dont Charles envoya une  
rie à Rome & distribua l'autre  
: Seigneurs de sa Cour. Cepen-  
it Pepin , fils de Charles , Roi  
alie , poursuivit les Avars jus-  
au-delà du Danube sur les bords  
la Teisse , & s'empara des ri-  
sses qu'ils y avoient transpor-

1158 *Journal des Sçavans* ;  
& leurs richesses passèrent entre les  
mains des François. Thudun tint  
sa parole, se soumit à Charles &  
embrassa le Christianisme avec ses  
Sujets ; ce Prince dans la suite étant  
troublé dans ses Possessions par les  
Sclaves de Moravie , demanda  
d'autres Habitations ; Charles lui  
accorda l'an 805 , des Terres près  
de la Carinthie ; ces Princes furent  
conservés dans leur Souveraineté,  
sauf la foi & l'hommage envers la  
Couronne de France.

Tel est le précis Historique des  
conquêtes de Charlemagne. Ce  
Prince ajouta aux Etats du Roi Pe-  
pin son Pere :

1°. L'Aquitaine & la Gascogne,  
les Monts Pyrénées , & presque  
toute la partie d'Espagne qui est si-  
tuée entre ces Montagnes & l'Ebre.

2°. Toute l'Italie depuis les Al-  
pes jusqu'à l'Apouille & à la Cala-  
bre , dont une partie étoit possédée  
par les Empereurs Grecs de Con-  
stantinople. Les Grecs tenoient  
encore quelques Places aux envi-  
rons de Naples,

3°. Toute la Saxe qui s'étend depuis la Frise & le voisinage du Rhin jusqu'au-delà de l'Elbe.

4°. Le Duché de Bavière situé entre les Rivières de Lech & d'Ens, qui comprenoit le Duché des Peuples *Carantari*, c'est-à-dire, la Carinthie & la Stirie.

5°. Les deux Pannonies ou le Royaume des *Huns-Avares*, qui s'étendoit depuis la Rivière d'Ens en Autriche, jusqu'à la Rivière de Save dans l'Esclavonie.

6°. Les Pays situés entre l'Italie & la Pannonie, c'est-à-dire, l'Istrie, la Liburnie & une partie de la Dalmatie; les Villes maritimes de Dalmatie restèrent au pouvoir des Grecs, suivant les Traités conclus entre Charlemagne & les Empereurs de Constantinople.

Tous ces Pays conquis furent réduits en Province; Charles en confia le gouvernement à des Ducs ou à des Comtes.

Ce Prince vainquit encore plusieurs autres Nations, qu'il soumit

1160 *Journal des Sçavans*,  
à la France comme feudataires ou  
tributaires.

Les Bretons, qui s'étoient établis dans le cinquième & le sixième siècle à l'extrémité occidentale de la Gaule, avoient été presque toujours soumis aux Rois de France; mais ces Peuples s'étant révoltés, Charles envoya l'an 786 une armée qui les obligea de donner des ôtages pour sûreté de leur obéissance.

Il fit aussi la guerre aux Nations Slavons de la Germanie, aux *Wilses* qui habitoient une partie du Duché de Meckelbourg & de la Poméranie, aux *Sorabes* établis entre la Rivière de Sala & l'Elbe, aux *Abdrites*, qui habitoient une partie du Holstein & du Duché de Meckelbourg, aux Slaves *Leinons* établis dans la Marche de Brandebourg, & aux Bohémiens; tous ces Peuples vaincus promirent de respecter la Majesté des Rois de France, de ne plus infester les Frontières; & quelques-uns s'engagèrent à payer tribut.

A tant de victoires & de conquêtes, Charles joignit le glorieux avantage d'être aimé & respecté des Princes & des Nations. Alphonse Roi de Galice & d'Asturies dans ses Lettres & par ses Ambassadeurs, l'appelloit *son Seigneur*. Les Rois d'Ecosse le traitoient de *Seigneur*, se disoient ses Sujets & ses Serviteurs, *Servos* ; Eardulfe Roi des Nordumbres (en Angleterre) chassé de son Trône, se réfugia en France, la protection de Charles le rétablit dans ses Etats. Les Nations éloignées respectoient la grandeur & les vertus de l'Empereur des François. Haroun, surnommé *Al R'chid*, c'est à dire, le Juste, Khalife, ou Empereur des Arabes, dont la domination s'étendoit depuis le Détroit de Gibraltar sur les Côtes d'Afrique, & dans l'Orient jusque dans les Indes, envoya à Charles une Ambassade avec des présens magnifiques. Les Empereurs Grecs, quoique jaloux de la puissance de Charlemagne & de la Dignité Im-



1162 *Journal des Sçavans* ;  
périale qu'il avoit méritée par ses  
exploits, ménagèrent son amitié,  
lui envoyèrent des Ambassadeurs  
& terminèrent par des Traités de  
Paix les différends qui s'étoient éle-  
vés entre les deux Empires.

Après la mort de Charles, Louïs  
le Débonnaire, malgré les divisions  
intestines qui agitèrent son règne,  
scût conserver la Splendeur, la  
Puissance & les Frontières de l'Em-  
pire. Sa prudence prévint les sur-  
prises de la part des Grecs ; par de  
sages dispositions il arrêta les cour-  
ses des Sarrasins d'Espagne, & sus-  
pendit les entreprises des Danois  
ou des Normands qui menaçoient  
les Pais Maritimes. Louis non-  
seulement conserva les Conquêtes  
de Charlemagne, il y en ajouta  
de nouvelles.

Les Bretons de la Gaule, qui ha-  
bitaient le Pays que nous appellons  
la Basse-Bretagne, avoient été sou-  
mis par Charlemagne ; après sa  
mort ils se révoltèrent, Murman  
leur Duc prit le titre de Roi ; Louïs

passa en Bretagne à la tête d'une Armée, conquit tout le Pays, & en confia le gouvernement au Duc Nominoé. Les Lombards établis à l'extrémité de l'Italie, s'étoient maintenus dans une sorte d'indépendance; le Duc de Benevent, qui étoit le plus puissant, se soumit à Louïs, & s'engagea à payer tous les ans un tribut considérable. Sur les Frontières de la Pannonie, au-delà de la Rivière de Save, les Abotrites *Prédénécetes*, Nation Slavone, établie dans la Dace sur les bords du Danube, *Dacia Danubio adjacens*, étoient sous la protection de Louïs; ils lui envoyèrent en 824 des Députés pour demander du secours contre le Roi des Bulgares. D'autres Peuples du même Pays les Timotiens & les Guduscans avec Borna leur Duc, s'étoient soumis aux François dès l'an 818, après avoir abandonné l'alliance des Bulgares. Les Timotiens, *Timotiani*, habitoient sur la Rivière de *Timok* nommée *Tima-*

1164 *Journal des Sçavans*,  
cus par les Anciens, qui se déchar-  
ge dans le Danube au-dessus de  
Vidin; les Guduscans, *Guduscani*,  
étoient établis aux environs de la  
Ville de Nissa sur la Rivière de  
*Mhanna* qui tombe du côté de l'O-  
rient dans la Morava de Bulgarie.  
Le Bourg ou Village de *Gadufca*  
y conserve encore le nom de ces  
Peuples. Nous avons cru devoir  
donner cette explication, qui ne  
se trouve dans aucun de nos Hi-  
storien François. Ainsi l'Empire  
des François s'étendoit alors jus-  
qu'aux Frontières de la Bulgarie.  
Omortag Roi des Bulgares, envoya  
en 825. \* des Ambassadeurs à Louïs  
le Débonnaire pour le régle-  
ment des limites des deux États.

Charlemagne avoit réduit par la  
force des Armes les Nations Sla-  
vones de la Germanie; elles fu-  
rent encore plus dépendantes de

\* *Journal des Sçavans* du mois de No-  
vembre 1749, p. 704. col. 2. envoya des  
Ambassadeurs en 841. à Louïs le Débon-  
naire : lisez en 825.

Loüis le Débonnaire, du moins ce Prince par le partage qu'il fit entre ses Fils, donna ces Nations à Loüis: (ex Chron. S. Benign. p. 236.) *Barbaras quoque gentes, quas tributarias fecerat, qui sunt Veletabi (id est Wilsi.) Sorabi, Abodriti, Roëmani*, nommés aussi *Beheimi*. Elles envoyèrent leurs Députés à l'Assemblée Générale tenuë à Francfort l'an 822; elles reconnoissoient l'Empereur comme arbitre Souverain dans les différends qu'elles avoient avec leurs Rois ou Ducs; mais comme ces Nations n'étoient pas soumises à l'autorité immédiate de l'Empereur, on peut ne les pas comprendre dans l'étenduë de l'Empire. Après la description que nous avons donnée des Pays conquis par Charlemagne, & de ceux qui furent soumis par son Fils Loüis le Débonnaire, on peut désigner les Limites de l'Empire François dans toute l'étenduë qu'il occupoit à la mort de cet Empereur.

Les limites de l'Empire suivoient

1166 *Journal des Sçavans* ;  
les Côtes de l'Océan , depuis l'ex-  
trémité des Pyrénées près de Fon-  
tarabie , jusqu'à l'embouchure de  
l'Eyder , *Egidora* , Rivière qui sé-  
paroit le Pays des Danois de la Sa-  
xe. La Rivière de Zwentin , qui  
se décharge dans la mer Baltique  
près de Kiel , & une ligne tirée de-  
puis les sources de cette Rivière  
jusqu'à l'Elbe , ensuite le cours de  
l'Elbe jusqu'à son confluent avec  
la Rivière de Sala , séparoient la  
Saxe du Pays des Abotrites & de  
quelques autres Nations Slavones.  
Le cours de la Sala depuis sa sour-  
ce faisoit la séparation entre les  
Terres de l'Empire & le Pays des  
Sorabes. Ces Peuples habitoient  
entre la Sala & l'Elbe. Ils étoient  
Slavons d'origine ; dans le sixiè-  
me siècle étant sortis de la Dalma-  
tie , ils occupèrent la Thuringe ,  
& y prirent des établissemens. Sou-  
vent ils firent la guerre aux Fran-  
çois , mais Sigebert Roi d'Austra-  
sie arrêta leurs courses. Dans le hui-  
tième siècle ils donnèrent des se-

cours aux François contre les Saxons, & à Charlemagne contre les Wilfes, il se soumirent à ce Prince en 805. plusieurs Familles des Sorabes étoient établies dans l'Empire en deça de la Rivière de Sala; vers le milieu du huitième siècle on leur céda des terres à cultiver sous la redevance d'un cens ou tribut. Ces Sorabes étoient établis sur les Rivières, & particulièrement sur le Mein & sur la Rivière de Rednitz, d'où ils furent nommés *Moin-Winidi* & *Radanz-Winidi*, c'est-à-dire, les Venedes du Mein, les Venedes du Rednitz. *Winidi*, *Slavi*, étoit le nom général de la Nation, *Serbi*, *Sorabi*, *Surbi*, étoit le nom particulier des Peuples. Suivant une Charte publiée par M. l'Abbé Carpentier, Louïs le Débonnaire dota quinze Eglises que Charlemagne avoit fait bâtir sur les terres des Slaves établis entre le Mein & le Rednitz, elles étoient sous la juridiction de l'Evêque de Wurtzbourg. Depuis la source de la Sala,

1168 *Journal des Sçavans* ;  
les Montagnes de Bohême , les Ri-  
vières de Teya & de Morawa bor-  
noient l'Empire , ensuite les limi-  
tes suivoient le cours du Danube  
jusqu'à l'embouchure du Timok  
vers les Frontières de Bulgarie.

Les limites du côté de la Dalma-  
tie ne sont pas aussi certaines. La  
Dalmatie étoit partagée entre les  
François & les Grecs. La Liburnie ,  
qui est la Croatie , dépendoit de la  
France. On peut prendre pour li-  
mites du côté des Bulgares & des  
Grecs , le cours de la Rivière de  
Timok & une ligne tirée depuis  
Nissa jusqu'à Zara sur le Golfe Ha-  
driatique.

Toute l'Italie depuis les Alpes  
jusqu'à l'extrémité du Duché de  
Bénévent , étoit soumise aux Fran-  
çois. Ainsi l'Empire étoit borné  
en Italie d'une part par les côtes  
du Golfe Hadriatique , & de l'au-  
tre par les côtes de la mer Médi-  
terrannée ; les limites vers l'extrémité  
de l'Italie entre les François & les  
Grecs , étoient les mêmes que les

confins du Duché de Bénévent qui s'étendoit alors dans l'Apouille, dans la Lucanie ou Basilicate & dans la Calabre. Les Grecs possédoient la Terre d'Otrante, la Calabre inférieure, & la *Liburie* aux environs de la Ville de Naples. L'Isle de Corse avoit été prise l'an 806 sur les Sarrasins; Louïs le Débonnaire la conserva & y envoya des Commandans. L'Isle de Sardaigne étoit sous la protection de Louïs, les Sardes lui envoioient des présens. *Légati Sardonum de Calari civitate venerunt dona ferentes*, Eginhard ad ann. D. CCC. XV. Les Sarrasins ayant attaqué cette Isle, le Comte Boniface qui commandoit dans la Corse passa l'an 828 dans la Sardaigne, & de là sur la côte d'Afrique, où il débarqua entre Carthage & Utique, battit les Sarrasins, & jetta la terreur dans tout le Pays. Cependant il ne paroît pas que la Sardaigne ait été sous la domination de Louïs le Débonnaire. La Sicile n'a



1170 *Journal des Sçavans*,  
point été soumise à Charlemagne  
ni à aucun des Princes de sa Mai-  
son.

L'Italie étoit alors séparée de la  
Gaule , non par la Rivière du Var,  
mais par la chaîne des Alpes qui  
aboutit à la Méditerranée au-des-  
sus de Monaco dans le lieu qu'on  
nomme *La Turbie*. Les Limites de  
l'Empire suivoient les côtes de la  
Provence, de la Gothie ou Septi-  
manie, de la Marche d'Espagne,  
jusqu'à l'embouchure du Lobregat,  
*Rubricatus*. Cette Rivière , à la  
mort de Loüis, bornoit les Terres  
de France du côté de l'Espagne.  
Les Sarrasins ou Maures avoient  
repris les Villes de Tarragone, de  
Tortose & de Lerida. Les Pays si-  
tués au Nord de la Ségre entre l'E-  
bre & les Pyrénées, qui avoient  
été presque entièrement soumis à  
Charlemagne, dépendoient des  
Sarrasins ou des Seigneurs particu-  
liers, qui fondèrent alors le Royau-  
me de Navarre & dans la suite le  
Royume d'Arragon. Le Comté

*Juin* 1750. 1171

de Barcelone resta soumis à la France pendant plusieurs siècles. Alphonse Comte de Barcelone, devenu Roi d'Arragon du chef de la Reine Pétronille sa mere, refusa l'an 1180, de reconnoître la souveraineté des Rois de France sur la Catalogne.

D'après cette description sommaire, il est facile de tracer les Limites de l'Empire François sur une Carte générale de l'Europe. On pourroit prendre dans l'Histoire de France douze ou quinze époques, dresser pour chaque époque une description exacte & précise de l'étendue de la domination Françoisise & de ses Provinces, tracer & enluminer sur des Cartes Géographiques les divisions principales & les Frontières. Ce travail, qui n'a point encore été fait, seroit agréable & très-utile pour l'intelligence de l'Histoire.

Dans la suite nous rendrons compte du Septième Volume du Recueil de Dom Bouquet.

D d d iiiij

**TRAITE' DES FLUXIONS,**

par M. COLIN MACLAURIN,  
*Professeur de Mathématique dans  
 l'Université d'Edimbourg de la  
 Société Royale de Londres, tra-  
 duit de l'Anglois par le R. P.  
 PEZENAS ; Jésuite , Professeur  
 Royal d'Hydrographie à Marseil-  
 le, de l'Académie des beaux Arts  
 de Lyon. Deux volumes in-4<sup>o</sup>.  
 Tome premier, pag. 344, sans  
 compter l'introduction qui en a 51.*  
 A Paris, Quay des Augustins,  
 chez C. A. Jombert, Libraire  
 du Roy pour l'Artillerie & le  
 Génie, au coin de la rue Gil-  
 le-Cœur.

**C**EUX qui veulent se rendre  
 habiles dans les nouvelles mé-  
 thodes tant vantées par les Géo-  
 mètres du premier ordre, sont obli-  
 gés d'aller fouiller dans les écrits de  
 différens Auteurs. On peut mettre  
 à la tête MM. Bernoulli, de l'Ho-  
 pital, & y joindre plusieurs Géo-

*Jun* 1750. 1173

mètres célèbres qui ont travaillé sur la même matière comme le P. Reynauld, Cheine. Outre cela il faut étudier différens morceaux épars dans les Journaux de Leipzig, & des Sçavans, & surtout les Mémoires de l'Académie des Sciences; il ne faut pas oublier d'y joindre quelques endroits tirés des transactions Philosophiques: on doit ensuite se tracer une méthode pour marcher d'un pas sur & certain dans cette espèce de labyrinthe. Les inventeurs du calcul intégral & différentiel, MM. Newton & Leibnitz, n'en ont donné que l'esprit, & ils ont laissé aux autres le mérite de le mettre en ordre, persuadés qu'il y avoit assez de gloire à acquérir dans un pareil travail. Ceux qui ont entrepris de traiter ces théories sublimes ne l'ont point encore fait d'une manière assez étendue ni assez profonde. Le calcul intégral a de grandes obscurités, & si on peut parler ainsi, ses caprices; on

1174 *Journal des Sçavans* ;  
doit même l'avouer on y va quel-  
quefois à tâtons. Chez les Anglois  
on comprend sous le titre de la  
*méthode des fluxions & des fluentes*,  
ce que nous appellons le *calcul dif-*  
*férentiel & intégral* : quelques uns  
d'entr'eux ont poussé assez loin l'un  
& l'autre calcul ; mais il n'a point  
encore paru un ouvrage si achevé  
ni si complet que celui-ci , & dans  
lequel les principes soient détail-  
lés d'une manière si lumineuse &  
si démonstrative. M. Colin Maclau-  
rin qui en est l'Auteur est un des  
plus grands Géomètres que l'An-  
gleterre ait fourni au monde Sça-  
vant. On doit être fort obligé au  
R. P. Pezenas, très en état de faire  
par lui - même des découvertes,  
d'occuper les heures de son loisir à  
traduire des ouvrages qui feront  
augmenter le nombre des bons  
Mathématiciens. L'utilité que le  
public retirera d'une pareille tra-  
duction & de quelques autres qu'il  
a faites , doit lui attirer beaucoup  
de remerciemens de la part de ceux

qui desirent se rendre profonds dans une science si utile.

M. Colin Maclaurin nous rapporte lui-même ce qui a donné occasion à l'ouvrage dont il s'agit.

» Une Lettre intitulée l'Analyste &  
 » qui parut en 1734, fut la première occasion du traité suivant,  
 » & plusieurs raisons m'ont engagé  
 » à m'étendre autant que je l'ai  
 » fait sur cette matière. L'Auteur  
 » de cette Lettre a représenté la  
 » méthode des fluxions comme  
 » pleine de mystères, & comme  
 » fondée sur de faux raisonnemens.  
 » Le style concis qu'on a employé  
 » communément dans les élémens  
 » de cette méthode, a vraisemblablement occasionné la plupart  
 » de ses objections, &c.

Effectivement l'hypothèse des quantités infiniment petites n'est point recevable, si elle n'est démontrée exactement: la supposition des grandeurs de différens ordres, & leur évanouissement l'un par rapport à l'autre n'est point admissible,

si on ne l'a déduit de principes qu'on ne puisse révoquer en doute. C'est ce qui a engagé notre Auteur à chercher d'autres démonstrations que celles que les Géomètres modernes ont employé pour prouver d'une manière incontestable les principes dont ils sont partis, & avec lesquels ils ont fait tant de sublimes découvertes. Qu'a fait M. Maclaurin? Il va nous l'apprendre.

» J'ai toujours représenté les flu-  
» xions de tous les ordres par des  
» quantités finies, parce que la  
» supposition d'une grandeur infi-  
» niment petite m'a paru trop har-  
» die pour une science aussi exacte  
» que la Géométrie. Mais comme  
» la méthode des infinimens petits  
» est fort en usage, & qu'on en fait  
» beaucoup de cas à cause de sa  
» précision: j'ai cru qu'il étoit à  
» propos d'en rendre compte pour  
» démontrer la vérité, & l'exacti-  
» tude des conclusions que l'on en  
» tire, d'autant plus que je ne sçau-  
» rois approuver la raison que nous

» donnent les auteurs qui ont écrit  
 » sur cette méthode, lorsqu'ils veu-  
 » lent déterminer *la différence*, (ou  
 » plus exactement *la fluxion*) d'une  
 » quantité; car ils nous disent qu'on  
 » doit rejeter certaines parties d'un  
 » élément, dès qu'elles sont infini-  
 » ment plus petites que les autres.  
 » Outre qu'une preuve de cette na-  
 » ture nous laisse toujours quelque  
 » doute sur l'exactitude de la con-  
 » clusion; on peut démontrer que  
 » ces parties doivent être rejetées  
 » absolument, & que ce seroit une  
 » erreur que de les retenir, &c.

La certitude de la Géométrie sublime ayant été revoquée en doute par quelques Mathématiciens distingués; le moyen le plus efficace de mettre la vérité dans tout son jour, & de prévenir toutes les disputes, se réduit à la déduire de principes les plus évidens, & à n'y employer que les démonstrations les plus rigoureuses à la manière des anciens Géomètres. Car il faut convenir que quoi qu'il n'y ait



1178 *Journal des Savans* ;  
point de comparaison entre l'étendue & l'utilité des découvertes anciennes & modernes en Mathématiques ; cependant on ne peut refuser aux anciens d'avoir été plus attentifs que nous à conserver à cette science toute son évidence. Le dessein de l'Auteur dans le traité suivant, n'est pas de changer l'idée *des fluxions* que nous a donné M. Newton dans son traité de la quadrature des courbes, mais seulement de développer, & de démontrer sa méthode par les démonstrations les plus rigoureuses. » C'est  
» pourquoi ( ajoute M. Colin Ma-  
» claurin ) dès que cette Lettre \* fut  
» tombée entre mes mains, je for-  
» mai le dessein de démontrer ces  
» élémens à la manière des anciens,  
» & de ne les appuyer que sur un  
» petit nombre de principes incon-  
» testables. « Ainsi au lieu de se  
servir d'une idée aussi abstraite que  
celle des infinimens petits, ( car  
on a imaginé dans cette Géomé-

\* Celle dont on a parlé.

trié une infinité d'espèce d'infinis, & d'infiniment petits qui montent & qui descendent par degrés ) M. Colin Maclaurin considère les grandeurs comme formées par *l'écoulement* ou le mouvement. Il fait voir de quelle manière on doit comparer les vitesses des mouvemens qui produisent ces quantités comparées les unes aux autres. Notre Auteur a évité tous les principes & toutes les hypothéses qui font considérer d'autres quantités que celles que l'on conçoit avoir une existence réelle. Il ne prend aucune partie du temps ou d'un espace comme indivisible, ou comme infiniment petite, mais il regarde le *point* comme l'extrémité d'une ligne, & le *moment* comme la limite du temps. M. Maclaurin ne suppose point que les lignes courbes & les espaces curvilignes soient divisés en élémens rectilignes, il évite cette hypothése : il établit ensuite les principes de sa méthode en mettant un certain nombre d'axiomes qui peuvent être

1180 *Journal des Sçavans* ;  
comparés aux *postulates* d'Euclide ;  
puis il en déduit quelques Théorèmes , soit sur le mouvement , soit sur les espaces , soit sur les vitesses ; on peut regarder ces Théorèmes comme autant de *lemmes* ou de propositions préparatoires à tout ce que l'on démontre sur les figures , sur les plans rectilignes & curvilignes , & sur les solides terminés par différentes surfaces.

Cette entreprise qui tend à rectifier les principes de la sublime Géométrie , & de lui rendre toute sa certitude est grande & belle , mais il ne suffisoit pas d'en avoir conçu le projet , il falloit en venir à l'exécution. Voici , à ce qu'il nous a paru , la marche qu'a tenu M. Colin Maclaurin. Il a considéré les traces que les anciens ont suivies pour mesurer toutes les figures , & comment ils ont fait pour passer de là aux figures curvilignes , car encore une fois les anciens n'ont point multiplié le nombre de leurs principes , ils n'ont point voulu

Jun 1750. 1181

considérer les élémens des courbes comme formés de petites lignes droites. Les anciens ont pris une autre route. C'étoit un principe fondamental parmi eux, que *la différence de deux quantités inégales, peut s'ajouter plusieurs fois à elle-même, en telle sorte qu'elle surpasse une quantité finie proposée de la même espèce.* Ils ont pareillement admis que la différence de deux lignes peut être plus petite qu'une grandeur donnée. De là ils ont prouvé que les polygones semblables inscrits approchent continuellement de l'aire des cercles, à mesure que l'on augmente le nombre de leurs côtés, en sorte que les différences décroissantes entre le cercle & son polygone inscrit, deviennent plus petites qu'aucune grandeur donnée : pendant cette division & subdivision, les polygones inscrits gardent toujours entre eux la même proportion invariable qui est celle des quarrés des diamètres : c'est ainsi qu'ils ont dé-

montré que les aires des cercles suivent le même rapport que celle des polygones semblables qui leur sont inscrits.

Pour remettre le Lecteur dans la route lumineuse des anciens, M. Colin Maclaurin commence par donner un extrait de leurs démonstrations afin de faire connoître quelle a été leur méthode pour passer des figures rectilignes aux figures curvilignes. L'Auteur a mis dans une introduction qui est à la tête de son ouvrage un très-grand nombre de propositions qu'Archimède a démontrées, sur les cônes, les pyramides, les sphères & sphéroïdes inscrits dans un cylindre: enfin les conoïdes paraboliques & hyperboliques sont comparés aux cubes de même hauteur, &c. On doit regarder cette introduction comme un excellent essai de la méthode que les anciens ont employé pour mesurer les figures curvilignes. C'est un langage commun parmi les Géomètres modernes de dire que les anciens ont

*Jun* 1750. 1183

confidéré les lignes courbes comme des polygones d'une infinité de côtés; mais ce n'est pas parler exactement, ce principe n'a jamais été établi dans leurs ouvrages, ils ne l'ont point employé dans leurs propositions, ils sont arrivés au même but, il est vrai, mais sans se servir de ce langage. Nous ne les voyons point diviser une ligne, une surface, un solide en une infinité de petits élémens: au contraire ils ont évité de telles suppositions comme si elles n'étoient pas recevables en Géométrie; ils ont regardé les aires curvilignes comme les limites entre les figures les plus simples inscrites & circonscrites. On sçait que ces polygones approchent de leurs limites par une continuelle bisection des angles & des lignes continuées à volonté, en sorte que la différence entr'eux & ces limites devient plus petite qu'aucune grandeur donnée ou assignable; ces polygones ne diffèrent donc plus de la courbe, & par conséquent ces figures sont

1184 *Journal des Sçavans*,  
entièrement égales. Lorsque les anciens n'ont pu parvenir à une démonstration directe, ils l'ont déduite de l'absurde ou de l'impossible; ils en ont usé ainsi dans plusieurs propositions des élémens, dont il seroit à souhaiter de continuer l'usage, bien plutôt que de chercher des Auteurs modernes qui ont traité ces Théorèmes si à la légère, qu'on peut à juste titre leur refuser le nom de démonstration.

On a souvent représenté la méthode d'Archimède, & par conséquent celle des anciens comme longue & fort embarrassante; voici, à ce que nous croyons, ce qui a fait porter ce jugement. Ce grand Géomètre a établi plusieurs propositions qui étoient nécessaires pour préparer à la démonstration des principaux Théorèmes, c'étoit plusieurs lemmes qui devoient précéder & dont il faisoit l'application. Cette démarche qui entraîne avec elle beaucoup de temps, semble

toujours ennuyeuse à ceux qui ne courent pas après la rigueur Géométrique; mais il faut penser que ce n'est pas le nombre de pas, c'est-à-dire, le nombre de lemmes qui fait le défaut d'une démonstration; on doit examiner s'ils sont nécessaires pour rendre la démonstration parfaite & concluante: de plus ces propositions préliminaires sont bonnes en elles-mêmes, & donnent une idée plus parfaite de la matière qu'on veut traiter.

Combien de fois est-il arrivé que des Géomètres ont suivi des démonstrations de différens Auteurs, & cependant en ont été si peu satisfaits, qu'ils ont cherché quelque autre tour pour se rendre la chose plus évidente ou plus lumineuse: d'autres n'ont-ils pas découvert ce qu'ils ne se proposoient pas directement de découvrir, ou ce qu'ils ne cherchoient point, le calcul leur présentant sous la plume des rapports dont on s'est fait honneur, quoique l'esprit & la méditation n'y



eussent aucune part. On a du remarquer plusieurs Mathématiciens qui en croyant abréger les démonstrations des anciens, n'ont réellement exprimé les Théorèmes que par analyse : une démonstration ne doit pas seulement nous convaincre, elle doit nous éclairer. La méthode des anciens étoit fort différente ; le hasard n'entroit pour rien dans leurs recherches ; ils arrivoient à établir une vérité pas à pas, & leur méthode en éclairant les Lecteurs, les instruisoit eux-mêmes ; si leur vol n'étoit pas si rapide, que celui des modernes, il étoit plus uniforme, plus égal, & parcourroit toutes les parties intermédiaires de l'espace.

D'un autre côté l'on s'est ennuyé d'aller d'un pas si lent, & on a voulu donner plus d'étendue & plus de facilité aux recherches Géométriques ; on a commencé par substituer aux figures finies & déterminables les élémens indivisibles, ou *infinitement* petits ; on a supposé que

Jun 1750. 1187

leur somme infinie égaloit l'aire curviligne, ou le sphéroïde dans lesquels le polygone ou le solide rectilignes étoient inscrits. On ne peut douter que cette méthode ne soit d'un usage immense & d'une application aisée ; mais les Inventeurs n'ont eu garde de supposer que la quantité fût composée de parties indivisibles ; ils ont fait abstraction de leur nombre infini. On a substitué aux indivisibles les éléments infiniment petits ; la forme a donc été changée, & les Mathématiciens qui s'y sont attachés ont fait des progrès qui méritent des éloges. L'harmonie qui régné entre les conclusions trouvées par les anciennes méthodes & celles qui sont déduites des nouvelles, n'a pas peu contribué à accréditer ces dernières, enforte qu'elles ont été généralement reçues, & qu'elles ont mérité avec raison un accueil favorable de la part des Géomètres par le grand avantage qu'on en retire tous les jours pour la ré-

1188 *Journal des Sçavans* ;  
solution des problèmes les plus difficiles.

Pendant que les modernes ont admis des quantités de différentes espèces qui n'étoient pas déterminables , & qu'ils se sont jettés dans l'idée des infinis d'une infinité d'ordres , toutes les opérations de Géométrie ont été traitées avec la même liberté, que s'il s'étoit agi de quantités finies & réelles. Voici comme M. Colin Maclaurin s'exprime à ce sujet.

» Ces suppositions qui furent  
» d'abord proposées avec défiance  
» comme fort utiles pour décou-  
» vrir de nouveaux Théorèmes en  
» Géométrie avec grande facilité,  
» & qui ne furent souffertes que  
» pour arriver à ce but , se sont  
» étendues jusques au point de  
» s'envelopper d'idées abstraites  
» qui aboutissent à embarrasser la  
» Géométrie & les Sciences qui  
» en dépendent.

Tous les raisonnemens de notre  
Auteur se réduisent à prouver que  
l'on

l'on a eu tort de supposer l'infini dont on ne sçauroit prouver l'existence ; si l'on s'en sert , il ne faut point vouloir expliquer sa nature & ses propriétés , on ne doit en approcher ( dit un célèbre Ecrivain ) qu'avec une sainte horreur. Les anciens Géomètres ont supposé que toute ligne donnée peut être prolongée , & avoir ses parties subdivisées à volonté ; mais ils n'ont jamais supposé qu'elle fût prolongée jusqu'à devenir infiniment grande , ou qu'elle fût divisée en sorte que ses parties devinssent infiniment petites. » En effet il ne suit  
 » pas de ce qu'on peut prolonger  
 » une ligne , que l'on puisse la pro-  
 » longer , en sorte qu'elle devienne  
 » actuellement infinie , ou que nous  
 » puissions concevoir une telle li-  
 » gne jusqu'à l'admettre en Géo-  
 » métrie. Il est vrai en général que  
 » la grandeur est capable d'aug-  
 » mentation sans fin ; mais on peut  
 » ne pas conclure de là que nous  
 » soyons capable de concevoir , ou

1190 *Journal des Sçavans* ,  
» de supposer une grandeur réelle-  
» ment infinie ; ou si nous pouvons  
» joindre l'idée de l'infini avec celle  
» d'une quantité déterminée , &  
» raisonner sur la grandeur actuel-  
» lement infinie , ce n'est pas cer-  
» tainement avec la clarté qui est  
» requise en Géométrie. De même  
» on ne peut pas concevoir une  
» quantité si petite que nous n'en  
» concevions une autre plus petite ;  
» mais nous ne sommes pas pour  
» cela capables de concevoir des  
» quantités infiniment petites. On  
» peut supposer qu'une grandeur  
» donnée soit divisée en un nom-  
» bre déterminé de parties , mais  
» on ne peut pas pour cela conce-  
» voir que ce nombre soit indéter-  
» minable. On peut supposer une  
» ligne donnée , divisée continuel-  
» lement par le milieu , en for-  
» te qu'elle devienne plus petite  
» qu'une autre ligne donnée , &  
» cela suffit pour la démonstration  
» que faisoient les anciens Géo-  
» mètres. Ceux qui ont le mieux

.. Juin 1750. . 1.191.

» traité la science de l'infini , re-  
» connoissent qu'il y a quelque  
» chose d'inconcevable dans la sup-  
» position d'un nombre infiniment  
» grand ou infiniment petit , & que  
» le passage du fini à l'infini est ob-  
» scur , & incompréhensible : il vaut  
» donc beaucoup mieux dans une  
» science aussi exacte que la Géo-  
» métrie éloigner ces sortes de sup-  
» positions.

L'intention de M. Colin Ma-  
claurin n'est pas de soutenir l'impos-  
sibilité de la grandeur infinie , mais  
de faire voir que cette théorie n'est  
pas une conséquence nécessaire des  
principes reçus en Géométrie , &  
qu'il ne faut pas l'admettre comme  
le fondement de la haute Géomé-  
trie , si elle n'est auparavant dé-  
duite des axiomes & des démon-  
strations les plus évidentes. Nous  
n'avons pas prétendu par tous ces  
raisonnemens , ni M. Colin Maclau-  
rin , donner atteinte à la méthode  
des indivisibles , & des infiniment  
petits , ni faire entendre qu'elle ne

soit pas fondée, mais seulement faire voir qu'elle a des obscurités, qu'elle peut conduire à l'erreur, si elle n'est pas appliquée avec précaution, & que dans la rigueur Géométrique elle n'est pas admissible à tous égards; M. Colin Maclaurin sent à merveille en quoi pêche une si excellente méthode, en même temps qu'il en connoît mieux qu'un autre tous les avantages.

» La méthode des infinis, dit-il, » a quelque chose de surprenant, » & qui nous transporte par les découvertes qu'elle nous a fait faire; mais la Géométrie est mieux établie sur des principes clairs & simples, & ces sortes de spéculations seront toujours exposées à quelques difficultés. Si l'on a toujours exigé de cette science l'exactitude la plus parfaite en traitant des quantités finies, il paroît que les Géomètres ne peuvent être trop scrupuleux en traitant des quantités infinies, dont ils n'ont que des idées si imparfaites.

Après que l'on a fait connoître l'objet de l'Auteur, & ses remarques sur les nouvelles méthodes, donnons une idée de celle qu'il a suivie, & tâchons dans une matière si abstraite de nous mettre à la portée du plus grand nombre de nos Lecteurs.

En Géométrie, il y a plusieurs manières de découvrir les relations des grandeurs. Dans la Géométrie élémentaire, on suppose les grandeurs déjà formées, & on les compare entr'elles, ou avec leurs parties. Dans la Géométrie plus élevée, on a recours à la génération des quantités, & l'on déduit les rapports en considérant les puissances que l'on conçoit les engendrer : la puissance que l'on imagine former les grandeurs, est le mouvement. Il n'y a point de quantité que nous concevions plus clairement que les parties limitées de l'espace & du temps. Celles de l'espace existent toutes ensemble, celles du temps coulent continuel-



1194 *Journal des Sçavans*,  
lement, mais par le mouvement  
elles se mesurent les unes les autres  
réciproquement. Les parties de l'es-  
pace sont permanentes ; comme  
elles sont décrites successivement  
par le mouvement, on peut con-  
cevoir l'espace s'écoulant de la mê-  
me manière que le temps. Il n'est  
pas nécessaire de rechercher quelle  
est la nature du mouvement, &  
de ce qu'on appelle vitesse : nous  
avons l'idée d'un temps écoulé,  
d'un espace parcouru, comme nous  
avons celle de l'étendue, cela suffit.

Dans la Géométrie on peut pro-  
duire tous les degrés de grandeur  
en concevant que les quantités sont  
augmentées, ou diminuées, ou pro-  
duites par le mouvement. La quan-  
tité ainsi engendrée de cette maniè-  
re est nommée *fluente* ou *intégrale* :  
ainsi on dira que les lignes sont en-  
gendrées par le mouvement des  
points, les surfaces par le mouve-  
ment des lignes, les solides par le  
mouvement des surfaces ; leurs an-  
gles par la rotation de leurs côtés ;

Les vitesses des mouvemens qui sont supposées les produire seront représentées par les vitesses des points, ou des lignes, ou des surfaces qui engendrent chaque partie de l'étendue. Le temps est exprimé par une ligne droite qui coule ou *sue* uniformement, & le *moment* où le terme du temps est représenté par un *point*, ou par l'extrémité de cette ligne. On exprime encore une vitesse quelconque par une ligne droite que cette même vitesse auroit parcourue dans le temps assigné. La vitesse accélérée ou retardée sera représentée par une ligne qui croît ou qui décroît dans le même rapport.

Toute cette théorie consiste à trouver les relations des quantités, car en Mathématiques ce sont plutôt les rapports que les essences mêmes des grandeurs que l'on considère: on compare pour cela les mouvemens par lesquels on conçoit que ces quantités sont produites; rien n'est plus dans l'exactitu-

1196 *Journal des Sçavans* ;  
de Géométrie que de déduire  
les propriétés des figures des mê-  
mes principes qui servent à les dé-  
crire. L'idée d'une *fluxion*, con-  
vient mieux aux grandeurs Géo-  
métriques que nous considérons  
comme formées par le mouvement  
qu'elle ne convient aux quantités  
considérées d'une manière abstraite,  
& exprimée par les signes algè-  
briques ; ainsi les *fluxions* du pre-  
mier ordre seront représentées par  
les mouvemens uniformes, mais  
plus ou moins grands : si un mou-  
vement est accéléré ou retardé con-  
tinuellement, on peut en considé-  
rer la vitesse comme une quantité  
variable, & la représenter par une  
ligne qui croît & décroît continuel-  
lement : lorsqu'une vitesse croît  
continuellement, en sorte qu'elle  
acquiert des incrémens égaux en  
temps égaux, on mesure la *fluxion*  
par l'augmentation qui est produite  
dans un temps donné. La *fluxion*  
n'est autre chose que l'augmenta-  
tion ou la diminution d'une ligne,

d'une surface, d'une grandeur quelconque que l'on conçoit croître ou décroître continuellement; or une pareille grandeur a tantôt des accroissemens égaux, & tantôt des décrémens & des incrémens variables dans un certain rapport, ce qui engendre différens ordres de fluxions. Ainsi lorsque la fluxion d'une quantité est variable, on peut la considérer elle-même, comme une *fluente* qui peut avoir sa fluxion, laquelle se nomme *seconde fluxion* de cette quantité. Celle-ci peut avoir sa fluxion qui se nomme la *troisième fluxion* de la première *fluente*; ainsi de suite. On voit donc que les mouvemens peuvent varier en telle manière qu'ils donnent lieu aux secondes, troisièmes fluxions, & à celles d'un ordre plus élevé.

La méthode des fluxions est parfaitement analogue à celle des infiniment petits; dans la première on a supposé, comme l'on vient de voir, que les grandeurs étoient

1198 *Journal des Sçavans* ;  
formées par le mouvement , & l'on  
compare les incréments produits  
dans les parties égales & successi-  
ves du temps , puis on examine si  
le mouvement est uniforme , accé-  
léré ou retardé ; lorsque le mouve-  
ment est uniforme , la fluxion d'une  
grandeur est mesurée par l'incrément  
qu'elle acquiert dans un  
temps donné : lorsque le mouve-  
ment est accéléré , cet incrément  
est composé de deux parties , l'une  
qui auroit été produite si le mou-  
vement n'avoit pas été accéléré ,  
mais continué uniformement de-  
puis le commencement du temps ,  
& l'autre qui auroit été produite  
en conséquence de l'accélération  
continuelle du mouvement pendant  
ce même temps ; cette seconde  
partie est rejetée , & on ne retient  
que la première pour mesurer le  
mouvement au commencement de  
ce temps. Si le mouvement est re-  
tardé , la quantité qui se trouve  
manquer en conséquence de ce re-  
tardement est rejetée , en sorte que

le mouvement à chaque terme proposé est mesuré exactement.

Dans la méthode des infiniment petits, l'élément par lequel une quantité croît ou décroît est supposé infiniment petit, & on l'exprime par deux ou plusieurs termes, dont quelques-uns sont infiniment plus petits que les autres, lesquels étant négligés comme peu importants, les termes qui restent, forment ce qu'on appelle la différence de la quantité proposée; car c'est un *postulatum* de cette méthode qu'on puisse descendre aux infiniment petits d'autant d'ordres qu'on les trouve nécessaires. Les termes que l'on néglige de cette manière, comme infiniment plus petits que les autres, sont les mêmes qui résultent de l'accélération ou du retardement du mouvement générateur, pendant le temps infiniment petit de la production de cet élément, en sorte que les termes restans expriment l'élément qui auroit été produit dans ce temps-là.

si le mouvement générateur avoit été continué uniformement. Il s'en suit donc que *ces différences* sont exactement l'une à l'autre en même raison que les mouvemens générateurs, ou fluxions ; ainsi quoique dans la méthode que les Géomètres modernes ont adoptée, on néglige les parties infiniment petites des élémens, il n'est plus surprenant que les conclusions qu'on en tire soient exactement vrayes, & qu'elles s'accordent parfaitement avec celles qui sont déduites de la méthode des fluxions.

Nous n'entrerons point dans les différentes manières d'exprimer les fluxions : le nombre des points sert à marquer l'ordre de la fluxion en égard à la fluente. M. Léibnitz a représenté *les différences* par la caractéristique (*d*) ce qui est infiniment commode, les Anglois cependant ne l'ont point suivie ; mais où la mode n'exerce-t'elle pas son empire ? En voila assez pour faire connoître au Lecteur le principe de la

Jun 1750. 1201

méthode des fluxions sur laquelle nous avons été obligés de nous étendre, vû la grande application que les Géomètres en font tous les jours, & le peu d'auteurs qui en ont traité jusqu'ici : peut-être que nos réflexions, & encore plus celles du sçavant Auteur dont nous rendons compte, seront utiles aux amateurs de la sublime Géométrie. Nous réservons pour les Journaux suivans à parler du corps même de l'ouvrage.

**LETTRES EDIFIANTES**

*& curieuses, écrites des Missions Etrangères, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus, vingt-septième recueil in-12. pp. 480. A Paris, chez les Freres Guérin, rue S. Jacques 1749.*

**I**L y avoit long-temps, que la continuation d'un recueil si digne du titre qu'il porte, étoit attendue avec impatience de tous ceux, qui s'intéressent au progrès de la Reli-



1203 *Journal des Sçavans* ;  
gion, & même à celui des Scien-  
ces & des Arts. Deux raisons com-  
me nous l'apprend le P. Patouillet,  
chargé aujourd'hui de le continuer,  
en ont retardé la publication. La  
première, l'interruption du com-  
merce avec les régions éloignées,  
d'où nous viennent les Lettres des  
Missionnaires, & la seconde la mort  
du P. du Halde arrivée en 1743.

Dix-huit tomes de ce recueil  
qu'il a publiés, la description géné-  
rale de l'Empire de la Chine, &  
de la Tartarie Chinoise en 4 Vol.  
*in-fol.* feront un monument éternel  
de l'étendue de son génie, & de  
la profondeur de ses connoissances.  
Mais il se distingua encore plus,  
dit le P. Patouillet, par les qualités  
de son cœur. » C'étoit un homme  
» doux, obligeant, plein de pro-  
» bité & de droiture, caractère so-  
» lide, qui lui concilia une estime  
» universelle, & qu'il sçut rehaus-  
» ser par toutes les qualités qui  
» font le Religieux régulier &  
» parfait.

Jun 1750. 1203

La sensibilité avec laquelle le P. Patouillet rend justice aux talens & aux vertus de ce pieux & sçavant Auteur, les traits de génie, & les sentimens de piété qui brillent dans l'Épître par laquelle il adresse, selon l'usage, ce recueil aux Jésuites de France, nous donnent lieu d'espérer que le P. du Halde aura trouvé en lui un successeur qui le fera revivre.

Ce recueil est composé de six pièces, non compris l'Épître dont nous venons de parler, & qui à tous égards mérite d'être lue, comme on en pourra juger par différens endroits que nous en rapporterons bientôt.

La première pièce datée de Peking, du 1 Novembre 1743, contient une description de la maison de plaisance de l'Empereur de la Chine. On reconnoitra aisément que ce morceau vient d'une main habile. Aussi est-il d'un Frere Jésuite qui n'est entré dans la Compagnie de Jesus, qu'après avoir

1204 *Journal des Sçavans*,  
parcouru l'Italie, & s'y être per-  
fectionné, dans la partie des beaux  
Arts & surtout de la Peinture.

Cette description plaira d'autant  
plus qu'on peut dire sans exagéra-  
tion, que nous n'avons rien dans  
les Poètes, les Romanciers, & mê-  
me les ouvrages de Féeries qui ap-  
proche de la singularité, de la ma-  
gnificence, & de la variété qui ré-  
gne dans ce superbe lieu. Tout y  
est grand & véritablement beau,  
dit le F. Attiret, c'est le nom de  
l'Auteur de la Lettre, soit pour le  
dessein soit pour l'exécution, & ce  
qui surprendra sans doute, c'est  
qu'il n'y a rien cependant dans les  
différentes parties qui forment cette  
maison de plaisance, qui ait du  
rapport à toute notre Architecture,  
à notre manière de bâtir, & à celle  
dont nous disposons nos Jardins.

Nous nous contenterons de dire  
que ce qui forme proprement le  
Palais de l'Empereur, consiste dans  
une grande quantité de corps de  
logis, détachés les uns des autres,

*Jun* 1750. 1209

mis dans une belle symmétrie, & séparés par de vastes cours, par des parterres & par des jardins. La façade de tous ces corps de logis est brillante par la dorure, le vernis, les peintures. Il n'y a pas même jusqu'au toit qui n'attire les yeux par la diversité des couleurs dont les tuiles en sont peintes: les appartemens y sont meublés de tout ce que la Chine, les Indes, & l'Europe ont de plus rare & de plus précieux.

Outre ce Palais, & dans différens Valions formés par de petites montaignes faites à la main, hautes depuis 20 jusqu'à 50 & 60 pieds, & qui sont toutes couvertes de différens arbres à fleur, on compte dans le vaste enclos qui le renferme, plus de deux cens autres maisons qui ne servent guères à l'Empereur que pour s'y reposer après une promenade, pour y faire un dîner ou un souper. Ces maisons sont petites, eu égard à l'étendue de l'enclos, mais cependant assez considé-

1206 *Journal des Sçavans,*  
rables pour loger, dit le R. Attirèt;  
les plus grands de nos Seigneurs  
d'Europe avec toute leur suite, à  
quoi il faut encore ajouter un pa-  
reil nombre de logemens aussi isolés  
comme tous les autres & destinés  
aux Eunuques qui ont la garde de  
chaque Palais.

Rien n'est symétrisé dans ces  
Palais, rien non plus n'est en li-  
gne droite dans les allées, les étangs,  
les canaux & même dans les ponts  
qui coupent ces canaux; on arri-  
ve à tout par des circuits, par des  
zigzacs, & en serpentant, en un  
mot on a tâché partout d'imiter  
cette admirable diversité que la  
Nature se plaît à répandre dans ses  
ouvrages.

Ces canaux vont se décharger  
dans de grands bassins aussi de for-  
me irrégulière. Il y en a un entr'au-  
tres à qui on a donné le nom de  
mer, & qui a près d'une demi  
lieue de diamètre. Les bords de ce  
bassin sont variés à l'infini, & rien  
n'est plus riant, ni plus singulier

que la description qu'en fait le F.  
Attiret.

On y trouve entr'autres quanti-  
té de cages & de pavillons, dont  
une moitié est dans l'eau, & l'au-  
tre sur les bords du bassin, pour  
toutes sortes d'oiseaux aquatiques,  
comme en parcourant tout l'en-  
clos on rencontre de temps en  
temps de petites ménageries & de  
petits parcs remplis d'un grand  
nombre d'animaux & surtout de  
bêtes fauves.

Je voudrois, dit l'Auteur, pou-  
voir vous transporter sur le bassin,  
lorsqu'il est couvert de barques  
dorées, & vernies, tantôt pour la  
promenade, tantôt pour la pêche,  
tantôt pour le combat, la joute &  
autres jeux; mais surtout, conti-  
nue t'il, dans une belle nuit, lors-  
qu'on y tire des feux d'artifice,  
qu'on illumine les différens Palais  
dont il est bordé, toutes les bar-  
ques, & presque tous les arbres qui  
l'environnent: car en illuminations,  
& en feux d'artifice, il prétend que

126  
les Chinois surpassent infiniment  
tous les peuples de l'Europe.

Rien encore n'est plus curieux, que la description qu'il fait d'une petite Ville bâtie au milieu de tout l'enclos; elle a environ un quart de lieue d'étendue; & tout ce qui se trouve en grand dans la Capitale, s'y trouve en petit. L'usage que l'Empereur en fait, & les raisons pour lesquelles elle a été construite ne sont pas moins singulières.

Nous voudrions que le temps nous permît de rapporter ce que notre Auteur raconte de l'art prodigieux avec lequel les Chinois savent diversifier la forme, la matière & la grandeur de leur lanternes, dont quelques-unes iroient jusqu'à mille écus de notre monnoye; c'est en cela principalement & dans la grande variété que ces Peuples donnent à leurs bâtimens, qu'il admire la fécondité de leur esprit, & qu'il seroit tenté de croire que nous sommes pauvres &

stériles en comparaison. Car cette variété se remarque, non seulement dans le total, mais encore dans les parties différentes dont une maison est composée; on y voit des portes & des fenêtres en forme d'éventail, de fleurs, de vases, d'oiseaux, de poissons, d'animaux enfin de toutes les formes régulières.

„ Quand on leur parle de nos  
„ bâtimens, ou qu'on leur montre  
„ des Estampes qui les représen-  
„ tent, ces grands corps de logis,  
„ ces hauts pavillons les épouvan-  
„ tent. Ils regardent nos rues com-  
„ me des chemins creusés dans d'af-  
„ freuses montagnes, & nos mai-  
„ sons comme des rochers à perte  
„ de vuë percées de trous, ainsi  
„ que des habitations d'ours, &  
„ d'autres bêtes féroces. Nos éta-  
„ ges surtout accumulés les uns  
„ sur les autres, leur paroissent  
„ insupportables. Ils ne compren-  
„ nent pas, comment on peut ris-  
„ quer de se casser le cou cent fois



» le jour en montant nos degrés  
» pour se rendre à un quatrième  
» ou un cinquième étage.

» Il faut, disoit l'Empereur Cang-  
» hi, en voyant le plan de nos mai-  
» sons Européenes, il faut que l'Eu-  
» rope soit un pays bien petit &  
» bien misérable, puisqu'il n'y a  
» pas assez de terrain pour éten-  
» dre les Villes, & qu'on est obli-  
» gé d'y habiter en l'air. « pour  
nous, dit le Frere Attiret, nous  
en tirons une conclusion toute dif-  
férente, & avec raison. Ce qui lui  
donne en même temps occasion de  
faire des reflexions très-judicieuses  
sur l'opposition qui se trouve entre  
l'architecture des Européens &  
celle des Chinois.

Ces derniers n'aiment la symmé-  
trie que dans leurs Palais, & leurs  
maisons de Ville, mais dans leurs  
maisons de Plaisance, ils veulent  
que presque partout il régne un  
beau désordre, une *antysymétrie*.  
C'est, disent-ils, une Campagne  
rustique, une solitude qu'ils veu-  
*lent représenter.*

- - Ce qu'il y a de surprenant , c'est que quelque magnifique que soit la maison de l'Empereur dont nous venons de parler , elle n'est guères vûe que de lui seul , de ses Femmes & de ses Eunuques. Il n'y a à la Chine , dit le Frere Attiret , qu'un homme , & c'est l'Empereur ; tous les plaisirs sont faits pour lui seul , de tous les Etrangers qui y sont , il n'y a que les Peintres & les Horlogers qui ayent accès partout où est l'Empereur ; mais ils rachètent bien ce privilége par la vie laborieuse qu'ils mènent à sa Cour. En qualité de Peintre , le Frere Attiret est obligé d'avoir tous les jours le pinceau à la main d'un Soleil à l'autre , à l'exception cependant des Fêtes & des Dimanches ; de forcer son génie & de changer sa manière , pour se conformer au goût de la Nation , ou plutôt de l'Empereur , qui ordonne & qui ré-  
forme selon que bon lui semble.  
Car ici , dit-il , » l'Empereur sçait  
» tout , ou du moins la flatterie le

» lui dit-elle fort haut ; & peut-  
» être le croit-il ; toujours agit-il,  
» comme s'il en étoit persuadé.

Aussi quoiqu'il en soit traité avec bonté, il déclare qu'il reprendroit bientôt le chemin de l'Europe, s'il ne croyoit son pinceau utile pour le bien de la Religion, s'il ne regardoit son travail comme un moyen de rendre l'Empereur favorable aux Missionnaires qui la prêchent, & s'il ne voyoit le Paradis au bout de ses peines.

Nous nous étendrions sur l'article de sa Lettre, où il traite de l'état de la Religion à la Chine, sans la nécessité, où nous sommes de rendre compte d'une des pièces de ce recueil qui roule uniquement sur ce sujet, mais nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il y donne autant de preuves de son zèle pour la Religion, qu'il en a d'abord donné de son bon goût, & de son habileté dans tout ce qui regarde la Peinture, l'Architecture & les Arts qui en dépendent.

La deuxième pièce est une Lettre du feu Pere Margat, écrite au Cap le 20 Juillet 1743. C'est une Histoire détaillée de l'établissement, du progrès & de la situation présente des Missions des Jésuites dans Lisle de S. Domingue, depuis 1704 qu'ils y sont établis. La Colonie s'y étant fort accrue, les Jésuites y sont chargés de dix-neuf Paroisses dans leur district qui est de plus de cent lieues d'étendue. Ces Paroisses sont toutes dépendantes du Cap, qui est comme on sçait la Capitale de la Colonie Françoisé, & en même temps le chef-lieu de la Mission.

Il paroît par le détail qu'on trouvera ici, qu'il s'en faut beaucoup qu'ils puissent avoir assez de Missionnaires pour pouvoir en mettre dans chacune de leurs Paroisses. Mais comment faire, dit le P. Margat? Cette Isle devore ses habitans, les premières maladies sont terribles à essuyer, & la plupart y succombent : voilà cinquante-six Jé-

1214 *Journal des Sçavans*,  
suites morts depuis la fondation de  
cette Mission, c'est-à-dire, depuis  
1703, & ce qui reste de Mission-  
naires sont presque tous gens âgés,  
infirmes, & proches de leur fin.

Le P. Margat rend aux zèle &  
aux talens de ceux d'entr'eux qui  
s'y sont distingués, les éloges qu'ils  
ont mérités à si juste titre. On re-  
marquera, surtout dans celui du  
P. Boutin, tous les caractères d'un  
zèle vraiment Apostolique : il est  
mort après avoir passé 25 ans à S.  
Domingue, où il fut long temps  
Curé du Cap. Cette Ville lui est  
redevable de tous les établissemens  
qui y subsistent aujourd'hui, soit  
pour le secours des pauvres & des  
malades, soit pour l'instruction de  
la jeunesse. On verra dans la Let-  
tre même, que ce ne fut pas sans  
essuyer les plus fortes contradi-  
ctions qu'il réussit dans ses pieux  
desseins ; mais sa charité vint à bout  
de tout & le rendit enfin maître  
de tous les cœurs & de tous les  
esprits.

Ce zélé Missionnaire s'étoit sur-tout consacré à l'instruction des Nègres; il y travailloit avec d'autant plus de succès, qu'il s'étoit rendu leurs langues très-familières, quoi qu'elles n'ayent aucune affinité avec les Langues connues, & qu'elles soient si différentes entr'elles, qu'un Sénégalais, par exemple, n'entend point un Nègre du Congo.

Mais ce que nous n'avons garde d'oublier, c'est que malgré une union intime & continuelle avec Dieu, il ne laissa pas de cultiver à quelques momens perdus les plus hautes sciences, & particulièrement celle du mouvement des corps Célestes. » Le tout, dit le P. Mar-  
 » gat, pour l'utilité que cette étu-  
 » de peut avoir pour la Religion.  
 » Il observoit exactement toutes  
 » les éclipses, & les autres phéno-  
 » mènes Célestes. Les mémoires de  
 » Trévoux sont remplis de ses ob-  
 » servations.

La quatrième pièce est une Let-

1216 *Journal des Sçavans,*  
tre datée de Cayenne le 17 Décembre 1744, elle est du P. Fauque, Chef de la Mission d'Oyapoc, petite Colonie Françoisse dans la Louisiane. On y voit un recit simple & naïf de la prise de ce poste par un Corsaire Anglois, & combien un zélé Pasteur qui ne craint que Dieu, & qui n'aime que les peuples qui lui sont confiés, est au-dessus de toutes les craintes que l'image de la captivité & de la mort même inspirent naturellement.

Nous passerons d'autant plus rapidement sur cette Lettre, qu'elle est suivie d'une relation très intéressante, & dont les bornes qui nous sont prescrites, ne nous permettent de donner qu'une légère idée. Cette relation contient l'Histoire de la persécution, qui s'est élevée dans l'Empire de la Chine en 1746. Elle a été envoyée de Macao par le Pere Anseaume, Jésuite, & adressée à Madame de Sauveterre de S. Hyacinte, Religieuse Ursuline, & insigne bienfaitrice des *Missions.*

Cet Ecrit rappellera le souvenir de ces premiers âges de l'Eglise, où les Fidèles sous les Empereurs Payens scellèrent de leur sang les vérités de la Foi. On croit lire les anciens Actes des Martyrs, quand on voit les réponses pleines de sagesse & de courage, que l'Evêque de Mauricastre, Dominicain Espagnol, & quatre autres de ses Confreres de la même Nation & du même Ordre, firent aux Mandarins Chinois qui les condamnèrent à la mort, en vertu de l'Edit secret par lequel l'Empereur régissant a proscriit la Religion Chrétienne dans ses Etats. On admirera la confiance avec laquelle ils soutinrent la question & toutes les autres épreuves par lesquelles ils passèrent avant que de subir le dernier supplice; on y verra un Saint Evêque après trente ans d'Apostolat dans la Chine, marcher à l'échafaut avec un avant goût du Ciel qui console les Chrétiens, qui remplit d'admiration les Chinois



1218 *Journal des Sçavans,*  
& les Infidèles, & qui agit sur le  
cœur même du Bourreau qui lui  
tranche la tête. Ses quatre Confré-  
res sont morts avec la même ferme-  
té, mais non du même supplice,  
ayant été étranglés dans la prison,  
peine que les Chinois regardent  
comme moindre, que celle d'être  
décapité.

Le témoignage que le P. An-  
faume rend ici aux grands exem-  
ples que les généreux Martyrs ont  
donné est confirmé dans les termes  
les plus forts par toutes les Lettres  
que les Jésuites Missionnaires à la  
Chine en ont écrites ici. » Rien ne  
» prouve mieux, pour emprunter  
ici les paroles du P. Patouillet,  
» combien sa Compagnie mérite  
» peu le reproche que leurs Enne-  
» mis qui aiment à supposer en  
» eux les vices qu'ils voudroient y  
» trouver, lui font, qu'unique-  
» ment occupés des intérêts de leur  
» Compagnie, ils ferment les yeux  
» sur ce que les autres ont de ta-  
» lens & de vertus.

La persécution qui avoit commencé dans la Province de Fo-Kien où les Dominicains avoient leur Mission, s'est étendue ensuite dans le reste de l'Empire, & elle y a été plus ou moins violente, selon la différence du caractère de ceux qui étoient à la tête de ces Provinces. Dans quelques-unes les Chrétiens ont été emprisonnés, condamnés à la torture & à la bastonnade; dans d'autres on a pillé leurs maisons, détruit les Eglises & tout ce qui seroit au culte des Autels.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les Tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les Chrétientés qui se sont montrés fermes & inébranlables dans leur foi, & qui ont soutenu constamment la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. La ferveur en a porté même quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux Mandarins. Aussi la Sentence rendue contre les cinq Dominicains porte-t'elle, que les Chrétiens te-

noient à leur Religion avec un si grand entêtement, que la mort même n'étoit pas capable de les faire changer, & que lorsqu'on conduisoit ces généreux Confesseurs de Jesus-Christ à la Capitale, on avoit vû des milliers de personnes des deux sexes & de tout âge venir à leur rencontre, & se faire honneur de leur servir de cortège, & jeter de si haut cris de douleur que les échos des montagnes voisines en retentissoient.

On ne dissimule pas cependant que tous les Chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement & le même zèle pour la Foi. La plupart des Missionnaires se sont vûs sans asyle pour se dérober aux recherches des Persécuteurs. Les uns ont pris le parti de courir dans des barques, les Lacs & les Rivières, & d'autres ont été réduits à la nécessité de se retirer à Macao.

De ce nombre a été le P. Beuth qui y est mort avec le titre glo-

rioux de Confesseur de Jesus-Christ, & qui mérite même en un sens celui de Martyr, puisqu'on ne peut douter que les mauvais traitemens qu'il a soufferts pour la Foi, n'ayent avancé sa mort. Le P. Patouillet dans l'Epitre dont nous avons déjà parlé, fait l'éloge de ce grand Missionnaire, & ajoute que ses Confreres seront bien aise d'apprendre que dans les derniers momens de sa vie, » il a renouvelé » les assurances de son obéissance » parfaite, & de son entière sou- » mission au dernier décret du S. » Siège sur les cérémonies de la Chi- » ne. Les Lettres de nos Mission- » naires nous assurent, dit-il, qu'il » n'en est aucun parmi eux qui ne » se conforme scrupuleusement » aux intentions du S. Pere. En- » sans d'une Compagnie qui prê- » che par toute la Terre l'obéis- » sance à l'autorité légitime, ils ne » tiennent point dans le nouveau » monde un autre langage & une » autre conduite que dans celui-ci.

Mais pour revenir à l'Histoire de la persécution, elle ne s'est point fait sentir dans la Capitale. L'Empereur y protège les Européens comme gens utiles à l'Etat par les Mathématiques, les Sciences & les Arts. De vingt-deux Jésuites, tant François, Portugais, Italiens, Alle-mans qui sont à PEKIN, il y en a sept qui ne sont pas Prêtres, & qui comme le Frere Attiret dont nous venons de parler, sont continuellement occupés au service de ce Prince, pour la Peinture, l'Horlogerie, & les autres Arts; mais quoique le besoin qu'il en a l'oblige d'avoir de grands égards pour eux, comme on le verra, entr'autres par les attentions dont il honora le P. Châlier, Supérieur de la Mission Française, pendant la dernière maladie de cet illustre & habile Missionnaire; cependant toutes les fois que les Jésuites se sont jettés à ses pieds pour le solliciter en faveur des Chrétientés répandues dans les Provinces de sa domination, & surtout

*Jun 1750.* 1223

pour empêcher qu'il ne signât la Sentence de mort rendue contre l'Evêque de Mauricastre & ses illustres Compagnons, ils l'ont toujours trouvé inflexible, aussi bien que les Agens des Tribunaux auxquels le P. Chalier alla même jusqu'à offrir de grosses sommes d'argent, moyen qui agit à la Chine encore plus puissamment que partout ailleurs. Ce Prince croit beaucoup faire pour les Jésuites qui sont à la Cour, de permettre à leurs Confrères de demeurer à Peking, d'empêcher qu'on n'y maltraite les Chrétiens; mais obsédé par son premier Ministre qui les hait mortellement, il ne veut en souffrir aucun dans les Provinces & encore moins de Missionnaires. On apprend même par les dernières Lettres de la Chine, que dans la Province de Kiang-nan, deux Jésuites l'un Italien, & l'autre Portugais, ont depuis ce temps-là, c'est-à-dire en 1747, encore reçu la Couronne du Martyre.

Mais loin qu'il y ait lieu de craindre qu'une persécution si vive n'abatte le courage des Missionnaires, le P. Chanseau est persuadé qu'elle sera regardée comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur l'Empire de la Chine, plutôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la Mission. Les progrès que fait l'Évangile dans le Tong-King & dans la Cochin-Chine, sont un exemple bien consolant pour eux. Le Tong-King, surtout où elle est le plus rigoureusement traitée, & dont la terre a été arrosée du sang de sept Missionnaires, & d'un nombre considérable de Chrétiens, est aujourd'hui, dit-il, fécond en prodiges de toutes sortes. Dans la Chine même depuis vingt ans que les Chrétiens y sont persécutés, notre Mission Française a fait des progrès étonnans, & je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle ne l'étoit dans les temps

*Juin 1750. 1225*

3, florissans de l'Empereur Cang-hi. Il ajoute que pendant l'année 1746, dans Pekin, c'est à-dire, dans le district de leur Eglise François, les Jésuites ont baptisé, ou fait baptiser 1766 enfans idolâtres qui étoient sur le point de périr, & qu'il y a eu 7500 Confessions & près de 7000 Communions.

Cette relation respire par tout la gloire de Dieu, le salut des ames, & le désir du Matyre. Ce n'est qu'à regret que nous la quittons, mais il nous reste encore à parler des deux dernières pièces de ce recueil.

La première est écrite de Pondichéry, par le Pere Cœurdoux; on nous la donne ici comme une suite d'une autre Lettre du même Jésuite, imprimée dans le vingt-fixième recueil. Elle traite de la manière dont les Malabares peignent les toiles, & renferme des réflexions sur les moyens par lesquels nous pourrions les imiter & suppléer aux drogues, & aux couleurs qui paroissent nous manquer.



1226 *Journal des Sçavans* ;  
en Europe pour y réussir parfaite-  
ment.

Enfin la dernière pièce est l'ex-  
trait d'une Lettre d'un Jésuite  
du Paraguay ; on y trouvera la  
relation du tremblement de terre ,  
qui en 1746 , a renversé Lima &  
abimé Callao ; on ne peut la lire ,  
comme le remarque le P. Patouil-  
let , » sans adorer cette Puissance  
» Suprême qui d'un souffle ébranle  
» la terre , jusque dans ses fonde-  
» mens , soulève les flots , & leur  
» fait engloutir les Villes entières.  
» Puissent , ajoute-t'il , tous ceux  
» qui liront ce volume être engagés  
» ainsi par les différens objets qu'il  
» présente , à payer au Seigneur le  
» tribut de crainte , & d'amour qui  
» lui est du !

Aussi déclare t'il qu'il se gardera  
bien d'imiter un Anonyme qui s'est  
approprié les vingt-six Tomes de  
ces Lettres , & qui tout récemment  
les ayant fait imprimer sous le titre  
*de recueil d'observations curieuses* ,  
&c. n'a pas craint dans cette édition

Jun 1750. 1227

tronquée, de supprimer généralement tout ce qui regarde la Religion, tout ce qui a rapport à l'édification & à la piété. » Pour nous, » dit-il, loin d'adopter ce nouveau » système, nous nous terons toujours un devoir de mêler tellement dans cet ouvrage l'agréable » à l'utile, que les choses édifiantes » en soient vraiment l'ame, & que » ce qu'il y aura de curieux n'en » soit pour ainsi dire que l'accessoire, & comme un simple accompagnement. « Toutes les personnes auxquelles seules il est glorieux & permis de plaire, approuveront une pareille résolution, & il y a tout lieu de croire qu'on la trouvera très-heureusement exécutée dans ce volume même.



*LA VOIX LIBRE DU  
Citoyen, ou Observations sur le  
Gouvernement de Pologne. 1749.  
in-12. seconde Partie, pagg. 167.*

**D**ANS le Journal du mois d'Avril dernier, nous avons rendu compte de la première partie de cet ouvrage; dans celui-ci nous donnerons l'abbregé de la seconde.

*Le Peuple.* Tout état est composé de la partie qui gouverne, & de celle qui est gouvernée. L'objet de la Politique, est de maintenir un parfait accord entre ces deux parties, afin que la première, n'abusant point de son autorité, n'opprime pas la seconde; & que l'obéissance de cette dernière, conforme aux loix, produise le bien général de la société. L'Auteur a exposé, dans le premier volume, ses vûes pour la réformation des abus, qu'une longue suite de siècles a introduits dans le Gouverne-

*Jun* 1750. 1229

ment du Royaume de Pologne. Il propose dans ce dernier ses réflexions sur le Peuple, qui ne lui paroît pas moins mériter l'attention des Législateurs.

Les violences, que les Patriciens de Rome exerçoient sur le Peuple de cette Ville, avant qu'il eût eu recours à la force ouverte, & que par l'autorité de ses Tribuns il eût balancé le pouvoir de la Noblesse, font une image sensible de la dureté avec laquelle les Plébéiens sont traités en Pologne. Encore cette portion de l'Etat y est-elle plus avilie, qu'elle ne l'étoit chez les Romains, où elle jouissoit d'une espèce de liberté, même dans les tems, où elle étoit le plus asservie au premier ordre de la République.

La Loi, qui n'impose qu'une amende de quinze livres à tout Gentilhomme qui aura tué un Paysan, peut donner une idée de l'oppression sous laquelle le Peuple vit en Pologne. On observe sagement

1230 *Journal des Sçavans*,  
ici, qu'il est non seulement de l'hu-  
manité, mais de la bonne politi-  
que, de le traiter avec plus de dou-  
ceur; & on le prouve par des rai-  
sons, auxquelles il est impossible  
de se refuser.

*L'Armée.* Dans les quatre chapitres  
suivans, l'Auteur traite quatre  
points; la Guerre, la Justice, les  
Finances, & la Police. Dans celui-  
ci il parle de l'Etat Militaire qui a  
pour objet de veiller à la défense,  
à la sûreté, & à la gloire de la  
Nation.

Il y a si peu de proportion entre  
le nombre des Troupes, & l'éten-  
duë de la Pologne, qu'il ne lui est  
pas possible de se garantir de toute  
insulte. Il n'y a même aucun Etat  
voisin, dont les forces ne soient  
supérieures aux siennes. La Polo-  
gne est ouverte de toutes parts; &  
l'Armée, qui devoit être du moins  
en état d'arrêter l'Ennemi, ne peut,  
ni le repousser en rase campagne,  
ni lui faire tête dans l'enceinte de  
ses murs. Les Polonois se flatent,

que, comme il importe à leurs voisins de ne pas souffrir l'agrandissement d'une Puissance aux dépens d'une autre, quelques-uns d'entr'eux se croiront obligés de veiller à leur défense. L'Auteur fait voir l'illusion de ce préjugé, par des motifs également tirés de l'expérience & de la raison.

L'unique moyen, qu'ait la Pologne, de se mettre à l'abri de toutes attaques imprévûes, de conserver une paix durable, & de devenir, en quelque manière, la seule arbitre de son sort, c'est d'avoir toujours sur pied une Armée, uniquement attentive à la sûreté de l'Etat, & dont le service soit aussi supérieur par sa régularité, à celui que ses troupes ont fait jusqu'à présent, que le courage discipliné est au-dessus d'une valeur qui combat au hazard, sans précaution & sans règle.

Trois Grands Généraux, & par conséquent trois Armées seroient nécessaires à la République. Suppo-

12321 *Journal des Savans*,  
fé que le Tréfor pût toujours entre-  
tenir une Armée de 90000. hom-  
mes de troupes réglées , fans com-  
pter les Troupes Polonoifes ; l'Ar-  
mée des trois Provinces fera cha-  
cune de 30000. hommes durant  
la guerre ; & pendant la paix on  
pourroit la réduire à 15000. en  
laissant toujours subsister les fonds  
pour la paye , dont on seroit con-  
venu.

C'est ainsi que les Armées des  
trois Provinces seroient ensemble  
45000. hommes pendant la paix ,  
& que la République , à l'abri de  
tout événement , auroit d'ailleurs  
des sommes toujours prêtes à les  
augmenter du double dans un be-  
soin.

Mais où trouver des fonds tou-  
jours subsistans , & toujours assu-  
rés pour des dépenses aussi confi-  
dérables ? Dans le bon ordre des  
Finances. C'est ce que l'Auteur  
examine dans le chapitre qui suit.

*Le Tréfor.* La puissance d'un Etat  
ne consiste principalement que dans

une sage administration de ses Finances. Avec de l'ordre, la médiocrité peut faire ce que ne peut point l'abondance qui n'a pas de règle.

On ne doit point attendre d'heureux succès en aucun genre d'entreprise; on ne peut même se flatter de pouvoir remédier à aucun désordre de l'Etat, si l'on ne pourvoit auparavant au Trésor, qui est l'ame du Royaume.

La Pologne n'a d'autre avantage que l'immensité du Pays qu'elle occupe. Encore, à proportion de ses vastes contrées, n'est-elle pas aussi peuplée qu'elle devrait l'être naturellement. Aussi, n'est elle pas à comparer en ressources à tant d'autres Puissances, dont la domination plus resserrée ne peut égaler l'étendue de ses possessions.

Quoique peu de Pays soient aussi fertiles que la Pologne, il en est peu cependant où l'argent soit aussi rare. Le Peuple qui auroit intérêt à faire fleurir le Commerce, le néglige faute de protection



1234 *Journal des Sçavans,*  
& de liberté. Les Marchands languissent dans les Villes, & n'osent rien entreprendre, faute d'une consommation assez abondante des denrées dont ils pourroient trafiquer; & les Habitans sont tous réduits, ou à consommer eux-mêmes, tout ce que produit la Pologne, ou à le laisser périr sans pouvoir en profiter. Si l'on veut accroître les Trésors de l'État (& rien n'est plus nécessaire) on doit commencer par lui établir un fonds solide, & proportionné aux besoins. L'ordre, que l'Auteur a proposé pour chaque partie du Gouvernement, contribuera à ce dessein. En le suivant avec exactitude, les moyens se présenteront d'eux-mêmes; il ne s'agira plus que de les employer avec prudence & avec fidélité. Il ne nous est pas possible d'entrer dans un plus grand détail des vues sages qu'il propose, pour la réformation des Finances.

*La Justice.* A prendre la Justice dans le sens le plus étendu, on peut

dire avec vérité, qu'elle pourroit elle seule, maintenir l'ordre dans un Etat, & le mettre en situation de se passer de tout autre règlement utile. En effet, si les hommes, dociles à la voix de la raison, se faisoient un devoir de la suivre, auroient-ils besoin de Loix, ni d'aucun des ressorts, que la Politique fait manœuvrer tous les jours pour les attacher au bien public, & les contenir dans une parfaite union? Cicéron reconnoissoit une Justice universelle, dont celle des Nations n'étoit, suivant lui, qu'une ombre & un léger crayon. Il la regardoit comme la source du droit que nous suivons; & il est certain, que, si elle régnoit sur la terre, elle suffiroit pour nous gouverner. Mais comme nos passions, & le penchant naturel, qui nous porte au mal, ne nous permettent pas toujours de la connoître, & de suivre ses préceptes, il a été nécessaire d'établir des Loix formées sur des principes qui doivent régler

tous nos sentimens. C'est ici comme une nouvelle Justice , moins étendue à la vérité , mais qui par les récompenses qu'elle promet , ou par les châtimens qu'elle impose , peut nous engager plus sûrement à ne rien omettre de ce que la première nous prescrit. Tristes & honteux moyens qu'il a fallu mettre en usage ; comme , si pour nous porter à la vertu , il ne suffisoit pas d'envisager le bonheur qu'elle procure , ou de chercher du moins à se soustraire aux remords qui assiègent un cœur qui ne la pratique pas.

Il n'est point d'Etat qui ne doive cette Justice à ses Sujets , ni de Sujets qui ne doivent plier sous les règles de cette Justice. L'Auteur examine si le Tribunal établi pour la rendre , a les trois attributs nécessaires ; l'autorité , l'intégrité , la capacité.

Loin de se plaindre que les Juges qui composent ce Tribunal , n'ayent point assez de pouvoir dans l'exercice

l'exercice de la Jurisdiction qui leur est propre, il prétend, au contraire, qu'ils en ont plus qu'il ne convient à l'Etat. En effet, leur pouvoir, qui devoit être subordonné à celui de la République, est au-dessus du pouvoir même, que la République est en droit d'exercer sur chacun de ses Sujets. C'est à elle seule qu'appartient la Souveraineté; & une des principales parties de la Souveraineté, c'est l'administration de la Justice. Or le Tribunal juge indépendamment de la République; elle n'a aucune autorité dans ce Tribunal; & elle ne peut casser les Arrêts qu'on y prononce. Cet usage, qui n'est pas fort ancien, est très condamnable. La suprême autorité n'appartenant qu'à la République, il n'en est point qui n'émane de la sienne, il n'en est point qui ne doive en dépendre nécessairement. Il faut donc que toute Jurisdiction subalterne soit soumise à celle de l'Etat, & que la République évoque à son Juge-

ment les Décrets du Tribunal, ou pour les ratifier, ou pour les annuller. Car c'est presque en cela seul qu'elle peut montrer son indépendance, & cette espèce de Monarchie, qui ne doit reconnoître d'autre supériorité que celle de Dieu même.

La seconde qualité nécessaire pour l'administration de la Justice, est l'intégrité & l'incorruptibilité des Juges. Il est vrai que les Loix ont décerné des punitions, & contre ceux qui entreprendroient de surprendre la Religion de leurs Juges, & contre les Juges mêmes qui seroient capables de se laisser corrompre. Mais à quoi servent ces Loix, dès qu'il est si difficile de découvrir ceux qui les violent? Des marchés si honteux se font ordinairement sans témoins; & les coupables ont trop d'intérêt à se cacher, pour qu'on puisse espérer de leur faire porter la peine de leurs crimes.

La troisième qualité, essentielle

aux Juges, c'est la capacité. Elle renferme trois parties, dont une seule venant à leur manquer, ils ne pourroient s'acquitter dignement de leur emploi. Il faut, 1<sup>o</sup>. Qu'ils aient une connoissance parfaite des Loix de la Nation, & de la forme de la Procédure. 2<sup>o</sup>. Qu'ils aient des sentimens & des entrailles, du moins par vertu, & une tendresse de conscience, qui les porte à garantir l'innocence de toute oppression. 3<sup>o</sup>. Qu'ils aiment l'application & le travail.

Il n'est point de Pays où l'on ne s'applique au Droit. » Nous  
 » seuls, dit l'Auteur, nous négligeons cette étude. Nous n'avons  
 » pas même des écoles pour nous  
 » y former. Il est assez de gens parmi nous, qui sçauront former  
 » un Décret, selon la forme usitée dans nos Chancelleries; mais il  
 » n'en est presque point qui sçachent les prononcer selon les règles d'une exacte équité. Ceux-mêmes, qui les *minutent*, ne sui-

» vent qu'au hazard, & sans prin-  
» cipes, ce qu'une longue prati-  
» que leur a enseigné. Nos Avo-  
» cats, chargés de ce soin, ne sça-  
» vent presque rien au-delà, & nous  
» nous imaginons qu'il n'appar-  
» tient qu'à eux seuls d'interpréter  
» les Loix qu'ils connoissent à peine,  
» & que nous nous faisons une  
» gloire d'ignorer.

» Dans tous les Etats policés ;  
» les Baillifs mêmes, ou les Prévôts  
» qui ne jugent qu'en première in-  
» stance, doivent nécessairement  
» être gradués dans quelque Uni-  
» versité. Et notre Tribunal, le  
» seul Parlement du Royaume,  
» qui juge toute la Nation en der-  
» nier ressort ; ce Tribunal, de  
» quels Sujets est-il composé ? Tout  
» le monde le voit, tout l'Etat en  
» gémit, & ce Tribunal subsiste  
» encore. Du moins, si, au défaut  
» de l'étude, nous avons l'expé-  
» rience, qui peut en quelque sorte  
» tenir lieu de sçavoir ! Mais cette  
» ressource même nous manque.

» On change tous les ans les Dé-  
» putés du Tribunal, & ceux qui  
» en sortent, sont aussi novices que  
» ceux qui y entrent «.

L'unique remède à l'ignorance  
des Juges, c'est de les rendre per-  
pétuels, comme ils le sont dans  
presque toutes les Nations. » Lors-  
» que leur état, dit l'Auteur, sera  
» stable & déterminé, lorsqu'il se-  
» ra soutenu par des honneurs, des  
» prérogatives, des appointemens  
» convenables; il est à présumer  
» qu'on s'appliquera dès la jeunesse  
» à s'en rendre digne, & que l'e-  
» xercice assidu d'une fonction per-  
» manente augmentera les lumiè-  
» res déjà acquises, & nous don-  
» nera des Juges tels que nous de-  
» vons les désirer. Leurs Charges  
» seroient un degré pour monter  
» au Sénat, qui dans la suite ne  
» seroit rempli que de ce qu'il y  
» auroit parmi nous de gens les  
» mieux instruits dans la science de  
» nos Loix & de nos Coutumes «.

L'Auteur finit ce Chapitre, sans



1242 *Journal des Sçavans* ;  
entrer dans aucun détail sur la ré-  
formation des Loix. » J'avouè in-  
» génûment , dit-il , que la Jurif-  
» prudence m'est aussi étrangère ,  
» qu'elle l'est à mes Concitoyens.  
» Je laisse à de plus habiles que  
» moi le soin de corriger nos con-  
» stitutions , de les changer , de les  
» renouveler , de leur donner une  
» meilleure forme. Je sçais qu'on  
» y travaille depuis long-tems , &  
» surtout aux moyens d'empêcher  
» que les Parties ne se ruinent en  
» plaidant , & que ceux qui ga-  
» gnent leurs procès par la justice  
» de leur cause , ne se trouvent abî-  
» més par la longueur des procé-  
» dures. Puisse-t-on réüssir à faire  
» un Code de tous nos anciens  
» Statuts , & à introduire pour tou-  
» jours dans l'Etat une exacte ad-  
» ministration de la Justice « !

Nous ne pouvons nous empê-  
cher d'admirer ici la rare modestie  
de l'Auteur. Nous sommes persua-  
dés qu'il est également capable de  
proposer d'excellentes vûes sur l'ad-

ministration de la Justice ; & les Lecteurs doivent regretter avec nous , qu'il ait négligé de traiter une matière , sur laquelle il auroit éclairé , & ses Compatriotes , & le Public.

*La Police.* Que seroit une République , qu'un corps inanimé , si toutes ses parties ne se prétoient du secours l'une à l'autre , & si chacune , contente de ses fonctions , ne concouroit à former une espèce d'unité sous l'empire des Loix qui doivent leur être communes ?

La diversité des opinions ne sçau-  
roit avoir de suites dangereuses  
dans un Etat , où les Sujets se dis-  
putent l'honneur de l'obéissance ,  
& se piquent d'une aveugle soumis-  
sion aux ordres du Souverain. L'au-  
torité suprême arrête la fougue des  
esprits ; & si elle n'empêche la con-  
trariété des sentimens , elle les em-  
pêche du moins de se produire.  
Tout plie sous la volonté d'un Mo-  
narque , & son empire assure l'or-  
dre , bien loin de le troubler. II

1244 *Journal des Sçavans*,  
n'en est pas de même dans un Etat  
Républicain : autant de Sujets, au-  
tant de volontés différentes. L'a-  
mour même de la règle y met de la  
confusion. Ce ne sont pas toujours  
les aigreurs, les animosités, les ja-  
lousies qui font contraster les opi-  
nions. Les intérêts communs, le  
devoir, le zèle, l'honneur, la vertu  
les partagent. Ces sentimens, si  
louables d'ailleurs, se modifient en  
tant de manières, suivant la varié-  
té des idées, ou, pour mieux dire,  
suivant la diversité des humeurs,  
qu'ils ne peuvent se concilier, &  
qu'une République tombe presque  
nécessairement dans l'anarchie ;  
tout y devenant arbitraire, jus-  
qu'aux Loix mêmes qui doivent  
régler les mœurs.

Le moyen le plus sûr de remé-  
dier à des maux si funestes, c'est  
l'amour de la Patrie. Il ne peut  
qu'inspirer des sentimens unifor-  
mes, si l'on préfère toujours le bien  
public aux avantages particuliers,  
si, libres de passions, & sans au-

un retour sur soi-même, l'on n'a en vûe que le salut de l'Etat, & si l'on ne varie tout au plus sur les moyens de rendre cet Etat heureux & tranquille.

L'Auteur, après avoir prouvé l'indispensable nécessité d'une Police exacte, n'entre dans aucun détail sur la manière de l'établir. » Dans le triste état, où est notre République, dit-il, il seroit fort inutile d'y penser. Mais, si elle prenoit la forme que je souhaite, le train ordinaire des affaires donneroit successivement occasion aux Règlements nécessaires pour y mettre un ordre raisonnable & constant. Les Royaumes voisins pourront nous fournir à cet égard des maximes & des méthodes aisées. Nous voyons ce que de sages Loix produisent, non seulement dans ceux où une autorité suprême contraint d'obéir; mais dans ceux-mêmes où la liberté s'accorde avec elle.

» Tâchons seulement de nous  
G g g v

» convaincre que le désordre n'est  
 » point de l'essence de la liberté,  
 » comme nous le pensons ; que cet-  
 » te même liberté ne peut nous  
 » être avantageuse, qu'autant qu'el-  
 » le sera soumise aux Loix ; & que  
 » sans Loix , sans ordre , & sans  
 » Police , il n'y auroit point d'Etat  
 » plus bizarre , plus vicieux , plus  
 » tyrannique même que le nôtre ;  
 » puisqu'au milieu des orages d'une  
 » liberté tumultueuse , nous de-  
 » viendrions sujets & esclaves d'au-  
 » tant de Maîtres , qu'il y auroit  
 » de passions qui la feroient agir ;  
 » & , qu'au défaut des Loix , au-  
 » cun de nous ne seroit assez puis-  
 » sant pour réprimer la fureur de  
 » ces passions aigries , ni en droit  
 » de s'emparer du Gouvernement  
 » pour le sauver d'une perte cer-  
 » taine.

*L'Élection des Rois.* De quelque  
 entière & pleine autorité que jouis-  
 se la République de Pologne du-  
 rant l'interrègne ; quelque glorieu-  
 se que lui soit la prérogative qu'el-

le a de choisir ses Rois , il faut avouer que ce tems est celui précisément où elle court plus de danger. Aussitôt que l'interrègne est proclamé, la République arbore, pour ainsi dire, sa Couronne, l'expose à l'ambition de tous ceux qui peuvent y aspirer, & leur permet d'employer tous les moyens, tous les détours, dont ils peuvent s'aviser pour l'acquérir. Mais à quels malheurs ne s'expose t-elle pas elle-même par une conduite si opposée à sa gloire, & à ses intérêts? Si jamais elle doit périr, ce ne peut être que par la manière dont elle choisit ses Rois, par tous les stratagèmes qu'elle permet à chacun des Concurrans qui cherchent à gagner ses suffrages.

L'Auteur expose avec beaucoup d'exactitude, mais sans exagération, tous les artifices que l'ambition fait naître dans cette circonstance. Le portrait qu'il en donne, est aussi naturel que frappant. Nous nous ferions un devoir de le co-

1248 *Journal des Sçavans ;*  
pier, sans la nécessité où nous sommes d'abreger.

Un concert unanime de toutes les voix, est nécessaire pour élire un Roi. L'Auteur convient qu'il n'est rien de plus difficile que cet accord dans une multitude aussi grande que celle qui doit concourir à cette importante affaire. Ne pourrions-nous pas dire que cette unanimité physique nous paroît moralement impossible, quoique l'Auteur prétende qu'il est des moyens de la procurer ?

Il propose d'abord d'exclure du Trône à perpétuité, par une Loi expresse, tous les Etrangers. Il passe ensuite à la manière dont on doit procéder à ce choix, & y maintenir la liberté des suffrages. Il ne craint pas d'avancer qu'il n'y a aucune sorte de liberté dans les Elections, & que cette prétendue liberté ne consiste que dans l'imagination qui se plaît à se faire illusion à elle-même. C'est ce qu'il prouve avec toute l'évidence possible.

1280

Mais il se flate qu'on peut espérer de l'union & de la liberté dans les élections , si l'on veut bien agréer l'arrangement qu'il propose. Après un grand nombre d'avis utiles qu'il donne sur cette matière , il souhaite qu'on réduise tous les sujets qui auront eu des voix , à quatre seulement qui seront seuls déclarés candidats. Le Primat proposeroit ensuite celui des quatre qui auroit eu le plus de suffrages. Il demanderoit le consentement de toute l'Assemblée ; s'il l'obtenoit , ce Candidat se trouveroit élu avec toutes les formalités que les Loix exigent. Mais si quelque Nonce s'opposoit à ce choix , le Primat procéderoit consécutivement à la nomination des trois autres ; & , si par malheur . chacun de ces Candidats rencontroit le même obstacle à son élection , & qu'on ne pût trouver aucun moyen de lui concilier par une douce persuasion ceux qui lui seroient contraires ; s'il n'étoit pas possible d'en



1250 *Journal des Sçavans* ;  
choisir un, *nemine contradicente*, il  
resteroit une ressource à cet incon-  
vénient.

Ce seroit de procéder à l'éle-  
ction d'un de ces quatre Candidats,  
à la pluralité des voix, suivant l'u-  
sage de la République de Venise.  
On donneroit son suffrage avec des  
balottes de deux diverses couleurs ;  
la blanche seroit pour marquer le  
choix ; la noire marqueroit l'exclu-  
sion ; & celui qui auroit le plus de  
balottes blanches , seroit sur le  
champ proclamé Roi.

Au reste , cette pluralité de voix  
ne doit allarmer personne. L'Au-  
teur prétend qu'elle n'ait lieu qu'au  
défaut de l'union générale ; il ne la  
produit même ici que comme un  
moyen presque infallible de par-  
venir plus sûrement à cette union.

Nous avoüons avec plaisir que  
ce plan nous paroît rempli de sa-  
gesse, & qu'il peut même conduire  
souvent à l'unanimité physique ;  
mais il nous paroît aussi , qu'il n'y  
conduit pas toujours infallible-

ment. Il n'en est pas moins vrai, qu'au défaut de cette union générale, qui est plus à désirer qu'à espérer, la pluralité doit suffire.

L'Auteur étale avec justice les avantages de cette nouvelle forme d'élection à la pluralité des voix. Il s'attend bien à l'opposition de la plupart des Polonois; mais il ne l'admet lui-même, qu'autant qu'il sera absolument nécessaire de s'en servir. » D'ailleurs, dit-il, qu'on  
 » parcoure nos Annales, & qu'on  
 » me cite une seule de nos Ele-  
 » ctions qui n'ait été faite à la plu-  
 » ralité des suffrages? En est-il au-  
 » cune, où l'on ait vû un accord  
 » si parfait, que tout l'Etat ait pa-  
 » ru n'avoir qu'un même sentiment,  
 » un même cœur, une même ame?  
 » Quelle est celle où il n'y ait eu  
 » autant de Partis, que de Concur-  
 » rens? Et le plus fort de ces partis  
 » ne l'a-t'il pas toujours emporté  
 » sur les autres? Or, qu'est ce  
 » qu'une force de partis, qu'une  
 » pluralité de voix souvent armées,

» auxquelles les plus foibles sont  
» obligés de céder, sans pouvoir  
» faire usage de la liberté, sans  
» pouvoir même en appeller à ses  
» Privilèges ?

» S'il est donc vrai, conclud-il  
» sagement, que cette pluralité de  
» voix a toujours été tolérée par-  
» mi nous, sans égard à notre in-  
» dépendance. & à la validité des  
» Elections ; si nous la souffrons  
» même à présent par la fausse  
» idée que nous nous faisons, qu'elle  
» ne choque en rien nos Privi-  
» lèges ; pourquoi nous ferions-  
» nous un scrupule de l'autoriser,  
» afin que ce qui se fait abusive-  
» ment, se fasse avec règle & me-  
» sure, & avec l'approbation de la  
» Loi ; & afin même que cette plu-  
» ralité, qui étouffe & détruit le  
» *liberum veto*, qui fait naître la  
» discorde, la nourrit, la fomenté,  
» produise, au contraire, un con-  
» cert général, & dans l'impossi-  
» bilité presque invincible de ren-  
» dre une Election légitime, supplée

» tout d'un coup , & sans violer  
 » nos Privilèges , à tout ce qui peut  
 » manquer à la validité ?

» Je vais plus loin , ajoute-t il ;  
 » & je dis qu'une telle Election ;  
 » avec la liberté , & la légitimité ,  
 » auroit encore toute la sûreté  
 » possible. On n'y verroit plus de  
 » factions , & par conséquent , ces  
 » troubles qui ébranlent l'Etat , ces  
 » désordres , que souvent des fié-  
 » cles entiers ne peuvent appaiser ,  
 » & qui rendent le Gouvernement  
 » si difficile au nouveau Roi , qu'il  
 » ne lui est pas possible de tirer  
 » de ses talens tout le fruit qu'il  
 » auroit droit d'en attendre «.

L'Auteur termine son ouvrage par une récapitulation succinte de tous les défauts du Gouvernement de Pologne , qui sont au nombre de vingt & un. Quelque confiant & raisonnable qu'il doive avoir dans la bonté des remèdes qu'il tâche d'y apporter , & dans la justesse de ses réflexions , il n'ose se flater d'un prompt changement dans le Gou-

1254 *Journal des Sçavans* ;  
vernement ; & il se contente d'a-  
jouter, pour l'entière construction  
de son édifice, l'inscription qu'il a  
vûë dans une Ville de Pologne,  
sur une maison qu'on venoit de  
bâtir dans le plus fort de la der-  
nière guerre de Suède : *In spem me-  
lioris ævi.*

Ce pourroit être ici le lieu d'a-  
giter la question qui a été si sou-  
vent proposée depuis tant de siè-  
cles : Quel est le meilleur Gou-  
vernement ? Les désordres , qui  
règnent continuellement dans la  
Pologne , ne contribueroient peut-  
être pas peu à la décision de ce  
problême. Nous ne nous flatons pas  
d'une assez grande autorité pour  
le résoudre. Mais nous aimons à  
nous persuader, qu'heureux est l'E-  
tat , où un seul peut tout ce qu'il  
veut , & ne veut rien que de juste.



Jun 1750. 1255

IDE'E DE LA POESIE

*Angloise, ou traduction des meilleurs Poètes Anglois qui n'ont point encore paru dans notre Langue, avec un jugement sur leurs ouvrages, & une comparaison de leur Poësie avec celle des Auteurs anciens & modernes. Par M. l'Abbé YART, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Rouen. Tome second, in-12. pp. 356. A Paris, chez Briasson, rue Saint Jacques, 1749.*

QUELQUE applaudissement, que le Public ait donné au premier Tome de cet ouvrage, soit par rapport au plan, soit par rapport à l'exécution, nous ne doutons pas, que le second dont il nous reste à donner l'extrait, n'ajoute encore beaucoup à l'opinion que ceux qui aiment les Lettres, & surtout la Poësie, ont conçue de l'utilité & de l'agrément du pré-

13557  
Livre le  
& il  
récep-  
tente  
avoirs  
anger,  
pres,  
uyens  
quelle  
caion-  
autres  
mau-  
so son

ur plus  
aut; ils  
mpto-  
lus ar-  
n'ont  
illies;  
ande  
objet;  
emps,  
nd une  
est exci-  
acter; elle  
à l'autre, &

1256 *Journal des Scavans,*  
sent que M. l'Abbé Yart fait à la  
République des Lettres.

Ce second volume renferme ce  
que les Poètes Anglois les plus cé-  
lébres , c'est-à-dire Dryden , les  
deux Ducs de Buckingham , le  
Comte de Rochester , Waller ,  
Cowley , &c. nous ont donné de  
meilleur dans les genres Didacti-  
que , Satyrique , & Lyrique.

M. l'Abbé Yart suit la méthode  
qu'il s'est prescrite ; elle consiste  
à placer à la tête de chaque genre  
un discours , où il se propose d'a-  
bord de faire connoître la nature  
de ce genre , & ensuite la manière  
dont il a été traité par les Poètes  
Anglois , dont il traduit les Poësies.  
Ainsi il débute par un discours sur  
le Poëme Didactique , & pose des  
principes sur lesquels il lui paroît  
qu'on doit juger de la Poësie An-  
gloise en ce genre.

Il remarque d'abord , que quand  
les Poètes Didactiques Anglois ont  
donné des préceptes , ils ont eu



Jun 1750. 1257

une grande attention à suivre le goût de leurs Compatriotes ; & il pense qu'à cet égard leurs préceptes ont toute la justesse, & toute la perfection qu'ils pouvoient avoir ; d'où il conclut, qu'un Etranger, qui condamneroit ces préceptes, parce qu'ils enseignent les moyens de plaire à la Nation pour laquelle ils sont écrits, seroit aussi déraisonnable, que les Critiques outrés d'Homère, qui trouvoient mauvais, qu'il eût suivi le goût de son siècle.

» Les Anglois, dit-il, sont plus  
» difficiles que nous à émouvoir ; ils  
» s'enflamment moins prompte-  
» ment ; mais leur feu est plus ar-  
» dent & plus durable ; ils n'ont  
» ni notre légèreté ni nos faillies ;  
» mais ils ont une plus grande  
» attention que nous à leur objet ;  
» ils le considèrent plus long temps,  
» & par plus de côtés ; quand une  
» fois l'activité de leur ame est exci-  
» tée, rien ne peut l'arrêter ; elle  
» va d'une extrémité à l'autre, &

» Les figures, dit le Duc de Bu-  
» ckingham, ont des charmes pour  
» nos jeunes Poètes: c'est un ver-  
» nis superflu, dont l'Art s'efforce  
» d'embellir la nature; c'est un  
» fond sur un beau visage: elles  
» peuvent orner des descriptions;  
» mais pourroient-elles réussir dans  
» des scènes, où l'on fait déclamer  
» la rage, discourir la douleur, &  
» dire de jolies choses au désespoir.  
» Quoi de plus ridicule que ces  
» dialogues tragiques, où l'on se  
» lance des traits, où l'on se ren-  
» voye des bons mots, qu'on peut  
» comparer au volant qui va & re-  
» vient; & à des cloches qui s'élé-  
» vent, & qui retombent sans cesse  
» en répétant toujours le même  
» carillon. Qui pourroit s'empê-  
» cher de regarder avec pitié ces  
» Héros qui mêlent des comparai-  
» sons ingénieuses avec leurs sou-  
» pirs, qui meurent en débitant des  
» rimes riches, & en faisant les  
» beaux esprits.

La pièce qui suit, a pour Au-  
teur

teur le Comte de Rochester. Elle est intitulée ici, *Critique de Dryden*, & porte le titre de Satyre dans le recueil des Poësies du Comte. Mais elle est, au jugement de M. l'Abbé Yart, remplie de préceptes si solidement pensés, si délicatement écrits, & d'une Critique si instructive de quelques Poëtes Anglois, qu'il a cru pouvoir la mettre au nombre des pièces Didactiques; elle est imitée de la dixième Satyre d'Horace.

Tel est le jugement que le Comte de Rochester y porte de Dryden. Ce Poëte, dit-il, „ est quelquefois plagiaire, inégal & pesant dans ses Vers... il n'a point de délicatesse. Son imagination est lourde, jusque dans ses transports. Il a beau aiguïser la pointe de ses traits, elle est toujours émoussée. Il fait parler des femmes respectables par leur rang, comme des personnes d'une condition fort inférieure... mais j'a-

» voue que la beauté de ses Vers  
 » l'emporte sur leurs défauts.

La troisième pièce est du célèbre Addison, connu par différens ouvrages de Poësie, & de Prose, & pour avoir composé les meilleures pièces du *Spectateur Anglois*. » Le  
 » nom de ce Poëte, dit le Judicieux Traducteur, prévient en  
 » faveur de toutes ses productions.  
 » Quand on voit au bas d'un tableau le nom de le Brun ; on  
 » considère le tableau avec plus  
 » d'attention, on y cherche de  
 » nouvelles beautés ; on en découvre qu'on n'avoit point encore  
 » apperçûes ; & quand après bien  
 » des recherches, on ne les trouve point, on se reproche son ignorance, & on n'admire pas moins  
 » le Peintre.

Cette pièce est d'un ton fort différent de celui de la précédente. M. Addison n'y oublie aucun des grands Poëtes de sa Nation, & parle de tous avec éloges.

C'est ainsi que M. l'Abbé Yart rend le Portrait que M. Addison fait de Cowley, un des plus grands Poètes Anglois. » Ce puissant génie pétillant d'esprit & prodigue les pensées : entassées les unes sur les autres, elles fatiguent notre attention : s'il nous plaisoit moins, il nous plairoit davantage. A peine une pensée brillante a-t'elle frappé nos yeux, qu'une autre plus brillante encore, nous éblouit. Nous sommes sans cesse ravis d'admiration. Ainsi la voye lactée répand dans les Cieux une lumière continue ; chaque Etoile ne nous fait point appercevoir ses rayons ; elles réfléchissent toutes ensemble une vive clarté qui leur est commune.

M. Addison donne à Cowley un éloge, qu'on n'a peut-être donné qu'à ce dernier, & qu'à Dryden ; c'est que ces deux grands Poètes se sont perfectionnés dans l'Art des Vers à mesure qu'ils ont avancé en âge. » La vieillesse, dit M. l'Abbé

» Yart, dans une note sur cet en-  
» droit, qui éteint le feu de la Poë-  
» sie dans tous les hommes, n'est  
» peut-être pas contraire au génie  
» Anglois. Leur défaut est d'être  
» trop vif & trop féconds. Ce sont  
» des terres qui produisent de  
» mauvaises herbes avec de bon  
» grain. Ce sont des arbres qui  
» poussent trop de branches, & qui  
» portent trop de fruits ; il faut  
» que le temps vienne avec la faux  
» à la main retrancher ces rameaux,  
» & ces fruits superflus, & que les  
» desséchant, il rétrécisse les fibres  
» par lesquelles la sève montoit  
» avec trop de vitesse : « étant  
» moins abondante, elle en est plus  
» pure. Dryden étoit plus que septua-  
» genaire lorsqu'il publia sa tradu-  
» ction de Virgile en Vers, & cepen-  
» dant à quelques défauts près, elle  
» est généralement estimée.

La quatrième pièce porte pour  
titre *le progrès de la Poésie* ; on en  
est redevable à Milady Worthley  
Montaigu, dont M. de Voltaire

dit, que c'est une des femmes d'Angleterre, qui a le plus d'esprit, & le plus de force dans l'esprit. Elle est d'ailleurs célèbre pour avoir apporté de C. P. où elle avoit suivi son mari qui y étoit Ambassadeur, l'usage singulier de l'insertion de la petite vérole. Milady Worthley tient dans sa Patrie un rang distingué parmi les femmes qui ont cultivé la Poésie avec un succès brillant. L'Angleterre, dit M. l'Abbé Yart, a ses Lambert, ses Deshoulières, ses la Suze, ses Du Châtellet, ses Du Bocage.

Dans ce Poëme l'illustre Angloise en remontant jusqu'à l'origine de la Poésie, passe en revue, Homère, Pindare, Sapho, Anacréon, Virgile & Horace. Mais comme les Poètes Latins ne sont pas de son sujet, le Traducteur ne fait qu'en passant l'extrait des Eloges, qu'elle leur donne, & se contente de traduire ce qui a purement rapport à la Poésie Angloise.

Dans le discours qui précède les

1266 *Journal des Sçavans*,  
pièces satyriques qu'il a traduites,  
après plusieurs réflexions très-solides sur ce qui regarde en général ce genre de Poësie, il observe  
» que l'Angleterre est le Pays de  
» la Satyre; que la liberté y dégé-  
» nère presque toujours en une li-  
» cence effrénée. Chaque semaine,  
» dit-il, y est marquée par des  
» feuilles de toute espèce, où la  
» Religion, le Gouvernement, les  
» Princes, les Magistrats, le Cler-  
» gé sont attaqués sans ménagé-  
» ment. Toute Satyre y est per-  
» mise pourvu qu'on n'y mette  
» que quelques Lettres du nom de  
» ceux qu'on deshonne.

Mais comme le regne de Charles II. fut le plus fécond en Satyres, & que le Comte de Rochester fut le Poëte le plus satyrique, le plus caustique, & cependant le plus ingénieux de ce régne, notre Traducteur a cru devoir préférer ses Satyres à beaucoup d'autres, non seulement à cause de la réputation de leur Auteur, mais parce qu'elles



sont écrites sur des sujets généraux, & qui peuvent plaire également en France & en Angleterre.

Elles sont au nombre de trois. La première qui est contre l'homme est postérieure à celle de Despréaux, & en est visiblement imitée. Elle tend de même à humilier l'homme, & à réformer les vices du cœur. Mais M. l'Abbé Yart avoit que le Comte de Rochester étoit trop vif, & trop libertin pour se renfermer dans de justes bornes. Il ne s'est pas contenté de dégrader notre raison, il attaque notre foi. Il semble rejeter toutes les idées que celle-ci nous donne de la supériorité de notre ame sur celle des animaux. Cependant comme sa conversion a été aussi éclatante que son libertinage, M. l'Abbé Yart, pour entrer dans ses dernières intentions, a sagement supprimé dans cette pièce, & dans les deux suivantes, tous les traits qui se ressentoient des premiers égaremens de l'Auteur.

Si l'on en croit M. l'Abbé Yart, la Satyre de Boileau sur l'homme est écrite sur un ton malin & enjoué, celle du Comte de Rochester est mordante & chagrine. Il y a plus d'images dans la première, plus de raisonnemens dans la seconde; celle-ci abonde en faillies, celle-la en plaifanteries: le Poëte Anglois a des inégalités, le Poëte François a des longueurs. Rochester pense plus; Boileau écrit mieux. L'un faisoit son amusement des Vers; ils étoient la plus importante occupation de l'autre.

Sur ce que le Comte de Rochester finit sa Satyre, en disant, que s'il trouvoit un homme qui fût exempt de tous les ridicules, les folies & les vices qu'il décrit, il conviendrait, qu'il y a plus de différence entre un homme & un homme, qu'il n'y en a entre l'homme & la bête, le Traducteur fait cette Note.

Boileau avoit à peu près la même

Jan 1750. 1269  
me pensée, lorsqu'il disoit, Sat. X.

Tous les hommes sont fous, & malgré  
tous leurs soins.

Ne différent entre eux, que du plus ou  
du moins.

Régner pensoit ainsi, Sat. XIV.

Je crois qu'à mon avis tout le monde  
radote,

Qu'il a la tête vuide, & sans dessus  
dessous,

Ou qu'il faut qu'au rebours je sois l'un  
des plus fous.

» Ainsi que l'homme soit ou ne  
» soit pas fou, Régnier, Boileau &  
» Rochester ne peuvent manquer  
» de l'être.

La seconde Satyre de ce Comte  
a pour objet un repas ridicule. Nos  
deux Satyriques François avoient  
déjà traité ce sujet d'après Horace,  
Sat. VIII. Liv. 5. Notre Auteur  
compare ici ces trois copies avec  
l'original. Il pense que celle du  
Comte de Rochester a quelque su-

H h h v

1270 *Journal des Sçavans*,  
périorité sur celle de Boileau, par-  
ce que l'Anglois a fait entrer dans  
son festin un caractère de femme  
qui est de son invention, & qui y  
jette beaucoup d'agrément. Boi-  
leau, selon lui, a un peu trop né-  
gligé d'égayer son sujet par des  
peintures, qui sans sortir des bor-  
nes de la sagesse, intéressent la  
partie la plus aimable du genre  
humain.

Nous n'en citerons qu'un seul  
trait, qui, pour emprunter les pa-  
roles du Traducteur, feroit tom-  
ber une pièce en France, & des-  
honorerait pour jamais un Auteur.  
» On servit, dit le Comte de Ro-  
» chester; chacun prit sa place:  
» notre Hôte demanda si sa femme  
» étoit prête. Une femme bon  
» Dieu! un sot, & des gens de  
» mauvaise compagnie? Ah! ç'en  
» est trop: que je vais acheter cher  
» ce mauvais repas!

M. l'Abbé Yart observe encore  
à cette occasion, que les Anglois  
ne se plaisent point autant que les

François dans la compagnie des Femmes; voila pourquoi ils sont, selon nous, peu polis & peu aimables; & que nous sommes selon eux, très-galans & très-superficiels.

Le Comte de Rochester tourne dans la troisiéme Satyre en ridicule, ceux qui vont prendre les fameuses eaux de Tunbridge. M. l'Abbé Yart a cru que cette piéce pourroit amuser par la variété des portraits, la légéreté des expressions, la singularité des plaisanteries; mais il avertit qu'il a été pour ainsi dire obligé de la mettre au creuset, & de la refondre, pour tirer un sens clair d'un sens quelquefois très obscur, & pour trouver des pensées agréables & des termes décens dans les saillies les plus hardies & les termes les plus obscénes, *imurbanum Lepido seponere dicto.*

Il a placé à la suite de ces Satyres un *essai sur la Satyre* même, composé par Mulgrave Duc de Buckingham. On ne peut rien imaginer de plus piquant, ni de plus

1272. *Journal des Sçavans,*  
violent que cette pièce. Le Comte  
de Rochester, & une femme de la  
Cour qui y étoient cruellement dé-  
chirés, en furent si irrités, que  
croyant d'abord que Dryden en  
fut l'Auteur, ils lui firent donner  
des coups de bâton.

M. l'Abbé Yart a joint à cet essai  
sur la Satyre quelques portraits sa-  
tyriques entr'autres celui de ce mê-  
me Duc de Buckingham par Dry-  
den, & celui de M. Addison par  
Pope.

En général ces pièces comme  
toutes les autres Satyres des Poé-  
tes Anglois, ont un caractère de  
méchanceté, ou d'emportement,  
dont heureusement nos Poètes n'ont  
point donné d'exemples.

M. l'Abbé Yart étant dans l'usa-  
ge d'apprendre à ses Lecteurs les  
principales circonstances de la vie  
des Auteurs, dont il traduit les  
Poësies, il a mis à la tête de celles  
du Comte de Rochester un abre-  
gé de la vie de ce Comte; & il y  
a inséré des extraits de quelques

autres de ses Satyres. En cas qu'on trouve que celles qu'il a recueillies dans ce volume, ne fussent pas pour faire connoître jusqu'ou va le génie des Anglois en ce genre, il lui sera aisé de satisfaire le Lecteur sur ce point.

Dix Odes nous donnent ensuite une idée du génie des Anglois pour le genre Lyrique. Le discours qui les annonce, contient des principes dont M. l'Abbé Yart fait l'application soit dans les jugemens qu'il met à la tête de chacune de ses pièces, soit dans les remarques dont il les accompagne.

Il y observe, que les Anglois qui donnent plus qu'aucune Nation dans les extrémités, seroient les premiers Poètes Lyriques, si leur gout & leur choix répondoient à la force de leur esprit, & à la fécondité de leur imagination. Mais il prétend que s'ils apperçoivent quelquefois dans un objet plus de force, que nous n'en découvrons, ils s'arrêtent trop à celles qui ne

1274 *Journal des Sçavans*,  
méritent point leur attention, &  
qu'ils éteignent, qu'ils étouffent  
le feu de notre ame à force d'y  
entasser idées sur idées, sentimens  
sur sentimens.

Il ajoute que les fréquentes &  
étonnantes révolutions auxquelles  
leur caractère, & la nature de leur  
climat les expose, leur offre beau-  
coup plus de sujets Lyriques qu'aux  
autres peuples; ce qui fait, dit-il,  
le malheur des Citoyens fait la  
gloire des Poètes.

Il commence par donner ici les  
Odes héroïques & morales. Les  
autres comme les Anacréontiques,  
viendront dans les Tomes suivans.

La première est de Waller. C'est  
le Panégirique de Cromwell. Cette  
Ode passe en Angleterre pour être  
d'une extrême beauté, & ne mon-  
tre que trop la justesse de la répon-  
se que fit Waller à Charles II. On  
sçait que ce Prince lui reprocha  
qu'il en avoit fait de meilleurs pour  
Cromwell, » nous autres Poètes, lui  
» répondit Waller, nous réussissons



» mieux en fictions qu'en vérités.

Cette Ode n'est pas cependant sans défauts, M. l'Abbé Yart y trouve de l'enflure, & des hyperboles outrées; on en jugera par les Stances suivantes.

» Nous & les Anges, nous habi-  
 » tons des demeures inaccessibles :  
 » nous pouvons en sortir, quand il  
 » nous plait, pour punir les mé-  
 » chans, & pour secourir les bons.

» Notre terre représente la terre  
 » entière. Comme elle nous sommes  
 » entourés de mers; notre pays  
 » nous fournit tout ce qui est néces-  
 » saire; les flots nous apportent  
 » pour tribut tout ce qui est rare.

» L'Egypte n'attend rien des  
 » nuages; elle doit plus sa fécondi-  
 » té aux eaux fertiles du Nil, qu'aux  
 » influences des cieus. Que l'air &  
 » la terre nous refusent leurs bien-  
 » faits; l'Océan sera notre ressour-  
 » ce; l'Océan fut toujours notre  
 » bienfaicteur.

» Nous jouissons des parfums de  
 » l'Arabie, sans être consumés par

» les vapeurs du Soleil brulant, qui  
 » les fait naître; nous nous revé-  
 » tons de la foye brillante de la Per-  
 » se, sans prendre le soin d'élever  
 » des vers; nous buvons de tous  
 » les vins, sans être obligés de culti-  
 » ver la vigne.

» Nous ne creusons point dans  
 » la terre pour en tirer des trésors.  
 » La mer nous apporte l'or sur ses  
 » ondes, tout pesant qu'il est; les  
 » Indiens moissonnent pour nous,  
 » & nous recueillons ce que les au-  
 » tres ont semé.

M. l'Abbé Yart nous apprend dans une Note qu'à la lettre l'Anglois porte, *l'or qui est le plus pesant de tous les métaux nage jusqu'à nous.* C'est ainsi qu'il en use presque toutes les fois que le génie de notre langue ne lui permet pas de faire passer dans sa traduction certaines expressions métaphoriques ou même des pensées singulières que les Anglois hazardent avec l'applaudissement de leurs Compatriotes.

L'Ode sur la mort de Cromwell

qui est du même Auteur, a déjà été traduite en partie par M. de Voltaire dans son *mélange de Littérature & de Philosophie*. On la trouvera ici toute entière.

Il n'en est pas de même de l'Ode suivante qui est intitulée, *Ode sur Cromwel & sur la Tyrannie*. M. l'Abbé Yart nous avertit qu'il en a retranché quelque Vers qui lui ont paru froids, & quelques pensées qu'il a jugées trop recherchées.

» Il faut, dit notre Traducteur,  
 » faire connoître le génie des Etran-  
 » gers, mais encore plus par leurs  
 » beaux endroits que par leurs  
 » défauts. Les beautés plaisent, &  
 » satisfont en même temps le goût  
 » & la curiosité; mais les défauts  
 » en choquant l'un, épuisent bien-  
 » tôt l'autre, & ne manqueroient  
 » pas d'ennuyer. « Si dans la spé-  
 culation la plupart des connoisseurs ne pensent pas de la sorte, il faut avouer que dans la pratique, ils se croient presque tous obligés pour plaire au plus grand nombre

1278 *Journal des Sçavans*,  
des Lecteurs, de se conformer au  
sentiment de M. l'Abbé Yart.

Cette Ode qui est de Cowley  
finit par ce trait, „ nous avons  
„ été chargés de fers par presque  
„ toutes les Nations; nous avons  
„ été livrés à tous les outrages;  
„ nous avons poussé des soupirs;  
„ nous avons versé des larmes;  
„ mais hélas nous n'avons point  
„ encore rougi.

Si les honnêtes gens ont été irri-  
tés des louanges que Waller a don-  
nées à Cromwell, cette pièce &  
celle qui vient après pourront les  
appaier. Elle a pour sujet *le réta-  
blissement de Charles II.* quoique  
fort longue, on la lira avec plaisir  
aussi bien qu'une Ode *sur la liberté*,  
qu'on trouvera ensuite. Elles sont  
toutes trois de Cowley, Poète,  
qui au jugement du Traducteur,  
rassemble en lui seul les beautés,  
& les défauts du génie Anglois.

Les bornes d'un extrait ne nous  
permettent pas de nous étendre sur  
les autres Odes qui terminent ce

volume. Les trois premières sont de M. Prior, non moins célèbre par ses négociations que par ses Poësies, & les deux suivantes de M. Walsh. Ces dernières sont imitées d'Horace. M. l'Abbé Yart a toujours soin d'insérer dans chaque genre quelques pièces de cette espèce, afin de faire voir comment les Anglois ont appliqué les tours & les expressions de l'antiquité à leurs mœurs & à leurs usages, & transporté les louanges des anciens Héros aux grands Hommes de leur Pays. Son dessein est d'apprendre par là aux jeunes Poètes la manière d'imiter les anciens, & de les surpasser même en les imitant.

Nous croyons qu'on apprendra avec plaisir que M. l'Abbé Yart se prépare à nous donner incessamment la suite du même ouvrage.

Le troisième Tome contiendra des Odes Anacréontiques, des chansons choisies, des Epitres, des Elégies, des Epitaphes, &c. faites par les plus célèbres Poètes Anglois,

1280 *Journal des Sçavans*,  
tels que Cowley, Congréve, Prior,  
Parnell, Hamilton, Waller, le  
Comte de Dorset, Milord Péterbo-  
rough, le Duc de Buckingham,  
Dryden, Addison, Pope, Gay, &c.

On trouvera dans le quatrième  
les Eglogues de Pope, de Par-  
nell, de Milord Montaigu, &c.  
Les fables de Gay, les Contes de  
Chaucer, corrigés & mis en nou-  
veau langage par Dryden, Pope,  
& le Docteur Swift; des Historiet-  
tes en Vers, des Madrigaux, des  
Epigrammes & autres pièces sem-  
blables. Ayant presque toutes réu-  
ni les suffrages de la Nation pour  
laquelle elles ont été composées,  
on ne peut douter qu'elles ne de-  
viennent une source de richesses  
poétiques pour la nôtre.



*LE SPECTACLE DE LA  
Nature, contenant ce qui regarde  
l'homme en société avec Dieu. Tome  
huitième. A Paris, chez la Veuve  
Etienne & Fils, rue S. Jacques,  
à la Vertu, 1750. deux volu-  
mes in-12. dont le premier est  
de 436 pages, le second de  
388.*

L'OBJET de l'Auteur dans cette dernière partie de son ouvrage, est de montrer que parmi les différens moyens dont Dieu pouvoit se servir pour instruire les hommes & les conduire au Salut, il a choisi la voye de la révélation préférablement à toute autre, qu'après avoir fait connoître sa présence, sa sagesse, & ses intentions par le spectacle de l'Univers, par les sentimens de la conscience, & par les instructions traditionnellement transmises, des premiers hommes aux races suivantes, Dieu a ajouté à cette révélation primitive une

1282 *Journal des Sçavans*,  
nouvelle manifestation par la pu-  
blication de l'Evangile, qui est  
une règle de conduite, un corps  
de Religion, & un moyen de Sa-  
lut, qu'il a préparé avant tous les  
siècles, qu'il a établi dans le temps  
& qu'il a accompagné de tous les  
témoignages, qui peuvent rendre  
un fait incontestable.

L'Auteur distingue deux sortes  
d'attestations, qui prouvent la vé-  
rité de l'Evangile; les unes, dit-il,  
ont devancé l'œuvre & en ont été  
les préparatifs; les autres la sui-  
vent & en font comme l'annonce,  
la publication, & la confirmation.  
Cette distinction de preuves lui  
donne une occasion bien naturelle  
de diviser son ouvrage en deux  
parties. Dans la première il réunit  
tous les préparatifs par lesquels  
Dieu a voulu longtemps aupara-  
vant rendre son œuvre reconnois-  
sable quand il lui plairoit de la  
manifeste, & il la nomme la *pré-  
paration Evangelique*. La seconde  
contient les preuves tirées des cir-



constances qui ont accompagné & suivi la publication de l'Évangile, c'est ce que l'Auteur appelle la *démonstration Évangélique*. La *préparation* suppose la connoissance de l'histoire du Genre Humain, & des affaires du Monde, en sorte qu'elle est comme réservée à ceux qui ont plus de facilité que les autres, ou qui ont acquis plus de connoissances. « Mais Dieu, ajoute l'Auteur, » s'est proportionné dans un second » moyen à la capacité de tous les » esprits, même les plus bornés, & » n'a employé pour les convain- » cre, s'ils ont peu de talens ou » peu de loisir, que ce qu'ils re- » gardent tous comme la voye la » plus expéditive & la plus sûre » pour se garantir de l'illusion. « C'est la voye usitée des témoins, & l'entremise d'une Ambassade revêtue de tous les caractères qui peuvent la rendre authentique & digne de foi. » Cette seconde preuve a encore un avantage, dit l'Auteur, qui est que se trouvant très-

» satisfaisante pour les esprits du  
» commun & intelligible pour les  
» plus bornés, elle est en même  
» temps de nature à contenter les  
» esprits les plus cultivés & les plus  
» attentifs, quand ils n'ont pas le  
» loisir de faire de plus amples re-  
» cherches, elle est même plus sûre  
» que toutes leurs recherches pos-  
» sibles.

C'est en exposant sous les yeux de son Lecteur la préparation & la publication de l'Evangile, que l'Auteur a cru devoir finir le Spectacle de la Nature & le traité de l'Homme; ces choses en sont en effet le véritable terme; car, comme le remarque M. Pluche, si la terre que nous habitons a été créée pour l'homme, c'est pour l'œuvre de la Grace, que Dieu a créé le Genre Humain.

Nous n'embrasserons dans cet extrait que la première partie de l'ouvrage, qui traite de la préparation Evangélique, c'est-à-dire, de l'autenticité de la promesse que  
Dieu

Dieu a faite à l'homme, d'un Rédempteur, d'une nouvelle Alliance, & d'un bonheur qui ne finira point. Nous remettons à un second extrait ce qui regarde la démonstration Evangélique, ou l'exécution de la promesse.

M. Pluche commence par observer que rien ne caractérise mieux la noblesse & la vraie grandeur de l'homme, que l'empressement qu'il montre à s'instruire des origines du monde, & à trouver dans l'Histoire de ceux qui l'ont précédé, ou des modèles de conduite, ou les connoissances de sa propre destination. Ce désir, dit il, nous est commun à tous; mais quelles sont les sources, où il faut puiser pour le satisfaire? M. Pluche voulant nous indiquer ces sources, n'a point d'abord recours à la Bible. Il parcourt auparavant ce que les Nations les plus célèbres par leur antiquité & leur sçavoir, nous ont appris sur ces importants objets. Il fait voir que ce

feroit perdre nos peines que de consulter sur ce point les Arabes, & les Romains, que les Grecs mêmes qui se vantoient d'avoir emporté des trésors de science de leurs voyages en Egypte, n'ont débité que des fables à leur retour, & que les Chinois qui reculent l'existence de leur Monarchie bien au-delà du déluge, ne peuvent produire aucun monument certain qui ait précédé le règne de Xi-Hoam-Ti, l'ennemi des Sciences & des Sçavans, qui avoit fait brûler tous les Livres & exterminer tous les Monumens, & dont le règne ne remonte qu'à la deux cent-quarantième année avant l'Ere commune. Il montre enfin, que ce n'est que chez les Chrétiens, ou chez les Juifs, que l'on peut trouver l'histoire de la naissance & des progrès du Monde, & qu'elle doit nous être d'autant moins suspecte, qu'elle a été conservée par différentes Nations & Sociétés divisées entr'elles, & dont les vûes & les

intérêts étoient entièrement opposés; que d'un autre côté Moïse, Auteur du Livre qui contient cette Histoire, a pu être instruit de ce qui regarde l'origine du monde, & que les événemens qu'il raconte sont constatés par des Monumens que le temps n'a pas détruit.

Nous souhaiterions de pouvoir suivre M. Pluche dans les preuves qu'il rapporte de l'authenticité du Livre de la Genèse, & de la véracité, & des grandes lumières de l'Ecrivain Sacré. Après avoir montré qu'il étoit possible, que la tradition de tout ce qui est dit dans la Genèse touchant la création de l'Univers, la chute du premier Homme, la suite des Générations, les eaux du Déluge, la dispersion & les établissemens des Peuples dans les diverses régions de la terre, se fût conservée de pere en fi's & sans le secours de l'Ecriture jusqu'au temps de Moïse; il parcourt toute l'Histoire de la création & du premier âge du monde, il relève

1283 *Journal des Sçavans,*  
les grands traits de sagesse & de  
lumière qui sortent à chaque in-  
stant de la plume de l'Historien  
Sacré; il fait voir que les monu-  
mens viennent à l'appui des faits  
avancés par Moïse. » On n'y trou-  
» ve pas, dit-il, tout ce qu'une  
» vaine curiosité voudroit sçavoir,  
» mais le nécessaire y est; & qui  
» pourra y convaincre un seul arti-  
» cle de faux? Ceux mêmes qui  
» ont des doutes sur l'inspiration  
» de ces Livres ne peuvent discon-  
» venir que l'Écriture ne soit le  
» flambeau de notre érudition hi-  
» storique. Quand les Auteurs pro-  
» fanes, que nous estimons tant,  
» nous laissent dans l'obscurité, &  
» c'est à tout propos qu'ils nous y  
» laissent, l'Écriture est notre refu-  
» ge & nous n'avons point de lu-  
» mière plus fidelle pour fixer les  
» lieux, les dates, les coutumes,  
» & les faits.

Enfin pour faire sentir l'excel-  
lence de l'Écriture sur tous les au-  
tres Livres qui traitent des origi-

nes du monde , même à ne la considérer que comme un ouvrage humain , M. Pluche la compare avec l'Histoire que le Chevalier Marsham a composée sur le même sujet , mais qui est tout autrement ordonnée & motivée que celle de Moïse. Il donne d'abord le précis de l'Écriture Sainte , par lequel il fait voir que l'Écriture est une Histoire très-réelle des intérêts du Genre Humain , que nous y voyons son origine , sa corruption , ses espérances , & le dépôt où sont les promesses de son salut. Il fait observer que ceux , qui ont rapporté les premiers faits , ne sçavoient point ce qui devoit suivre , & que la correspondance des événemens postérieurs ne peut être l'ouvrage des Écrivains qui ne se sont point connus , qu'enfin pour nous procurer un nouveau degré de certitude il ne faut qu'en voir la conformité avec les monumens , qui couvrent la terre , & qui viennent à la file se présenter à côté des faits.

Le monde de Marsham, est bien différent. Dans le Livre intitulé *la règle des temps*, ce Sçavant annonce à la vérité, qu'il va donner une Chronologie, mais il y est bien moins attentif à justifier les dates qu'à montrer les progrès & la Religion des Eyptiens, des Syriens, des Hébreux & des Grecs. C'est vraiment l'Histoire des antiquités du Genre Humain. Il est vrai qu'on y supprime ce qui a précédé le Déluge; il n'y est point fait mention de la création, de la Loi, de la reconnoissance & du culte extérieur imposée à l'homme, de la corruption du Genre Humain, de la punition de ses excès par un Déluge Universel, ni du rétablissement des Sacrifices par Noé, ni des bénédictions promises à toutes les Tribus de la terre dans la postérité d'Isaac. A quoi ces connoissances seroient-elles bonnes? dit ironiquement M. Pluche. Marsham a cru qu'il étoit plus important de décrire les différens Royaumes



d'Égypte, & de nous instruire de ce qui regarde Menés, Hammon, Belus, Thot, Mercure, les Dieux Cabires, &c. & de nous apprendre les commencemens de l'Idolatrie & sa haute antiquité. S'il parle de la circoncision d'Abraham & de la législation de Moïse, c'est pour nous dire que la Circoncision venoit d'Égypte, & que la Loi de Moïse n'étoit qu'un extrait des pratiques Égyptiennes. L'histoire de Marsham, quoique raisonnée d'un bout à l'autre, & appliquée surtout à avilir ce qui se passe chez les Hébreux, mene les Nations à l'aventure, & ne nous montre de la part de Dieu, ni Loix, ni Tradition, ni Providence, ni aucune marque d'intention ou de vûe sur les hommes.

Prétendre qu'Abraham & Moïse ont pris toutes leurs idées dans le culte Égyptien, parce que les deux Religions ont quelques pratiques semblables, ce n'est pas faire une histoire, dit M. Pluche;

1292 *Journal des Sçavans*,  
c'est conjecturer, & cette conjecture tombe par terre, quand on observe que les mêmes pratiques ne sont nullement particulières aux Egyptiens, mais communes à tous les peuples, parce que tous sont sortis de l'école de Noé, qui leur a laissé des Cérémonies & des Instructions tendantes à honorer Dieu, à aider le prochain, à purifier le pécheur, & à mériter une meilleure vie.

L'Auteur insiste sur cette unité d'origine dans les pratiques Religieuses; il la regarde comme un des plus forts témoignages de l'Antiquité en faveur de l'histoire de Moïse. Il la prouve cette unité, par trois différentes Cérémonies usitées chez tous les peuples, sçavoir par les Bétyles ou Béthel; qui signifie *séjour de Dieu*, par les Alliances faites avec la Divinité & par les Baptêmes. Les Betyles étoient des monceaux de pierres, ou des blocs de marbre dégrossi soit en figure conique, soit en forme de colon-

ne , soit en manière de table ou d'Autel , pour désigner des lieux , que Dieu avoit favorisés de quelques bienfaits singuliers , ou honorés des marques de sa présence. On sçait ce que c'étoit que les Alliances faites avec la Divinité & les Baptêmes , nous ne nous arrêterons point à les expliquer; mais nous remarquerons avec l'Auteur , que ces Cérémonies étoient des aveux publics que les hommes faisoient de leur corruption , & du besoin qu'ils avoient d'un Libérateur. Tous les hommes sacrifioient , & se purifioient ; en sacrifiant ils s'engageoient à honorer la Divinité & à mériter une meilleure vie par la pratique de la justice ; mais ils étoient tous prévaricateurs, infidèles , maudits de Dieu, & dans la plus grande indigence de sa miséricorde. Ainsi , conclut M. Pluche , l'histoire de Moïse & l'état du genre humain sont l'exposé fort simple *des causes de l'Evngile.*

Après avoir fait connoître la cor-

1294 *Journal des Sçavans* ;  
ruption universelle du genre hu-  
main en finissant son histoire géné-  
rale rapportée par Moïse , l'Auteur  
passe à la vocation d'Abraham & à  
l'histoire particulière du peuple  
Juif. Il montre , que dans cette Na-  
tion il y a un dépôt de promesses  
de délivrance & de salut , que ces  
promesses ont le degré de notorié-  
té & de certitude nécessaire pour  
mériter la confiance des Juifs & de  
toutes les Nations de l'Univers ,  
que le dépôt des promesses a été  
mis entre les mains d'un peuple pla-  
cé dans la Palestine , c'est-à-dire ,  
au centre précis des trois continens  
anciennement habités , afin qu'il  
fut accessible à toutes les Nations ,  
que ce dépôt est reconnoissable par  
la marque la moins équivoque d'un  
pouvoir légitime , qu'enfin il est  
gardé avec des précautions , & sous  
une clôture qui en empêche la dis-  
sipation.

» Pour élever la Nation Juive , dit  
» l'Auteur , à la qualité de dépositai-  
» re des promesses , qui regardent

» le genre humain , il faut qu'elle  
 » ait une marque de la volonté de  
 » Dieu par laquelle elle soit con-  
 » vaincue elle-même , & puisse con-  
 » vaincre les autres de sa commis-  
 » sion. Cette marque exposée à tous  
 » les yeux c'est la prophétie. Elle est  
 » consignée dans leurs mains. Les  
 » promesses sont fort antérieures  
 » aux événemens , & les événemens  
 » y répondent fidèlement d'âge en  
 » âge. L'accomplissement qui en  
 » est presque journalier , est donc  
 » la marque de leur commission.

» De cette multitude de prophé-  
 » ties , continue M. Pluche , qui  
 » étoient destinées à autoriser le  
 » peuple dépositaire , les unes re-  
 » gardoient un avenir prochain ,  
 » les autres un avenir plus reculé ,  
 » afin que l'accomplissement suc-  
 » cessif & actuel de plusieurs d'en-  
 » tr'elles , animât davantage l'at-  
 » tente des dernières en leur ser-  
 » vant par avance de garantie. Cet-  
 » te garantie se trouve la même

» pour nous quoique dans un or-  
» dre contraire «.

L'Auteur s'explique en disant que les Hébreux & les Prophètes eux-mêmes étoient convaincus de la vérité des prophéties, qui rouloient sur un avenir éloigné d'eux, par l'accomplissement actuel & successif des prédictions faites sur des événemens, dont ils ont été témoins; & que c'est de notre part une conduite pleine d'équité de nous laisser convaincre de ce qui s'exécutoit sous leurs yeux conformément aux prédictions, par la réalité des événemens qu'ils ont prédits, qu'ils n'ont point vûs, & que nous voyons. Il renvoye le Lecteur à l'explication du Livre des Rois par M. d'Asfeld, & à l'histoire des Juifs par M. Priedeaux pour y voir l'application continuelle des prophéties aux événemens, & il se contente de rapporter pour preuve de ce qu'il avance les trois fameuses prophéties touchant la ruine de Babylo-

ne , le renversement de la Monarchie d'Egypte , & le sort des descendans d'Abraham ; il a choisi ces prophéties préférablement à toutes les autres , parce que l'accomplissement n'étant arrivé que longtemps après , & se continuant jusqu'à nos jours , il n'y a point de subtilité qui soit capable d'en éluder la force.

Il s'attache sur-tout à mettre en évidence celle qui regarde les descendans d'Abraham parce que non seulement elle démontre comme les précédentes par la fidélité de son accomplissement , que le peuple Juif est dépositaire des promesses de Dieu , mais elle est dans l'exécution de toutes ses parties le préparatif spécial de l'Évangile.

Dieu fait à Abraham trois promesses , qu'il lui réitère à lui-même puis à ses descendans , à diverses fois , pour affermir leur attente par la certitude de la révélation la plus marquée : la première promesse est de le rendre Pere d'une multitude

1298 *Journal des Sçavans*,  
de peuples & de Rois, de faire sortir de lui une postérité aussi nombreuses que les Etoiles du Ciel, ou que la sable de la Mer. La seconde est de mettre la postérité qu'il aura de son fils Isaac en possession du Pays des Chananéens sans aucun partage avec Ismael. La troisiéme est de faire sortir de la postérité d'Isaac celui en qui toutes les Nations seront benies.

M. Pluche nous fait remarquer, que l'accomplissement de la première partie de cette Prophétie devant être à jamais la plus éclatante attestation de la vérité d'une révélation faite à Abraham, & la plus propre à en convaincre tous les peuples, Dieu a pris un soin aussi spécial de rendre la promesse authentique, que d'en rendre l'effet notoire. Ce n'est pas aux seuls Hébreux, dit-il, que la garde de cette première Prophétie est confiée, c'est tout l'Orient & toute la société, qui s'en trouve de tout temps dépositaire. Depuis trois



mil ans & davantage le genre humain connoit le nom d'Abraham. Les Madianites, les Ismaélites, les Syriens, les Iduméens en sçavoient le sens, & l'ont appris à toute la terre. Or ce nom est la promesse d'une fécondité immense, & la promesse est aussi connue que l'effet. Il y a donc une révélation, conclut notre Auteur. Il s'attache ensuite à montrer les effets de la promesse subsistant encore aujourd'hui, non seulement dans les Israélites ou les Juifs dispersés par toute la terre, mais encore dans les Arabes, les Sarafins, les Turcs, les Tartares Ulbecks, les Abyssins tous descendans d'Abraham par Ismael; & comme la Prophétie qui regardoit Ismael en particulier, avoit dit qu'il seroit un homme sauvage & hantain, que sa main sera contre tous, & que la main de tous sera contre lui: mais qu'il dressera ses pavillons sous les yeux de ses freres. M. Pluche fait voir, que ces peuples rendent témoignage

1300 *Journal des Sçavans*,  
aux prédictions qui les regardent  
par une exacte conformité d'évé-  
nemens & d'inclinations. Le mé-  
pris qu'ils ont pour le droit natu-  
rel, le brigandage qu'ils exercent  
au désert, la pyratèrie sur la mer,  
nous prouvent que la main d'Is-  
mael est encore aujourd'hui con-  
tre tous, & que la main de tous  
est contre lui.

Une autre marque, qui distin-  
gue les Ismaelites de toutes les au-  
tres Nations, & qui montre clai-  
rement leur origine, c'est la Cir-  
concision qu'ils reçoivent à l'exem-  
ple d'Ismael à la treize ou qua-  
torzième année de leur âge. Cette  
cérémonie uniformément observée  
de nos jours, par les descendans  
d'Abraham, par Ismael, donne  
lieu à M. Pluche de réfuter Hé-  
rodote, qui attribue l'établissement  
de la Circoncision aux Egyptiens,  
& de montrer que la persévérance  
des Orientaux dans cette pratique  
n'est point due à Mahomet, qu'au-  
contraire cet Imposteur ne l'a laissée

subsister que parce qu'il ne pouvoit pas l'abolir sans révolter les peuples, & que sa conduite en ce point est un des témoignages les plus éclatans de la vérité de la première promesse faite à Abraham.

La crainte de donner trop d'étendue à cet extrait nous oblige de passer sous silence ce que l'Auteur dit de l'exécution de la seconde promesse, qui regarde l'établissement des Ismaélites dans la terre de Chanaan. Nous nous contenterons seulement de dire en général que selon M. Pluche, le Peuple de Dieu ne fut introduit & maintenu dans la terre de Chanaan que jusqu'au temps, où devoit naître le désiré des Nations, afin de marquer plus précisément le terme de l'accomplissement de la troisième promesse.

Cette troisième promesse, qui annonce à toutes les Tribus de la terre, qu'elles aient à attendre leur salut d'un descendant d'Abraham, est sans contredit celle qui nous

1301 *Journal des Sçavans*,  
intéresse le plus. Aussi M. Pluche a  
r'il pris un soin particulier d'en  
expliquer la Lettre & le vrai sens,  
& d'en faire connoître l'accomplis-  
sément. Entre plusieurs Prophé-  
ties, qui désignent la branche sa-  
lutaire de la famille d'Abraham,  
qui doit donner la naissance au Li-  
bérateur, il choisit celle de Jacob,  
comme la plus ancienne, & la plus  
positive. Il en fixe l'antiquité, il en  
interprète tous les mots & en dé-  
termine le sens. Le terme *Sczepter*  
qu'on traduit ordinairement par  
*Sceptre*, n'est point, selon lui, la  
marque de la Royauté; » la qualité  
» de ce bâton, dit-il, doit être dé-  
» terminée ici par la qualité de ce-  
» lui qui le porte. C'est un chef de  
» famille comme on le voit dans  
» l'autre partie du Verfet, c'est un  
» Inspecteur, un homme qui a au-  
» torité dans la famille, qui prési-  
» de au conseil de la Tribu, &c.  
» Le sens de ces paroles de Jacob  
» étant fixé par l'usage, ses enfans  
» comprirent très-nettement, que

» la Tribu de Juda subsisteroit avec  
» ses marques distinctives jusqu'à  
» l'arrivée du Conquérant , qui en  
» doit sortir.

» La personne de cet illustre re-  
» jetton , continue M. Pluche , est  
» suffisamment reconnoissable par  
» le concours des trois caractères  
» si bien marqués , de recevoir les  
» adorations de ses freres , de sou-  
» mettre des Nations ennemies &  
» de tirer un témoignage éclatant  
» de la durée de la Tribu jusqu'à  
» ce qu'il vienne recevoir les hom-  
» mages & l'obéissance des Gentils.

L'Histoire nous présente-t'elle  
un homme qui réunisse en lui ces  
caractères ? M. Pluche montre  
que le tout se trouve parfaitement  
accompli dans Jesus Fils de Marie ,  
de la Tribu de Juda , né à Béth-  
léem du temps de l'Empereur Au-  
guste.

Mais ce n'étoit pas assez de nous  
avoir fait connoître que le dépôt  
des promesses est l'Ecriture , & que  
le peuple dépositaire est le peuple

1304 *Journal des Sçavans* ;  
forti de Jacob & de Juda ; » il fal-  
» loit encore , dit l'Auteur , qu'il y  
» eût une clôtüre & des précau-  
» tions pour assurer le dépôt , pour  
» empêcher les Etrangers d'en dif-  
» siper les Actes , pour prévenir les  
» écarts & la mauvaise conduite du  
» Notaire même. Or cette clôtüre  
» & cette sureté du Notariat , se  
» trouvent dans le ministère de la  
» Loi prescrite par Moïse «. M.  
Pluche nous fait observer qu'une  
des premières intentions de cette  
Loi a été de tenir les Israélites sé-  
parés des Etrangers , qu'en second  
lieu ce peuple étant grossier , volage  
toujours enfant , toujours prêt à  
courir après les folies du dehors  
& à dissiper le dépôt des promes-  
ses , comme à confondre ou à mé-  
connoître l'ordre de ses familles  
par son mélange avec les étrangers,  
la loi lui a tenu lieu d'un Tuteur  
& d'un Serviteur pour fixer ses al-  
liances par des Réglemens sévères ,  
& d'un Serviteur assidu pour em-  
pêcher les écarts & les chûtes en

*Jun* 1750. 1305

l'exerçant selon son caractère & son besoin.

Nous ne le suivrons pas dans toutes les observations qu'il fait sur l'utilité de la loi de Moïse pour la préparation évangélique en empêchant l'idolâtrie des Juifs & la dissipation du dépôt, suite nécessaire de leur Idolâtrie, si elle eut été persévérante ; nous nous contenterons seulement de rendre à l'Auteur la justice qui lui est dûe, en assurant nos Lecteurs que son ouvrage n'est pas moins solide & plein d'érudition, qu'édifiant, & propre à prévenir l'irréligion qui ne fait que trop de progrès à la faveur de l'ignorance où l'on est des vrais principes du Christianisme. Nous donnerons le mois prochain l'extrait de la seconde partie de l'ouvrage qui traite de la démonstration Evangélique.



**NOUVELLE METHODE**  
*pour pomper le mauvais air des*  
*Vaisseaux, &c. par SAMUEL*  
*SUTTON avec une Dissertation*  
*sur le Scorbut, par le Docteur*  
*MEAD, & une suite d'expérien-*  
*ces du Docteur DESAGULIERS,*  
*sur les moyens à'échauffer l'air,*  
*de le renouveler, &c. Ouvrages*  
*traduits de l'Anglois par M.*  
*LAVIROTTE, Docteur en Méde-*  
*cine de la Faculté de Montpel-*  
*lier. A Paris, chez Durand,*  
*rue S. Jacques, au Griffon,*  
*1749. in-12. pp. 220. sans la*  
*Préface du Docteur Méad, &*  
*l'Avertissement du Traducteur.*

**L**E mauvais air qu'on respire dans les Vaisseaux a toujours été regardé comme une des principales causes des maladies qui font périr un si grand nombre de gens de mer. On a cherché de nos jours divers moyens pour remédier à cet inconvénient. Le Docteur



Halles avoit imaginé un instrument qu'il appelloit les *Poumons des Vaisseaux*. Nous connoissons cette machine sous le nom de Ventilateur. L'Inventeur en a donné la description dans un Traité qui a été traduit par M. Demours , & notre Journal en a fait mention dans le temps. Cette machine dont on a fait usage jusqu'ici sur les vaisseaux de Sa Majesté Britannique ne produisoit pas tout l'effet qu'on auroit pu en attendre. Elle ne renouvelloit l'air que dans les parties supérieures du vaisseau. L'archipompe , où l'air est le plus sujet à se corrompre n'en recevoit aucun avantage. D'ailleurs ces Ventilateurs ou ces voiles à éventer , causoient beaucoup d'embaras à tout l'équipage ; suspendues aux trois mâts , elles occupoient un espace considérable , & on ne pouvoit les agiter qu'à force de bras.

Le Docteur Desaguliers avoit inventé une autre machine dont on trouvera la description à la fin du

Livre que nous annonçons. Suivant M. Vatson elle est plus avantageuse que les soufflets de Hesse, dont elle approche. Mais quelque simple qu'elle soit par elle-même, & quelques prompts qu'en soient les effets, elle est néanmoins très-inférieure à bien des égards à celle de M. Surton. Cette dernière réunit les avantages des deux autres, & elle n'en a pas les inconvéniens: pour en faire sentir toute l'utilité, il suffit d'en donner la description.

M. Vatson, Membre de la Société Royale de Londres, a expliqué d'une manière si claire la structure & les effets de cette admirable machine, que nous ne croyons pas pouvoir la faire mieux comprendre à nos Lecteurs, qu'en empruntant les propres termes de ce Sçavant Académicien. Voici selon lui quelle est la méthode de M. Surton.

» Pour apprêter, dit-il, les provisions de tout l'équipage du Vaisseau, on doit avoir un fourneau  
» qui

» qui soit plus ou moins grand à  
 » proportion du volume du Vais-  
 » seau, & du nombre des Matelots.  
 » Ce fourneau est construit dans  
 » les Vaisseaux de la même manié-  
 » re que sur terre, ayant deux ca-  
 » vités séparées par une grille de  
 » fer. La première, qui a une por-  
 » te de fer, est pour le feu; les cen-  
 » dres tombent à travers la grille  
 » jusqu'au fond de l'autre. La fu-  
 » mée passe par une cheminée & se  
 » dissipe à l'ordinaire. Lorsque le  
 » feu est allumé, il est entretenu  
 » par l'air qui se trouve près du  
 » cendrier: mais si contre la cou-  
 » tume, on adapte une porte de  
 » fer comme la première, qui fer-  
 » me très-exactement pour empê-  
 » cher l'entrée de l'air, le feu sera  
 » par là bientôt éteint, s'il n'est  
 » entretenu par quelque autre ou-  
 » verture. Dans cette vûe on fait  
 » un ou plusieurs trous dans le maf-  
 » sis du fourneau, à côté du cen-  
 » drier, & on y infère des tuyaux  
 » de plomb ou de cuivre, qui les

» remplissent exactement, & qui  
» de là vont aboutir à l'archipom-  
» pe & à d'autres parties du Vais-  
» seau. Par ce moyen l'air, qui est  
» près de l'extrémité des tuyaux,  
» y entre avec impétuosité, & le  
» mauvais air est transmis jusqu'au  
» feu, d'où il se dissipe par la che-  
» minée sans causer aucune incom-  
» modité. Alors un air frais, qui  
» vient des autres parties du Vais-  
» seau, remplit la place du premier  
» que le feu consume sans cesse pour  
» son entretien.

» On jouira de cet avantage,  
» ajoute M. Varson, non seulement  
» durant la continuation du feu,  
» mais tant qu'il restera quelque  
» chaleur dans le foyer ou dans le  
» fourneau; ainsi qu'on l'a obser-  
» vé à bord du *Hulk* à Deptford,  
» où le passage de l'air par le tuyau  
» dura environ douze heures après  
» que le feu fut éteint. Comme  
» l'apprêt des provisions pour un  
» équipage nombreux durera quel-  
» ques heures chaque jour, la cha-

leur du fourneau & des tuyaux  
 » continuera d'attirer l'air jusqu'au  
 » lendemain.

C'est ainsi que M. Sutton propose de faire circuler l'air avec le même feu qui sert aux besoins du Vaisseau, sans augmenter absolument la dépense accoutumée. L'action de cette pompe est si vive & l'attraction de l'air s'y fait avec tant d'impétuosité, que si on présente une chandelle allumée au bout du tuyau, elle s'éteint dans le moment, quoique le tuyau ait 60 pieds de longueur. Enfin la simplicité de cette machine, le peu d'embaras qu'elle cause, la manière d'opérer sans donner aucune peine aux Matelots, le peu de dépense qu'elle exige pour être mise en exécution & entretenue, sont déjà des titres suffisans pour engager les Navigateurs à en faire usage. Si à ces considérations l'on joint toutes les raisons & les expériences qui en démontrent l'utilité, pour la conservation des gens de mer, nous avons

lieu de croire que toutes les Nations profiteront à l'exemple des Anglois, d'une si importante découverte.

On trouvera dans le Livre que nous annonçons plusieurs extraits de Lettres, qui attestent les avantages & le succès de cette invention pour purifier l'air dans les Vaisseaux, & entr'autres une Lettre de M. Guillaume Lisle, Capitaine d'un Vaisseau de Sa Majesté Britannique, datée du Cap de Bonne-Espérance le 10 Avril 1748. Ce Capitaine écrit qu'après une navigation de cinq mois entiers, il ne lui est presque rien arrivé de fâcheux, surtout par rapport à la santé des équipages des différens Vaisseaux, & de toutes les Troupes en général: „ ce que je ne puis  
„ attribuer, dit-il, qu'aux Venti-  
„ lateurs de nouvelle invention,  
„ ( ce sont les tuyaux de M. Sut-  
„ ton ) & à la grande quantité de  
„ semence de Moutarde, que le  
„ Gouvernement a fait charger sur

Jun 1750. 1313

» les Vaisseaux pour en éprouver  
» l'effet. « Les Hollandois , qui  
étoient au Cap parlèrent de cela  
comme d'un miracle & en firent  
pendant quelque temps le princi-  
pal sujet de leurs conversations.

L'Amiral Boscawen écrivit à M.  
Corbett de la Rade de *Table* , le 9.  
Avril 1748 , que l'Escadre aussi  
bien que ses Troupes qui étoient  
avec lui , jouissoient d'une santé qui  
l'étonnoit , & qu'il en avoit été de  
même dans tout le trajet ; ce qu'il  
attribue en grande partie aux raf-  
fraichissemens qu'on a pris dans les  
Isles ; » mais en même temps je ne  
» puis douter , ajoute-t-il , que les  
» tuyaux aériens placés à bord des  
» Vaisseaux de Guerre , n'y ayent  
» beaucoup contribué en purifiant  
» l'air dans les entreponts & pré-  
» venant par là le scorbut.

Il fait ensuite remarquer aux Sei-  
gneurs de l'Amirauté , que par le  
moyen de ces tuyaux , l'eau ramas-  
sée au fond de câle à bord du *Nor-*  
*murr* en particulier , n'a causé aucune

1314 *Journal des Sçavans* ;  
incommodité durant tout le passage, tandis qu'elle étoit si corrompue lorsque l'Escadre arriva au Havre de Portsmouth, que trois ou quatre hommes furent prêts d'être suffoqués en s'approchant seulement de l'archipompe.

On aura peut être de la peine à croire, que l'établissement & l'usage d'une machine si utile ait trouvé quelque obstacle en Angleterre. Rien cependant n'est plus vrai, & l'exposition historique que M. Sutton nous a donnée de l'invention & de l'établissement de sa manière de pomper le mauvais air dans les Vaisseaux, qui est à la tête de cet ouvrage, en fait foi. Oui la Nation Angloise, dont on vante tant le Gouvernement, qu'on regarde communément comme l'asyle des Sciences & des beaux Arts, & qui a la réputation de saisir avec empressement tout ce qui tend au bien public, a rejeté d'abord une invention si utile. Soit prévention, soit jalousie, soit corruption, soit



1315  
Juin 1750.

enfin intérêt particulier de la part des Seigneurs de l'Amirauté, non seulement ils n'ont point reçu comme ils le devoient les propositions de M. Sutton, mais ils lui ont donné tous les désagrémens capables de le rebuter. Ce n'est qu'à force d'instances & au bout de cinq ou six ans qu'il est parvenu à convaincre le public de l'utilité de sa machine; & il n'a pas moins fallu que tout le crédit de M. le Docteur Méad, & de M. Folkes Président de la Société Royale, pour engager le Gouvernement à en faire usage & à en récompenser l'Inventeur. Enfin par les vives sollicitations de ces deux sçavans Hommes, & après bien des épreuves réitérées de la Machine, & bien des témoignages de ses bons effets rendus par plusieurs Capitaines de Vaisseaux & Chefs d'Escadre, M. Sutton a obtenu l'ordre & le privilège d'en fournir tous les Vaisseaux du Roy.

On a inséré dans ce volume l'extrait des Lettres Patentes accordées

1316 *Journal des Sçavans* ;  
à ce sujet. Cette pièce est suivie d'une  
Dissertation que M. le Docteur  
Méad a composée sur le Scorbut.  
Ce sçavant Médecin s'attache prin-  
cipalement à démontrer, combien  
le mauvais air contribue à la pro-  
duction de cette terrible maladie,  
& à faire voir par conséquent la né-  
cessité de le purifier & de le renou-  
veller dans les Vaisseaux. Les ex-  
périences viennent à l'appui du rai-  
sonnement, & rendent ce principe  
incontestable. Cette Dissertation  
est remplie, tant sur la nature que  
sur la guérison du Scorbut, de ré-  
flexions importantes qui ne se trou-  
vent pas dans les Auteurs qui en  
ont traité.

Comme il est fait mention dans  
le Mémoire de M. Vatson, qui fait  
partie de cet ouvrage, de la Machi-  
ne inventée par le Docteur Desfa-  
guliers pour renouveler l'air dans  
les endroits renfermés ; M. Lavi-  
rotte, Traducteur de cet ouvrage,  
a cru qu'on seroit bien aise d'en  
trouver ici la description, afin

qu'on n'ignorât aucun des moyens qui ont été mis en usage à cet effet en Angleterre. Cette Machine d'ailleurs peut-être fort utile pour introduire de l'air frais dans les lieux surtout, où il seroit incommode ou impossible de le faire par le moyen du feu. Elle paroît même plus convenable, comme le dit l'Auteur, pour purifier l'air de la Chambre des malades, que le Ventilateur du Docteur Hales.

M. Lavirotte a de plus ajouté une suite d'expériences curieuses, qui ont occupé longtems le Docteur Desaguliers sur la manière d'échauffer l'air des Chambres, de purifier celui des Mines, &c. Il a tiré de la traduction que le Docteur Desaguliers a faite de la *Mécanique du feu* de M. Gauger dont il paroît qu'on fait plus d'usage en Angleterre qu'en France, le moyen que ce Docteur a donné pour échauffer la Chambre des Pairs; & il a eu recours à un de ses Mémoires inséré dans les Transactions Phi-

1318 *Journal des Sçavans* ;  
Iosophiques, pour avoir le calcul de  
la vitesse de l'air qui passe au travers  
de la Machine, afin qu'on fût plus  
en état d'en comparer l'effet avec  
celui des autres déjà connues & de  
choisir celle qui sera la plus avan-  
tageuse suivant l'usage auquel on  
la destinera.

Telles sont les ingénieuses inven-  
tions dont M. Lavirotte nous fait  
part dans cet ouvrage. L'utilité pu-  
blique est le seul motif qui l'a enga-  
gé à travailler à cette traduction, &  
il se croiroit bien récompensé, s'il  
voyoit, que sa Patrie tirât quel-  
que avantage des découvertes qu'il  
lui communique. C'est dans la vûe  
de rendre son ouvrage plus utile  
qu'il s'étoit proposé de le mettre  
sous la protection de M. Rouillé,  
Secretaire d'Etat pour le Départe-  
ment de la Marine: mais la mode-  
stie du Ministre n'a pas permis à  
notre Traducteur de jouir de cette  
satisfaction.

Jun 1750. 1319

---

NOUVELLES LITTERAIRES.

I T A L I E.

DE ROME.

**L**Es Tomes VIII. & IX. des  
Ouvrages du Pape , nouvelle  
édition, paroissent depuis peu chez  
les Freres Pagliarini , Libraires de  
cette Ville , 1750. *in-fol.*

On trouve aussi chez les mêmes  
Libraires les Tomes X. XI. & XII.  
des annales d'Italie de M. L. Ant.  
Muratori , 1750. *in-4°.* nous fe-  
rons amplement connoître cet ou-  
vrage dans la suite.

*Bullarium Capucinatorum . . . To-  
mus quintus , cum variis notis &  
Scholiis P. Fr. Michaelis à Rugio ,  
1749. in-fol.*

DE VENISE.

*La verità del Diluvio Universa-  
le vindicata da i dubbi , e dimostra-  
ta nelle sue testimonianze ;* Esame

Kkkvj

1320 *Journal des Sçavans* ;  
critico del Auvocato Giuseppe ant.  
Constantini, in Venezia, appresso  
Pietro Bassaglia, 1749. in-fol. Cet  
ouvrage a deux parties, dans la  
première l'Auteur entreprend de  
combattre le sentiment de M. Ant.  
Valisnieri au sujet des corps marins  
qu'on trouve sur les montagnes.  
Dans la seconde partie il attaque &  
réfute le nouveau systéme du Sieur  
D. Ant. Lazaro Moro, touchant  
les Crustacées & les autres produ-  
ctions marines des montagnes, &  
par occasion celui de Wodwards.

*Thesaurus Antiquitatum Sacra-  
rum complectens selectissima clarissi-  
morum virorum opuscula, in quibus  
veterum Hebraeorum Mores, Leges,  
Instituta, ritus sacri & civiles illu-  
strantur.* Venetiis, 1749 & 1750.  
Tom. X. & XI. in-fol. On a rendu  
compte dans ce Journal des pre-  
miers volumes de cette importan-  
te Collection, on rendra compte  
pareillement des vol. suivans.

Jun 1750. 1321

F R A N C E.

D E P A R I S.

On trouve chez le Sieur Julien, à l'Hôtel de Soubise, un nouveau morceau d'Astronomie, dont le public a obligation à M. de Lisle de l'Académie Royale des Sciences. C'est un *dessain représentant les sessions de l'ombre de la Terre sur la Lune, dans l'éclipse totale de Lune qui doit arriver le 19 Juin de la présente année, au soir, au Méridien de Paris.*

Lettre sur le Testament Politique du Cardinal de Richelieu, 1750 Brochure *in-12* de 111. pp. Un Auteur célèbre avoit attaqué l'authenticité du *Testament Politique* dans un ouvrage intitulé, *des Mensonges imprimés*, qui se trouve à la suite de la Tragédie de *Simiramis*. Cet ouvrage fut attaqué au commencement de cette année dans une Brochure intitulée, *Réfutation du sentiment de M. de Vol-*

1322 *Journal des Sçavans,*  
taire. M. de Foncemagne, l'un des  
quarante de l'Académie Françoise,  
& Pensionnaire de l'Académie des  
Belles-Lettres, ayant relu le *Testa-*  
*ment Politique*, avec l'intention de  
chercher dans le fond de l'ouvrage,  
de quoi s'éclairer sur le problème  
qui partage les gens de Lettres, a  
rassemblé plusieurs réflexions qu'il  
propose dans la *Lettre* que nous  
annonçons; il commence par exam-  
iner les objections de M. de Vol-  
taire, dans le même ordre où il les  
a proposées, il infère de cet exa-  
men qu'il n'y a rien dans le *Testa-*  
*ment Politique*, qui ne puisse être  
du Cardinal de Richelieu. Il va  
plus loin, & avance qu'on y trou-  
ve beaucoup de traits & de *per-*  
*sonnalités* qui ne peuvent convenir  
qu'à ce grand Ministre; d'où il con-  
clut que le *Testament Politique* ne  
peut être l'ouvrage d'un faussaire,  
mais qu'il est l'ouvrage du Cardi-  
nal de Richelieu. Cette Lettre d'un  
style simple & noble, est écrite  
avec ordre, clarté, & élégance.



La critique s'y montre sans partialité & toujours accompagnée de cette politesse douce & honnête qui doit caractériser les gens de Lettres, & qu'ils ne devroient jamais perdre de vûe dans leurs combats Littéraires. Cette Lettre en un mot, est un modèle de Critique. Si les Auteurs étoient toujours conduits par cet esprit de modération & d'impartialité, le Gouvernement autoriseroit les Critiques qui peuvent servir aux progrès des Lettres & à l'éclaircissement de la vérité. Nous ajouterons que M. de Fontcemagne a rassemblé dans sa Lettre, un grand nombre d'Anecdotes curieuses & de faits singuliers qui la rendent encore plus intéressante.

La Souscription pour l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury en 36 vol. *in-12.* & de l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament du P. Calmet, en 5 vol. *in-12.* & en 2 vol. *in-4<sup>o</sup>.* que nous avons an-

1324 *Journal des Sçavans*,  
noncée dans nos nouvelles du mois  
d'Avril dernier, devoit être fermée  
au premier May suivant : un grand  
nombre de personnes surtout dans  
ces Provinces éloignées n'en ayant  
pas eu connoissance à cause de ce  
court espace de temps, les Libraires  
associés pour ces deux ouvrages,  
ont jugé à propos de prolonger,  
en leur faveur, le temps de  
cette Souscription jusqu'au mois  
de Septembre prochain.

M. de Sauvages, Professeur de  
Médecine à Montpellier & de  
Société Royale des Sciences de  
même Ville, est sur le point de  
donner au public une nouvelle  
édition de son traité *des maladies  
divisées par classes*, avec un grand  
nombre de changemens & d'addi-  
tions. On attend cet ouvrage avec  
d'autant plus d'impatience, qu'il  
y a longtemps qu'il ne se trouve  
plus d'exemplaire de la première  
édition.

*Recueil de différens traités de Phy*

Jun 1750. 1325

*sique & d'Histoire Naturelle, propres à perfectionner ces deux Sciences.* Par M. Deslandes. Chez J. F. Quillau fils, Libraire, rue S. Jacques, 1750. in-12. deuxième volume. Nous annonçâmes le premier volume de ce recueil dans les Nouvelles du Journal du mois d'Avril 1748, & nous y joignîmes les titres des pièces qui composoient ce vol. Nous allons pareillement donner ici ceux du second volume. I. Traité de l'Artillerie en général, & particulièrement du recul des armes à feu. II. Traité. Examen d'un passage de Plutarque, & d'un point important de la manœuvre des Vaisseaux. III. Tr. Sur des arrangemens singuliers de Pierres qu'on trouve en différens endroits de l'Europe. IV. Tr. Remarques & expériences sur différens sujets, tirées des transactions Philosophiques. V. Tr. Sur la pêche des Baleines que font les Basques, & sur la manière de l'améliorer, avec des

1326 *Journal des Sçavans*,  
remarques sur le pays qu'ils habi-  
tent. VI. Tr. Sur la construction  
des Vaisseaux. VII. Tr. Nouveau  
traité des Vents. VIII. Tr. Conje-  
ctures sur le nombre des Hommes  
qui sont actuellement sur la terre.  
IX. T. Des progrès successifs de  
l'Artillerie & du Génie.

*Mémoires Littéraires*, sur diffé-  
rens sujets de Physique, de Ma-  
thématique, de Chymie, de Mé-  
decine, de Géographie, d'Agric-  
ulture, d'Histoire Naturelle, &c.  
traduit de l'Anglois par M. Eidous.  
Chez And. Cailleau, Libraire, rue  
S. Jacques, 1750. in-12. Pour  
donner une idée plus particulière  
de cet ouvrage, que celle du titre  
qu'il porte, nous y joindrons ceux  
de quelques-unes des pièces qu'on  
y a fait entrer. I. Nouvelles ex-  
périences faites en Silésie sur les  
moyens de multiplier les bleds. II.  
Nouvelle méthode de guérir la  
Goute. III. Spécifique pour la Pleu-  
résie. IV. Nouvelle méthode d'a-

Juin 1750. 1327

méliorer les terres stériles. V. Or végétale. VI. Or Chymique, ou transmutation des métaux imparfaits en Or. VII. Description d'une fontaine brulante médicinale en Pologne. VIII. Réflexions sur l'origine des Nations, tirées de leur langage. IX. Nouvelle manière de dessaler l'eau de la mer. X. Quelques indications du Déluge Universel en Suède. XI. Essai sur la manière de trouver la hauteur de l'Atmosphère. XII. Dissertation sur la Pierre Philosophale. XIII. Mémoire sur les Syrènes, les Tritons, &c. XIV. Moyens de rendre l'ouïe & la parole aux sourds & muets. XV. Nouvelle espèce de Lampe, &c. L'Auteur promet que ce premier volume, s'il est goûté du public, sera suivi de plusieurs.

*Miotomie Humaine & Canine*, ou la manière de disséquer les muscles de l'homme & des chiens; suivie d'une Miologie, ou Histoire abrégée des muscles. Par René

1328 *Journal des Sçavans*,  
Croissant de Garengot, Maître-  
ès-Arts & en Chirurgie, &c. troi-  
sième édition, revûe, corrigée &  
beaucoup augmentée par l'Auteur.  
Chez P. G. le Mercier, & M. Lam-  
bert, Libraires, rue S. Jacques,  
1750. in-12. deux part.

*L'Art de la teinture des laines,*  
*& des étoffes de laine, en grand &*  
*petit teint, avec une nouvelle in-*  
*struction sur les déboiillis des lai-*  
*nes & des étoffes de laine. Par M.*  
*Hellot de l'Académie Royale des*  
*Sciences, & de la Société Royale*  
*de Londres. Chez la Veuve Pissot,*  
*Jean Th. Hérissant, & Pissot fils,*  
*Libraires, 1750. in-12.*

*Manuel lexique, ou Dictionnaire*  
*portatif des mots François, dont la*  
*signification n'est pas familière à*  
*tout le monde. Ouvrage fort utile*  
*à ceux qui ne sont pas versés dans*  
*les Langues anciennes & moder-*  
*nes, & dans toutes les connoissan-*  
*ces qui s'acquièrent par l'étude &*  
*le travail, pour donner aux mots*

Jun 1750. 1319

leur sens juste & exact dans la lecture , dans le langage & dans le style , recueilli des explications de divers Auteurs. Chez Didot , Libraire , Quay des Augustins , 1750. in-8°.

*Introduction au Saint Ministère ;* ou la manière de s'acquitter dignement de toutes les fonctions de l'Etat Ecclésiastique , tant pour le Spirituel que pour le Temporel. Par M. l'Abbé de Mangin , Docteur de la Faculté de Théologie , &c. Chez Joseph Bullot , Libraire , rue S. Estienne des Grecs , 1750. in-12. trois vol. On trouve dans cet ouvrage non seulement les connoissances qui sont propres à conduire un Vicaire ou un Curé dans l'exercice des fonctions du ministère Ecclésiastique : mais l'Auteur y a encore rassemblé les Edits , Déclarations , Ordonnances , Arrêts , &c. qui concernent la Religion , le Service Divin , les Baptêmes , les Mariages , les Sépultures , &c. dont il est nécessaire que ceux qui sont

1330 *Journal des Sçavans*,  
chargés de la conduite des am  
soient instruits. Il y a de plus  
cueilli plusieurs Déclarations  
ont rapport au Temporel, des  
ximes Canoniques, des Décisi  
& des Arrêts, pour servir d'écl  
cissement aux Pasteurs, & leur fo  
nir les connoissances dont ils  
besoin pour défendre les droits  
leurs Eglises, & sçavoir se con  
ter dans l'occasion.





---

**T A B L E**  
**DES ARTICLES CONTENUS**  
 dans le Journal de Jun  
 1750. II. Vol.

**R**ERUM Gallicarum & Fran-  
 cicarum Scriptores, &c. 1143  
 Traité des Fluxions, par M. Colin  
 Maclaurin, &c. 1172  
 Lettres édifiantes & curieuses, écri-  
 tes des Missions Etrangères, &c.  
 1201  
 La voix libre du Citoyen, 1228  
 Idée de la Poësie Angloise, 1255  
 Le Spectacle de la Nature, conte-  
 nant ce qui regarde l'homme en  
 société avec Dieu, &c. 1281  
 Nouvelle méthode pour pomper le  
 mauvais air des Vaisseaux, &c.  
 1306  
 Nouvelles Littéraires, &c. 1319

Fin de la Table.

---

*Fautes à corriger dans le Journal in-  
12. du mois de May, 1750.*

*P* Age 808. lig. 13. *Sicut mota-  
tus, movet, astraque, lisez  
Sicut motatur, movet ma-  
rin, astraque.*  
828. lig. 7. de la Terre,  
*lis.* de la Lune.  
*Ibid.* lig. 22. leurs raisons,  
*lis.* leurs rayons.

---

*Faute à corriger dans le Journal in-  
12. du mois de Juin I. Vol.*

*P* Age 1123. lig. 12. comme en  
bonne part, *lis.* connu en  
bonne part.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
<sub>3</sub>  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. L.  
JUILLET.



A PARIS;  
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur  
Juré-Libraire de l'Université, rue  
Galande, à l'Annonciation.

---

M. DCC. L.  
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

# TOURNAMENT

1911

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

AT BERKELEY

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA



THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA





L E  
JOURNAL  
D E S  
SCAVANS.



JUILLET. M. DCC. L.

*HISTOIRE DES EMPEREURS  
Romains, depuis Auguste jusqu'à  
Constantin. Par M. CREVIER,  
Professeur Emérite de Rhétorique  
au Collège de Beauvais. Tome  
premier. A Paris, chez Desaint  
& Saillant, rue S. Jean de Beau-  
vais, vis-à-vis le Collège, 1749.  
in-12. de 531 pages, non com-  
pris la Préface, la liste des Con-  
suls pendant les 41 années que  
Juillet.*

LII ij

1336 *Journal des Sçavans* ;  
comprend ce volume, & 21 pa-  
ges pour la Tables des sommai-  
res de tout le détail du volume.

P R E M I E R   E X T R A I T .

**S**I l'on juge de cette nouvelle  
entreprise de M. Crévier par le  
premier volume que nous annon-  
çons, l'ouvrage paroît bien répon-  
dre à ce que l'on devoit attendre  
de son Auteur, sur ce qu'on avoit  
déjà vu de lui dans les huit derniers  
volumes de l'Histoire Romaine,  
qu'il a continuée d'après le célèbre  
M. Rollin. Ainsi pour éviter les  
répétitions nous nous contenterons  
de renvoyer sur ce nouvel ouvra-  
ge, aux observations générales que  
nous avons déjà faites au sujet du  
précédent, singulièrement en ren-  
dant compte des deux derniers  
volumes, dans nos Journaux de  
Mars & d'Avril 1749. Nos Le-  
cteurs concevront encore aisément  
que les raisons qui nous ont enga-  
gés à adopter, surtout par rapport  
à ces deux derniers volumes, la

méthode dont nous avons fait alors usage, étant toujours les mêmes, nous continuerons à suivre ce même système, sur le volume dont il s'agit à présent & sur tous les autres, tant que rien ne nous portera à la changer. Dans cette vûe nous ferons encore en quelque sorte abstraction de l'Histoire qui fait la matière de cet ouvrage, du moins en ce qu'elle a de plus connu, pour occuper principalement nos Lecteurs de l'Historien, de son ordre, de ses vûes, de son choix dans les sources & dans les faits, de ses réflexions, de quelques-uns de ses principaux traits, & faire ainsi plutôt connoître l'ouvrage même dont il s'agit, que ce qui en est l'objet.

Commençons par ce qui concerne la forme extérieure, sur laquelle nous ne répéterons rien, au sujet des volumes suivans, qu'autant que cette forme éprouveroit quelque changement. On voit aisément qu'il en doit être de même de ce qui concerne en général le fonds de

cet ouvrage , où l'on retrouve toujours la même justesse pour le choix des faits , ainsi que pour la manière de les dire , de les envisager , & de les présenter , la même sagesse dans les vûes , dans les jugemens , & dans les réflexions , le même style : enfin le même esprit de modestie & de Citoyen , & le même talent pour faire autant goûter & suivre la vertu , que détester & fuir le vice ; c'est-à-dire , le même M. Crévier.

Ce premier volume dont il s'agit , & qui comprend les trois premiers Livres de l'ouvrage , renferme le règne d'Auguste , depuis l'an de Rome 723. que ce Prince resta seul maître de l'Empire après la défaite d'Antoine à Actium , jusqu'à la mort de ce premier Empereur en l'année 765 , que l'Auteur regarde comme la quatorzième de l'Ere vulgaire de Jesus-Christ. L'ouvrage est tout à fait dans la même forme que l'Histoire Romaine des temps antérieurs dont il offre la suite : même grandeur &



grosseur de caractère & de volume : même ordre de division & de subdivision en Livres, paragraphes & articles dont les Sommaires sont marqués de même à la tête de chacune de ces divisions & subdivisions, & à la fin du volume. L'Auteur a seulement ajouté au-dessous de l'indication de l'année de la fondation de Rome qu'il place toujours de même, à la partie supérieure de la marge collatérale, la date de cette année relativement à l'Ère vulgaire de Jésus-Christ. Mais il n'a pas mis, comme il avoit fait précédemment, à la tête de chaque Livre, le sommaire général & abrégé de tout le Livre, & plusieurs Lecteurs, qui trouvoient ce Sommaire assez commode, pourroient en désirer le rétablissement.

Quoiqu'on eût bien pu imaginer les justes motifs, qui ont engagé l'Auteur à entreprendre cette nouvelle suite de son premier ouvrage ; il étoit assez naturel qu'il les exposât lui-même dans sa Préfa-

1340 *Journal des Sçavans;*  
ce, c'est aussi ce qu'il s'y est d'a-  
bord proposé pour objet. On re-  
connoît avec plaisir dans l'exposi-  
tion qu'il fait de ses vûes, le digne  
Disciple d'un Maître aussi zélé pour  
l'utilité publique, que capable de  
la procurer par la voie d'instru-  
ction. Et comme ces vûes nous pa-  
roissent très-propres à caractériser  
tout le nouvel ouvrage, dont le vo-  
lume dont il s'agit ne nous présen-  
te que le commencement, nous  
croyons devoir nous y arrêter à  
présent, en laissant parler l'Auteur  
même autant qu'il nous sera possi-  
ble.

L'Auteur commence par rendre  
compte des motifs personnels qui  
l'ont engagé à entreprendre cette  
nouvelle Histoire. Il observe ensui-  
te, d'après Plutarque, l'utilité pu-  
blique qui résulte de l'Histoire,  
surtout par les exemples de vertu  
qu'elle fournit, ces exemples pro-  
duisant comme effet propre le *zèle*  
*d'imitation.* » En toute autre ma-  
» tière (dit l'Auteur) souvent on

» admire l'Art sans être curieux de  
» ressembler à l'Artiste..... mais  
» quand il s'agit de la vertu un  
» cœur généreux ne s'en tient pas  
» à l'admiration stérile de l'action ;  
» il est enflammé du desir d'en faire  
» de semblables. Ces réflexions  
» étoient le motif qui déterminoit  
» Plutarque à s'occuper du soin d'é-  
» crire l'Histoire des grands Hom-  
» mes.....

» Je sens ( poursuit l'Auteur )  
» l'objection qu'on peut me faire  
» ici..... On dira que je consacre  
» ma plume à dépeindre, non la  
» vertu , mais le vice , & le vice  
» porté à son comble par les Ti-  
» bère , les Caligula , les Néron. Il  
» m'est aisé de répondre d'abord  
» que le vice même peint avec les  
» couleurs odieuses qui lui appar-  
» tiennent , devient une leçon de  
» vertu ... Mais de plus il n'est pas  
» vrai que le vice domine dans tou-  
» te l'étendue de l'ouvrage que  
» j'entame aujourd'hui. Auguste ,  
» Vespasien , Tite , sont des modé-

» les à présenter aux Princes les  
» plus vertueux. Le second siècle  
» de l'Empire de Rome , à le pren-  
» dre depuis Nerva jusqu'à Marc-  
» Aurèle , offre une suite de bons  
» Princes , telle qu'il est difficile  
» d'en trouver une pareille dans  
» quelque Histoire que ce soit.  
» Enfin sous les plus mauvais l'on a  
» toujours vu des hommes dont la  
» vertu brilloit dans un éclat en-  
» core plus vif par le contraste : sous  
» Tibère un Germanicus , sous Né-  
» ron un Thrasea , sous Domitien  
» un Agricola. J'ajoute que le Chri-  
» stianisme , qui naît sous Auguste ,  
» & se fortifie sous ses Successeurs ,  
» jusqu'à ce qu'il monte sur le Trô-  
» ne avec Constantin , se mêlant  
» par bien des endroits dans les  
» affaires de l'Empire , nous donne  
» lieu de sanctifier au moins de  
» temps en temps cet ouvrage , par  
» des vertus d'un ordre supérieur  
» & capables non seulement de le-  
» ver le scandale du vice , mais de  
» faire honte à tout ce qui n'est

Jullet 1750. 1343

» que vertu purement humaine.

» C'est (conclut l'Auteur) sui-  
» vant ce plan & dans ces vûes que  
» je me propose d'écrire l'histoire  
» des Empereurs Romains, depuis  
» Auguste jusqu'à Constantin.

LIVRE PREMIER. *Ans de*  
*Rome 723-740.*

Ce Livre est précédé d'une Carte Géographique Latine, dans la forme du plus grand *in-4<sup>o</sup>*. & que M. Danville a faite en 1749, relativement à ce volume pour la Germanie & les Pays situés entre le Danube & la mer Adriatique, appelée aujourd'hui le Golfe de Venise. Plusieurs Lecteurs auroient peut-être désiré que s'agissant d'une Histoire écrite en François, cette Carte qui y est relative eût été faite dans la même Langue. Mais sans doute M. Danville ayant travaillé d'après les Auteurs originaux, qui nous ont fait le mieux connoître l'ancien état de cette partie de l'Eu-

1344 *Journal des Sçavans*,  
rope, a préféré la Langue & les  
termes propres de la plupart de ces  
Auteurs, par plus grande exacti-  
tude.

Avant que d'entrer dans le dé-  
tail de ce premier Livre, nous  
croyons devoir commencer par  
faire voir, encore d'après les pro-  
pres termes de l'Auteur, comment  
il a envisagé le Règne dont il s'a-  
git ainsi que les suivans, dans quel-  
les sources il a puisé, & le juge-  
ment qu'il a porté des Historiens  
qui forment ces sources.

» Le calme & la tranquillité qui  
» firent le bonheur du siècle d'Au-  
» guste, en ont rendu (selon l'Au-  
» teur, Liv. 1. p. 61. & suiv.) l'Hi-  
» stoire sèche & moins intéressante  
» pour nous..... D'ailleurs par la  
» nouvelle constitution de l'Etat  
» les affaires publiques devenues  
» absolument étrangères, au très-  
» grand nombre des Citoyens, en  
» étoient communément ignorées..  
» Néanmoins il s'étoit trouvé enco-  
» re de beaux génies qui avoient

» exercé leur plume sur ces temps  
 » peu féconds. Mais leurs ouvrages  
 » ne sont plus. Dion presque seul  
 » nous reste, Ecrivain peu capable  
 » de nous consoler de la perte de  
 » tant d'autres. Velleïus est un ab-  
 » bréviateur [ & un flateur ] Sué-  
 » tone a fait des Vies & non pas  
 » une Histoire, il fournit des dé-  
 » tails... mais ne donne pas une  
 » suite de faits & en développe en-  
 » core moins les ressorts cachés....  
 » il a fallu ramasser dans les Poètes  
 » du temps & dans les Ecrivains po-  
 » stérieurs, quelques parcelles dé-  
 » tachées & éparses çà & là. C'est  
 » ce que Freinshemius a exécuté  
 » avec succès: mais il finit comme  
 » les Epitomes de Tite-Live à  
 » la mort de Drusus. L'illustre M.  
 » de Tillemont a traité dans ce  
 » goût l'Histoire d'Auguste [ & ]  
 » celle de ses Successeurs. Ses Mé-  
 » moires feront une principale res-  
 » source dans l'Histoire que j'ai en-  
 » trepris... aux recherches d'une  
 » érudition profonde, il joint l'es-

» prit du Christianisme qui rappor-  
» te tout à Dieu, à Jesus-Christ,  
» à la Religion, seule fin à laquelle  
» doit tendre tout ce que nous fai-  
» sons.

Pour venir à ce qui fait la ma-  
tière particulière du premier Livre;  
il comprend les 13 premières an-  
nées du Règne d'Auguste. L'Au-  
teur regarde Auguste comme Em-  
pereur, depuis l'an 725 qu'il mar-  
que pour époque de son septième  
Consulat. Ce fut alors, selon  
l'Auteur, qu'après avoir cassé les  
Actes du Triumvirat & feint de  
vouloir abdiquer la Souveraine  
Puissance; cette Puissance lui fut  
accordée par le Sénat pour dix ans,  
qui furent ensuite prorogés succes-  
sivement jusque par-delà le terme  
de sa vie. Ce fut en ce même temps  
qu'il changea son nom de César  
Octavien en celui d'Auguste, qui  
a passé à ses Successeurs; & que sans  
prendre aucun titre qui caractéri-  
sât le droit d'un Monarque, afe-  
ctant au contraire de conserver à



la République, & surtout au Sénat, tous les dehors d'un pouvoir imaginaire; il réunit véritablement en sa personne, sous différens titres qu'il ne reçut que successivement, toute la puissance attachée à la Souveraineté & à la Monarchie. C'est aussi par de telles raisons que l'Auteur ne date que de cette année 725, le changement du Gouvernement Romain, & qu'il ne fixe qu'à ce temps le passage de la forme Républicaine à l'état Monarchique. Mais il nous a paru par les mêmes raisons, que l'Auteur devoit attacher son époque aux années de Rome 726 ou 727, qui sont celles du septième Consulat d'Octavien, selon les Marbres du Capitole, ou suivant Varron. Quel que soit même le système suivi par l'Auteur, l'année 725 de Rome, ne paroît pas pouvoir former son époque, parce qu'il doit y avoir 3 ou 4 années d'intervalle entre la bataille d'Actium qu'il place en l'an 723, & le changement de la for-

1348 *Journal des Sçavans* ;  
me du Gouvernement Romain.

L'Art d'Auguste, observe l'Auteur, consista en ce que rejetant avec une horreur apparente, & le titre de Roy si détesté des Romains depuis l'expulsion des Tarquins, & celui de Dictateur qu'une Loi d'Antoine avoit aboli aussitôt après la mort de César ; il se borna à  
» accumuler sur sa tête différens  
» titres, tous déjà usités, tous Républicains par eux-mêmes, & à  
» déguiser ainsi sous des noms anciens une nouvelle forme de  
» Gouvernement. Le premier de  
» ces titres est celui d'*Imperator*  
» dont nous avons fait le nom  
» d'*Empereur*. Ce titre avoit été  
» employé du temps de la République en deux sens : premièrement pour signifier simplement un Général d'Armée, & en second lieu comme un nom d'honneur & de gloire accordé à un Chef de Guerre qui avoit vaincu les ennemis dans une action importante. Auguste en prenant

*Juillet 1750. 1349*

» ce même titre lui donna une bien  
» autre étendue, à l'exemple du  
» Dictateur César, à qui on l'avoit  
» aussi déferé «. Il se fit sur le mo-  
dèle de Pompée Généralissime de  
toutes les forces de l'Empire. Il se  
rendit Maître absolu dans tout le  
ressort militaire. Il devint le maî-  
tre d'ordonner de la guerre & de la  
paix, de faire des levées d'hommes  
& de deniers, & d'exercer le pou-  
voir redoutable du glaive, non seu-  
lement sur les Soldats, mais sur les  
Citoyens, sur les Chevaliers, & sur  
les Sénateurs, comme sur tous les  
autres. De pareils titres étant mili-  
taires déceloient » l'origine de ce  
» nouveau Gouvernement fondé  
» par la force des armes. Les Gens  
» de guerre le sentirent trop bien  
» & en abusèrent depuis à l'excès.  
Et Auguste semble avoir voulu  
prévenir, ou cet abus, ou la haine  
publique qui en pouvoit résulter,  
en tempérant » la terreur du titre  
» militaire d'Empereur, par d'au-  
» tres titres, ou mixtes, ou pure-  
» ment civils,

On voit dans ce Livre, surtout, ces différens titres, sous lesquels Auguste paroît s'être plu à déguiser & colorer, plutôt qu'à accroître véritablement un pouvoir, dont il s'étoit d'abord attribué toute la plénitude. Après avoir pris le titre de Prince du Sénat, & reçu depuis le nom d'Auguste & le titre d'Empereur, il se fit ensuite conférer successivement, l'autorité Proconsulaire & tous les droits du Consulat, le pouvoir des Tribuns & des Censeurs, & le grand Pontificat qui réunissoit en lui la puissance Sacrée à la puissance Civile & Militaire. Mais il ne prit le titre de Pontife qu'en l'an de Rome 739 (selon l'Auteur) ayant attendu, pour s'en saisir, la mort de Lépide. Avant cette année Auguste avoit encore joint à ses premiers titres, le droit d'être dispensé de l'observation des Loix, le nom de Pere de la Patrie qui passa encore à ses Successeurs, le droit d'avoir un Conseil Privé par lui choisi, & au-

*Juillet 1750.* 135

quel il fit par degrés attribuer tout le pouvoir du Sénat, le droit d'exercer son pouvoir pour les armes & pour les finances, par les Lieutenans & les Intendans qu'il avoit dans une grande partie de l'Empire, le droit d'avoir un fisc propre, le titre de Grand Voyer, le droit d'avoir une Garde composée de Troupes réglées, auxquelles il fit assigner une double paye, & enfin le droit éminent d'exercer toutes les espèces de pouvoirs, soit qu'il fût revêtu des titres qui les donnoient ou qu'il en fit revêtir d'autres, auxquels il n'en laissoit qu'un exercice subordonné.

Du reste l'Auteur a grand soin de remarquer en chaque occasion les différens ménagemens observés par Auguste, pour adoucir le joug de son Empire & pour le rendre vraiment utile. Ce fut dans cette vûe qu'il garda autant qu'il put les formes Républicaines, qu'il affecta de tenir du Sénat tout le pouvoir qu'il exerçoit, qu'il se fit comme

forcer à conserver ce pouvoir dont il ne paroît pas qu'il ait jamais voulu se démettre, qu'il partagea du moins en apparence le gouvernement des Provinces avec le Sénat, qu'il procura à Rome tant d'embelliffemens par divers édifices publics, qu'il mit un ordre admirable dans toutes les parties du Gouvernement, qu'il aida par ses libéralités plusieurs Sénateurs qui ne pouvoient se soutenir dans leurs places sans ces secours, qu'il conserva d'abord au Peuple, du moins l'extérieur & la forme du droit de nommer aux Charges, & de concourir par ses suffrages à l'établissement des Loix nouvelles, &c.

Pendant que comme chef de l'Empire il régloit seul ou faisoit régler à son gré tout ce qu'il y avoit d'important; il laissoit aussi au Sénat & à ceux qui étoient revêtus des Charges, à décider ce qui étoit de moindre conséquence, & gardoit, quant à sa personne, une modération extérieure qui le

*Juillet 1750.* 1393

confondoit en quelque sorte avec les particuliers les moins distingués. Ainsi il paroissoit en personne lors de l'élection des Magistrats: il y donnoit lui-même son suffrage dans sa Tribu: il remplissoit souvent la fonction de témoin dans les Tribunaux: il y répondoit aux interrogations: il y souffroit qu'on le réfutât quelquefois même avec aigreur, & il y sollicitoit pour ses amis. » Car il » remplissoit ponctuellement (dit » notre Auteur) les devoirs de l'a- » mitié. . . Il alloit voir ses amis » dans leurs maladies & à l'occa- » sion des événemens qui arrivoient » dans leurs familles, Mariage, » prise de robe Virile, &c. . . . il » ne se refusoit presque à aucun de » ceux qui l'invitoient à manger « ; & cependant il avoit pour maxime de ne point faire pour ses amis violence aux Loix. Sa modération envers ceux qui lui manquoient de respect & qui l'attaquoient par leurs discours ou par des libelles, étoit extrême. Sa douceur se soutenoit

1354 *Journal des Sçavans*,  
dans les matières les plus sérieuses,  
& jusqu'à l'égard de ceux qui  
avoient paru les plus animés con-  
tre lui. Il louoit même l'attache-  
ment qu'on conservoit pour ceux  
qui avoient été ses plus implacables  
ennemis. Les anciens défenseurs  
de la liberté avoient part à ses élo-  
ges. Il témoignoit la plus vive hor-  
reur pour les noms de Seigneur &  
de Maître. S'il souffroit par des  
raisons de politique qu'on lui ren-  
dît dans les Provinces les honneurs  
divins ; il paroissoit y avoir peu  
d'attache & il en tiroit même quel-  
quefois les sujets de ses plaisan-  
teries. On voit sur tous ces points  
dans ce premier Livre divers traits,  
qui semblent ne rien laisser à dési-  
rer sur le caractère de ce Prince.

Quant à ce qui peut caractériser  
son Gouvernement, l'Auteur con-  
clut du plan qu'Auguste a suivi,  
non sans doute par respect pour  
les Loix mais par politique, que  
le seul exercice du pouvoir suprê-  
me lui fut transféré, » & que la



» Souveraineté continua de rélider  
» radicalement dans le Sénat &  
» dans le Peuple «. Il ajoute ail-  
leurs que la forme de Gouverne-  
ment établie par Auguste étoit à  
la vérité absolue & monarchique  
dans le Militaire, mais qu'elle n'é-  
toit que mixte dans le Civil.

○ Nous nous sommes bornés sur  
ce Livre à faire voir l'idée que  
l'Auteur a présentée d'Auguste &  
de son Gouvernement. Mais on  
concevra aisément qu'il n'a négligé  
aucun des autres personnages, sur-  
tout de ceux qui ont joué les plus  
grands rôles, tels qu'Agrippa &  
Mécène, Marcellus, Tibère & Dru-  
sus, &c. & qu'il n'a pas manqué  
de faire sur les personnes & sur  
les ouvrages de Virgile & d'Hora-  
ce, sur le changement du nom du  
mois Sextilis en celui d'Augustus,  
sur le Panthéon, les Parc-Jules, les  
Bains & les autres édifices publics,  
sur la fondation des Villes d'Aouste  
& de Mérida, de Cadiz & de l'E-  
cole d'Autun, sur les Loix, les

1356 *Journal des Sçavans* ;  
Guerres & les autres événemens  
que ces années ont fournis , les  
observations que tous ces objets  
méritoient. L'étendue même que  
nous avons donnée à l'analyse de  
ce premier Livre & de ce qui le  
précède , nous force à resserrer celle  
des deux Livres suivans , & à sup-  
primer plusieurs observations que  
nous nous étions proposé de faire.

LIVRE SECOND. *An. de R.*

740 - 755. *page 219.*

La guerre contre les Germains  
occupant la première partie de ce  
Livre , l'Auteur a cru devoir com-  
mencer par donner , d'après Jules-  
César & Tacite , une description  
assez détaillée de la situation de la  
Germanie , des mœurs générales de  
ces Peuples , & des mœurs parti-  
culières à plusieurs Germains distin-  
gués par différens noms. Les guer-  
res que cette Nation avoit soute-  
nues contre les Romains depuis l'in-  
vasion des Cimbres ayant duré 500  
ans ,

Juillet 1750. 1357

ans, n'ont fini, selon la remarque de notre Auteur, d'après Brucherius (*Belgium Roman. Eccles. & Civile*) que par la ruine de la puissance Romaine dont les débris ont formé les Monarchies qui subsistent encore aujourd'hui dans la plus belle portion de l'Europe. Ainsi ces guerres méritoient bien que l'Auteur s'attachât à faire connoître un Peuple, dont l'Histoire est en quelque sorte devenue celle de toutes les Nations qui partagent à présent l'Europe.

Les Etymologistes sont aussi peu d'accord, sur l'origine du nom des Germains, que les Historiens sur l'origine de ce Peuple. L'Auteur sans entrer dans ces discussions, adopte l'opinion qui fait dériver leur nom des mots Celtique & Allemand, *ger* & *man* qui signifient *hommes de guerre*. Quant à l'origine de la Nation, il se contente d'observer que quelle que soit cette origine, elle est annoncée par des traits communs à tous les peuples.

Juillet.

M m m

1358 *Journal des Sçavans* ;  
qui composoient cette Nation &  
que ces traits sont marqués d'une  
manière à la faire aisément distin-  
guer de toutes les autres. Pour pré-  
senter ces traits généraux, il remar-  
que surtout l'air national des Ger-  
mains dans toute la forme exté-  
rieure du corps, leur passion pour  
la guerre, leur goût pour l'oïveté  
quand ils étoient en paix, com-  
ment ils armoient leurs jeunes gens  
pour la première fois, comment la  
jeunesse servoit chez eux de corté-  
ge aux Grands, leur défaut de dis-  
cipline & de science militaire, la  
légéreté de leur armure, l'état de  
leur Cavalerie qui étoit leur moin-  
dre force, leur manière d'aller au  
combat & de se battre. Il a obser-  
vé de plus quel culte de Religion ils  
s'étoient fait, quelle étoit la forme  
de leur Gouvernement & de leurs  
jugemens, enfin quelles étoient  
leurs mœurs dans la vie privée, le  
mépris qu'ils faisoient de l'agricul-  
ture, de l'or & de l'argent, la sim-  
PLICITÉ de leur nourriture, l'objet

de leurs festins, leur estime pour l'hospitalité, la forme de leurs maisons, de leurs habillemens & de leurs mariages, la chasteté de leurs femmes, leur manière d'élever les enfans, leurs inimitiés, leurs spectacles, leurs jeux, la douceur de l'état d'esclave chez eux, & les formes de leurs funérailles. Les peuples de Germanie que l'Auteur s'est attaché à faire connoître en particulier, sont les Sicambres, les Usipiens & les Teuctères, les Bructères, les Cattes, les Cauques, les Chérusques, les Frisons & les Suèves, sur chacun desquels il offre un article séparé. Il se contente à l'égard des Nations Germaniques, établies en deça du Rhin, de donner les noms des plus célèbres d'entre ces Nations, telles que les Nerviens Peuples du Haynault, ceux de Trèves, les Tribocques, Vangions, Némètes & Ubiens qui avoient pour Capitales Strasbourg, Vorms, Spire & Cologne; & les Bataves qui habitoient une Isle du

1360 *Journal des Sçavans*,  
Bas-Rhin dont le Duché de Guel-  
dres est une partie considérable.  
Il ajoute seulement sur ces Peuples  
une observation suffisante pour les  
caractériser: „ c'est qu'ils se faisoient  
„ tous grand honneur de tirer leur  
„ origine de la Germanie, & se  
„ distinguoient *soigneusement* des  
„ Gaulois, en qui la douceur du  
„ climat, les conquêtes de César.....  
„ avoient amorti cette fierté de  
„ courage qui seule paroissoit aux  
„ Germains digne de leur estime.

Le reste du premier paragraphe  
de ce Livre est rempli par le dé-  
tail des guerres des Romains en  
Germanie, sous le règne d'Auguste  
& sous le commandement de Lol-  
lius, de Drusus & de Tibère, jus-  
qu'en l'an 744 de Rome. Une  
paix générale ayant alors terminé  
ces guerres dans lesquelles Drusus  
& Tibère furent victorieux; Au-  
guste ferma pour la troisième fois  
le Temple de Janus, qui demeura  
en cet état pendant environ douze  
ans. Au sujet de la mort de Drusus,

*Juillet 1750. 1361*

arrivée avant la fin de cette guerre, & dont la cause est rapportée fort différemment par les Historiens, l'Auteur rejette les soupçons qui ont fait accuser Auguste d'avoir procuré cette mort par l'empoisonnement de Drusus, dans la crainte qu'il ne rétablît par la suite le Gouvernement Républicain. L'Auteur observe à ce sujet surquoi ces soupçons ont été fondés, & ce qui lui paroît suffisant pour les détruire. Il donne la même preuve d'exactitude & de sagesse dans plusieurs autres cas que la nécessité d'abrégger nous empêche de citer, & il trace de Drusus mort à l'âge de trente ans, un portrait qui en forme un modèle pour les Princes & pour les Généraux.

Les détails contenus dans la seconde partie de ce Livre, conduisent le Lecteur jusqu'à l'an de Rome 755. L'Auteur y reprend d'abord quelques faits antérieurs à ceux qu'il a rapportés auparavant. Il y explique les raisons de son

M m m iij

1362 *Journal des Sçavans*,  
ordre & le goût ainſi que le plan  
de ſon Hiſtoire. » Je commence-  
» rai (dit-il p. 306.) par les Or-  
» donnances & les Réglemens d'Au-  
» guſte, concernant la Police inté-  
» rieure de la République : & je  
» ne craindrai point les détails,  
» parce que dans un changement  
» de Gouvernement tout devient  
» capable d'intéreſſer. Le plan que  
» je ſuis dans l'arrangement des  
» matières eſt ſans doute moins fa-  
» vorable pour aider la mémoire,  
» à ſe fixer la date de chaque évé-  
» nement. Mais outre que j'y ſuis  
» autorisé par l'exemple de M. Rol-  
» lin mon Maître, & par celui de  
» pluſieurs autres illuſtres Hiſto-  
» riens ; je penſe que cette métho-  
» de n'eſt pas la moins utile ni la  
» moins agréable au grand nom-  
» bre des Lecteurs. Les parcelles  
» qui diſperſées ne frapperoient  
» point forment un tout qui a de-  
» quoi attacher : Et lorsqu'il s'agit  
» de conſtitutions & de Loix, on  
» découvre dans l'enſemble le cara-



» être du Prince & les vûes qui le  
» faisoient agir.

Pour revenir aux détails de cette seconde partie du Livre second, on y voit divers Réglemens faits par Auguste pour la discipline du Sénat, & pour la Police de Rome, pour relever les places de Tribun & de Préteur, arrêter les brigues, &c. pour embellir Rome, la préserver des incendies, des vols, &c. pour soulager les Sujets de l'Empire. On y voit dans ce Prince divers traits de modération, de douceur & de bonté qui lui procurèrent alors le titre de Pere de la Patrie, & la troisième prorogation de la puissance Impériale. La mort d'Octavie, celle de Mécène sur lequel l'Auteur offre assez de détails; celle d'Horace & d'Hérode, le rétablissement du Calendrier, les commencemens de l'élévation de Caius & de Julius Césars fils d'Agrippa, adoptés par Auguste, le calme rétabli par Caius en Arménie où il s'étoit élevé quelques troubles, la

1364 *Journal des Sçavans* ;  
mort de Lollius , de Caius & de  
Lucius , la retraite & le séjour de  
Tibère à Rhode , son retour à Ro-  
me , son adoption par Auguste &  
l'accroissement de son pouvoir , la  
punition des déréglemens de Julie,  
le pardon accordé à Cima , la fa-  
mine de Rome suivie d'augmenta-  
tion de récompense pour les gens  
de guerre , de l'établissement d'un  
Trésor militaire : enfin la mort de  
Pollion , celle de Messala & la rédu-  
ction de la Judée en Province Ro-  
maine , sont les autres principaux  
objets des détails de ce Livre. L'Au-  
teur n'y a pas omis de remarquer  
l'époque de la naissance de Jesus-  
Christ , antérieure de 4 ans à l'Ere  
vulgaire , & de faire voir comment  
Auguste concourut sans y penser à  
l'exécution de ce grand événe-  
ment , par le dénombrement qu'il  
avoit ordonné auparavant & qui  
se faisoit alors en Judée. Nous  
suivrons dorénavant avec l'Auteur  
l'Ere Chrétienne vulgaire , dont  
nous supposerons comme lui , quant

Juillet 1750. 1365

à son ouvrage, la première année  
fixée à l'an 752 de la fondation de  
Rome.

LIVRE TROISIEME. *An. de R.*

755-765. & de J. C. 4-14.

page 417.

Nous sommes obligés d'être en-  
core plus laconiques sur les objets  
de ce Livre qui finit à la mort d'Au-  
guste.

Des deux parties qui composent  
ce Livre, la première & la plus  
longue est employée à rapporter  
tous les événemens des dix der-  
nières années d'Auguste. Cette par-  
tie commence par l'ouverture du  
Temple de Janus à l'occasion de  
la guerre renouvelée en Germa-  
nie, où Tibère remporte de grands  
avantages, pousse les conquêtes jus-  
qu'à l'Elbe, rétablit la paix & con-  
clut un traité avec Marobodaus,  
Roy des Marcomans qui s'étoit  
rendu redoutable. La conduite de  
Tibère dans la guerre des Panno-

M m m v

niens & des Dalmates, qu'il soumit, les éloges & les honneurs que Tibère reçut à ce sujet, la manière habile avec laquelle il réduisit de nouveau les Germains révoltés sous la conduite d'Arminius & par la faute de Varus Gouverneur de la Germanie, les ornemens du triomphe, l'augmentation de pouvoir & les témoignages d'affection par lesquels Auguste récompensa Tibère, les honneurs, les privilèges accordés à Germanicus & à Drusus; enfin la forme du Gouvernement d'Auguste pendant les dernières années de sa vie offrent encore dans ce Livre des objets dont l'exposition fait toujours honneur à l'Auteur. Il y développe surtout comment ce Prince toujours actif & vigilant jusqu'à la fin de ses jours, se procura seulement des adoucissemens dans son travail, comment il affoiblit le pouvoir qui restoit au Sénat & au Peuple en faisant attribuer à son Conseil Privé une autorité égale à celle du Sénat & en

Juillet 1750. 1367

nommant seul à toutes les Charges, la Loi qu'il fit publier contre les Célibataires, celle qu'il renouvela contre les Devins & les Astrologues, les Réglemens qu'il fit contre les Auteurs des Libelles diffamatoires, comment il rendit la condition des exilés plus rigoureuse, de quelle manière il remédia à l'abus des éloges que se faisoient donner les Gouverneurs des Provinces, & comment il céda à un autre abus, en levant la défense qui étoit faite aux Chevaliers de se battre comme Gladiateurs.

Après avoir ajouté à tous ces détails dans la première partie du troisième Livre, les circonstances de la maladie & de la mort d'Auguste, sur laquelle l'Auteur écarte encore de même l'idée d'empoisonnement dont on a accusé Livie; il réserve toute la seconde partie pour le tableau du Gouvernement Politique, & de la conduite privée de ce premier Empereur, dont le règne présente un modèle, digne à

M m m vj

1368 *Journal des Sçavans* ;  
plusieurs égards , d'être proposé à  
la postérité.

Nous aurions surtout souhaité  
pouvoir suivre l'Auteur dans l'exé-  
cution de cette dernière partie.  
Nous y aurions remarqué princi-  
palement la sagesse des maximes  
d'Auguste sur la guerre , sa ferme-  
té à maintenir la discipline mili-  
taire , sa supériorité de vûes dans  
le plan de son Gouvernement , son  
attention à procurer , autant que sa  
passion pour dominer le pouvoit  
permettre , le bien public & la gloi-  
re du nom Romain dans le Sénat ,  
dans l'ordre des Chevaliers , dans  
la Ville de Rome qu'il a si bien dé-  
corée & policée , dans l'Italie , dans  
toutes les Provinces Romaines ,  
dans celles même dont les Rois  
étoient alliés de l'Empire ; l'habi-  
leté avec laquelle il sçut tempérer  
à propos la fermeté par la condes-  
cendance , & ce qu'il fit en par-  
ticulier pour perfectionner l'admi-  
nistration de la Justice. Nous y au-  
rions de même observé , & tou-

*Juillet 1750.* 1369

jours d'après notre Auteur, dans la conduite privée d'Auguste, sa sobriété, le goût de simplicité qui paroissoit dans toute sa dépense, la noblesse & la modestie de son jeu, comment il fut tout-à-la fois bon & fidèle ami, pere tendre mais malheureux, bon frere, peut-être époux trop facile; la protection qu'il accorda aux Lettres, dans lesquelles il avoit acquis une capacité digne d'être louée par Tacite, la justesse de son goût décidé pour la clarté & pour la pureté du style, enfin la prudence dans laquelle il excella & qui forme le trait le plus marqué de son caractère.

Parmi tant de vertus apparentes nous n'aurions pas omis de relever avec l'Auteur, diverses taches qui en ont terni l'éclat. Le défaut de sincérité & de droiture dans les motifs de tout ce corps d'actions si louables, seroit seul suffisant pour faire voir combien ce Prince fut personnellement peu

1370 *Journal des Sçavans*,  
estimable, après avoir fait tant de  
choses vraiment dignes d'estime.  
Selon le Tableau qu'en trace notre  
Auteur, Auguste ne s'envisageoit  
que lui-même dans tout le bien  
qu'il faisoit aux autres, & son mé-  
rite n'a consisté que dans un talent  
supérieur pour emprunter les de-  
hors de la vertu sans en avoir la  
réalité. Ce talent même ne le servit  
pas toujours assez bien, depuis qu'il  
fut Empereur, pour cacher ses vices.  
Car son incontinence, quoi qu'elle  
n'ait pas été jusqu'aux excès si com-  
muns de son temps, paroît avoir  
été assez connue & le Philosophe  
Athenodore lui donne à ce sujet  
une leçon qui sera lûe avec plaisir  
dans l'Auteur. Il fait remarquer de  
plus dans Auguste une crédulité  
superstitieuse dont il cite un trait  
singulier au sujet du Temple de  
Jupiter tonnante. Enfin il n'oublie  
point ce mot célèbre, qui doit être  
déjà connu, mais qu'il convenoit  
à l'Auteur de rapporter, parce que  
ce mot renferme un jugement très-



*Juillet 1750. 1371*

équitable de la totalité de la vie  
d'Auguste. » Il a fait tant de maux  
» à la République Romaine, qu'il  
» ne devoit jamais naître : il leur  
» a causé tant de biens qu'il ne de-  
» voit jamais mourir. « Un point  
fixe ( dit l'Auteur au Livre premier  
pag. 207 ) qui réunit les vertus &  
les vices d'Auguste : » c'est l'ambi-  
» tion de dominer. Pour y parve-  
» nir les crimes lui étoient néces-  
» saires, & il les commit : pour en  
» jouir lorsqu'il y fut parvenu, la  
» vertu lui devint utile, & il la pra-  
» tiqua. S'il n'eut pas une bonté  
» qui le perfectionna lui-même, il  
» fut bon pour les autres : & son  
» exemple, depuis qu'il fut maître  
» de l'Empire, peut être proposé  
» hardiment à tous les Maîtres de  
» l'Univers. « L'Auteur après avoir  
observé en peu de mots, à la fin  
de ce troisième Livre, ce qui cara-  
ctérisoit l'extérieur de la personne  
d'Auguste, renvoie ce qui concer-  
ne ses Funérailles, son Testament,  
& son Apothéose à l'Histoire de

» satisfaisante pour les esprits du  
» commun & intelligible pour les  
» plus bornés, elle est en même  
» temps de nature à contenter les  
» esprits les plus cultivés & les plus  
» attentifs, quand ils n'ont pas le  
» loisir de faire de plus amples re-  
» cherches, elle est même plus sûre  
» que toutes leurs recherches pos-  
» sibles.

C'est en exposant sous les yeux de son Lecteur la préparation & la publication de l'Evangile, que l'Auteur a cru devoir finir le Spectacle de la Nature & le traité de l'Homme; ces choses en sont en effet le véritable terme; car, comme le remarque M. Pluche, si la terre que nous habitons a été créée pour l'homme, c'est pour l'œuvre de la Grace, que Dieu a créé le Genre Humain.

Nous n'embrasserons dans cet extrait que la première partie de l'ouvrage, qui traite de la préparation Evangelique, c'est-à-dire, de l'autenticité de la promesse que  
Dieu

à son éducation, et son Ré-  
 ceur, d'une véritable éduca-  
 tion humaine, qui ne consiste  
 pas seulement à lui donner  
 ce qui regarde la doctrine  
 Évangélique, ou d'acquies-  
 cer à la morale.

On commence par ob-  
 server que rien ne caractérise  
 la noblesse de la vraie gran-  
 deur de l'homme, que l'empres-  
 sement à s'instruire  
 de tout ce qu'il y a de bon  
 dans le monde, & à trou-  
 ver des modèles de  
 vertu, & des consolances de  
 la divine. De désir  
 on est venu à tout  
 ce que les autres, ou  
 pour le fatiguer ? M.  
 lui nous indique ces  
 points d'abord recours  
 à parcourir auparavant  
 les plus célé-  
 brités & leur sça-  
 voir après sur ces igno-  
 rances. Il faut voir que ce

1372 *Journal des Sçavans*,  
Tibère son Successeur, dont le ré-  
gne compose le volume suivant.  
Ce second volume qui a paru  
en même temps que le premier,  
sera l'objet d'un de nos premiers  
extraits.

*LA FIGURE DE LA TERRE,*  
*déterminée par les observations*  
*de MM. BOUGUER & de la*  
*CONDAMINE, de l'Académie*  
*Royale des Sciences, envoyés par*  
*ordre du Roy au Pérou pour obser-*  
*ver aux environs de l'Equateur.*  
*Avec une Relation abrégée de ce*  
*voyage, qui contient la descrip-*  
*tion du Pays dans lequel les opé-*  
*rations ont été faites. Par M.*  
*BOUGUER, volume in-4°. A*  
*Paris, Quay des Augustins, chez*  
*C. A. Jombert, Libraire du Roy*  
*pour l'Artillerie & le Génie, au*  
*coin de la rue Gille-Cœur, à*  
*l'Image Notre-Dame, 1749.*

**O**N a recueilli en partie le fruit  
des voyages que les différens  
Membres de l'Académie ont entre-

pris, lorsqu'on a publié la relation de celui qui a été fait en Laponie; mais on attendoit avec impatience le résultat des opérations que l'on a faites à l'Equateur, parce qu'on désiroit sçavoir à quoi s'en tenir sur la figure de la Terre.

Lorsqu'on eut pris toutes les mesures nécessaires pour le voyage de l'Equateur; on vit bientôt qu'il seroit utile d'aller faire les mêmes opérations en Laponie: ce voyage a été beaucoup plus court que celui de l'Equateur pour plusieurs raisons; outre que les difficultés n'ont pas toujours été égales de part & d'autre, l'on n'a mesuré en Laponie qu'un degré environ; au contraire l'on en a mesuré trois auprès de l'Equateur: on sçait aussi que les obstacles & les embarras ne se multiplient pas toujours à raison du nombre, ou de la quantité des opérations, il en survient d'autres que la prudence humaine ne peut prévoir.

Il a paru avant la publication de

1374 *Journal des Sçavans*,  
cet ouvrage un Prospectus où l'on  
rend compte de tous les problèmes  
Physiques & Géométriques que M.  
Bouguer a été dans la nécessité de  
résoudre, & de tout le travail qu'il  
a fait pour déterminer les Arcs de  
la Méridienne. Ce Prospectus qui  
fait connoître l'excellent ouvrage  
de ce célèbre Auteur, a été infé-  
ré dans le Journal du mois d'A-  
vril 1749 : il nous reste à parler  
d'une relation que l'Auteur a mise  
à la tête, elle regarde la descrip-  
tion du Pays où l'on a mesuré la  
grandeur des Arcs du Méridien,  
& en même temps celle des diffé-  
rentes contrées qu'il a parcourues.  
Indépendamment de la curiosité  
qu'il faut toujours satisfaire, quand  
elle est excitée par des motifs aussi  
intéressans que ceux-ci ; il étoit à  
propos de faire connoître de quelle  
nature étoit le Pays que M. Bou-  
guer avoit habité pendant plusieurs  
années : on est par-là bien plus en  
état de sentir les difficultés que ces  
MM. envoyés par le Roy, ont eu à

*Juillet 1750. 1375*

vaincre , & de connoître tout le mérite qu'on doit attribuer à ces illustres Astronomes , dont la compagnie étoit composée de trois personnes principales , MM. Godin , Bouguer & la Condamine. On leur avoit associé M. de Jussieu qui comme Médecin devoit s'appliquer particulièrement à la Botanique.

La Relation de M. Bouguer contient plusieurs particularités , un détail de quelques Phénomènes dont l'explication intéresse les Physiciens : on y trouve plusieurs choses qui regardent les mœurs & l'inclination des habitans , leur manière de vivre , celle de bâtir , avec quelques observations sur les insectes , & les divers animaux. Ces MM. s'étoient proposés dans leur voyage d'observer les réfractions Astronomiques , la déclinaison de l'aiman , & la variation , les degrés de froid & de chaud , enfin tout ce qui appartient à la pesanteur de l'air : ils devoient encore porter leur vûe sur les Végétaux , les Mi-

1376 *Journal des Sçavans*,  
néraux, & tout ce qui regarde l'Hi-  
stoire Naturelle, enforte que l'ob-  
jet principal qui étoit de détermi-  
ner la valeur des Arcs du Méridien,  
étoit presque devenu accessoire.  
Lorsque ces MM. restoient quelque  
temps dans un lieu, ils observoient  
la hauteur du Mercure dans le Ba-  
romètre, ils se transportoient sur  
les plus hautes montagnes, & en  
déduisoient la hauteur par rapport  
au niveau de la mer.

M. Bouguer arriva à Quito une  
des principales Villes du Pérou, un  
an après être sorti de France; il  
ne se passa rien de remarquable  
pendant la traversée: partout il  
avoit soin ainsi que ses Confrères  
de prendre autant qu'il étoit pos-  
sible, la latitude & la longitude des  
Pays par où l'on passoit. Le Pérou  
n'est pas extrêmement peuplé, il  
est rempli de bois; on y trouve  
des Orangers, des Figuiers, & des  
Grenadiers, mais ils ne sont point  
naturels au Pays; ils ont été appor-  
tés d'Espagne. On y remarque un



*Juillet 1750.* 1377

grand nombre d'Arbustes que nous n'avons point en Europe. Il y a une grande quantité de Cédres, de Cottoniers, d'arbres Aromatiques, avec plusieurs espèces de bois dont le poli est parfait, quand ils sont mis en œuvre. Quelques-uns de ces arbres n'étendent leurs racines que sur la surface du sol; les palmiers principalement ont les racines entièrement hors de terre.

Les oiseaux que l'on voit dans cette contrée surpassent les nôtres par la beauté du plumage, mais en récompense ceux-ci l'emportent par l'agrément du chant. Le nombre des animaux Terrestres est grand, & ils sont presque tous mal faisans; on a beaucoup à craindre des Tigres, des Serpens, & surtout de celui qu'on nomme Serpent à sonnettes. Les Insectes sont semblables à ceux de notre Continent, mais ils sont beaucoup plus gros & plus grands; plusieurs sont fort incommodés, ils permettent à peine qu'on prenne quelque re-

1378 *Journal des Sçavans,*  
pos, ils s'insinuent jusques dans  
les lits & à travers les habits.

Le Pays dont nous parlons a  
400 ou 450 lieues de latitude;  
il est compris entre la côte mariti-  
me, & cette chaîne de montagnes  
si fameuse par son étendue & par  
son extrême hauteur, nommée la  
Cordelière; l'un & l'autre sont di-  
rigés à peu près du Nord au Sud.  
Lorsqu'on va au Sud on change  
pour ainsi dire de région & de cli-  
mat: on ne trouve que des sables  
arides qui semblent être déposés  
par la mer, ou être tombés de la  
Cordelière. Cette seconde partie  
du Pays qui est au Sud du Golfe  
de Quayaquil s'étend jusqu'aux dé-  
serts Datacama, ou vers les con-  
fins méridionaux de la Zone Tor-  
ride. Cette partie a plus de 400  
lieues de longueur sur 20 & 30  
de largeur, on ni voit point de  
bois ni de forêts, on ni entend ja-  
mais le tonnerre, cependant le  
Ciel y est souvent couvert de nua-  
ges, on n'est exposé à aucun orage.

Juillet 1750. 1379

Ces particularités qu'on n'auroit osé croire si elles n'avoient pas été observées par un Physicien comme M. Bouguer , ont engagé cet Auteur à rechercher quelle étoit la nature du nuage , & ce qui pouvoit empêcher qu'il ne tombât de la pluye dans cette contrée. On y craint si peu la pluye que les maisons d'*Arica* & de *Lima* sont couvertes seulement de quelques nattes ; les planchers des maisons sont faits de roseaux qui sont gros comme la jambe , on s'en sert pour faire toutes les cloisons & les fermetures extérieures. M. Bouguer fait dans un grand détail la description du Quayaquil & des rivières qui descendent de la Cordelière.

L'autre partie du Pays qui est au Nord de Quayaquil est exposée à une pluye presque continuelle. Cette contrée , comme nous avons dit , a plus de 400 lieues de latitude , & s'étend jusques vers Panama : elle est peu habitée à cause des pluyes continuelles qui inter-

ceptent par l'humidité la transpiration excessive qui est provoquée par la chaleur continuelle : on pourra s'étonner que ce Pays où la chaleur est si grande soit en même temps fort humide , mais il faut remarquer que ce Pays est couvert de bois. Lorsqu'on vient à marcher sur les lieux élevés , on enfonce dans les terres jusqu'à mi-jambe : non seulement tout ce qui est exposé à l'air se ressent de cette humidité , mais ce qui est renfermé dans les maisons y participe à un tel point qu'un fusil ne peut tirer quatre heures après qu'il a été chargé. Il semble que dans un climat tel que celui-ci , le Thermomètre devoit monter fort haut , cependant le Thermomètre de M. de Reaumur ne monte l'après-midi qu'à 26 , 27 , 28 degrés , & lorsqu'on l'observe avant le Soleil levant , on voit souvent que la liqueur ne s'élève qu'à 19 , 20 , 21 degrés , cependant en France elle monte beaucoup plus haut. Cette observation

observation doit faire conclure que ce n'est pas la chaleur absolue qui régné dans la Zone Torride qui nous la fait trouver si grande ; c'est la continuité qui nous rend la chaleur insupportable, elle diminue un peu pendant la nuit, les forces sont épuisées par une transpiration violente, en sorte qu'on est aussi fatigué après avoir pris du repos que lorsqu'on s'y prépare ; c'est ce qui produit sans doute cette indolence qui s'empare de tous les habitans, & qui est la cause de leur peu d'activité ou de leur éloignement pour le travail.

La Cordelière est probablement la plus haute de toutes les montagnes qui sont sur la Terre ; c'est une longue suite de montagnes élevées les unes sur les autres, & dont les sommets se perdent dans les nues. M. Bouguer a été obligé de la visiter dans plusieurs endroits, il lui a fallu passer par des lieux si escarpés qu'il a mis jusques à sept jours pour faire neuf ou dix lieues ;

1382 *Journal des Sçavans* ;  
parce que la montée est si roide  
& si entrecoupée de précipices ,  
que l'on est obligé à chaque in-  
stant de se détourner pour les évi-  
ter : les bêtes de charge sont con-  
traintes de se reposer à tous mo-  
mens lorsqu'on veut seulement par-  
venir aux gorges qui servent de  
passage pour entrer dans l'intérieur  
du Pays. Pendant la montée on  
éprouve différens degrés de froid  
& de chaud ; on peut même dire  
que ce sont autant de climats où  
l'on est sujet aux révolutions de  
toutes les Zones ; malgré cette vi-  
cissitude d'un très-grand froid &  
d'un très-grand chaud , on trouve  
des contrées entières où il régne  
une température douce & agréa-  
ble , en sorte qu'en fort peu de  
temps on est transporté dans tou-  
tes les Zones ; on y trouve des ter-  
res très-bien cultivées , des Villes ,  
des Bourgs , des Villages habités  
par des Indiens & par des Espa-  
gnols ; les maisons sont assez bien  
bâties , elles sont construites en bri-

*Juillet 1750.* 1383

que & ceux qui ne recherchent point le superflu y trouvent toutes les choses nécessaires à la vie.

C'est au pied d'une de ces montagnes & dans cette contrée si gracieuse, qu'est située Quito Ville assez peuplée : les habitans tirent leur origine, pour la plupart, de l'Espagne ; il n'y en a qu'un très-petit nombre qui soient Indiens d'origine. Il ne faut pas être surpris de trouver un climat si doux après avoir traversé des déserts si affreux & des endroits si remplis de glaces, c'est que la Cordelière forme une double chaîne semblable à deux murailles qui sont presque dans la direction du Méridien : la Ville de Quito se trouve par là située comme dans une longue Vallée, parce qu'elle est placée entre des montagnes beaucoup plus élevées que le terrain qu'elle occupe, de sorte qu'il résulte du grand froid & d'une chaleur excessive, une température assez douce & assez agréable. Cette Vallée n'est point sujette aux ati-

1384 *Journal des Sçavans,*  
maux malfaisans dont les autres  
Cantons sont remplis. Les fruits  
apportés de l'Europe y viennent à  
merveille; il en est de même de  
tous les légumes; l'Indigo & la  
Cochenille y sont en grande quan-  
tité. Ce Pays étant situé dans la  
Sphère droite, les saisons ne sont  
guères distinguées que par les  
pluyes qui tombent depuis le mois  
de Novembre jusqu'au mois de  
May. Les pluyes & les tremble-  
mens de terre auxquels ce Pays est  
sujet, diminue beaucoup de son  
agrément & de sa bonne qualité.  
Quito est élevé au-dessus du niveau  
de la mer de 14 à 1500 toises, le  
mercure du Baromètre s'y soutient  
à 20 pouces, le sommet de quel-  
ques-unes de ces montagnes est si  
élevé, que le mercure descend jus-  
qu'à moins de 16 pouces. On sent  
lorsqu'on monte ces lieux si escar-  
pés que la respiration devient ex-  
trêmement pénible; c'est une chose  
ordinaire de voir les orages, &  
d'entendre le tonnerre au-dessous  
*de soi.*



*Juillet 1750. 1385*

Ce qui n'est que peine & fatigue pour les autres hommes est souvent fort attirant pour des Physiciens; M. Bouguer gravissoit sur les plus hautes montages de la Cordelière, pour examiner ce que la nature pouvoit y avoir déposé; cependant il avoit avec ses Confreres un autre point de vûe, c'étoit de voir si les sommets de ces montagnes ne seroient pas propres à établir quelques points fixes pour tracer la Méridienne, mais ils reconurent bientôt que ces lieux si élevés étoient les moins favorables à leur dessein; la trop grande élévation de ces montagnes les rendoit invisibles, elles étoient toujours dans les nuages; si l'on étoit au-dessus on ne découvroit point la terre, & si l'on étoit au-dessous on ne voyoit point le Ciel. Comme ces montagnes sont couvertes de neiges, & de glaces, comme elles sont au milieu des nuages & des brouillards, nos Astronômes qui y résidoient souvent furent témoins d'un

phénomène curieux, & qui appartient presque à la situation du lieu où ils se trouvoient alors; ils remarquèrent plusieurs fois qu'étant plongés dans un nuage épais, leur ombre étoit projetée comme sur une glace, leur tête étoit entourée d'une *aureole* formée de trois ou quatre petites couronnes concentriques avec les mêmes variétés que l'Arc-en-Ciel; les intervalles entre ces cercles étoient toujours égaux quoi qu'ils changeassent souvent de diamètres; on voyoit à une assez grande distance un cercle blanc qui environnoit le tout: ce qu'il y a de singulier pendant ce phénomène, c'est que chacun jouit de la vûe de ce spectacle sans pouvoir appercevoir rien de semblable autour de la tête de son voisin. Ce nouvel Iris est produit par les mêmes loix que celles de l'Arc-en-Ciel, cependant il est dépendant des particules gélées, des nuages, & non pas des gouttes de pluye comme l'Arc-en-Ciel. Ce spectacle pourroit s'ap-

percevoir quelquefois dans ces pays-ci, en supposant qu'on fût placé dans un lieu fort élevé, que l'on fût entouré d'un brouillard, & que l'on eût le Soleil à l'opposite dans l'horizon.

Quoique les montagnes dont la Cordelière est formée soient couvertes de neige, il est cependant certain que la plupart ont été, & sont encore des volcans; il faut croire que le sol de leur base est extrêmement échauffé par la grande chaleur du Soleil qui met en mouvement toutes les parties intérieures qui sont propres à s'enflammer. Une remarque essentielle & utile, est que le bas de la neige qui couvre ces montagnes, forme une ligne de niveau par laquelle on peut juger de leur hauteur. Cette neige qu'on voit sur ces montagnes ne se fond point, elle forme au contraire une glace dure & polie, ce qui en rend la montée inaccessible. Une des montagnes de la Cordelière qui est la plus élevée se nomme *Chimborazo*.

co, elle a 3217 toises au-dessus du niveau de la mer: il ne faut point s'étonner si à mesure que l'on approche du sommet de ces montagnes on éprouve un plus grand froid; on peut en déduire la raison de plusieurs causes; 1°. l'action du Soleil doit faire peu d'effet sur le sommet de ces montagnes parce que cet astre y réside peu de temps; 2°. la surface est inclinée, & ne reçoit les rayons du Soleil qu'obliquement; elle peut être tellement située qu'elle ne soit presque point exposée au Soleil; 3°. l'air étant plus diaphane en haut qu'en bas, ou donnant un passage plus libre à la lumière, doit être moins échauffé par la présence du Soleil: enfin les corps environnans contribuent beaucoup à la chaleur, tant par leur densité que par la réflexion.

Les montagnes des environs de Quito contiennent une médiocre quantité de parties métalliques, elles renferment cependant un peu d'or en paillettes; les endroits

*Juillet* 1750. 1389

dont l'on en tire le plus actuellement sont peu élevés. On voit les arbres de ce Pays chargés en même temps de fleurs, de boutons & de fruits, cependant ce sont tous arbres sauvages. L'Agriculture & le jardinage y sont entièrement négligés; malgré ce manque de culture qu'on doit attribuer à l'indolence des habitans, on y mange de très-bons fruits, on peut juger de ce qu'ils seroient, si la science du jardinage étoit portée à une certaine perfection. Tout ce pays abonde en sels, ce qui doit contribuer à la fécondité des terres. M. Bouguer n'a point trouvé dans l'intérieur des terres de ces coquillages qui sont des marques visibles de ces grandes inondations qui ont laissé après elles des vestiges si sensibles qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'ayent fait un prodigieux ravage; c'est à elles qu'on doit rapporter une infinité de ces effets qui sont tous les jours le sujet de plusieurs dissertations Physiques.

N n n v

Il y a eu en différens temps des tremblemens de terre, & des éruptions de volcans si considérables qu'on voit vers le pied de ces montagnes des masses de pierres énormes qui ont été lancées par ces foudres terrestres à plus de trois lieues de distance. Quelques inondations ont causé des ravages affreux; & en particulier celle qui arriva en 1742 par la fonte des neiges : les tremblemens de terre sont autant à craindre que ces autres accidens. Nous avons dans ces dernières années appris que la Ville de Lima avoit été détruite entièrement en 1746. Un Astronôme du Pérou, ou plutôt un Astrologue, a prétendu que ces tremblemens avoient des retours périodiques; si l'on peut en assigner une cause, elle dépend d'un si grand nombre de circonstances qu'il est difficile qu'elles se trouvent toutes réunies ensemble pour produire constamment & dans un temps réglé le même effet. Il n'est guères de mois,

de semaine même qu'il n'arrive au Pérou quelques tremblemens de terre, & quelques éruptions de volcan; si ce n'est dans un endroit, c'est dans un autre. On remarque que les lieux les plus sujets aux embrasemens sont ceux qui sont voisins des côtes maritimes; il pourroit se faire que les matières inflammables cachées dans la terre, auroient besoin du mélange de l'eau pour occasionner la fermentation & produire l'éruption. Les mugissemens des Volcans forment quelquefois un bruit si excessif qu'il surpasse celui du tonnerre de beaucoup; les bouffées de fumée sortent ordinairement par intervalles égaux, & forment des espèces de gerbes. Tous ces météores font connoître que ce pays contient

**beaucoup de matières inflammables.**

Après que M. Bouguer eut achevé de déterminer la valeur des Arcs du Méridien, & qu'il eut examiné ce qui appartenoit à la Physique,

1392 *Journal des Sçavans*,  
il songea à s'en revenir en France  
en continuant de faire pendant sa  
route des observations Géographi-  
ques & Physiques. Dans cette vûe  
il choisit les endroits qu'il crut pou-  
voir lui fournir le spectacle le plus  
agréable, c'est-à-dire, le plus utile  
pour acquérir de nouvelles connois-  
sances ; M. Bouguer préféra la rou-  
te de l'*Est*, & passa par le pas de  
*Guanacas* : il leva une partie du  
cours de la rivière de la *Madelaine*,  
il prit la position de plusieurs Villes  
ou d'autres endroits remarquables.  
Il se donna des soins particuliers  
pour distinguer les mœurs & le ca-  
ractère de tous ces Peuples, qui  
pour conserver leur liberté se sont  
retirés dans les bois, où ils vivent  
en Sauvages. Une infinité de mo-  
numens qui restent dans ces Pays  
& qui demandent de l'intelligence,  
ne permettent pas de douter que  
ces Peuples ne connussent autrefois  
le prix & les avantages de la socié-  
té, mais il paroît en même temps  
qu'ils l'ont abandonnée pour se



1750. 1393

soustraire à une domination trop rigoureuse. M. Bouguer s'attacha pendant son retour à déterminer la déclinaison de l'aiguille aimantée : il avoit trouvé à Quito dans le mois de Novembre 1742, que l'aiguille aimantée s'inclinoit au-dessous de l'horison vers le Nord d'environ 10 degrés, & dans le même temps la déclinaison se trouva de 8 degrés  $\frac{1}{2}$  vers le Nord-Est ; l'aiguille déclinoit plus ou moins dans d'autres endroits, & elle changeoit de direction dans d'autres circonstances de plus de 30 degrés. M. Bouguer rechercha avec soin si l'un des pôles magnétiques a plus de force attractive que l'autre : il fit faire en conséquence plusieurs aiguilles aimantées d'une construction particulière, & après des expériences répétées avec exactitude, il s'assura que les pôles magnétiques de la terre, attiroient également. Lorsque M. Bouguer fut convaincu de l'égalité entre les deux forces absolues des deux pôles, il voulut examiner les

1394 *Journal des Sçavans*,  
forces relatives, c'est-à-dire, si la  
force qu'on ressent de la part du  
pôle dont on s'écarte s'affoiblit,  
pendant que celle de l'autre pôle  
augmente à mesure qu'on s'en ap-  
proche. Notre Auteur a toujours  
remarqué que l'aiguille aimantée  
ne faisoit aucun effort pour se trans-  
porter vers l'un ou vers l'autre  
pôle dans la direction de sa lon-  
gueur.

Les montagnes que M. Bouguer  
fut obligé de traverser pendant son  
retour, ne sont pas à beaucoup  
près aussi élevées que celle de la  
Cordelière. Il a observé que les lits  
des différentes terres qui en com-  
posent la masse, formoient des  
couches horisontales, au lieu de  
couches inclinées de différens cô-  
tés comme il en avoit trouvé plu-  
sieurs. La manière dont on traverse  
les rivières dans le Royaume de  
la *Plata* se sent de la rusticité du  
Pays, & du peu de commerce que  
ces Peuples ont ensemble : ce ne  
sont point des ponts de pierres ou

*Juillet 1750. 139*

de barreaux, la charpenterie & l'architecture y paroissent également inconnues; ce sont de grands cables faits avec des racines d'arbres que l'on attache de part & d'autre du rivage, & sur lesquels on établit un espèce de plancher: dans d'autres endroits ce sont des courroyes tendues d'un côté de la rivière à l'autre, & qui sont dans une situation inclinée. Puis on se suspend à une poulie qui glisse le long des courroyes. On unit quelquefois plusieurs roseaux les uns au bout des autres, & l'on forme comme une voute ou une arche ceintree qui est soutenue par d'autres roseaux, on fait dessus des espèces de garde-fous. Dans cette même contrée, le marbre est très-commun, ainsi que des roches entières d'ardoise. M. Bouguer a trouvé de ces roches dont un côté étoit marbre, & l'autre côté étoit ardoise; on sçait qu'il y a entre ces deux pierres une grande affinité.

Le pays dont nous parlons est

1396 *Journal des Sçavans* ;  
habité & a été conquis par les Espa-  
gnols : les anciens habitans sont les  
Indiens qui ne différent point de  
ces hommes qu'on regarde comme  
Savages : leur couleur est celle de  
cuivre ; ils n'ont point de barbe ni  
de poil en aucune partie du corps ;  
ils ont une très-longue chevelure ,  
de gros cheveux noirs , plats & très-  
forts, Cette couleur de cuivre pour-  
roit venir de la température du cli-  
mat , car ceux qui vivent au pied de  
la Cordelière & du côté de l'Occi-  
dent, sont presque aussi blancs que  
les Européens. Les Indiens compo-  
sent plusieurs petites Républiques ;  
leur nombre diminue tous les jours ;  
leur état ancien paroît avoir été très-  
différent de ce qu'il est aujourd'hui ;  
on y voit des forteresses , des maga-  
sins & d'autres bâtimens , qui font  
penser avantageusement de l'indu-  
strie de leurs ancêtres. Quoiqu'on  
ne puisse pas dire que ces peuples  
soient policés , il n'y a point de pays  
où l'on exerce plus volontiers l'hof-  
pitalité : on y reçoit de la manière

la plus obligeante tous ceux qui viennent de l'Europe. La plus grande tache dans ce Pays là est d'être d'un sang mêlé, & l'on regarde tous les Européens d'un sang pur; les Afriquains seulement sont exceptés de cette règle.

Il y a deux espèces d'Espagnols dans l'Amérique, les uns sont nés en Europe & on les nomme *Chapezons*; les autres sont ceux qui descendent des Espagnols qui ont passé il y a près de deux siècles en Amérique, on les appelle *Créoles*. Ceux qui naissent du mélange des anciens habitans avec les Espagnols sont appellés *Métices*, & forment la plus grande partie des habitans; ils savent les deux langues, celle des *Incas*, & celle des Espagnols. Leur naissance est presque toujours illégitime; ils jouissent des privilèges des Espagnols, & sont réputés hommes *blancs* à divers égards; ce sont ceux qui exercent dans les Villes tous les Arts dont le Public à besoin, car les Espagnols n'en exer-

1398 *Journal des Sçavans* ;  
kent aucun ; ils y sont Souverains ,  
ils y jouissent en Maître absolu du  
travail & des peines de ceux qu'ils  
ont subjugués ; c'est le droit des  
conquérans , ou plutôt , c'est le tri-  
but qu'on paye toujours à la vi-  
ctoire.

*ESSAIS SUR DIVERS SU-  
JETS de Littérature & de Mo-  
rale , par M. l'Abbé TRUBLET ,  
de l'Académie Royale des Scien-  
ces & Belles-Lettres de Prusse ,  
Archidiaque & Chanoine de S.  
Malo , quatrième édition revue ,  
corrigée & augmentée. Deux To-  
mes in-12. premier pp. 417 ,  
second pp. 428. A Paris , chez  
Briasson , rue Saint Jacques ,  
1747.*

**L**Es Traductions qui ont été  
faites de cet ouvrage , dont  
deux en Anglois & la troisième en  
Allemand , les différentes éditions  
qu'on en a données ici & dans les  
Pays Etrangers , ont pleinement

*Juillet 1750.* 1399

justifié le jugement que nous en portâmes dans notre Journal de Septembre 1739, année dans laquelle ces essais parurent pour la première fois. Mais comme tout ouvrage, qui a pour but de rendre les hommes plus aimables en les rendant plus vertueux, ne peut être trop connu, & que c'est ce qui caractérise particulièrement celui dont il est ici question, nous croyons ne pouvoir nous dispenser d'y revenir encore; mais uniquement pour donner une idée générale des augmentations considérables, dont M. l'Abbé Trublet a enrichi cette nouvelle édition.

Outre plusieurs articles absolument nouveaux, quelques-uns des anciens reparoissent ici, mais avec des additions, qui prouvent, que la Morale est un champ inépuisable pour tout homme, qui à force de lire dans son cœur, a appris à lire dans celui des autres.

Tels sont entr'autres les articles suivans qui ont pour titre, *des qua-*

1400 *Journal des Sçavans ;*  
*lités nécessaires pour la société. De la*  
*douceur. Distinction de l'orgueil &*  
*de la vanité.* Ce dernier qui ne con-  
tenoit que six pages dans les pre-  
mières éditions , en renferme plus  
de trente-sept dans celle-ci.

Nous croyons faire plaisir à nos  
Lecteurs de mettre ici quelques-  
unes de ces additions , en avertif-  
sant cependant , que nous nous  
bornerons à celles qui étant en  
forme de maximes ou de cour-  
tes réflexions , s'accordent plus  
avec la briéveté qui nous est pres-  
crite.

Nous tirerons le premier exem-  
ple de l'article intitulé *des qualités*  
*nécessaires pour la société.*

» Quelqu'un vous déplaît , dit M.  
» l'Abbé Trublet , c'est que vous  
» lui déplaisez. Tâchez donc de  
» lui plaire , & il vous plaira. Ceux  
» à qui nous plaisons , nous plai-  
» sent , du moins en cela que nous  
» leur plaisons....

» Nous donnons souvent pour  
» preuve , que quelqu'un est dur ,



» impoli, malhonnête homme, des  
» choses qui prouvent seulement  
» qu'il nous déplaît, ou que nous  
» lui déplaissions; qu'il n'est pas de  
» nos amis..... tout ce qui nous  
» rend plus aimables aux autres,  
» nous rend aussi les autres plus  
» aimables.

Il s'exprime ainsi dans l'addition à l'article où il traite de la *Douceur*.

» Les gens doux sont rarement  
» bien vrais, & bien sincères.... en  
» Province la douceur & la poli-  
» tesse ne m'inspirent que de l'a-  
» mitié. A Paris & à la Cour elles  
» me donnent quelquefois de la dé-  
» fiance; j'ai peur qu'elles ne soient  
» quelquefois qu'un piège. Selon  
» les lieux les mêmes apparences  
» me font désirer ou craindre de  
» me lier avec quelqu'un.

» Il y a des personnes qui ca-  
» chent un grand fonds d'aigreur  
» sous une douceur apparente. Ce  
» sont des vases remplis de vinaï-  
» gre, avec un peu d'huile qui sur-  
» nage.

Dans le premier tome les articles entièrement neufs sont les suivans, *des Avis*, *de la Raillerie*, & *des Grands*.

» On se consulte mal soi-même, dit-il dans le premier, & on conseille mal les autres, parce qu'on n'est pas assez autrui pour soi, & qu'on l'est trop pour les autres.

» Lorsqu'on délibère pour soi en matière importante, si on a beaucoup d'esprit, si on entend bien la matière en question, on voit mieux que les autres toutes les raisons pour & contre; mais les autres avec moins de lumières discernent mieux la raison décisive. Nous comptons mieux pour nous-mêmes; & les autres pésent mieux.

» Trois hommes sont admis dans la plus étroite familiarité d'un Grand. Le premier a un sçavoir étendu joint à un esprit juste, pénétrant, un génie supérieur. Le second est un homme d'une

1750. 1403

» imagination vive; enjouée, fra-  
» gonde en saillies. Le troisième  
» n'a ni le solide du premier, ni  
» l'agrément du second; mais il  
» est souple, adroit, flatteur. Le  
» Grand estime beaucoup le pre-  
» mier, s'amuse du second & aime  
» le troisième. C'est avec celui-ci  
» qu'il juge des deux autres. C'est  
» celui-ci qu'il consulte sur ce qu'il  
» veut faire pour eux & qui décide.

» Les Grands employent volon-  
» tiers les hommes médiocres; ils  
» ne les craignent point; & on ne  
» leur en dit point de mal.

» Les nouveaux articles que M.  
» l'Abbé Trublet a renfermés dans le  
» second tome, se réduisent à ceux-  
» ci: *Des Conteurs, du Goût & du Tal-  
» lent, de l'Flateur, de la Misantro-  
» pie, de la Singularité, de l'Affecta-  
» tion, de l'Usage du monde, de la Timi-  
» dité, Observations sur les gens  
» d'esprit, & en général sur les Grands  
» Hommes.*

» Nous n'en citerons que ce seul  
» morceau qui nous tombe sous la

1404 *Journal des Sçavans* ;  
main , & que nous empruntons de  
l'article , où il parle de la *Singularité*.

» Une légère dose de bonne sin-  
» gularité met du piquant & de  
» l'agréable dans le caractère. La  
» singularité dans la manière de  
» penser met de l'intérêt & du  
» mouvement dans la conversa-  
» tion. La singularité est du moins  
» nouveauté, diversité, & nous en  
» sommes avides. La diversité re-  
» nouvelle le plaisir , & lui rend  
» cette pointe que l'uniformité  
» avoit émouffée.

¶ Nous nous contenterons de dire  
en finissant que quelques-unes des  
réflexions de ce Livre sont si vrayes,  
si naturelles , que le commun des  
hommes qui lit peu , & qui réflé-  
chit encore moins , s'imaginera ou  
qu'elles ne sont pas nouvelles , ou  
qu'elles doivent se présenter si na-  
turellement à l'esprit , qu'il n'y a  
pas grand mérite à les avoir bien  
rendues. Telle est par exemple  
cette réflexion , que tout le monde  
de

*Juillet* 1750. 1405

de a retenue , & qui a été applau-  
die de tout le monde : „ si j'avois  
„ à trouver le plus heureux & le  
„ plus malheureux homme du mon-  
„ de , je le chercherois dans un  
„ Cloître.

Au reste l'Auteur convient que  
plusieurs des pensées qu'il a ras-  
semblées dans cet ouvrage , ne sont  
pas nouvelles ; mais il se flate avec  
raison qu'il y a ordinairement quel-  
que chose de nouveau dans la ma-  
nière dont il les a rendues , ne fut-  
ce que plus de justesse. D'ailleurs,  
comme il le remarque , „ les meil-  
„ leures choses qu'on puisse dire  
„ aux hommes , sont peut-être dé-  
„ ja écrites ; mais on ne les cher-  
„ che point , dit-il , où elles sont ,  
„ on ne lit que les Livres nou-  
„ veaux. On a grand tort sans  
„ doute , mais enfin on l'a ce tort.  
„ Il n'y a donc point d'autre moyen  
„ pour faire lire ces bonnes cho-  
„ ses que de les récrire , & de les  
„ mettre dans des Livres nou-  
„ veaux.

*Juillet.*

O o o

1406 *Journal des Sçavans* ;  
» Si le désir de l'utilité publique ;  
» ajoute t'il , ne se sent pas dans  
» le mien , je n'y aurai pas exprimé  
» qu'on me permette de le dire ,  
» ce qui domine dans mon cœur ;  
» je ne m'y serai pas peint moi-  
» même.

M. l'Abbé Trublet nous apprend  
en finissant , qu'il a encore dans  
son porte-feuille de quoi donner  
un troisiéme volume. Nous croyons  
que pour peu qu'il consulte l'inté-  
rêt & le désir du Public , il ne sera  
pas longtemps sans lui faire pré-  
senter de ce nouveau volume.



Juillet 1750. 1407

**TRAITE' DE LA STRUCTURE**

*du Cœur, de son action & de ses  
maladies, par M. SENAC, Mé-  
decin consultant du Roi. A Paris,  
chez Jacques Vincent, rue &  
vis-à-vis l'Eglise de S. Séverin,  
à l'Ange; & chez Briasson, rue  
S. Jacques à la Science, 1749*  
deux volumes in-4°. Tome  
premier 504 pages sans com-  
pter la Préface qui en a 44.  
Tome second, 694 pages. Plan-  
ches détachées 16.

**C**E Livre nous offre une ma-  
tière vaste. L'analyse en est  
d'autant plus difficile qu'on peut  
dire, qu'il est un tissu de vérités  
qui ne peuvent être bien connues  
qu'en consultant la nature même,  
& dont on déduit des principes  
qui servent de fondement à une  
théorie bien différente de la théo-  
rie ordinaire.

M. Sénac dans tout son Livre ne  
marche que d'après l'expérience.

O o o ij

1408 *Journal des Sçavans*,  
Sa théorie est réduite aux seules  
conséquences tirées des faits, & ap-  
puyée sur des preuves mécaniques  
qui s'appliquent facilement à la ma-  
chine qu'il examine, voila la route  
qu'il a suivie, & qu'il recommande  
dans sa Préface.

L'Histoire des erreurs dans les-  
quelles les autres méthodes trop  
légèrement adoptées, ont jetté di-  
vers Ecrivains, ne peut être désap-  
prouvée que de ceux qui en sont  
ou les Auteurs, ou les Approba-  
teurs. Ce sont autant de vérités  
qu'il falloit dire & dont on ne peut  
sçavoir mauvais gré à M. Sénac.  
Ne voyons nous pas combien on  
a abusé de la Géométrie dans la  
Médecine: mais parce qu'on en a  
abusé, doit-on la rejeter tout-à-  
fait? Non sans doute. Ce n'est donc  
que la façon d'en faire usage qui  
est aussi suspecte que difficile; c'est  
ce qu'on peut voir dans la Préface  
de cet ouvrage & dans le dernier  
Chapitre du premier volume.

L'ouvrage entier est partagé en



quatre livres qui forment la division naturelle qui seule pouvoit épuiser la matière.

Le premier examine ce qui s'offre aux yeux de l'Anatomiste, le second d'après les lumières de l'anatomie considère les usages & l'action du cœur. Mais cette action est si étendue & ces usages sont si importants, qu'ils ont encore rempli le troisième Livre de M. Sénac dans lequel il traite de la circulation, & enfin pour faire une application lumineuse des découvertes qu'il a faites, & de la réforme qu'il introduit dans la théorie de la Médecine, il examine les différentes maladies du cœur; c'est-là que la Médecine étoit enveloppée de ténèbres épaisses, qu'il régnoit une difficulté insurmontable pour le diagnostic, que le pronostic paroïssoit incertain, la curation hasardée & infructueuse. Ces sortes de maladies sont très-souvent au-dessus de la portée de l'Art, mais M. Sénac a répandu un nouveau

1410 *Journal des Sçavans* ;  
jour sur ces objets si obscurs.

Si nous voulions donner ici une analyse en règle de la première partie , nous n'aurions aucun article à supprimer.

M. Senac y examine en premier lieu ce qu'ont dit du cœur les différens Auteurs. En deuxième lieu , il nous fait part de ce qu'il a vu lui-même. Mais toujours attentif à ce qui peut être utile à l'humanité, il insiste davantage sur ce qui peut fournir quelque observation pratique ; par exemple dans la structure du médiastin, il nous fait faire une attention singulière sur ce que la cavité droite est plus grande que la gauche , car cette remarque peut beaucoup influer sur la situation de certains abcès qui se forment entre les deux lames & pour lesquelles on a proposé des opérations.

Après la description exacte du péricarde , M. Sénac examine le Cœur même , il fait l'histoire des découvertes des différens Auteurs,

---

*Juillet 1750. 1411*

qui l'ont examiné depuis Hippocrate jusqu'à nous. On voit la vérité se découvrir à pas lents. Les ventricules ont d'abord été l'objet des recherches des Anatomistes anciens. Lower est le premier qui nous ait donné une description un peu circonstanciée des oreillettes. Mais il falloit toute l'exacritude de M. Ruifch pour bien décrire leurs appendices.

Après l'examen des différentes opinions des Auteurs sur toutes les parties du cœur de l'homme adulte, M. Sénac entre dans l'histoire des Observateurs qui depuis Aristote jusqu'à nous ont examiné la formation du cœur & son état dans le fœtus. De cette Histoire on déduit nécessairement tout ce que nous en sçavons aujourd'hui. Les disputes qui se sont élevées même de nos jours sur la structure & les usages du canal artériel & du trou oval, & la source de ces mêmes disputes sont examinées avec une érudition si scrupuleuse, qu'il se-

1412 *Journal des Sçavans* ;  
roit difficile qu'aucun Auteur eut  
à se plaindre d'avoir été oublié par  
notre Auteur.

Mais examinons ce qu'il nous  
donne de lui-même. Rien ne paroît  
plus curieux que ce qu'il dit sur  
l'arrangement par lequel les fibres  
musculaires forment les ventricu-  
les. Pour le développer il examine  
la surface interne des ventricules.  
Leur substance interne, est, dit-il,  
la base de toutes les autres fibres ;  
elles se roulent diversement sur cette  
base, comme sur une espèce de  
caisse, & c'est-là qu'on peut les saisir  
plus aisément. Pour donner une  
idée des descriptions de M. Senac,  
il suffit d'examiner avec lui le ven-  
tricule gauche.

La cavité de ce ventricule est  
revêtue d'un tissu de faisceaux mus-  
culeux ou d'un réseau qui rend la  
surface inégale ; on donne à ces fai-  
sceaux le nom de Colomnes. A la  
partie supérieure interne de ce ven-  
tricule vers sa pointe, commence  
à se former un pilier sortant de di-

verses racines qui montent en grossissant. Elles aboutissent à un tronc qui se termine à un doigt de la base du cœur. Un autre pilier appliqué à la surface inférieure naît des deux racines, & se termine en trois pointes charnues qui s'attachent aux parois en montant. Mais la nature ne se répète pas toujours exactement dans la structure de ces piliers. Ils varient, soit par le nombre, soit par la structure. Qu'il nous suffise qu'on puisse regarder le réseau qui les environne comme la base de laquelle partent les fibres musculées.

La première couche qui entoure cette caisse est composée de fibres qui descendent obliquement de la base vers la pointe; elles marchent en forme de spirale de gauche à droite. Là M. Sénac nous fait remarquer le rapport des colonnes aux fibres du ventricule gauche. Elles ont en général une direction qui les porte de la pointe à la base. Les fibres au contraire sont tou-

jours de plus obliques en plus obliques, jusqu'à ce qu'enfin elles forment une couche transversale, & sur cette couche il s'en forme de nouvelles disposées en un sens contraire.

L'origine des fibres qui composent les différentes couches ne peut être fixée; elles naissent de divers points du ventricule gauche; elles aboutissent, ou dans la substance des parois, ou dans leur surface externe. M. Sénac n'admet aucun filet tendineux.

La direction des colonnes est différente dans le ventricule droit. Les unes ont une position fort oblique, d'autres marchent transversalement. Les fibres roulées sur des colonnes, sont celles qui différencient le plus les deux ventricules. Leurs lits n'ont point une obliquité régulièrement marquée; on ne peut pas suivre leurs directions de la base à la pointe. Il en paroît de nouvelles dans leurs cours. A l'extrémité de ces fibres il en naît d'au-

*Juillet 1750.* 1415

tres qui avancent obliquement depuis la pointe jusqu'à la base, & de la base partent encore d'autres fibres qui se terminent obliquement à une ligne diagonale. Nous ne suivrons pas plus loin M. Senac dans cette description qu'il n'est pas possible d'abrégier, mais la formation de la cloison des deux ventricules, sur laquelle les Auteurs sont si obscurs & si partagés, appartient en entier à M. Senac; & si nous avons quelque chose à lui reprocher actuellement, c'est que la description n'est guères susceptible d'analyse.

L'exactitude de notre Auteur a encore trouvé à enchérir sur ce qui a été dit jusqu'à ce jour par tant d'Anatomistes sur les valvules, dans lesquelles il a vu des fibres musculaires diversement arrangées. Il n'a pas examiné avec moins de soin les valvules sigmoïdes. La description qu'il en a donnée, est bien différente de celles qui ont été faites par les autres Anatomistes. Il en est

O o o v y

1416 *Journal des Sçavans*,  
de même des ouvertures des veines  
& des artères dans le cœur & des  
vaisseaux propres de ce viscere.

Nous passerons ici sous silence  
les différences que M. Sénac a éta-  
blies entre le cœur du fœtus & celui  
de l'adulte, c'est-à-dire, celles que  
tous les Anatomistes ont admises jus-  
qu'ici. Ces différences n'ont été dé-  
taillées avec la même étendue par  
aucun Anatomiste; les disputes  
qu'elles ont produit pendant si  
longtemps sont terminées par les  
recherches de notre Auteur; la stru-  
cture du cœur bien développée a  
décidé des opinions entre lesquel-  
les les esprits flottoient depuis M.  
Méry, sans pouvoir se fixer.

La troisième partie du traité du  
cœur de M. Sénac, roule entière-  
ment sur la circulation du sang  
pour laquelle le cœur a été formé;  
avant que de l'examiner dans un  
grand détail, notre Auteur nous  
donne une Histoire raisonnée des  
découvertes qui nous ont conduits  
*par degrés à la connoissance de  
cette importante fonction.*



*Juillet 1750. 1417*

Césalpin après Servet, & Columbus a établi le retour du sang au cœur par les veines, mais Harvey a ajouté à leurs travaux des observations encore plus utiles & plus lumineuses. C'est dans le détail des preuves d'Harvey que M. Sénac pèse & examine avec soin qu'on en trouve la démonstration.

Mais depuis ce grand Homme on a fait de nouvelles découvertes sur la circulation. Les espérances qu'on avoit entrevûes dans la transfusion se sont évanouïes, aussi étoient-elles peu fondées sur la raison.

Les travaux d'Harvey ont servi de modèle à ceux qui nous ont démontré la circulation des sucès lymphatiques. Mais sur cet article, combien de difficultés ne nous reste-t'il pas à applanir? Combien de découvertes n'avons nous pas encore à faire?

C'est par la circulation même que le sang se produit; il se forme des matières étrangères qui ont

1418 *Journal des Sçavans* ;  
formé le chyle, c'est une métamor-  
phose continuelle à laquelle la vie  
est attachée ; toutes les matières  
par une transmutation singulière,  
produisent cette liqueur rouge qui  
circule dans les vaisseaux, liqueur  
qui sous la même forme en renfer-  
me d'autres très-différentes.

La première chose à considérer  
dans ce fluide, est sa couleur pour-  
prée. Or quelle est la cause de cette  
couleur ? Elle dépend, selon tous  
les Observateurs, de la réunion de  
fix globules blancs ; mais, selon M.  
Senac, elle est inhérente dans les  
globules, ils sont simples & quand  
ils sont solitaires il paroissent blancs ;  
s'ils changent de couleur, c'est-à-  
dire s'ils paroissent rouges, c'est  
parce qu'ils sont entassés les uns  
sur les autres.

De là M. Sénac déduit les phé-  
nomènes du plus ou moins de rou-  
geur que l'on remarque dans le  
sang de différentes personnes. Mais  
outre les globules rouges, les par-  
*ties sur lesquelles M. Sénac a porté*

de nouvelles lumières, sont l'huile blanche qui produit la coëne dans les pleurétiques, la partie muqueuse & gelatineuse qu'il distingue essentiellement dans le sang, & qu'il retrouve dans la mucosité des narines & dans celle qui lubrifie tous les passages exposés à l'air.

Des considérations encore plus nouvelles sont celles qu'il nous fait faire sur la quantité de sérosité qui se sépare du sang, sur le temps dans lequel elle s'échappe & sur sa pesanteur spécifique, sur les parties constituantes du sang, & sur chacune de ses parties; là les anciennes expériences de Boile, & les nouvelles que M. Hales nous a données sur cette matière sont également discutées, après un examen raisonné des causes qui coagulent le sang, & de ce qui constitue essentiellement sa fluidité.

M. Sénac nous donne un chapitre entier sur la force avec laquelle le fluide parcourt les vaisseaux. Jamais en effet matière ne mérita de

1420 *Journal des Sçavans*,  
la part d'un Médecin mécanicien  
un examen plus attentif; mais qu'en  
pouvons-nous déduire? Malheureu-  
sement tous les principes qu'on a  
suivis jusqu'ici portent à faux. Les  
seules conséquences que M. Sénac  
a tirées de diverses expériences mé-  
ritent notre attention. S'il n'a pu  
rien établir de positif sur cette for-  
ce, il montre exactement tous les  
obstacles qu'il n'a pas été possible  
de franchir.

Mais une matière sur laquelle  
notre Auteur a jetté une lumière  
que personne ne peut revendiquer,  
sont les véritables loix de la circu-  
lation. Ebauchées par plusieurs  
Ecrivains, elles avoient été jusqu'à  
présent une source d'erreurs gros-  
sières, quelquefois même meur-  
trières, quand on avoit voulu par  
leur moyen fixer l'usage de différen-  
tes saignées, en telles ou telles par-  
ties, pour faire une dérivation ou  
une révulsion. M. Sénac a déjà jetté  
sur cette matière dans plusieurs  
ouvrages, une lumière qui a éclai-

ré ses adverfaires même ; tous les principes dépendent de la diminution ou de l'augmentation des réfiftances mieux entendue qu'elle ne l'a été jufqu'à préfent. De-là dépend la plus grande partie de la doctrine des pouls , auffi notre Auteur nous explique-t'il les différences avec plus de netteté qu'on ne l'avoit fait jufqu'ici. Enfin la chaleur qui eft fi intimement liée avec la doctrine de la circulation , fe trouve auffi expliquée à la fin de ce traité , & termine la partie théorique de M. Sénac.

Tout ce grand édifice qu'a élevé M. Sénac , ne tendoit qu'à la guérifon des maladies du cœur : après ce nombre infini d'agens étrangers qui agiffent fur ce vilcère , après cette action fi longtemps continuée , M. Sénac fe trouve lui-même étonné que quoique les maladies foient fort fréquentes , elles ne le foient pas encore davantage. Afin d'établir pour ainfi dire , un diagnoftic général , M. Sénac com-

mence par examiner attentivement si les maladies qui attaquent le cœur dépendent du cœur même, ou si ce ne sont que des causes étrangères qui agissent sur lui. Mais souvent on peut encore se méprendre. Les dilatations de l'aorte peuvent, par exemple, faire prendre cette artère pour le cœur : pour éviter une telle erreur M. Senac nous donne des signes qui ne sont point équivoques.

Les principes généraux de la curation commune à toutes les maladies du cœur, sont tirés dans cet ouvrage de l'action du sang sur ce viscère, il s'agit toujours d'augmenter ou de diminuer son activité.

Ayant établi les principes généraux, M. Sénac examine les différentes maladies du cœur & de tout ce qui lui appartient. Il commence par les maladies du péricarde. L'endurcissement, & même l'ossification de ses membres, ses abscess, les vers, & les pierres qu'on y trouve, enfin ses blessures & ses inflamma-

tions y trouvent leurs signes diagnostics, ou du moins des signes moins équivoques que ceux qu'on a eu jusqu'à présent.

Le diagnostic de l'hydropisie du péricarde, a surtout reçu un nouveau jour dans cet ouvrage. M. Sénac passe ensuite aux maladies qui attaquent le cœur même. Le bon usage qu'il sçait faire de la mécanique en Médecine, reparoît quand il nous parle des causes & des effets de la dilatation qu'on a souvent remarqué dans le cœur. L'augmentation de sa force dans ces casy est recherchée & démontrée invinciblement; elle a été quelquefois si violente, qu'elle a détaché les côtes de leurs cartilages.

Après nous avoir donné de nouveaux signes pour mieux reconnoître ces maladies, M. Sénac ajoute une recherche purement curieuse sur les maladies qui ne se manifestent par aucun signe certain. C'est là qu'est ramassée une foule d'observations où une critique exacte

1424 *Journal des Sçavans,*  
nous fait discerner le vrai d'avec  
le faux, & donne des bornes à la  
foi que nous devons ajouter à ce  
que nous ont rapporté tant de di-  
vers Auteurs.

M. Sénac finit enfin le détail des  
maladies du cœur par les trois gen-  
res de maladies qui lui sont les plus  
ordinaires, & qui demandoient  
un plus grand détail de théorie.  
Par exemple à l'occasion des Poly-  
pes, il entre dans le détail de tou-  
tes les causes qui peuvent figer &  
coaguler le sang dans ses vaisseaux,  
il fixe exactement les bornes de  
l'épaississement inflammatoire & de  
celui qui vient au contraire par  
défaut d'action; mais malheureuse-  
ment sur cette maladie la théorie  
est plus riche que la pratique. Il  
n'en est pas de même des palpita-  
tions & des syncopes, tantôt pro-  
duites par le vice propre du sang,  
tantôt par le vice des parties voi-  
sines, & qui plus est même par le  
défaut des parties éloignées. Il faut  
étudier exactement leurs signes,



*Juillet 1750. 1425*

que nous les a marqués notre  
auteur, pour ne pas tomber dans  
erreur grossière de quelques Mé-  
decins, auxquels il reproche d'a-  
voir prétendu reconnoître des cau-  
ses générales de pareils vices qui  
peuvent dépendre d'une infinité de  
circonstances ou de causes même  
contraires.

Si M. Sénac pouvoit se flater  
d'avoir satisfait ses Lecteurs, il ne  
s'étoit pas entièrement satisfait lui-  
même, il a ajouté un supplément  
à son Livre, auquel rien ne pa-  
roissoit manquer; cependant rien  
ne mérite plus la curiosité que les  
recherches qu'il a ajoutées sur le  
sang & sur la figure de ses globu-  
les, qui ne sont plus sphériques,  
mais lenticulaires; au milieu de  
chaque petite lenticule on voit un  
point noir, ou blanchâtre, ce que  
M. Sénac explique suivant les prin-  
cipes de l'optique de Newton.

La plupart des autres matières  
traitées dans le premier Livre,  
trouvent de nouveaux éclaircisse-

1426 *Journal des Sçavans*,  
mens dans ce supplément, la cloi-  
son du cœur, les colonnes & les  
piliers; la structure des artères &  
des veines, les valvules sigmoïdes  
& les valvules veineuses, les sinus  
de l'aorte, le trou ovale, &c. Tous  
ces objets épuisés, ce semble, dans  
le cours de cet ouvrage, reparois-  
sent ici sous un nouveau jour qu'ils  
doivent à de nouvelles recherches.

De tels ouvrages ne sçauroient  
manquer de critique; ce sont, dit  
l'Auteur, des épreuves auxquelles  
tous les écrits sont exposés, & si  
l'amour propre n'étoit pas si aveu-  
gle, devoit-il en être blessé? Lors-  
qu'elles sont injustes elles tombent  
d'elles-mêmes; mais si elles sont  
justes, ce sont des bienfaits puis-  
qu'elles nous arrachent à l'erreur.  
Il n'y a que la présomption qui  
puisse se persuader qu'elle ne mé-  
rite pas de tels bienfaits dont la  
jalousie fut toujours fort libérale.

Avec de tels sentimens, l'Au-  
teur ne doit pas être surpris qu'il  
ait paru diverses critiques contre

ouvrage. Nous ne parlerons pas de celles qui ne roulent que sur des personnalités ou sur quelque calcul, qui n'intéressent en rien le fond des matières. Nous nous attacherons seulement à celle qui a été imprimée en Hollande; on n'a pas voulu y épargner l'Auteur ni ses écrits; mais malgré les efforts qu'on fait pour le critiquer, voici l'idée qu'on donne du traité du cœur. Elle suppléera en partie au détail dans lequel nous ne sommes point entrés, contens de donner un tableau général de cet ouvrage.

» Ce traité, dit-on, travaillé  
» avec soin est le fruit de bien des  
» recherches; M. Sénac a beau-  
» coup lû, il a vû bien des mala-  
» des, il a dissequé beaucoup de  
» cadavres humains. La position  
» seule du médiaſtin a employé  
» quinze cadavres, ses descriptions  
» sont faites d'après le cadavre mê-  
» me. Sans donner une créance ab-  
» solue au calcul & à la Médecine  
» géométrique, il s'en est servi au  
» besoin.

» Cet ouvrage est fort étendu ,  
» il embrasse la structure du cœur  
» telle qu'on l'a proposée , & telle  
» que l'Auteur l'a vûe lui-même ,  
» les fonctions de ce viscère &  
» celles des artères , la nature des  
» liqueurs qui y coulent , & les  
» maladies qui ont du rapport au  
» cœur ; ce travail est d'autant plus  
» vaste que M. Sénac a donné des  
» extraits critiques très-amplés &  
» très-circonftanciés de ce qu'on  
» avoit écrit avant lui.

» Après ces extraits qui remplif-  
» sent 180 pages , M. Sénac don-  
» ne sa nouvelle description du  
» cœur. Il y a en effet bien du neuf  
» & des remarques originales & uti-  
» les ; c'est surtout le détail des fi-  
» bres du cœur qui est entièrement  
» nouveau. Il est vrai qu'il est long  
» & difficile à saisir. On auroit sou-  
» haité qu'il eût voulu en donner  
» un précis pour soulager un Le-  
» ctteur , mais enfin il paroît que ce  
» détail est juste & qu'il est vrai .....  
» Dès-lors il a la gloire d'avoir ré-  
» vélé

» véélé un véritable secret, une par-  
» tie de la structure du cœur hu-  
» main que bien des Auteurs ont  
» manquée, & que d'autres ont  
» mieux aimé ne pas entrepren-  
» dre.

» M. Sénac se déclare pour le  
» raccourcissement du cœur; il re-  
» marque à cette occasion que les  
» muscles se raccourcissent de plus  
» d'un tiers malgré le calcul qu'on  
» a trouvé ne mener qu'à ce tiers,  
» M. Senac a raison.... nous som-  
» mes également persuadés de la  
» vérité de ce qu'il remarque sur la  
» cause du mouvement du cœur  
» qu'il attribue à l'irritation. Il joi-  
» te des particularités curieuses....  
» Les expériences qu'il a faites sur  
» le cœur des animaux mourans  
» ont un véritable prix. Elles éta-  
» blissent le vrai en détruisant les  
» hypothéses.... Il fait des recher-  
» ches curieuses sur la cause du  
» mouvement du cœur, elles nous  
» paroissent fondées presque géné-  
» ralement.....

» M. Sénac a beaucoup travaillé  
 » sur les artères ; il a fait des expé-  
 » riences sur leur force élastique ;  
 » il a mesuré les diamètres des prin-  
 » cipales branches ; il a donné un  
 » grand détail sur les éperons qui  
 » sont devant les orifices de leurs  
 » rameaux. Sa description des vei-  
 » nes est nouvelle. Il a fait plu-  
 » sieurs remarques sur leurs valvu-  
 » les. Sa dissertation sur le pouls a  
 » beaucoup de nouveau . . . . sa di-  
 » gression sur la respiration est uti-  
 » le ; il a donné de nouvelles me-  
 » sures des vaisseaux du poulmon...  
 » il parle fort au long de la nature  
 » du sang & des humeurs. Ses ex-  
 » périences sont instructives & ses  
 » idées fort différentes des idées  
 » ordinaires . . . il donne un grand  
 » nombre d'observations sur les  
 » maladies du cœur, il en joint  
 » quantité d'étrangères aux siennes  
 » qui sont en assez grand nombre  
 » elles-mêmes . . .

De tels éloges ne sont point sus-  
 pects dans des critiques amères di-

Juillet 1750. 1431

ôtées par le ressentiment & par un intérêt personnel, & dans les quelles de deux Ecrivains qui ont travaillé sur la structure des corps animés, c'est presque être justifié sur les reproches que d'avoir mérité ces louanges.

Nous n'entrerons point dans ces discussions critiques. On a déjà répondu aux objections de M. Haller dans un ouvrage public. Il n'y a qu'un seul point sur lequel nous justifierons M. Sénac, ou pour mieux dire, sur lequel nous rapporterons seulement les propres termes dont il s'est servi.

Les expressions *dont il se sert*, dit-on, à l'égard de Boerhaave, de Lancisi, de Walter ne marquent aucun de ces ménagemens que les grands hommes mêmes doivent aux grands hommes. Cependant M. Sénac a prodigué des éloges à ces Ecrivains. Il appelle Boerhaave „ le grand „ Réformateur de la Médecine, le „ grand Boerhaave, l'Ecrivain qui „ voit ce qui échappe aux recher-

» ches des autres , qui laisse même  
» dans ce qu'il emprunte des tra-  
» ces du génie.

M. Sénac ne rend pas moins de justice à Lancisi , » les places éle-  
» vées , dit-il , qui nous cachent si  
» souvent le fond du mérite , ont  
» donné un nouveau lustre à celui  
» de cet Ecrivain. « Dans les en-  
» droits où il est nommé , c'est » l'il-  
» lustre Lancisi ; il n'est jamais  
» permis de l'accuser d'infidélité ;  
» lorsqu'on lui reproche quelque  
» erreur il faut être fort réservé dans  
» une telle accusation.

Les égards qu'on doit à M. Walter ne sont pas moins marqués dans l'ouvrage de M. Sénac. » Le  
» détail , dit-il , de cet Ecrivain sur  
» les nerfs cardiaques ne renferme  
» pas tout ce qu'on pourroit désirer ;  
» mais il ne faut pas lui demander  
» plus qu'il n'a voulu nous donner.  
» Les reproches qu'on peut lui faire  
» là-dessus ne portent aucune at-  
» teinte à son sçavoir ni à son exa-  
» ctitude.



Si les autres reproches n'étoient pas mieux fondés, il seroit inutile d'en parler. Ce qui s'écarte de la vérité ne mérite point de réponse ; mais il faut avouer aussi pour la justification de M. Haller qu'il faut nécessairement qu'il ait eu en vûe d'autres ouvrages dans sa critique ; un Ecrivain si connu ne s'expose pas à être démenti par la seule lecture d'un Livre. Il est bien éloigné d'en vouloir imposer au public qui est toujours indigné quand on le trompe.

Une preuve évidente de ce que nous avançons, c'est qu'on ne trouve pas dans l'ouvrage de M. Sénac beaucoup de choses qui sont citées dans cette critique ; M. Sénac ne parle pas par exemple de la colique appelée *Colica pittonum*. Il ne fait mention que de la Colique des Peintres où des Plombiers ; il ne dit nulle part que les nerfs cardiaques qui viennent de l'intercostal en sortent à côté de la glande Thy-

1434 *Journal des Sçavans* ;  
roïde. Il ne rapporte point qu'il ait  
fait faire une opération pour l'hy-  
dropisie du péricarde. C'est pour  
une hydropisie de poitrine qu'il a  
fait faire une *paracentese*. Il ne  
nie pas que le sang passe dans les  
vaisseaux transparens de l'Iris, il  
dit positivement qu'il y a *un des*  
*échymoses dans les corps vivans*, &  
qu'il y a *observé des vaisseaux san-*  
*guins*. Il ne croit pas avoir décou-  
vert le premier la continuité de  
l'anneau valvuleux qui est à l'entrée  
des ventricules, il reconnoît que  
*Vesale & Vieussens ont observé cette*  
*continuité*. Il ne dit pas que la sé-  
rosité soit une espèce d'huile non  
inflammable, mais seulement qu'il  
y a *dans la sérosité une huile intime-*  
*ment mêlée avec l'eau*, & que *cette*  
*huile n'est point inflammable* ; il ne  
soutient pas l'acidité du sang ; il  
soutient au contraire que *le sang*  
*n'est point acide*, il dit la même cho-  
se de *la sérosité & des autres hu-*  
*meurs* ; enfin il ne répète point le

*Juillet 1750.*      1435  
reflux du sang d'après M. Rou-  
hault, cet Ecrivain ne parle que  
du sang qui est sur les valvules, &c.

*HISTOIRE DES REVOLU-  
TIONS de l'Empire de Constan-  
tinople, depuis la fondation de  
cette Ville jusqu'à l'an 1453,  
que les Turcs s'en rendirent mai-  
tres. Par M. DE BURIGNY. A  
Paris, chez Debure l'aîné, Li-  
braire, Quay des Augustins, à  
l'Image S. Paul 1750. trois vo-  
lumes in-12. dont le premier a  
391 pages, le second 579, le  
troisième 558, y compris la  
table des matières.*

**L**E projet de M. de Burigny  
avoit d'abord été d'écrire une  
Histoire détaillée des Empereurs  
de Constantinople depuis Anasta-  
se, au règne duquel M. de Tille-  
mont a terminé la sienne, jusqu'à  
la destruction de l'Empire. Il avoit  
même déjà achevé ce grand ouvra-  
ge, lorsqu'ayant fait réflexion, que

l'immensité des petits détails, dans lesquels ce plan l'avoit jetté pourroit n'être pas du goût de la plupart des Lecteurs, il prit le parti d'en changer la forme, c'est-à-dire, de retrancher tout ce qui ne lui paroïssoit pas essentiel à la connoissance des principaux événemens de l'histoire, & de ne réserver que les faits, dont la lecture pourroit être aussi agréable qu'utile.

Par ce changement de plan il s'est vû obligé pour faire un ouvrage complet, de reprendre l'Histoire des Empereurs dès leur premier établissement à Constantinople ; bien plus, afin qu'il ne restât rien à désirer de tout ce qui concerne la connoissance du sort de cette ville Capitale, & des différens états par où elle a passé, il a mis à la tête de son Livre, un récit abrégé des principales révolutions de Byfance.

L'ouvrage est partagé en dix Livres. Les neuf premiers contiennent l'histoire politique, & le dixième ne roule que sur les matières

**Ecclésiastiques.** Les grands événemens qui se sont passés dans l'Eglise de Constantinople , ont une liaison si intime avec les révolutions de l'Empire , qu'il n'étoit pas possible de n'en pas faire quelque mention. Mais comme l'Auteur se seroit vû dans l'obligation d'interrompre à tout moment le récit des affaires politiques , s'il avoit voulu faire marcher de pair l'Histoire de l'Eglise avec celle de l'Empire , il a cru devoir chercher un moyen d'éviter cet inconvénient. Il a détaché des divers régnes toutes les discussions qui ont rapport à la Religion , & il les a renfermées dans un Livre à part , afin que d'un seul coup d'œil on put voir les principales contestations de l'Eglise de Constantinople avec celle de Rome , les progres du Schisme , & toutes les tentatives , qui ont été faites en différens temps pour procurer la réunion de l'Eglise d'Orient avec celle d'Occident.

Le Lecteur ne doit pas atten-

dre de nous , que nous lui présentions dans cet extrait une analyse des révolutions , qui font le sujet de cette Histoire. Nous croyons devoir nous en dispenser ; 1<sup>o</sup>. parce que ces révolutions ne sont point inconnues à tous ceux qui ont lu la collection des Historiens de Byzance , par M. Cousin & les ouvrages de plusieurs autres Sçavans modernes , qui ont travaillé avec succès sur diverses parties de l'histoire de Constantinople ; 2<sup>o</sup>. le recit en est tellement abrégé dans l'Histoire que nous annonçons , que nous ne pourrions le réduire à moins de lignes sans y répandre de l'obscurité. Notre devoir est plutôt de faire connoître les sources où M. de Burigny a puisé , l'usage qu'il a fait des Auteurs tant anciens que modernes , & le caractère de sa narration.

Tant que M. de Burigny a pû avoir M. de Tillemont pour guide il a marché avec assurance sur ses traces. Il a reconnu après un exa-

*Juillet 1750. 1439*

men critique, que ce sage & profond Ecrivain n'a presque rien laissé à désirer sur les matières qu'il a traitées. Ainsi le premier Livre de cette Histoire qui va jusqu'au règne de Justin I. ne contient rien qui n'ait été dit par M. de Tillemont. Mais ayant été obligé d'extraire des Historiens originaux les sujets des autres Livres, il a eu besoin de plus de précaution & de Critique. Ces Auteurs, tels que Procope, Agathias, Simocatta, Nicéphore, Théophane, Cedréne, Zonare, en un mot tous les Ecrivains, dont les ouvrages forment la grande Collection, à laquelle on a donné le nom de Byzantine, sont sans doute extrêmement utiles pour apprendre l'histoire des Empereurs d'Orient.

» Il ne faut cependant pas s'ima-

» giner, dit M. de Burigny, qu'il

» suffise de les avoir lû pour sçavoir

» parfaitement cette Histoire. Car

» non seulement ils ne présentent

» que des morceaux détachés qui

» ne sont pas un tout complet; mais

1440 *Journal des Sçavans* ;  
» presque toujours flatteurs ou  
» passionnés, ils altèrent le plus  
» souvent la vérité des faits. Mal  
» instruits d'ailleurs des affaires  
» d'Occident, & uniquement occu-  
» pés à deshonorer les Latins sur-  
» tout depuis le Schisme, ils doi-  
» vent être lûs avec précaution. Ils  
» ont outre cela peu d'attention à  
» la Chronologie, sans laquelle  
» l'Histoire n'est qu'un cahos.

M. de Burigny n'a eu pour les Auteurs Grecs que le degré de confiance qu'ils méritent ; il leur oppose souvent le témoignage des Ecrivains Occidentaux, qui lui ont paru avoir & plus de sincérité & plus d'ordre dans leurs récits, que les Grecs. Il profite de la critique des Sçavans modernes, qui ont traité quelques parties de l'Histoire Byzantine. Il se loue surtout des secours qu'il a tirés des *familles Byzantines*, & de *l'histoire de l'Empire de Constantinople sous les Empereurs François*, par le célèbre M. du Cange. La critique des Annales

1492



*Juillet 1750. 1441*

de Baronius par le P. Pagi, lui a servi de guide dans la fixation des vraies époques des régnes des Empereurs. Il a mis à profit divers extraits d'originaux, qui n'ayant jamais été imprimés séparément, ne se trouvent que dans les ouvrages du P. Pagi, & qui néanmoins contiennent des détails très-importans. Enfin il paroît n'avoir négligé aucun moyen propre à s'assurer de la vérité des faits & à mettre de l'ordre & de la clarté dans le tissu de l'histoire.

Aussi sa narration porte-t-elle un caractère de vérité qui la rend recommandable. Simple & toujours intéressante par le choix des circonstances, elle attache le Lecteur par la variété des Tableaux qu'elle présente, & par l'attente des grands événemens qu'elle annonce. Sa marche n'est point embarrassée, les transitions en sont naturelles; en un mot elle seroit parfaite, si elle avoit un certain coloris agréable, qui doit résulter du choix, de

1442 *Journal des Sçavans;*  
la dignité & de la variété des expressions, de la correction & de l'élegance du style. En général M. de Burigny paroît s'être plutôt attaché à la vérité de l'Histoire, qu'à l'agrément de la narration.

Au reste cette négligence de style est compensée par tant d'excellentes qualités, qu'elle n'empêchera point que le Lecteur ne trouve beaucoup de plaisir à lire cette Histoire. On aura lieu d'être satisfait de la disposition des événemens, & de la clarté que l'Auteur a sçu répandre sur une Histoire aussi compliquée que l'est celle de Constantinople. On y voit arriver dans leurs temps les Nations Barbares, on voit les progrès de leurs armes, & leurs établissemens dans les différentes parties de l'Empire, les caractères de ces Nations & celui de leurs Chefs. Toutes ces choses sont amenées de manière que non seulement elles n'interrompent point le récit des affaires de l'Empire,

*Juillet 1750.* 1443

qu'aucontraire elles préparent le Lecteur à la connoissance des causes de la plûpart des révolutions. En un mot quoique l'Histoire soit extrêmement abrégée , tout y est cependant suffisamment expliqué. Paroit-il un nouveau personnage qui doit jouer un grand rôle sur la scène ? L'Auteur a soin d'indiquer son origine , les emplois , & les différens grades par lesquels il a passé. Les caractères des Empereurs , leur politique , leurs vertus , leurs défauts , les fautes considérables qu'ils ont commises dans le Gouvernement , les causes de leur détrônement , de leur malheur , & de leur fin tragique , tout y est bien développé & mis dans un jour qui ne laisse rien à désirer.

Pour donner au Lecteur une idée du style de M. de Burigny & des réflexions sensées , qu'il fait assez fréquemment , & sur le caractère des Empereurs , & sur la qualité de leur Gouvernement , nous rapporterons ici une partie de ce

1444 *Journal des Sçavans*,  
qu'il dit de Justinien. Cet endroit  
est un de ceux que l'Auteur paroît  
avoir travaillé avec plus de soin.  
Après avoir exposé le portrait avan-  
tageux, que Procope a fait de Ju-  
stinien, il justifie tout ce que cet  
Historien en a dit, de la manière  
suivante : » lorsque Justinien, dit-il,  
» prit les rênes du Gouvernement,  
» l'Empire étoit dans une situation  
» déplorable ; l'Afrique & l'Italie  
» en étoient séparées ; les Barbares  
» l'opprimoient de tous côtés ; ce  
» n'étoit qu'à prix d'argent qu'on  
» obtenoit d'eux la tranquillité. La  
» foiblesse des Romains augmen-  
» toit l'insolence des Ennemis. Ils  
» faisoient de nouvelles demandes  
» plus insupportables les unes que  
» les autres, & pour les conten-  
» ter il falloit vexer cruellement  
» les Peuples. Des divisions inte-  
» stines affoiblissoient le dedans de  
» l'Empire. Pour comble de mal-  
» heur, il y avoit encore plus d'a-  
» gitation dans l'Eglise que dans  
» l'Etat. La gloire de remédier à

*Juillet 1750. 1445*

es désordres fut réservée à Justinien. Dès qu'il fut sur le Trône, il forma le projet de réunir à l'Empire les deux plus belles Provinces, qui étoient occupées par les Goths & les Vandales; il eut le bonheur d'y réussir; il fit connoître par là aux autres Barbares, que si on avoit laissé depuis plusieurs années leur rémérité impunie, c'étoit plutôt par la foiblesse des derniers Empereurs, que par le défaut de valeur des Romains. Décrivant ensuite la sagesse de son Gouvernement, on le voit, dit-il, au milieu des affaires les plus embarrassantes employer les plus habiles gens de l'Empire pour retrancher les loix superflues, ne laisser en vigueur que les plus sages, & faire un corps de droit pour prévenir & terminer presqu' que tous les procès. Aucun Empereur ne s'est exprimé plus dignement que lui sur les sentimens qu'un Prince doit avoir pour ses

» sujets ; il les regardoit comme ses  
» enfans ; & il étoit persuadé qu'il  
» n'étoit en place , que pour tra-  
» vailler à leur avantage avec une  
» affection paternelle..... Il étoit  
» fort instruit , & lorsque Baronius  
» & Halloix ont écrit qu'il étoit  
» fort ignorant, ils ont été trompés  
» par une mauvaise édition de Sui-  
» das , qui parle de Justin comme  
» d'un homme sans Lettre & non  
» de Justinien. Il dormoit peu , à  
» peine avoit-il été une heure dans  
» son lit , qu'il se levoit pour tra-  
» vailler. Il étoit fort sobre , il jeû-  
» noit avec une austérité étonnan-  
» te ; on assure que dans la Semai-  
» ne-Sainte il passoit deux jours  
» sans manger ; les autres jours il ne  
» se nourrissoit que de légumes &  
» ne bûvoit que de l'eau encore en  
» petite quantité.

Après avoir dit de Justinien  
tout le bien que l'Histoire nous en  
apprend..... l'Auteur rapporte  
les reproches qu'on lui a faits. Il  
dit , que comme il avoit porté la

dépense de l'Etat beaucoup au-dessus des revenus ordinaires, il fut obligé de recourir à des expédiens très-injustes pour avoir de l'argent. On l'a accusé, dit-il, d'avoir confisqué les biens de plusieurs personnes sous de faux prétextes, d'avoir reçu de l'argent pour faire des loix favorables à des particuliers : On cite entr'autres celle, qui portoit, que l'on ne pourroit prescrire contre l'Eglise, qu'après une possession de cent ans. On a aussi prétendu qu'il négligeoit les plus grandes affaires pour ne s'occuper que des disputes Ecclésiastiques, & ce reproche, dit M. de Buri-gny, n'est que trop bien fondé. On ajoute, qu'il se laissoit prévenir, & que lorsqu'il avoit été une fois trompé, jamais il ne revenoit à la raison, qu'enfin il se laissoit gouverner despotiquement par l'Impératrice Théodora, femme ambitieuse, qui porta la vanité & la hauteur au suprême degré.

Malgré tous ces défauts Justinien

1448 *Journal des Sçavans* ;  
tint un rang distingué parmi les  
plus célèbres Empereurs de Con-  
stantinople. Le Trône de cet Em-  
pire a été occupé par tant de mau-  
vais Princes , & cette Histoire est  
remplie de tant d'événemens tragi-  
ques , qu'on ne peut la lire sans fré-  
mir d'horreur. On voit à tout mo-  
ment la Couronne Impériale désé-  
rée à des hommes sans naissance &  
quelquefois même sans mérite par  
des caprices de la fortune , ou par  
le choix d'une armée séditeuse. On  
voit ces Princes indignes tomber  
du faite de la grandeur dans le  
néant avec la même rapidité qu'ils  
s'étoient élevés. Leur élévation aussi  
bien que leur chute est toujours  
accompagnée de cruautés & de l'ef-  
fusion du sang d'une infinité de vi-  
ctimes. On peut dire que jamais  
Trône ne fut plus ensanglanté que  
celui de l'Empire de Constantino-  
ple, & si son Histoire cause de  
l'horreur quand on la lit dans les  
Ecrivains qui l'ont rapportée en  
détail , elle fait encore plus d'im-



*Juillet 1750. . 1449*

pression dans l'abrégé qu'en a donné notre Auteur , où les divers tableaux de ces révolutions tragiques sont plus rapprochés. On y apprendra mieux qu'ailleurs à connoître les excès , où se portent les hommes dominés par leurs passions , l'instabilité des choses humaines , & les conditions auxquelles nous vivons ici bas ; & s'il est utile d'avoir ces vérités bien présentes à l'esprit, on trouvera cet avantage dans ce Livre. Le Public doit le recevoir avec d'autant plus de reconnoissance , qu'il contient les événemens les plus intéressans de l'Histoire , & qu'il est peu de personnes , qui aient le courage de lire le grand nombre de volumes qui renferment l'Histoire détaillée.



*DISSERTATION SUR LES  
principales Tragédies Anciennes  
& Modernes qui ont paru sur le  
sujet d'Electre, & en particulier  
sur celle de Sophocle, par M.  
DU MOLARD. A Londres, 1750.  
Brochure in-12. de 50 pages.*

**L'**OBJET de l'Auteur est de rappeler les Poètes qui travaillent pour le Théâtre, au goût de l'antiquité, de leur montrer qu'ils ne peuvent choisir des modèles plus parfaits, que ceux que les Tragiques Grecs & Sophocle en particulier ont laissé à la postérité, & que les Poètes Modernes, qui ont le mieux réussi, sont ceux, qui se sont attachés à imiter les anciens, soit dans la sublimité du style & le ton propre à la Tragédie, soit dans la conduite de leurs pièces. Pour mieux faire sentir l'importance & la solidité de cette doctrine, & les avantages qu'il y a à imiter les anciens modèles, M. du Mo-

Juillet 1750. 1451

l'ard a choisi un des plus beaux sujets de Tragédie, qui ayent été représentés sur le Théâtre, c'est celui d'Electre, que les anciens & les modernes ont traité à l'envi les uns des autres, & chacun d'une manière différente. Il compare les meilleures pièces qu'on ait composées sur ce sujet, & pour mettre plus d'ordre dans sa dissertation, il la divise en trois parties.

Il recherche dans la première, quels sont les fondemens de la préférence, que tous les siècles ont donnée à la Tragédie de l'Electre de Sophocle, sur celle d'Euripide, & sur les Cœphores d'Eschyle.

Il examine dans la seconde ce qu'on doit penser de l'entreprise de l'Auteur de la Tragédie d'Oreste, de traiter ce sujet sans ce que nous appellons Episodes & avec la simplicité des anciens.

Dans la troisième & dernière partie, il fait voir combien il est difficile de s'écarter de la route, que les anciens nous ont frayée en

1452 *Journal des Sçavans* ;  
traitant ce sujet , sans détruire le  
bon goût , & sans tomber dans des  
défauts considérables.

Cette Dissertation ne peut être  
bien goûtée que de ceux qui ont  
fait de bonnes études , & qui ayant  
saïsi en même temps , & le génie  
de la Langue Grecque & celui de  
la nôtre , sont en état de rendre  
aux anciens la justice qui leur est  
due , de connoître & de sentir leurs  
beautés. Tout autre Juge est récu-  
sé comme incompetent par M. du  
Molard.

Elle nous paroît cependant pou-  
voir être de quelque utilité à ceux  
même , qui n'étant pas versés dans  
l'usage des Langues sçavantes , veu-  
lent porter leur jugement sur les  
Tragédies qu'on représente tous  
les jours sur notre Théâtre. Elle  
leur apprendra en général en quoi  
consiste la beauté & la perfection  
d'une pièce , sous quels rapports ,  
de quels côtés il faut l'envisager  
pour en faire une juste critique ,  
& comment il faut motiver le ju-  
gement

*Juillet* 1750. 1453

gement que l'on porte sur une Tragédie. Elle leur donnera encore une légère idée du Théâtre Grec, de la simplicité du sujet dans les anciennes Tragédies, & de la magnificence avec laquelle les Athéniens décoroient leurs spectacles.

M. du Molard observe que l'Electre de Sophocle a toujours été regardée comme un chef-d'œuvre par les peuples, qui ont le plus cultivé & chéri la Littérature & la Poësie. Les pièces, dit-il, qu'Eschyle & Euripide composèrent pour disputer la victoire à Sophocle, furent louées, furent même récompensées, mais celle de Sophocle fut préférée. Elle tira des gémissemens & des larmes à Athènes. Elle excita même des cris, qu'arrachèrent la terreur & la pitié portées à leur comble. Elle n'eut pas moins de succès chez les Romains; d'où notre Auteur conclut, qu'il faut absolument que ses beautés soient de tous les temps & de tous les lieux; mais pour justifier cette

*Juillet.*

Q 99

1454 *Journal des Sçavans*,  
admiration de l'antiquité, il en  
montre les causes dans l'exposi-  
tion qu'il fait de toutes les parties  
de cette Tragédie. Il y trouve tout  
ce qui peut concourir à rendre une  
pièce excellente. » Exposition clai-  
» re, noble, & entière. Observa-  
» tion parfaite des règles de l'Art.  
» Unité de lieu, & d'action. Con-  
» duite sage, mœurs ou caractères  
» vrais, & toujours également sou-  
» tenus. Electre y respire continuel-  
» lement la vengeance sans aucun  
» mélange de passions étrangères.  
» Oreste n'a d'autre idée que d'exé-  
» cuter une entreprise aussi hardie,  
» aussi difficile qu'intéressante; son  
» cœur est fermé à tout autre sen-  
» timent, à tout autre objet. La  
» douleur de Chrysothémis plus  
» sage & plus modérée fait un con-  
» traite adroit & continuel avec les  
» emportemens d'Electre.

Après avoir donné cette idée  
générale de la pièce de Sophocle  
M. du Molard en reprend les dif-  
férentes parties, pour en faire sen-

*Juillet 1750. 1455*

tir en détail toutes les beautés. Il fait surtout remarquer la magnificence & l'intérêt du spectacle, qui accompagnoit l'exposition du sujet. L'immensité du Théâtre, dit-il, la magnificence artificieuse des décorations, qui suppose nécessairement une grande connoissance de la perspective, donnent lieu au Gouverneur d'Oreste de lui faire observer deux Villes, une Forêt, des Temples, des Places publiques & des Palais; que notre Théâtre, s'écrie-t'il, est éloigné de pouvoir offrir de si grands objets!

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans tous les détails où il entre par rapport à la conduite de la pièce; il nous suffira de dire, qu'avec toutes les perfections qu'il y trouve, il ne disconvient pas qu'on ne puisse faire quelques objections contre Sophocle. Il se les fait à lui-même ces objections, & il y répond de la manière la plus satisfaisante. Il s'attache surtout à justifier l'atrocité de la catastrophe, contre laquelle

Qq q ij

le on s'est tant récrié. » Elle paroît  
» horrible dans nos mœurs, dit M.  
» du Molard, mais elle n'étoit que  
» terrible chez les Grecs. C'étoit un  
» fait avoué de tout le monde qu'O-  
»reste avoit tué sa mere de pro-  
»pos délibéré pour venger la mort  
» de son pere. Il n'étoit pas permis  
» de changer une fable universelle-  
»ment reçue. C'étoit même tout  
» ce qui faisoit le grand tragique  
» & tout le terrible de cette action.  
» Aussi voit-on qu'Eschyle & Euri-  
»pide ont exactement suivi, com-  
»me Sophocle l'Histoire consa-  
»crée.

Il compare ensuite la mort de  
Clytemnestre tuée par son fils, au  
meurtre de Camille par Horace. Il  
juge la mort de Clytemnestre  
moins atroce, & plus théatrale,  
que le meurtre de Camille. Cly-  
temnestre est coupable du plus  
grand des crimes: crime dont elle  
se glorifie quelquefois, & dont elle  
n'a qu'un léger repentir: elle mé-  
rite donc infiniment plus d'être pu-



*Juillet 1750. 1457.*

nie que Camille qui regrette son Amant, & dont le crime ne consiste qu'en des paroles trop dures, que lui arrache l'excès de sa douleur. La mort de Clytemnestre est préparée & attendue, & celle de Camille dans les Horaces n'est qu'un événement imprévu qui produit une double action & un cinquième acte inutile. Oreste d'ailleurs n'étoit coupable que par l'ordre formel des Dieux, qui le conduisoient pas à pas dans le crime, & par l'ordre des Destinées dont les Arrêts étoient irrévocables, & qui faisoient des malheureux mortels ce qui leur plaisoit. Ainsi en condamnant Oreste autant qu'ils le devoient, les Grecs ne condamnoient point Sophocle.

L'éloge & la justification de l'Electre de Sophocle, est suivi de l'exposition de l'Electre d'Euripide, & des Cœphores d'Eschyle. Le parallele de ces pièces, quoique remplies de beautés, sert encore à montrer la supériorité de celle de

Sophocle , tant par rapport à l'intrigue que pour ce qui regarde la conduite , les mœurs & le pathétique. Il faut voir dans la Dissertation même l'analyse de ces pièces , & les raisons sur lesquels notre Auteur se fonde pour préférer Sophocle à ses Rivaux. Nous nous contenterons de dire , que le principal mérite que M. du Molard trouve dans Sophocle , celui qui lui a acquis l'estime & les éloges de ses Contemporains , & qui le fera estimer tant que les Lettres Grecques subsisteront , c'est la noblesse & l'harmonie de sa diction. Quoiqu'Euripide l'emporte quelquefois par la beauté des pensées ; Sophocle le surpasse par la majesté & la pureté du style & par l'harmonie. Les termes pittoresques & la force de l'imagination marquée dans l'expression , soutiendront Homère & Sophocle dans tous les temps , & charmeront toujours les amateurs de la langue , dans laquelle ces grands Poètes ont écrits.

*Juillet 1750. 1459*

La seconde partie de la Dissertation où il s'agit de montrer de quelle manière M. de Voltaire a imité le Poète Grec dans sa Tragédie d'Oreste , commence par deux réflexions également importantes. L'Auteur observe ; 1<sup>o</sup>. que dans tous les sujets , que les anciens ont traité , on n'a jamais réussi qu'en imitant leurs beautés , & que la différence des temps & des lieux ne fait que de très-légers changemens. 2<sup>o</sup>. Que parmi nous les vrais imitateurs des anciens se sont toujours rempli de leur esprit , au point de se rendre propre leur élégance & leur harmonie. Ayant sans cesse devant les yeux ces modèles de bon goût , ils se formoient peu à peu l'habitude d'écrire comme eux , tandis que les autres sans modèles , sans règles , s'abandonnoient aux écarts d'une imagination déréglée , ou restoient dans leur stérilité.

Ces principes posés il croit ne rien dire que de raisonnable en avançant que M. de Voltaire a imi-

1460 *Journal des Sçavans*,  
té Sophocle autant que nos mœurs  
le lui permettoient. Il a représenté,  
dit-il, Electre & son frere toujours  
occupés de leur douleur & de la  
vengeance de leur pere. C'est pré-  
cisément le caractère, que Sopho-  
cle, Eschyle & Euripide leur don-  
nent; il n'en a retranché que des  
expressions trop dures selon nos  
mœurs. Les rôles de Pylade & de  
Pamméne créés par M. de Voltaire  
ne lui paroissent avoir été faits  
que pour suppléer aux chœurs de  
Sophocle. Si dans la Tragédie d'O-  
reste Clytemnestre est moins farou-  
che & moins dure, si elle est quel-  
quefois prête à s'attendrir à l'égard  
de sa fille, si Electre même est moins  
féroce avec sa mere, le Poëte Fran-  
çois n'a tempéré ces rôles, que  
pour se conformer à nos mœurs  
& nous toucher davantage, & il  
n'a rien fait en cela de contraire  
aux rôles que les Tragiques Grecs  
ont fait jouer à ces Princesses. En-  
fin parcourant tous les change-  
mens, que M. de Voltaire a jugé

*Juillet 1750.* - 1461

à propos de faire en traitant le même sujet que les anciens, M. du Molard s'attache à les justifier. Il ne fait qu'un seul reproche au Poëte François; c'est d'avoir tronqué la Scène de l'Urne; encore ce reproche est-il tempéré par des réflexions tout-à-fait obligéantes pour M. de Voltaire. » Il est vrai » dit M. du Molard, qu'un excès » de délicatesse empêche quelque- » fois de goûter & de sentir des » morceaux d'une aussi grande force & des traits aussi mâles & aussi sublimes. Près de cinquante vers de lamentations auroient peut-être paru ennuyeux à une Nation impatiente & qui n'est pas accoutumée aux longues tirades des Scènes Grecques. Cependant l'Auteur a perdu le plus beau & l'endroit le plus pathétique de la pièce. A la vérité il a tâché d'y suppléer par une beauté neuve. L'Urne contient, selon lui, les cendres de Plisthène fils d'Egiste, Ce n'est point une Ur-

» ne vuide & postiche. Le Tyran  
 » va tenir cet horrible présent de  
 » la main de son plus cruel enne-  
 » mi ; présent qui inspire & la ter-  
 » reur dans le cœur du Spectateur  
 » qui est au fait , & la douleur  
 » dans celui d'Electre qui n'y est  
 » pas.

Notre Auteur ne traite pas si favorablement M. de Crébillon dans sa troisiéme partie. Zélé partisan des anciens, il ne peut lui pardonner d'avoit dit dans la Préface de son Electre, que l'estime qu'on a pour Sophocle depuis près de trois mille ans, n'est fondée que sur le préjugé ; qu'il croit avoir mieux réussi que les trois Tragiques Grecs à rendre Electre tout-à-fait à plaindre, que l'Electre de Sophocle a plus de férocité que de véritable grandeur, & qu'elle a autant de défauts que la sienne. Bien loin que l'Electre de M. de Crébillon lui paroisse plus à plaindre & plus touchante que celle de Sophocle, il la trouve occupée

... *Jullet* 1750. 1461

d'un amour froid, auquel personne ne s'intéresse, qui ne sert en rien à la catastrophe, qui dément son caractère, qui de l'aveu même de l'Auteur ne produit rien, qui jette enfin une espèce de ridicule sur le personnage le plus terrible & le plus inflexible de l'antiquité, le moins susceptible d'amour & qui n'a jamais eu d'autres passions que la douleur & la vengeance.

Il relève quelques autres défauts dans la Tragédie de M. de Crébillon; il critique plusieurs expressions, & il conclut toujours conformément à ses principes, que le mépris des anciens modèles, la négligence à les étudier & l'indocilité à s'y conformer, mènent nécessairement à l'erreur & au mauvais goût. Il exhorte la jeunesse qui aime la belle Littérature à imiter l'exemple de l'Illustre Racine, qui joignoit à un travail infini une grande connoissance de la Tragédie Grecque, une étude continuelle de ses beautés. Ce grand Poète,

1464 *Journal des Sçavans* ;  
ajoute-r'il , se faisoit gloire , ainsi  
que Despréaux , d'être revêtu des  
dépouilles des anciens ; il avoit  
formé son style sur le leur. C'est  
par-là qu'il s'est fait un nom immor-  
tel. Ceux qui suivent une autre  
route n'y parviendront jamais.

*LA SITUATION DU PIER-  
REUX dans l'opération de la  
Taille par le bas appareil , déter-  
minée par les règles de l'Art.*

*Mémoire lu à l'Académie des Scien-  
ces de Rouen , le Mardi 12  
May , 1750.*

**J**E divise toutes les méthodes de  
tailler en *haut appareil* , & en  
*bas appareil*.

Le *haut appareil* est la méthode  
de tirer la pierre par une incision  
au-dessus du pubis ; je comprends  
sous le *bas appareil* , dont il est  
principalement question ici , toutes  
les méthodes de tailler , qui procu-  
rant l'issuë de la pierre au-dessous



Juillet 1750. 1465

du pubis, soit sous les bourfes, comme dans le grand appareil, soit au-dessus & à côté de l'anüs, comme dans toutes les espèces de l'appareil latéral.

Un Art aussi essentiel & aussi sûr que la Chirurgie, s'exerce par des regles; c'est sur ces loix fondamentales qu'on doit fixer ses manœuvres, & en particulier la situation du Pierreux dans l'opération de la taille.

I. La première règle de la situation du sujet dans toute opération de Chirurgie, est de le placer de façon que la partie sur laquelle on doit opérer, se présente à l'Opérateur d'une manière à rendre ses manœuvres sûres & faciles.

II. Une seconde règle aussi importante que la première, & qui est propre aux opérations de l'extraction des corps étrangers, est que cette situation du sujet favorise, autant qu'il est possible, la sortie ou l'extraction de ces corps.

III. Une troisième règle tout-à-

2466 *Journal des Sçavans*,  
fait particulière à l'extraction de  
la pierre de la vessie, est de donner  
à cet organe en particulier, la for-  
me la plus propre à nous permettre  
d'ouvrir la vessie, de saisir & de ti-  
rer la pierre, sans blesser d'autres  
parties que celles qui sont nécessai-  
rement intéressées.

I.

Par notre première règle géné-  
rale de la situation du sujet, celle  
d'un Pierreux à tailler par les mé-  
thodes du bas appareil, doit être  
telle que l'anus soit en beau jour  
vis-à-vis de l'Opérateur, à une hau-  
teur où le jeu de ses mains a le  
plus de liberté & d'aisance, & que  
les tégumens en soient tendus; ce  
qui s'exécute en le plaçant sur une  
table ou sur un lit \* d'environ 2  
pieds 10 pouces de haut, mesure  
prise sur le matelas applati par le  
poids du sujet, les cuisses pliées vers  
le ventre, les jambes vers les cuisses;  
& pour que cette situation soit fixe

\* Tolet p. 122. cinquième édition.

*Juillet 1750. 1467*

& sûre, ces extrémités inférieures sont attachées avec les supérieures.

Ces préceptes sont communs à toutes les espèces du bas appareil, parce qu'en toutes, l'incision se place aux environs de l'anüs.

## I I.

Quant à la deuxième règle qui prescrit de donner au sujet une situation qui favorise la sortie du corps étranger, ou son extraction, c'est-à-dire, qui donne à ce corps une pente vers l'issüë, une pente par laquelle il s'offre, pour ainsi dire, à l'Opérateur, à ses Tenettes, lui évite les laborieuses & périlleuses recherches, & rende par là l'opération aussi prompte qu'heureuse, cette situation favorable, dis-je, dont la nécessité est si évidente, si essentielle, doit être différente, selon les différentes situations même de l'issüë ou de l'incision, par rapport au bas fond de la vessie, auquel elle doit être inférieure, pour qu'il y ait de la pente, & par

1468 *Journal des Sçavans*,  
conséquent cette situation du sujet,  
pour être méthodique, doit être  
différente pour chacune des espé-  
ces du bas appareil.

Pour entendre ce que je vais dire  
sur ces situations, il faut se rappel-  
ler que la partie de l'organe des  
urines, qui est attaquée par l'opé-  
ration de la taille au bas appareil,  
forme une courbe considérable,  
quoi qu'un peu irrégulière, depuis  
le bas fond postérieur de la vessie  
jusqu'à l'attache du ligament sus-  
penseur du priape, & cela non  
seulement par la situation de ce  
ligament à la partie antérieure du  
pubis, mais encore par la forme  
concave de l'os sacrum & du coc-  
cix qui soutiennent le rectum, la  
vessie, les prostates & le commen-  
cement de l'urèthre. Cela posé,  
pour donner de la pente aux corps  
étrangers vers l'issuë.....

§. I. Dans le grand appareil, dont  
l'incision est placée au-dessous des  
bourses, c'est-à-dire, à un endroit  
de l'extrémité antérieure de cette

*Juillet 1750. 1469*

courbe fort éloigné de l'autre extrémité, & par conséquent fort élevé, il faut nécessairement mettre le sujet dans une situation plus approchante de la verticale que de l'horizontale, sans quoi l'incision extérieure demeureroit toujours supérieure au siège de la pierre & à tout le reste de son issuë. De plus, celle-ci restant trop éloignée de la Fenette, l'Opérateur seroit obligé de la pousser si avant, que ses branches s'en trouveroient engagées assez loin dans l'incision, pour ne pouvoir plus les ouvrir & saisir la pierre; de là les recherches, les tentatives continuées, les tourmens répétés; de-là les contusions, inflammations, &c. & même l'insuffisance de toutes ces manœuvres dangereuses, qui, après tant de douleurs, laissent encore la pierre pour mettre le comble au malheur du patient. Je ne dissimulerai point que la pente qu'on donne aux organes intéressés dans l'opération de la taille, produit quelquefois un

1470 *Journal des Sçavans*,  
petit embarras opposé au précé-  
dent, c'est de placer la pierre sous  
le cloud de la jonction des Tenet-  
tes, & par conséquent hors de la  
prise de ses *mords*; mais pour sen-  
tir combien cet embarras est léger  
en comparaison du premier, il suf-  
fit de sçavoir que dans le dernier  
cas, nous touchons la pierre du  
bout du doigt, que nous pouvons  
la pousser où bon nous semble, &  
porter directement sur ce corps,  
sans risque de blesser le corps de  
l'organe, les Tenettes, les crochets  
ou cuillères, & tels autres instru-  
mens convenables qu'il nous plaira  
d'employer à son extraction.

Tels sont les motifs qui ont dé-  
terminé nos sages ancêtres Litho-  
tomistes au grand appareil, à met-  
tre leurs sujets sur un plan incliné  
d'environ 63 degrés de hauteur,  
mesure prise du bord de leur fau-  
teuil à l'endroit du dossier où peu-  
vent répondre les épaules d'un  
homme. On peut voir la figure de  
cette chaise dans Tolet, pp. 122.

231. de la cinquième édition, où pp. 67. 74. de la quatrième. Et ce sont ces mêmes motifs qui ont forcé quelques-uns des Lithotomistes modernes au grand appareil, à revenir à cette situation dont ils avoient voulu s'écarter. N'attribuons donc pas la nécessité de cette situation dans ce grand appareil, au défaut de leurs instrumens qui sont très-bons & très-bien imaginés pour ce qu'on se propose d'en faire, mais à la nature de l'appareil même, ou à la situation de l'incision qu'il prescrit.

§. 2. Dans notre appareil latéral, l'incision étant placée beaucoup plus bas au-dessus & à côté de l'anus, c'est-à-dire, à un endroit de la courbe de l'issuë plus voisin de son extrémité intérieure, la courbe qui reste à parcourir au corps étranger est moindre, ainsi pour rendre l'endroit où séjourne ce corps, supérieur à celui de l'issuë, il y a moins d'inclinaison à donner au tronc du sujet, mais il lui faut toujours une certaine pen-

1472 *Journal des Sçavans*,  
te, c'est pourquoi nos tables à  
tailler portent un pupitre en plan  
incliné d'environ 26 degrés d'élé-  
vation; ce plan placé à 7 pouces  
du bord de la table, sur lequel  
pose le sacrum du sujet, se trouve  
réduit par cet allongement à envi-  
ron 23 degrés, élévation peu con-  
sidérable, mais suffisante pour tous  
les cas ordinaires dans cet appareil.

§. 3. On pourroit donner enco-  
re moins de pente à l'issuë dans les  
espèces de l'appareil latéral qui ou-  
vrent les tégumens tout-à-fait à  
côté de l'anús & la vessie dans son  
fond; mais pour n'en point donner  
du tout, ou pour situer le sujet  
horizontalement, il faudroit tirer  
la pierre par une direction perpen-  
diculaire au bas fond de la vessie  
où séjourne la pierre, il faudroit  
placer son incision sous l'os *sacrum*  
vers l'échancrure ischiatique, c'est-  
à-dire, où il est impossible de la  
placer.

Mais, dira quelqu'un dans le  
haut appareil, l'incision, loin d'é-



*Juillet* 1750. 1473

tre placée au-dessous du siège de la pierre, est tout-à-fait au-dessus; la situation ci-devant prescrite ne fait donc pas une loi.

La loi générale a lieu dans le haut appareil comme dans tous les autres, mais; 1<sup>o</sup>. elle ne peut pas s'y exécuter directement ou littéralement, parce qu'en ce cas-là, elle seroit contradictoire à la première règle de la situation du sujet, qui est que le lieu de l'incision doit se présenter à l'Opérateur en beau jour, & à portée de lui donner toute l'aisance possible dans ses manœuvres; toutes conditions qui exigent qu'on place sur le dos & sur un plan incliné des fesses à la poitrine le Pierreux qu'on veut tailler au haut appareil, au lieu que, pour lui donner la pente prescrite littéralement par la deuxième règle, il faudroit le mettre sur le ventre, comme on le fait aussi, dès que le Chirurgien a exécuté ses manœuvres.

2<sup>o</sup>. Si la deuxième règle ne s'e-

xécute pas ici à la Lettre, au moins s'y trouve-t'elle encore exécutée quant à l'esprit; car l'esprit de cette loi est de situer le sujet de façon que le corps étranger se présente d'abord aisément aux Tenettes, à quoi contribuë merveilleusement une issuë perpendiculaire au siège de la pierre; or tout cela se trouve exécuté dans la situation pour le haut appareil, qui porte la pierre à l'extrémité postérieure du bas fond de la vessie. Il est donc encore vrai ici que la pierre s'offre aisément & directement à la Tenette, & il est fort indifférent pour l'accomplissement de la règle, que ce soit la pierre ou la Tenette qui fasse les avances, dès que cela est possible, facile, & nullement contraire au reste des manœuvres de l'extraction. Mais qui est-ce qui ne sent pas que dans toute autre méthode, par exemple, dans toutes les espèces de l'appareil latéral qui placent l'issuë au col de la vessie, à la partie antérieure du bas fond de

cet organe , donner aux Pierreux une situation qui jette la pierre dans les replis postérieurs de ce fond , c'est se jeter de propos délibéré dans des difficultés dangereuses , & peut-être dans l'impossibilité de tirer la pierre. Pour un cas où vous trouverez une pierre logée dans un replis antérieur , vous en rencontrerez cent où elles seront enfoncées à l'extrémité postérieure de son bas fond , dans les parties latérales du bassin , à côté du rectum dans les hommes , du vagin & du rectum dans les femmes , vers les échancrures ischiatiques où j'ai eu occasion d'observer des enfoncemens à loger des pierres de plusieurs onces. Une pierre ne peut s'être logée dans un replis antérieur de la vessie que dans un temps où le malade se sera couché sur le ventre ; vous en appercevez-vous avec la sonde introduite pour l'opération de la taille , levez seulement avec une légère secousse le bassin du sujet , la pierre délogée tombera sur le bas fond , & la situa-

1476 *Journal des Sçavans,*  
tion inclinée vers le col l'y ramé-  
nera d'abord à la portée des Te-  
nettes ; au lieu que si , ayant placé  
le Pierreux contre les règles , hori-  
zontalement : par exemple , vous  
sentez la pierre logée dans le pro-  
fond de la vessie , que vous met-  
tiez le sujet sur son séant pour la  
faire revenir vers les Tenettes , elle  
obéira ; mais vous n'aurez pas plu-  
tôt recouché à plat votre sujet pour  
faire l'extraction , que la pierre re-  
tournera dans sa retraite , & vous  
forcera à donner au bassin du Pier-  
reux la pente constante qu'il est  
nécessaire qu'ait le corps nuisible  
pour le succès de l'opération.

### I I I.

§. 1. Par la troisième règle par-  
ticulière à la Lithotomie , on tâche  
de donner à la vessie la forme la  
plus propre , soit à procurer une  
issuë , soit à nous permettre de sai-  
sir & de tirer la pierre.

Cette règle de conformer la ves-  
sie pour la taille , ne peut regarder  
que

que les deux temps de cette opération, ſçavoir celui dans lequel ſe fait l'incifion ou l'iffuë, & celui dans lequel ſe fait l'extraction.

C'eſt pour donner à l'Opérateur les moyens de faire une iſſuë avec ſuretë & facilité, que dans le haut appareil & dans celui de M. Foubert, on diſtend le corps de la veſſie par des injections ou par des rétentions préméditées de l'urine, qui pouſſent les parois de cet organe au-devant du Lithotome.

Il ſeroit ſans doute auſſi avantageux pour les manœuvres de l'extraction que pour celles de l'incifion, que les parois de la veſſie fuſſent tenuës ainſi écartées, mais il n'y a qu'un fluide qui puiſſe le faire, & la veſſie n'eſt pas plutôt ouverte que la liqueur qui écartoit ſes parois, s'échape, & les laiſſe retomber; il n'y a pas d'apparence qu'on trouve jamais d'expédient capable de ſuppléer à ce liquide.

§. 2. Quelques-uns ſe ſont imaginés qu'en ſituant le Pierreux ho-

1478 *Journal des Sçavans,*  
rifontalement, les intestins se trou-  
veroient repoussés vers la poitrine,  
qu'ils cesseroient de comprimer, &  
d'affaïsser la vessie; & que par-là  
ses parois resteroient dans un écar-  
tement à peu près pareil à celui  
que leur donne la plénitude de ce  
sac.

Pour sentir le vuide d'une pa-  
reille idée, il ne faut que faire les  
réflexions suivantes.....

1°. La vessie est logée dans le  
petit bassin, ou si vous voulez,  
dans le fond du bassin. Ce bassin,  
même dans la situation horizontale,  
est la région la plus basse de la ca-  
vité du bas ventre, l'os sacrum &  
les vertebres des lombes formant  
une espèce de précipice, ou de  
pente tort roide vers ce fond; or  
ce vase ainsi situé, lors même qu'on  
est couché à plat, est totalement  
rempli d'intestins. Il le seroit enco-  
re, quand on donneroit au sujet  
une grande pente vers la poitrine;  
combien ne l'éprouve-t'on pas dans  
l'opération du Bubonocèle, où l'on

prend toutes sortes de mesures, pour éloigner les intestins du bassin, où l'on opère néanmoins à la surface de cette cavité, & où l'on a encore quelquefois tant de peine à vaincre l'impulsion de ces parties vers cette région.

On a soin de donner cette situation renversée au Pierreux dans la taille au haut appareil, & cependant n'a-t'on pas vû que des Lithotomistes ayant ouvert la vessie distendue, & ayant laissé échapper & le liquide & les parois de cet organe, celui ci s'est affaissé dans le fond du bassin, & a fait le tourment & du pauvre Opérateur & du malheureux Patient.

Si, malgré une situation renversée, malgré les extrémités, tant inférieures que supérieures, libres & étenduës, les intestins se portent toujours avec force vers le bassin, & compriment la vessie; si, dans les cas mêmes où on les soutient avec les doigts, cet organe s'affaisse de lui-même, que fera-ce dans toutes

les espèces de taille au bas appareil, où les cuisses du sujet sont nécessairement ployées contre son ventre, les bras ramenés contre les cuisses, en un mot où les extrémités & le tronc ramassés en un peloton, ajoutent à la situation naturelle des intestins sur la vessie, une compression extraordinaire de ces organes. Ajoutons à cela une circonstance qui produiroit cette compression, indépendamment de cette attitude ramassée, & même dans une posture entièrement opposée. La taille étant l'opération la plus douloureuse, la plus cruelle de toute la Chirurgie, quelque courage qu'ait le malade, il fait, pendant ces terribles momens, des cris continuels, ou des efforts perpétuels pour retenir ses cris. Dans l'un & l'autre état, le diaphragme aplani vers le ventre, pousse avec violence les intestins vers le bassin, & j'ai vû par cette seule circonstance dans un bubonocèle pratiqué sur un sujet de 12 ans très-



criard, la réduction de l'intestin renduë absolument impossible.

Comment donc pourrions-nous concevoir la moindre espérance d'éviter cette impulsion des intestins, au fond du bassin dans une attitude & des douleurs pareilles à celles de la taille ; c'est se faire une illusion destituée de tout fondement que de s'y attendre ; & cette illusion est du plus grand danger dans la pratique. Persuadé qu'en situant son Pierreux horizontalement, ou plus renversé encore, on a prévu toutes les espèces d'affaiflemens de la vessie, tant spontanés que forcés. On portera contre ses parois supérieures repliées vers son col des instrumens pointus ou tranchans qui les ouvriront ; la posture renversée ayant porté le corps étranger à l'extrémité postérieure du bas fond de la vessie, & la compression des intestins enfonçant entre ce corps & l'issuë, les parois supérieures de ce sac nerveux en un ou plusieurs replis, la Tenette,

dans l'impossibilité de saisir une pierre ainsi reculée, comme on l'a vu ci-devant, ne pincera que ces replis, & portera des coups mortels au malheureux Patient. Si cet accident arrive avec toutes les précautions propres à l'éviter, avec les situations du sujet inclinées & disposées à amener le corps étranger dans le bas fond antérieur de la vessie, & à l'offrir aux Tenettes, à combien plus fortes raisons ne doit-on pas le craindre en abandonnant toutes ces précautions imaginées par les plus grands Maîtres de l'Art, & en introduisant des procédés qui y sont entièrement opposés. Puisqu'il est impossible de donner aux parois de la vessie cette conformation salutaire de notre troisième règle, excepté dans les incisions pratiquées au haut appareil, & dans celui de M. Foubert, le seul expédient qui reste au Lithotomiste est donc; 1<sup>o</sup>. de donner au sujet les situations qu'on vient de prescrire pour amener le

corps étranger à la portée de ses instrumens ; 2°. de ne pousser dans la cavité de l'organe qui renferme la pierre, aucun instrument ni pointu ni tranchant par son extrémité introduire, & en particulier de répudier toutes les machines de l'espèce de celles qui l'ont déjà été, pour de semblables raisons, de l'opération du bubonocèle.

Je n'ignore pas que des premiers Lithotomistes de l'Europe, ont situé dans l'appareil latéral, leurs sujets horizontalement, en leur relevant seulement la tête ; mais je sçai aussi que de très-grands Maitres qui ont été fort empressés à les voir opérer & à les imiter, quant à la méthode générale, ne les ont point du tout suivis dans cette circonstance ; je sçai encore que ces premiers Chirurgiens avoient au moins la prudence de n'introduire aucun instrument tranchant dans la vessie, ayant la précaution de couper la prostate & la partie voisine de l'urethre de bas

1484 *Journal des Sçavans*;  
en haut, & par conséquent de de-  
dans en dehors sur la cannelure de  
la sonde; & prenant même toutes  
sortes de mesures pour ne pas bles-  
ser la vessie avec le gorgéret, loin  
d'être assez hardis pour y pousser  
des instrumens tranchans tels que  
ceux que je viens de désigner.

Envain m'alléguera-t'on des suc-  
cès en faveur de ces nouveaux in-  
strumens; on peut s'en être servi  
sans les avoir poussé dans la cavité  
de la vessie, sans les avoir tiré ou à  
peine tiré de leur guaine, s'ils en  
ont; on peut s'en être servi *pour*  
*éviter les incisions* \*, & sous les de-  
hors d'une taille latérale, avoir  
fait une taille au grand appareil.  
Enfin l'événement ne sçauroit rien  
prouver en faveur d'un procédé dé-  
montré d'ailleurs irrégulier. En  
louant l'opération comme heureu-  
se, on sera toujours endroit de blâ-  
mer la conduite du Chirurgien  
comme téméraire, & de dire à un

\* *Journal de Verdun* Avril, 1749.  
pag. 315. lig. 27.

*Juillet 1750. 1485*  
tel Opérateur qu'il a été plus heu-  
reux que sage.

LE CAT.

A Rouen le premier May 1750.

*DE LA FONTE DES MINES,*  
*des Fonderies, &c. traduit de*  
*l'Allemand de Christophe André*  
*Schlutter, Tome premier; qui*  
*traite des essais des mines & mé-*  
*taux, de l'affinage & raffinage*  
*de l'Argent, du départ de l'Or,*  
*&c. le tout augmenté de plusieurs*  
*procédés & observations; & pu-*  
*blié par M. HELLOT, de l'Aca-*  
*démie Royale des Sciences, & de*  
*la Société Royale de Londres.*  
*Volume in 4<sup>o</sup>. pag. 412. A Pa-*  
*ris, chez la Veuve Piffot, Li-*  
*braire, Quay de Conty, à la*  
*Croix d'Or, Jean Thomas Hé-*  
*rissant, rue S. Jacques, à S. Paul;*  
*Piffot fils, Libraire, Quay des*  
*Augustins, à la Sagesse, 1750.*

**M**ONSIEUR Hellot, comme  
on le voit par le titre, est le

R R R V

1486 *Journal des Sçavans* ;  
Traducteur de cet ouvrage , mais  
comment l'est-il , en homme supé-  
rieur à la matière qu'il traite , & qui  
a beaucoup ajouté au texte de l'Au-  
teur qu'il a choisi. M. Hellot n'a  
point suivi le traité de la fonte des  
mines de M. Schlutter servilement ,  
& sans y placer à propos des remar-  
ques judicieuses & sçavantes , &  
sans rapporter différens procédés  
souvent préférables à ceux de l'ori-  
ginal : il a même été obligé dans  
plusieurs endroits de faire quelques  
corrections, en rendant à M. Schlut-  
ter toute la Justice qu'il mérite ,  
car tous les habiles Chymistes , &  
M. Hellot est du nombre , convien-  
nent que l'ouvrage de M. Schlut-  
ter est excellent pour le fond des  
choses qu'il traite , & pour la prati-  
que : malgré ces avantages , il au-  
roit pu arriver que cette traduction  
n'auroit eu qu'un succès médiocre ,  
si on l'avoit laissée conforme à l'o-  
riginal : on sçait qu'il ne suffit pas  
que les matières soient bien trai-  
tées , il faut du choix , de la liai-

son, & de l'ordre dans les différentes parties qui composent le tout. Les Lecteurs n'aiment point les répétitions toujours ennuyeuses, & souvent éloignées de l'objet principal; ils sont charmés de la clarté dans l'explication des procédés; on ne lit rien ici qui ne soit fait pour les gens de l'Art. L'ouvrage est devenu méthodique par les augmentations, & les retranchemens que le Traducteur a fait: le discours qui est précis ne sent point la traduction; il est vrai que M. Hellot ne l'a point faite d'après le texte Allemand, car il convient qu'il ne le sçait pas; il y a suppléé par un moyen plus avantageux pour les Lecteurs: il a engagé le Sieur Koenig à faire la traduction Littérale, & M. Hellot qui travaille depuis 25 ans à faire des recherches sur les mines, l'a ensuite refondue en entier, de manière qu'il s'est contenté d'en prendre le sens avec l'esprit des méthodes qui y sont renfermées, en sorte que

1488 *Journal des Sçavans* ;  
cette traduction ne ressemble  
texte Allemand que dans la  
part des procédés que M. H  
convient avoir tirés de M. Sc  
ter : M. Hellot a cependant  
peu changé la théorie de que  
opérations , & il nous en  
une bonne raison ; il l'a trou  
dit-il , plus applicable aux ou  
Allemands , qu'aux Physicien  
recherchent une théorie plus  
ête & plus profonde. Enfin un  
vrage n'est point gâté quand  
retouché par une main Fran  
& habile : les notes que l'on  
ve dans le corps de l'ouvrage  
distinguées du reste du dis  
par une notice particulière.  
Hellot a inséré ici les observa  
d'un Auteur Allemand qui a  
un petit traité sur l'Art de la  
derie , mais on ignore son n  
M. Hellot n'a rien épargné  
rendre sa traduction , ou plut  
ouvrage complet , car il a jo  
ses propres remarques celle  
M. *Sant & Blumenstein* , qu



beaucoup de théorie & de pratique dans la fonte des mines. Il a encore tiré plusieurs faits importans, des Manuscrits de M. Homberg & quelques observations qui appartiennent à M. Grosse, l'un & l'autre regarde la matière dont il s'agit. M. Schlutter n'ayant rien écrit sur la préparation du bleu d'Azur, M. Hellot a rapporté les opérations qu'il faut faire sur ce Minéral; elles sont traduites des transactions Philosophiques: il a encore jugé à propos d'ajouter, à ce qu'a dit M. Schlutter sur la fabrication du Soufre, des Vitriols, & de l'Alun, plusieurs Mémoires dont les uns appartiennent à M. Géoffroy, & les autres à M. Homberg. On peut conclurre de tout ce que nous venons de dire qu'il y a peu d'ouvrage aussi étendu que celui-ci, sur l'art de fondre les métaux, & sur les moyens d'examiner les mines. M. Hellot a cru devoir omettre ce qui regarde l'exploitation des mines de Fer, parce que ces mines

1490 *Journal des Sçavans*,  
sont très-bien gouvernées en France; de plus notre Auteur nous annonce qu'il doit paroître un ouvrage sur cette matière dont il fait beaucoup de cas: nous nous servons de son annonce pour en avertir le Public, & de son suffrage pour l'en prévenir d'une manière avantageuse.

Nous n'entrerons point dans le détail des préparations & de toutes les opérations Chymiques nécessaires à la *fonte des mines*, il est évident qu'il faut consulter le Livre même: il nous suffit d'avertir que l'on y trouve tous les indices qui font connoître, si une mine contient du Fer, du Plomb, du Cuivre, de l'Or, de l'Argent, de l'Etain, & tous les autres Métaux & Minéraux; on y donne le moyen de les éprouver, de les séparer, enfin l'art de distinguer les différentes qualités des mines, avec le moyen de connoître la quantité du métal qu'elles contiennent.

Nous parlerons en peu de mots

Juillet 1750. 1491

de la Préface qui renferme plusieurs choses intéressantes. Notre Auteur attribue le peu de succès que les Entrepreneurs ont assez communément dans l'exploitation des mines, au manque de connoissance que l'on a eu jusqu'à présent dans la manière de s'y prendre, d'en suivre les sillons, & de sçavoir juger exactement de la valeur, de la qualité, & du plus ou moins d'abondance de la mine. On sçavoit déjà, & M. Hellot nous le confirme, qu'il y a peu d'Etats en Europe aussi abondans en mines que la France. On se trouvera convaincu de cette vérité, si on lit le dénombrement très-curieux que M. Hellot a fait de toutes les mines qui sont dans chaque Province de la France. On trouve par cet état quel est la qualité de la mine, si elle a déjà été exploitée, & le succès qu'elle a eu. On peut beaucoup profiter des remarques que fait M. Hellot à ce sujet; les éclaircissemens & les détails que l'Auteur nous

1492 *Journal des Sçavans* ;  
rapporte, lui ont été adressés de  
bonne part.

Dès le temps du Roy Charles VI.  
on reconnut qu'on pouvoit retirer  
de grands avantages de la bonne  
exploitation des mines ; ce Prince  
fit en conséquence un Edit en  
1413, pour régler la manutention  
de cette partie. Les Rois ses suc-  
cesseurs ont continué à donner dif-  
férens Réglemens, mais c'est prin-  
cipalement sous le règne de M. le  
Duc d'Orléans que l'on a constaté  
l'existence & la quantité des mines  
que l'on connoissoit en France : au-  
paravant on n'agissoit souvent que  
sur des traditions, & la vérifica-  
tion ne répondoit pas toujours à  
ce que l'on avoit entendu dire : de  
plus on ignoroit dans presque tou-  
tes les circonstances ce qu'il falloit  
faire ; c'est ce qui a obligé la plû-  
part de ceux qui exploitent des  
mines à faire venir des ouvriers de  
l'Allemagne : ces ouvriers ne sont  
pas cependant si supérieurs qu'il  
soit difficile de les éгалer & même

*Juillet* 1750. 1493

de les surpasser, d'autant plus que ce ne sont pas les plus habiles qui se proposent de quitter leur Pays pour venir exploiter les mines de France. On sera par la suite en état de former des ouvriers, de les faire travailler suivant de bons principes, & ce qui ne sera pas moins avantageux, c'est qu'avec le Livre de M. Hellot, on formera des Directeurs habiles & nécessaires pour conduire ceux qui se destinent à travailler sous terre, & dans les différens fourneaux d'une Fonderie. Il faut espérer que l'on verra incessamment clair dans une matière que quelques personnes ont souvent intérêt d'embrouiller. L'exploitation des mines a été pendant longtemps un prétexte pour faire concevoir aux intéressés de grandes espérances, & un gain prompt & considérable: si on lit la Préface de M. Hellot, on verra combien il faut rabattre de ces propositions plus éblouissantes que réelles. En général une mine de quelque nature qu'elle soit, ne

1494 *Journal des Sçavans*,  
peut produire un revenu honnête  
que par la bonne administration.  
Pour éviter toutes les supercheries,  
on exige présentement de ceux qui  
demandent des concessions, qu'ils  
répondent à plusieurs questions,  
elles marquent la sagesse du mini-  
stère qui veut prévenir les abus qui  
pourroient se commettre dans les  
exploitations. On trouvera toutes  
les questions dont il s'agit dans la  
Préface de M. Hellot.

L'ouvrage est divisé par chapitres;  
les premiers traitent de la disposi-  
tion d'un laboratoire convenable à  
faire les essais des métaux que con-  
tiennent les mines; on enseigne la  
construction des différens four-  
neaux, & l'on indique quels doivent  
être tous les ustenciles nécessaires à  
l'opération des mines. On rapporte  
tous les poids qui sont propres aux  
essais; enfin toutes les méthodes  
qu'il faut suivre pour choisir les  
mines y sont expliquées dans le  
plus grand détail; puis on apprend  
comment on connoit ce qu'elles con-

*Juillet 1750.*      1495

tiennent d'Or & d'Argent, & même si elles en renferment. L'Auteur traite ensuite de chaque mine, comme celles de Cuivre, de Plomb, d'Etain, le Cobalt, le Cinabre, l'Antimoine, le Vitriol, l'Alun, &c. On explique tous les essais qu'il faut faire pour connoître ce que le Bronze & le Fer contiennent d'Argent; on y apprend toutes les manières dont on affine & raffine l'Or & l'Argent avec les différens titres de l'un & de l'autre métal: l'on traite par conséquent de l'alliage dans les monnoyes. Les derniers chapitres roulent sur les différentes manières de faire le départ, & de purifier l'Or & l'Argent. On voit par cette courte analyse quels ont été les objets que M. Schlutter a considérés, & quelles sont les augmentations dont M. Hellot a enrichi un ouvrage fort connu & fort estimé des Sçavans; il deviendra par cette traduction plus utile & à la portée d'un très-grand nombre de personnes. C'est le service

1496 *Journal des Sçavans*,  
que M. Hellot a rendu au Public:  
on verra avec plaisir le second vo-  
lume.

ELIÆ LUZACI, EL. FIL.  
Disquisitio Politica Moralis,  
num civis innocens iræ hostis,  
longè potentioris, justè permitti  
possit, ut excidium totius civi-  
tatis erit & in, &c. C'EST-A-  
DIRE : *Dissertation Politique &  
Morale, sur la question, s'il est  
permis d'abandonner à la ven-  
geance d'un Ennemi supérieur en  
force, un Citoyen innocent, pour  
sauver toute la Ville. A Leïde,  
aux frais de l'Auteur, 1749.  
Brochure in-8°. de 92 pp. non  
compris la Préface en 14 pp.*

CETTE Dissertation est annon-  
cée dans la Préface, par le  
jeune Hollandois qui en est l'Au-  
teur, comme un essai qu'il avoit  
fait, il y a quatre ou cinq ans, de ses  
forces pour s'exercer. Ayant depuis  
ce temps revu & limé cet essai, au-



Juillet 1750. 1497

tant que ses affaires ont pu le lui permettre, il le présente au Public, en réclamant l'indulgence que le titre de jeune Auteur semble devoir faire accorder plus aisément: & les connoissances que cet essai marque dans l'Auteur sur les sujets qu'il a traités, ne peuvent être qu'un favorable augure de sa capacité dans les autres matières qu'il pourra discuter par la suite.

La Préface de cet opuscule contient une espèce d'Histoire abrégée du Droit Naturel, & surtout de la Morale comme science politique, autant que les lumières de la raison ont permis jusqu'à présent d'en approfondir les principes. Cette science, selon que l'observe l'Auteur, présentée d'abord sous une forme symbolique & énigmatique, sans raisonnement & avec les seuls secours que l'éloquence pouvoit lui prêter, n'est parvenue que successivement & après bien du temps, au point de perfection où l'ont portée aujourd'hui la méthode des Mathé-

1498 *Journal des Sçavans* ;  
maticiens , & la connoissance plus  
approfondie des rapports de cha-  
que homme avec ses semblables ,  
surtout avec ses Concitoyens. C'est  
ainsi, ajoute l'Auteur, qu'on est à  
présent parvenu à démontrer quel o-  
bligation de contribuer autant qu'il  
est en nous au bien général de la So-  
ciété, est pour chacun de nous une  
première loi naturelle, d'où dérivent  
toutes nos obligations générales &  
particulières envers nos semblables.

La connoissance de cette pre-  
mière loi n'est pas nouvelle , mais  
jusqu'à présent on n'en avoit pas  
fait tout l'usage dont elle devoit  
être , & les ouvrages même les  
plus récents de l'Allemagne sur le  
Droit Naturel , faute de métho-  
de n'ont pas la perfection qu'ils de-  
vroient avoir. Il semble que les  
Auteurs y ayent plus cherché à ap-  
puyer leurs démonstrations sur les  
autorités des anciens , qu'à les dé-  
duire des vrais principes , & leurs  
définitions sont plus conformes aux  
idées qu'ils ont eu intérêt de don-

ner de chaque chose, pour y adapter leurs réflexions, qu'à celles que présente la nature même de la chose. Si l'Auteur a connu l'excellent ouvrage de Domat, & surtout son petit traité des Loix, il semble qu'il auroit pu lui rendre à ce sujet la justice que mérite un plan si juste & si bien présenté de toutes les Loix naturelles & positives.

C'est d'après la méthode Mathématique que l'Auteur annonce avoir traité le sujet de sa Dissertation. Mais afin de faire voir la différence d'un système ainsi lié & appuyé, d'avec ceux qui n'ont pour base que les méthodes ordinaires, toujours trop incertaines, l'Auteur fait précéder l'établissement de son système par l'exposition des autres systèmes dont il se propose de faire voir le peu de solidité. De plus, comme la question dont il s'agit est nécessairement liée avec les droits de ceux qui gouvernent & avec les devoirs de chaque Citoyen envers sa Ville & sa Patrie, l'Auteur a cru

1500 *Journal des Sçavans* ;  
devoir encore commencer sa Dis-  
sertation par la discussion des divers  
sentimens des Auteurs sur ce sujet.  
N'ayant rien trouvé dans ces senti-  
mens qui le satisfît, il a cru pou-  
voir, sans s'arrêter à l'autorité de  
tous les Sçavans dont il a discuté  
les opinions, marquer hardiment  
son propre avis.

Ainsi cet opuscule s'est trouvé  
comme insensiblement composé de  
trois parties ou chapitres qui con-  
tiennent ; 1<sup>o</sup>. l'exposition & la dis-  
cussion des divers sentimens que  
l'Auteur a connus sur l'origine des  
Villes ; 2<sup>o</sup>. les diverses opinions qui  
semblent avoir résulté de ces systé-  
mes sur la question dont il s'agit, &  
leur réfutation ; 3<sup>o</sup>. l'établissement  
de l'avis de l'Auteur sur cette même  
question. Le troisiéme de ces cha-  
pitres n'occupe guère qu'environ  
la cinquiéme partie de l'étendue  
du premier & le tiers de la lon-  
gueur du second.

Au sujet de l'origine des Villes,  
l'Auteur observe d'abord com-  
bien

bien ceux qui ont traité cette matière ont jugé importante la connoissance de cette origine fondés sur ce raisonnement : c'est la cause qui fait découvrir la fin, & ce n'est que par cette découverte de la fin qu'on s'instruit des moyens. Mais, ajoute l'Auteur, ceux qui ont suivi une pareille méthode ont inutilement cherché ce qu'ils se flatoient de trouver, & on ne doit pas s'en étonner, car ils commençoient par supposer ce qui n'est pas. Comment, disoient-ils, tant d'hommes libres par leur nature, comment tant de peres de familles, qui étoient chacun dans leurs maisons comme autant de Souverains, ont-ils pu renoncer à cette liberté, à cette puissance si naturelle & si flateuse, pour se soumettre à un joug, dont ils ne pouvoient se dissimuler la dureté ? Il a fallu sans doute pour les engager à un tel sacrifice la cause, la raison, l'utilité les plus importantes. Partant de là ils ont donné pour cause de ce change-

ment, l'indigence, la violence des méchans; la crainte de ceux qui étoient les plus puissans, le désir de pourvoir à sa sûreté, la foiblesse des familles divisées, le goût naturel de l'homme pour la société, toutes causes qui se réduisent à une seule: sçavoir le besoin réciproque que les hommes ont eu les uns des autres.

Tels ont été les sentimens de Platon, de Grotius, Puffendorf, &c. L'Auteur en expose encore plusieurs autres, & les réfute tous avec un détail que nous ne pouvons suivre. Nous observerons seulement qu'il attaque le principal fondement de toutes ces opinions, en soutenant que selon toutes les apparences, & selon Cocceius, Lock, Volfius & Puffendorf même, les hommes n'ont jamais été tous libres & égaux: il ajoute que si les hommes étoient tous nés libres comme on le suppose, ils n'eussent jamais changé d'état. Il examine les divers pacts supposés par les Auteurs entre les Citoyens de

*Juliet 1750. 1753*  
chaque Gouvernement. Il soutient  
que les hommes avoient d'autres  
voies & surtout celle des alliances  
pour pourvoir à leur sûreté, que  
du moins les peres de familles n'au-  
roient pas pu transmettre aux Sou-  
verains qu'ils auroient reconnus  
pour tels, plus de pouvoir que ces  
peres de familles en avoient eux-  
mêmes sur leurs enfans. Il fait voir  
que l'on n'a nullement besoin de  
ces pactés exprès ou tacites pour  
établir le droit des Souverains, que  
l'Écriture Sainte nous marque si  
bien venir de Dieu. Il ajoute que  
ces systèmes sont non seulement  
faux, mais dangereux: que les Vil-  
les & les Empires ont pu se for-  
mer d'une infinité de manières dif-  
férentes: que le pouvoir naturel  
d'un pere de famille, celui d'un  
ainé sur toute la famille, qui s'é-  
tendant par la suite de plus en plus  
formoit autant de Colonies diffé-  
rentes, sembloit en offrir des ima-  
ges: que l'Histoire ne nous mon-  
tre point d'exemple de ces Sociétés.

1504 *Journal des Sçavans* ;  
ou Etats formés par des pactés par-  
ticuliers ; mais que de quelque ma-  
nière que les diverses espèces de  
Gouvernemens se soient établies ;  
le principe qui suffit pour y déter-  
miner les différens droits & devoirs  
de ceux qui gouvernent & de ceux  
qui sont gouvernés , est que cha-  
cun doit contribuer, autant qu'il est  
en lui , au bonheur de tout le gen-  
re humain & de la société parti-  
culière , en préférant toujours la  
félicité du plus grand nombre.

Nous ne nous arrêterons pas à  
remarquer les diverses opinions  
rapportées par l'Auteur , sur le su-  
jet principal de sa Dissertation , ni  
la réfutation qu'il en a faite , ce dé-  
tail nous méneroit trop loin. Nous  
nous contenterons d'observer que  
toutes ces opinions , qui se rédui-  
sent à soutenir, ou l'affirmative, ou  
la négative sur la question proposée,  
roulent sur deux principaux objets :  
sçavoir d'un côté l'obligation de  
procurer le bien commun de la Ville  
à quelque prix que ce soit , d'un au-



tre côté la restriction de cette obligation dans le cas auquel on ne peut sauver la plus grande partie sans perdre un Membre de la Société. Du reste ces opinions dans le détail varient beaucoup par la diversité des raisons que chacun donne de son sentiment. L'Auteur oppose à chacune de ces raisons une réponse particulière, indépendante de la réfutation qu'il a faite auparavant des divers systèmes sur l'origine des Villes: il se sert cependant aussi de cette réfutation quand elle peut s'appliquer, & il cite continuellement dans ce chapitre comme dans le précédent & dans le suivant, ceux qu'il réfute ou sur lesquels il s'appuye.

Pour venir à ce qui concerne l'établissement de l'avis de l'Auteur, il commence par définir ce que c'est que Cité, société Civile, péril imminent, droit naturel; à ces définitions il joint diverses propositions qu'il donne par forme d'axiomes & comme démontrées. Elles

1506 *Journal des Sçavans*,  
sont en effet courtes & paroissent  
assez évidentes. Enfin il tire de ces  
espèces de Théorèmes diverses con-  
séquences qui composent son avis,  
& il appuye ensuite son avis sur dif-  
férentes réflexions fort courtes,  
mais dont quelques-unes sont plus  
expliquées par des notes.

Ainsi il observe d'abord qu'il en-  
tend par Société Civile, par Etat  
ou Gouvernement, *plurium statum  
in quo omnium vires ad idem ten-  
dere debent .... & qui ad communem  
salutem, .... determinatur per unius  
[vel plurium] voluntatem*, & que  
chaque homme doit contribuer au  
bien commun de tous les autres se-  
lon sa position ; il ajoute que les  
questions politiques morales dé-  
pendent de la combinaison de tou-  
tes les circonstances, mais que les  
hommes ne peuvent les embrasser  
toutes, ne pouvant se détermi-  
ner dans ces questions que par des  
probabilités plus ou moins gran-  
des, selon qu'ils auront réuni la  
combinaison de plus ou de moins

*Jullet 1790.* 8307  
de circonstances, & non par des certitudes. Il conclut de ces définitions & de ces principes, ainsi que de plusieurs autres, que ceux qui gouvernent devant rendre au bien commun, ont le droit de livrer à un Ennemi puissant, qui les menace, un Citoyen innocent, s'ils peuvent par cette voye sauver la Ville ou l'Etat qu'ils gouvernent, & conséquemment qu'il ne s'agit que d'examiner si un tel sacrifice peut procurer le bien commun qu'on s'y propose. Mais sur ce point l'Auteur pense, par plusieurs raisons qu'il détaille, que le succès d'un tel sacrifice est trop incertain, que les dangers même pour la ruine de la Ville ou de l'Etat en sont trop grands, pour qu'il puisse être regardé comme avantageux; & conséquemment pour que ceux qui gouvernent ayent le droit de le faire. Il ajoute qu'au contraire la générosité que montrera une Ville ou un Etat qui refusera un tel sacrifice, est capable de lui faire faire

1508 *Journal des Sçavans*,  
des prodiges incroyables de valeur  
suffisans pour sa défense, de lui  
procurer de la part des autres Etats  
les secours les plus puissans, de  
faire rechercher son alliance, de  
rendre sa sureté durable, de pré-  
venir des demandes si dures de la  
part de tout agresseur; qu'enfin  
quel que soit le succès de ce géné-  
reux refus, il paroît ne pouvoir  
qu'être avantageux au genre hu-  
main considéré en général, que le  
parti contraire y sembleroit fort  
préjudiciable, & qu'ainsi la règle  
de probabilité décide pour ce re-  
fus. Du reste en donnant cette dé-  
cision, l'Auteur observe que toutes  
les questions politiques dépendent  
des circonstances qui varient à l'in-  
fini; il ne se flate point d'avoir  
établi une règle générale qui soit  
sans exception, mais seulement d'a-  
voir indiqué comment de pareilles  
questions pouvoient se décider.

Quoique l'Auteur se soit surtout  
attaché dans cette Dissertation à  
faire usage de la meilleure métho-

*Juillet 1750. 1509*

de, nous croyons qu'il auroit ajouté plus de perfection à son ouvrage, s'il avoit traité son sujet d'une manière moins abstraite & moins scholastique. Les notes qu'il a jointes à son texte, pour expliquer & justifier dans ce texte ce qui lui a paru en avoir le plus de besoin, sont si chargées, si supérieures au texte par leur étendue & quelquefois si compliquées, qu'elles font trop perdre de vûe le texte, & qu'elles rendent du moins un peu difficile la lecture d'un ouvrage qui sembleroit exiger que l'agrément y fût proportionné à l'utilité.



NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

**C**ODEX *Liturgicus Ecclesie  
Universæ in XV. libros distri-  
butus... nunc primum prodit.* Jose-  
phus Aloysius Assemani ad manus-  
criptos Codices Vaticanos aliosque  
Castigavit, recensuit, Latine ver-  
tit, & variantibus lectionibus illu-  
stravit. Romæ, ex Typographia  
Comarex, 1749. in 4°. Tel est  
le titre de l'ouvrage dont nous an-  
nonçons le premier vol. pour en  
donner une notice, & faire voir le  
plan de l'Auteur, nous marque-  
rons le sujet des XV. Livres qui  
composeront le corps entier de l'ou-  
vrage; I. de Catechumenis; II. de  
Baptismo; III. de Confirmatione;  
IV. de Eucharistia; V. de Pœniten-  
tia; VI. de Extrema Unctione;  
VII. de Matrimonio; VIII. de Mi-

*Jullet 1750.* 2522  
noribus Ordinibus ; IX. de Sacris  
Ordinibus ; X. de Religiosorum  
initiatione , benedictionibus & con-  
secratione ; XI. de Psalmodia ; XII.  
de Benedictionibus & consecratio-  
nibus Episcopis reservatis ; XIII.  
de Benedictionibus Sacerdotalibus ;  
XIV. de suffragiis Defunctorum ;  
XV. de Sanctorum Canonizatione ,  
Festis & Calendariis , &c. L'Au-  
teur réduit à ces XV. Classes tou-  
tes les anciennes Liturgies qu'il  
veut faire entrer dans sa Collection.  
Il rapporte les pièces dans leurs  
Langues originales , auxquelles il  
joint une version Latine , ou nou-  
velle , ou corrigée , avec des notes  
sur les endroits qui paroîtront en  
demander ; parmi ces pièces , on  
trouvera des Missels , des Livres  
de Psalmodies tirés d'anciens Ma-  
nuscrits , qui n'ont jamais paru ; on  
y verra l'Histoire de chaque Eglise  
relativement à la Liturgie. L'Au-  
teur aura soin de marquer toujours  
les sources où il puisera , &c. On

1512 *Journal des Sçavans*,  
rendra compte du premier volume  
dans un des Journaux suivans.

*De obelisco Augusti Casarii e Campi Martii ruderibus nuper jussu Benedicti XIV. P. M. eruto, Commentarius Aug. M. Bandin, tabulis elegantissimis exornatus. Romæ, 1750. in-fol.*

*Della moneta è della natura de Contratti dissertazioni due. In Roma, 1750. in-4<sup>o</sup>. On nous marque que ce Livre est très-sçavant & très-estimé.*

## F R A N C E.

### DE MONTPELLIER.

*Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenuë dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 8 May 1749. de l'Imprimerie de Jean Martel, Imprimeur du Roy, des Etats Généraux de Languedoc, & de la Société Royale des Sciences, 1749. in-4<sup>o</sup>. Les pièces dont la lecture*



*Juillet 1750. - 2519*  
a occupé cette Assemblée, sont I. l'Eloge de M. de la Croix de Castries, Archevêque d'Alby. II. L'Eloge de M. de la Peyronie: ces deux Eloges furent prononcés par M. de Ratte, Secrétaire perpétuel de l'Académie. III. Examen des Eaux Minérales de Pomaret, par M. Montet. IV. Nouvelles expériences sur la décoloration du Vin rouge, par M. Peyre. V. Projet d'un ouvrage sur la manière d'élever les Vers à soye, par M. l'Abbé de Sauvages. VI. Essai sur les maladies des Vers à soye appellés les Jaunes & les Muscadins. VII. Recherches sur la cause qui produit les Muscadins.

D E P A U.

*Mémoire sur la nature & les propriétés des Eaux Minérales de Bagnères, lû le 25 Janvier, 1749. à l'Académie Royale des Sciences & beaux Arts de Pau; par M. le*

1514 *Journal des Sçavans* ;  
Baig, Docteur en Médecine de la  
Faculté de Montpellier, & Mem-  
bre de cette Académie. Chez Jean  
Dupoux, Imprimeur de l'Acadé-  
mie, 1750. in-8°.

D E B E S A N Ç O N.

Histoire de l'Eglise, Ville &  
Diocèse de Besançon, qui com-  
prend la suite des Prélats de cette  
Métropole, depuis la fin du second  
siècle... ce qui s'est passé de plus  
mémorable dans leur Diocèse, sa  
discipline ancienne, & les change-  
mens qui y sont arrivés; l'Histoire  
abrégée de ses principaux Bénéfi-  
ces, &c. Par M. F. J. Dunod de  
Charnagé, Ecuyer, ancien Avocat  
au Parlement, & Professeur Royal,  
&c. Chez Cl. Jos. Daclin, Impri-  
meur, & J. B. Carmet, Libraires,  
1750. in-4°. 2 vol. A la fin du  
premier volume on trouve les preu-  
ves pour l'Histoire de l'Eglise de  
Besançon: le second est terminé

Juillet 1750. 1515  
par le Pouillé des Bénéfices de ce  
Diocèse, & par l'explication de  
quelques Inscriptions antiques. On  
rendra compte de cet ouvrage dans  
quelqu'un des Journaux suivans.

DE BORDEAUX.

*Dissertation sur les Eaux Miné-  
rales du Mont de Marsan, adres-  
sée à MM. de l'Académie Royale  
des Sciences de Bordeaux, par M.  
Jean Betbeder, Docteur en Méde-  
cine & Correspondant de la mê-  
me Académie. Chez P. le Brun,  
Imprimeur, Aggrégé de l'Acadé-  
mie Royale des Sciences, 1750.  
in-12.* Cette Dissertation qui a été  
lue avec satisfaction dans plusieurs  
Assemblées de l'Académie de Bor-  
deaux, comprend deux parties :  
l'Auteur dans la première rend  
compte des expériences Chimiques  
qu'il a faites sur les Eaux Miné-  
rales de la Ville de Marsan; la  
seconde roule sur les effets de ces

1716 *Journal des Sçavans* ;  
Eaux, & sur la manière de les ad-  
ministrer.

DE PARIS.

*Théorie nouvelle de la parole &  
des Langues* ; contenant une Criti-  
que abrégée de tous les Grammai-  
riens anciens & modernes, par M.  
le Blan, Avocat. Chez Mérigot,  
pere & fils, Libraires, Quay des  
Augustins, 1750. in-12.

*Les principes de la Jurisprudence  
Françoise*, exposée suivant l'ordre  
des diverses espèces d'actions qui  
se poursuivent en Justice. Chez  
Briasson, rue S. Jacques, 1750.  
in-12. deux volumes.

*Anthropotomie, ou l'art de disse-  
quer les muscles, les ligamens, les  
nerfs & les vaisseaux sanguins du  
corps humain* ; auquel on a joint  
une Histoire succincte de ces vais-  
seaux ; avec la manière de faire les  
injections, de préparer, de blan-  
chir les os, & de dresser les Sque-

Juillet 1750. 1517

lettres ; de préparer toutes les différentes parties , & de les conserver préparées , soit dans une liqueur propre à cet effet , soit en les faisant sécher ; celle d'ouvrir & d'embaumer les Cadavres. On y donne aussi la description des matières propres à chacune de ces préparations & la figure des instrumens. Chez le même Libraire, rue S. Jacques , 1750. in-12. 2 vol.

*Arrêts Notables de la Cour du Parlement de Provence* , recueillis par feu M. Balthasar de Bezieux , Seigneur de Valmouffe , Conseiller du Roy , Prélident . . . sur diverses matières Ecclésiastiques , Civiles & Criminelles ; avec les motifs des Juges qui les ont rendus. Ouvrage divisé en neuf Livres qui serviront de continuation aux deux Compilations de Boniface , avec une table des Livres , Titres , Chapitres & Paragraphes , & une dernière fort ample des matières par ordre alphabétique , par M. Sauveur

1518 *Journal des Sçavans*,  
Eiriés, Avocat au même Parlement.  
Chez P. G. le Mercier, Defaint  
& Saillant, & J. Thom. Hérissant,  
1750. *in-fol.* Dans un des Jour-  
naux suivans on rendra compte  
d'une Préface qui est à la tête de  
cette nouvelle Compilation, du  
plan & de l'ordre de l'Auteur, ainfi  
que de la matière qu'il a embrassée.

*Ambassades de M. de la Boderie  
en Angleterre, sous le Regne de Henry  
IV. & la Minorité de Louis X. II.  
depuis les années 1606. jusqu'en  
1611. 1750. in 12. 5 vol.* On  
trouve cet ouvrage à Paris, chez  
P. G. le Mercier.

*Traité de la dévotion à la Sainte  
Vierge Mere de Dieu, tiré de l'E-  
criture, des Conciles & des Peres,  
avec des Réflexions & des Prières,  
dédié à Madame la Duchesse de  
Luynes, divisé en trois parties, &c.  
par M. Ballet. Chez Prault pere,  
Quay de Gêvres, & J. B. Garnier,  
rue S. Jacques, 1750. in-12.*

*Anecdotes Littéraires, ou Histo-*

.....*Juillet 1750.* ..... 2912  
re de ce qui est arrivé de plus singu-  
lier & de plus intéressant aux Ecri-  
vains François ; depuis le renou-  
vellement des Lettres, sous Fran-  
çois I. jusqu'à nos jours. Chez Du-  
rand, rue S. Jacques, & Piffot,  
Quay des Augustins, 1750. in-12.  
2 vol.

.....*Les Musés en France*, ou Hi-  
stoire Chronologique de l'origine,  
du progrès, & de l'établissement  
des Belles-Lettres, des Sciences &  
des beaux Arts dans la France ; con-  
tenant la fondation des Universi-  
tés, des Colléges, des Académies  
Royales, des Ecoles célèbres de ce  
Royaume, & les personnes illustres  
qui les premières se sont le plus di-  
stinguées en France, soit dans les  
Sciences ; soit dans les Arts. Par A.  
M. le Févre. Chez J. F. Quillau  
fils, Libraire, rue S. Jacques,  
1750. in-12.

.....*Le Théâtre ouvert au Public*, ou  
Traité de la Tragédie & de la Co-  
médie, dans lequel après avoir

1520 *Journal des Sçavans*,  
rapporté l'origine de ces deux Poë-  
mes, on donne des règles exactes  
pour en juger. Ouvrage utile à tou-  
tes sortes de personnes, particulié-  
rement à ceux qui fréquentent les  
Spectacles; en deux parties, tra-  
duit de l'Anglois. Chez J. F. Quil-  
lau fils, 1750. in-12.

*Traité de la cause & des Phéno-  
mènes de l'Electricité*, par M. Boul-  
langer. De l'Imprimerie de la Veu-  
ve David, & chez Pecquet, Librai-  
re, rue de la Huchette, 1750. in-  
8°. 2 parties.

*Cause mécanique de l'Electricité*.  
Chez P. Prault pere, Quay de Gê-  
vres, 1749. in-12.

*Traité des pierres gravées*, par P.  
J. Mariette. De l'Imprimerie de  
l'Auteur, 1750. in-fol. 2 vol. Ou-  
tre le traité des pierres gravées,  
cet ouvrage comprend encore  
beaucoup d'autres pièces intéref-  
santes qui en sont des dépendances,  
ou qui y ont rapport. On y trouve  
1°. l'Histoire des Graveurs en pier-



*Juillet 1790. 1313*

res fines; 2.<sup>o</sup>. le Manuel de la Gravure en pierres fines & ses dépendances; ce Manuel contient la description des pierres précieuses, & autres pierres fines propres à la gravure; la pratique de la gravure en creux, & de celle en relief sur les pierres fines; de la manière de contrefaire les pierres gravées avec du verre coloré; observations sur les diverses manières de tirer des Empreintes, sur la façon de monter les pierres gravées, & comment on les conserve dans les Cabinets; 3.<sup>o</sup>. Bibliothèque Dactylographique, ou Catalogue raisonné des ouvrages qui traitent des pierres gravées, avec le Catalogue des Livres qui composent cette Bibliothèque. Tel est le contenu du premier volume. On voit dans le second le recueil des pierres gravées du Cabinet du Roy; divisé en deux parties: la première qui est précédée d'une Préface Historique sur ces mêmes pierres, contient les su-

1522 *Journal des Sçavans* ;  
jets avec leur explication ; & la se-  
conde contient les têtes. Nous ren-  
drons compte incessamment de cet  
ouvrage.

*Dictionnaire des Monogrammes ,  
Chiffres , Lettres initiales , Logogri-  
phes , Rébus , &c. sous lesquels les  
plus célèbres Peintres , Graveurs &  
Dessinateurs ont dessiné leurs noms ,*  
traduit de l'Allemand de M. Christ,  
Professeur de l'Université de Leip-  
sick. Chez Sébastien Jorry , Impri-  
meur-Libraire , Quay des Augu-  
stins , 1750. in-8°. Le Traducteur  
a mis à la suite de ce Dictionnaire,  
des marques communes , de Pein-  
tres , Graveurs & Dessinateurs ; ti-  
rées des figures de leurs différens  
instrumens , & des marques parti-  
culières tirées de la signification de  
leurs noms , armes... & représen-  
tées en formes de Logogriphes ,  
Rébus , &c. avec des supplémens  
de ce Dictionnaire des Monogram-  
mes... tirés de l'Abbé de Marolles,  
de Florent le Comte , de l'Abacé-  
daire des Peintres.

---

---

T A B L E  
DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal de Juillet.

*HISTOIRE des Empereurs  
Romains, depuis Auguste jus-  
qu'à Constantin, &c. 1335*

*La figure de la Terre, déterminée  
par les observations de MM.  
Bouguer & de la Condamine,  
&c. 1372*

*Essais sur divers sujets de Littéra-  
ture & de Morale, &c. 1398*

*Traité de la structure du Cœur, de  
son action & de ses maladies, &c.  
1407*

*Histoire des révolutions de l'Empi-  
re de Constantinople, &c. 1435*

*Dissertation sur les principales Tra-  
gédies anciennes & modernes, &c.  
1450*

*La situation du Pierreux dans l'o-  
pération de la Taille par le bas*

1524 <i>Journal des Sçavans,</i> <i>appareil, &amp;c.</i>	1
<i>De la fonte des Mines, des</i> <i>deries, &amp;c.</i>	1
<i>Elie Luzaci, El. Fil. Disqu</i> <i>Politico Moralis, &amp;c.</i>	1
<i>Nouvelles Littéraires, &amp;c.</i>	1

Fin de la Table.

LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS,  
<sup>3</sup>  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. L.  
A O U S T.



A PARIS,  
Chez G. F. QUILLAU, Pere, Imprimeur;  
Juré-Libraire de l'Université, rue  
Galande, à l'Annonciation.

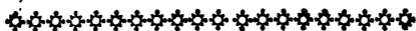
---

M. DCC. L.  
AVEC PRIVILEGE DU ROI.





L. E  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS.



A O U S T. M. D C C. L.

ANNALI D'ITALIA DAL  
Principio dell' Era Volgare fino  
all' anno 1500. C'EST-A-DIRE :  
*Annales d'Italie, depuis le com-  
mencement de l'Ere vulgaire, jus-  
qu'en l'an 1500. par Louis An-  
toine MURATORI, Bibliothécaire  
du Sérénissime Duc de Modène.  
Tome premier, qui va depuis la  
première année de l'Ere vulgaire  
jusqu'à l'an 221. in-4°. A Mi-  
Août.*

T t t ij

1528 *Journal des Sçavans*,  
lan, aux dépens de Jean-Bap-  
tiste Pasquali, Libraire de Ve-  
nise, 1744.

**L**Es Annales d'Italie font enco-  
re un de ces ouvrages, dont  
l'interruption du commerce causée  
par la dernière guerre, ne nous  
avoit pas permis de parler aussitôt  
que nous l'aurions souhaité. Mais  
la réputation de l'Auteur & l'im-  
portance de l'ouvrage, nous font  
croire, que le compte que nous  
allons en rendre, aura pour ainsi  
dire encore les graces de la nou-  
veauté.

Le grand âge de feu M. Mura-  
tori, & l'espérance que quelques-  
uns des Sçavans de la Nation, en-  
treprendroit d'en donner une Hi-  
stoire complete, l'avoient long-  
temps empêché d'y travailler. Il  
voyoit avec une sorte de peine  
que tout ce qui concerne la par-  
tie de l'Histoire Civile, n'étoit  
point encore suffisamment éclairci.  
Car il convient que par rapport à



l'Histoire Ecclésiastique d'Italie, les Annales de Baronius & ses Continuateurs n'ont rien laissé à désirer. Il remarque cependant que tous ces Auteurs ont écrit en Latin, & quoique qu'il connoisse sans doute l'ouvrage du P. Orsi, il ne laisse pas de dire, que si on excepte quelques abrégés des annales du Sçavant Cardinal, l'Italie n'a point comme la France, l'avantage d'avoir en Langue vulgaire une Histoire Ecclésiastique complète: rien en un mot qui approche de celle de M. Fleury.

L'Histoire Civile d'Italie étoit donc la seule selon lui, qui eût besoin d'être traitée avec plus d'exactitude & d'étendue. Il est vrai, dit-il, qu'on a de grandes obligations à Sigonius, & que ce qu'il a écrit sur l'Empire d'Occident, & sur le Royaume d'Italie, mérite beaucoup de louanges. Mais son Histoire ne commence qu'avec Dioclétien, & finit à l'Empereur Rodolphe I. & depuis que

1530 *Journal des Sçavans*,  
cet Ecrivain est mort, on a décou-  
vert grand nombre de Monumens  
fort propres à l'enrichir. D'ailleurs  
Sigonius a le défaut de ne point  
citer ses garands, silence qui est  
avec raison toujours fort suspect.  
M. Muratori ne parle point ici  
des autres Auteurs qui ont écrit  
l'Histoire générale d'Italie, parce  
qu'il n'en connoît, dit-il, aucune  
qu'on puisse comparer à Sigonius.  
Toutes ces raisons ont enfin  
déterminé M. Muratori à se char-  
ger d'un travail dont tout le  
monde sentoît la nécessité, mais  
que personne cependant n'avoit le  
courage d'entreprendre; il en fait  
sentir les difficultés, & il avertit  
qu'on ne doit pas s'attendre à trou-  
ver dans les Annales d'Italie une  
suite non interrompue des Princes  
qui y ont successivement paru sur  
la scène, moins encore toutes leurs  
actions, & le temps précis où elles  
sont arrivées. On ne verra que  
trop, dit-il, que l'Histoire d'Italie  
n'est pas plus heureuse sur ce point  
que toutes les autres.

On s'apperçoit dès le troisiéme siècle, quoique les Lettres y fussent encore en honneur, qu'on commence à manquer de lumière, soit pour bien développer les événemens, soit pour en bien fixer la Chronologie. Mais cette obscurité devient très-sensible dans le cinquième & incomparablement plus grande dans les suivans, c'est-à-dire, depuis que les Barbares s'étant emparés de l'Italie, y portèrent avec une infinité d'autres maux, une ignorance déplorable.

Non seulement la mémoire d'un grand nombre d'événemens s'est perdue, mais celle qui s'en est conservée, nous a été transmise avec tant de négligence, qu'on ne sçait en quel temps les placer. Ajoutez à cela un inconvénient commun à toutes les Histoires, la difficulté de découvrir la vérité à travers cet amas de faussetés dont la partialité & la haine des Ecrivains l'ont obscurcie.

En général, continue-t'il, la plu-

1532 *Journal des Sçavans*,  
part des Historiens qui dans ces siècles barbares ont entrepris d'écrire les événemens arrivés dans des temps fort éloignés de leur siècle, tantôt faute de monumens, & d'attention, tantôt par simplicité, & quelquefois même par des vuës intéressées, y ont mêlé des fables, des bruits populaires, ou les traditions ridicules du peuple. » L'Histoire des siècles barbares d'Italie est remplie de *ces fausses marchandises*, & l'Histoire Ecclésiastique sans comparaison bien plus que la profane.

M. Muratori assure, qu'au milieu d'une si grande confusion, il n'a rien oublié pour démêler le vrai du faux, & dans l'incertitude, pour marquer du moins ce qu'il y avoit de plus probable. Il avertit en même temps, ceux qui n'ont encore aucune teinture de l'Histoire, qu'il les proménera de temps en temps dans des Jardins agréables, mais que le plus souvent il les fera passer à travers des fo-

Moût 1750. 1533

» réts immenses & des déserts  
» affreux selon la diverfité des Prin-  
» ces bons ou mauvais, des heuret-  
» tes ou malheureuses influences du  
» Ciel, des temps de paix ou de  
» guerre, des prospérités ou des  
» calamités publiques.

Lors même, dit-il, que l'Empi-  
re Romain étoit le plus florissant,  
il eut des Empereurs qui furent  
l'opprobre du genre humain, des  
monstres de cruauté, nés égale-  
ment pour la ruine des autres &  
enfin pour la leur. Ensuite le Nord  
se déchaîna contre l'Italie, & y fit  
pleuvoir un déluge de maux. In-  
sensiblement les guerres commen-  
cèrent à *devenir le pain quotidien*  
de l'Italie, & dans la suite de plu-  
sieurs siècles la plupart des Villes y  
furent bouleversées par les folles &  
furieuses factions des Gibellins &  
des Guelphes; enforte, ajoute-t-il,  
que dans cette Histoire on trouve  
communément beaucoup plus de  
choses tristes qu'agréables.

» Mais ce mal, ajoute-t'il, n'est

» point particulier à la seule Italie.  
» On voit des scènes aussi désagrées-  
» bles dans les autres Nations.  
» Dieu a formé ce monde pour  
» être plutôt le séjour des pleurs  
» que celui des ris, afin de nous  
» obliger d'en chercher un meil-  
» leur, dont la Foi Sainte que nous  
» professons nous donne une dou-  
» ce espérance.

Outre l'utilité commune à tou-  
tes les Histoires, M. Muratori pré-  
tend que celle-ci offre encore un  
avantage qui lui est particulier, &  
il promet de le faire remarquer,  
» c'est qu'en voyant les agitations,  
» les malheurs & les calamités  
» affreuses qui ont désolé l'Italie  
» dans les siècles passés, on sentira  
» combien on doit de reconnois-  
» sance à la bonté Divine qui nous  
» a réservés à des temps non pas,  
» dit-il, certainement exempts de  
» maux, mais où les maux sont  
» sans contredit beaucoup moins  
» communs & beaucoup moins  
» accablans, que dans ces siècles

*Année* 1756. 1535

» d'horreur où régnoient l'igno-  
» rance & la barbarie.

Il a cru devoir finir ses annales à l'an 1500, parce que depuis ce temps-là jusqu'à nos jours, on a un si grand nombre d'Historiens qu'il est aisé de s'instruire exactement de tout le reste de l'Histoire. A quoi il ajoute qu'ayant ébauché dans celle des *Antiquités de la Maison d'Est*, les principaux événemens de l'Histoire générale d'Italie jusqu'en 1738, il lui eût été fort désagréable de traiter de nouveau les mêmes matières.

Après avoir touché en peu de mots les différentes opinions des Chronologistes sur le temps de la naissance de Notre-Seigneur, notre illustre Annaliste, suivant l'opinion des Chronologistes modernes, place le commencement de l'Ere vulgaire, l'an 749 de la fondation de Rome, la quarante-cinquième année de l'Empire d'Auguste, sous les Consuls Caius Julius César, fils d'Agrippa, & Marc-

Emile Paul. C'est à cette Epoque que commencent ces Annales. Dans l'impossibilité, où nous sommes de les parcourir, nous nous contenterons de faire sentir en passant la méthode qu'il y suit, & de nous arrêter sur les endroits, qui nous paroîtront les plus propres à donner quelque idée de la manière, dont il a rempli un si vaste projet.

Conformément, dit-il, à un sentiment très-ancien, & appuyé sur l'autorité des Peres, il met l'année de la Passion de Notre-Seigneur sous les Consuls Lucius Rubellius Geminus, & Caius Rufius Geminus, la seizième année de l'Empire de Tibère. » D'autres, ajoute-t'il, ont rapporté à quelques-unes des années suivantes un événement si mémorable pour notre Religion; mais il ne convient pas au-dessein que je me propose, de m'étendre davantage la-dessus, d'autant plus, continue-t'il, qu'avec toutes les ressources qu'on peut tirer de



» l'esprit & de l'érudition, on n'a  
 » encore pu parvenir, & que vrai-  
 » semblablement on ne parvien-  
 » dra jamais, à répandre du jour sur  
 » une question si obscure. Il nous  
 » doit suffire d'être assurés de la  
 » certitude du fait, l'incertitude  
 » où l'on est sur le temps, où il est  
 » arrivé, étant pour nous de peu  
 » d'importance.

Il fixe, dit-il, encore avec les plus célèbres Chronologistes le Martyre des Apôtres S. Pierre & S. Paul à l'an 65 de J. C. Indiction 8 : la vingt-deuxième année de Néron, sous les Consuls Aulus Licinius Nerva Silianus, & Marcus Vestinius Atticus. Car il faut observer qu'à la tête de chaque année M. Muratori marque toujours celle de l'Ere vulgaire, le nombre de l'indiction, l'année du Pontificat du Pape, & du règne de l'Empereur, & enfin le nom des Consuls.

Mais s'il est certain que les deux Saints Apôtres ont souffert le Mar-

1538 *Journal des Sçavans*,  
tyre à Rome, il observe qu'il n'en  
est pas de même du temps où ils  
l'ont souffert, sur quoi laissant aux  
Sçavans à accorder la manière dont  
s'expriment quelquefois les fastes  
Consulaires, il renvoye le Lecteur  
à ceux qui ont traité exprès ces  
matières. Généralement parlant il  
en use de même sur tous les points,  
où les Chronologistes sont parta-  
gés; il fait sentir en passant la dif-  
ficulté & remet à d'autres la fati-  
gue de l'éclaircir.

Ainsi il se contente de dire que  
suivant les conjectures de plusieurs  
habiles gens, le Pape S. Clément  
succéda à S. Lin l'an 67 de J. C.  
& il avertit que la Chronologie  
des Papes du premier siècle est fort  
embarrassée, & qu'il y a beaucoup  
de confusion dans celle de Damase  
qui porte le nom d'Anastase le Bi-  
bliothécaire. Cependant il croit de-  
voir s'y conformer par rapport à  
la première année du Pontificat de  
Soter, placée par Anastase sous  
les Consuls Quintus Junius Rusti-

cus, & Caius Vettius Aquilinus.

Il s'arrête cependant un peu davantage sur la difficulté qu'il y a quelquefois de fixer le vrai nom des Consuls Romains, & l'année à laquelle ils en ont fait les fonctions. A la faveur des Inscriptions anciennes, dont il a publié un Sçavant recueil, il rectifie de temps en temps les fastes Consulaires, & les méprises où il prétend qu'elles ont quelquefois entraîné certains Auteurs, & même M. de Tillemont; il regarde cependant ce dernier comme un des Historiens les plus exacts qui ayent paru de nos jours.

Au sujet d'Appius Attilius Bradda, & de Titus Clodius Vibius Varus dont M. Muratori rapporte le Consulat à la vingt-troisième année de l'Empire d'Antonin Pie, notre Annaliste observe par exemple, que les Historiens se sont partagés sur le surnom de ce second Consul; les uns voulant qu'il s'appellât *Vernus*, & les autres *Varus*,

1540 *Journal des Sçavans*,  
question, dit-il, qui a été décidée  
en faveur de ces derniers, depuis  
qu'on a découvert à Lyon une très-  
belle Inscription, qui donne avec  
certitude les noms & les surnoms  
de ces deux Consuls. M. de Tille-  
mont nomme simplement ce Con-  
sul, Titus Vibius Barus & non Va-  
rus, sans lui donner le prénom de  
Clodius, & ajoute de plus que S.  
Prosper & Cassiodore le font Con-  
sul pour la deuxième fois. Deux  
points sur lesquels il est assez éton-  
nant que M. Muratori ne dise abso-  
lument rien, soit pour les confir-  
mer, soit pour les réfuter.

Au reste il est aisé de voir en  
parcourant les Annales, que M.  
Muratori fait beaucoup plus de  
fonds sur les Inscriptions que sur  
les Médailles. C'est ce qui paroît  
entr'autres dans un endroit, où il  
combat le sentiment du Cardinal  
Noris & du Pere Pagi, qui fon-  
dés sur différentes médailles, pla-  
cent à l'année 176 de J. C. le pre-  
mier Consulat de Commode, &

celle où il partagea l'honneur du triomphe avec M. Aurèle ; après avoir exposé les principales raisons qui le déterminent à croire que ces deux événemens n'arrivèrent que l'année suivante , il dit qu'après tout il laissera combattre entr'eux les Sçavans sur ce point , tant il trouve de confusion & d'obscurité dans les Médailles qu'ils citent ; il ajoute que c'est assez pour lui d'avertir , qu'il seroit bien à désirer que tous ces anciens monumens fussent vrais , tous bien exactement lus , & fidèlement copiés. Mais ne peut-on pas en dire autant des Inscriptions.

Nous ne devons pas oublier que notre Sçavant Annaliste explique aussi , lorsque l'occasion s'en présente , ce qui regarde les usages , les loix , les fêtes , & les cérémonies religieuses des Romains. Ainsi en parlant du cens ou du dénombrement des Citoyens Romains , fait l'an 48 de J. C. la huitième année de Claude , il observe qu'on

1542 *Journal des Sçavans*,  
ne comprenoit pas dans le cens  
cette foule d'Etrangers qui habi-  
toient la Ville de Rome, & moins  
encore tant de milliers d'esclaves  
qui servoient alors les gens riches  
& aisés. Aucun des anciens Ecri-  
vains ne nous a laissé, dit-il, le  
nombre des ames qui vivoient alors  
dans cette Capitale, & qui peut-  
être, ajoute-t'il, étoit considéra-  
blement plus peuplée que Paris &  
Londres ne le sont aujourd'hui.

— Ce qu'il y a de sur, c'est que par  
le nom de Citoyens Romains on  
entendoit toutes les personnes li-  
bres qui jouissoient du droit de  
Bourgeoisie Romaine, tant à Ro-  
me que dans les Provinces, car ce  
ne fut que dans les temps suivans,  
qu'on étendit ce droit à tous ceux  
qui vivoient sous l'Empire Romain.

On trouva sous le dénombreme-  
nt de Claude six millions neuf  
cens quarante-quatre mille Ci-  
toyens, au lieu que dans celui qui  
avoit été fait sous Tibère la pre-  
mière année de son règne, une

**Moût 1750. 1543**

Inscription découverte à Ancyre & rapportée par Gruter, ne compte que quatre millions cent soixante & dix-sept mille Citoyens Romains. On ne nous apprend point à quoi se monta celui qui fut achevé la sixième année de l'Empereur Vespasien, & qui fut le dernier dénombrement dont l'Histoire des Empereurs Romains fasse mention.

M. Muratori observe seulement, d'après Pline l'ancien, qu'on y trouva entre l'Apennin & le Pô, des Citoyens d'un âge extrêmement avancé, sçavoir trois à Parme de 120 ans & deux de 130; à Faença une femme de 132 ans; & à Boulogne, & à Rimini deux de 150, si toutefois, dit notre Annaliste, il n'y a point d'erreur dans le texte. Pline ajoute qu'on compta dans la huitième région d'Italie, qui s'étendoit depuis Rimini jusqu'à Plaisance 54 personnes de cent ans, 14 de 110, deux de 125, quatre de 130, autant de 135 ou 137 ans, d'où M. Mu-

1544 *Journal des Sçavans*,  
ratori conclut, que sans doute on  
regardoit ce Pays, comme celui de  
toute l'Italie où l'air étoit le plus  
sain; car si dans d'autres cantons  
on eût trouvé des personnes qui  
eussent vécu aussi long temps, on  
ne voit pas par quelle raison Plin  
n'en eût pas fait mention.

Dans un autre endroit après  
avoir parlé du terrible incendie  
arrivé à Rome sous le règne d'An-  
tonin le pieux, où trois cens qua-  
rante, tant *Isles* que maisons fu-  
rent réduites en cendres: M. Mu-  
ratori observe que par ce mot d'*Is-  
les*, plusieurs ont cru que les an-  
ciens désignoient les maisons qui  
étoient absolument détachées des  
autres. Mais il est impossible, dit-  
il, d'accorder ce sentiment avec  
une description de Rome com-  
posée par Publius Victor. Cet Au-  
teur y donne à cette grande Ville  
47702 *Isles* & seulement 1799  
*Maisons*, ce qui seroit inintelli-  
gible, si par le nom de maisons  
*Domus*, il n'avoit pas entendu ce



Août 1750. 1545

que nous nommons aujourd'hui Palais, & par le nom d'*Isles*, les maisons ordinaires du Peuple Romain, distinctes à la vérité les unes des autres, mais cependant unies ensemble par des murs.

Il prouve, & assez au long, que la victoire miraculeuse que l'Empereur M. Auréle remporta sur les Quades, doit être attribuée, & l'a été en effet par tous les Auteurs Ecclésiastiques, aux prières des Soldats Chrétiens qui servoient dans l'Armée Romaine, „ mais qu'il y ait „ eu cependant une Légion toute „ composée de Chrétiens appelée „ pour lors Mélitine, & depuis „ surnommée la Légion fulminante, cela est douteux, & le dernier, selon les observations des „ Sçavans, ne peut subsister. „ Mais qu'il nous soit permis de dire que M. de Tillemont pense bien différemment, & que les raisons qu'il apporte, pour soutenir, que cette Légion a réellement existé, auroient du engager M. Muratori

1546 *Journal des Sçavans*,  
à prendre la peine de les discuter.

En général il nous a paru qu'il a composé ces annales moins pour les Sçavans, ou dans la vûe d'en former, que pour le commun des hommes qui se mettent & doivent réellement peu se mettre en peine d'une si grande précision dans les faits & dans les dates, & semblables connoissances, qui sont ordinairement plus curieuses qu'utiles. Sa narration, nous a paru claire, vraie, intéressante, sans cependant être trop chargée de réflexions, défaut qu'on a souvent reproché aux Historiens de sa Nation.

A l'égard du style, s'il nous étoit permis d'en juger, nous dirions qu'il est quelquefois excessivement familier : nous n'en citerons que l'exemple suivant entre une infinité d'autres. Un Astrologue ayant été convaincu par son propre témoignage d'avoir prédit le jour de la mort de Domitien, cet Empereur lui demanda s'il sçavoit ce qu'il devoit lui arriver dans la jour-

1750. 1547

née même, où il lui parloit. Oui répondit l'Astrologue, je dois être mangé des chiens ; surquoi Domitien ordonna qu'il fût brûlé sur le champ ; mais à peine le corps de ce malheureux l'étoit-il à moitié, qu'un orage terrible mêlé de pluye écarta les Bourreaux & éteignit le feu, *si chè*, dit M. Muratori, *poterono i cani accorrere, e far buon convito di quel rosteo*. Nous continuerons de donner l'extrait des tomes suivans, qui ne sont pas moins dignes de la curiosité du public, que le premier dont nous venons de parler.



*L'INGENIEUR DE CAM-  
PAGNE, ou Traité de la for-  
tification passagère, par M. le  
Chevalier DE CLAIRAC, Briga-  
dier des armées du Roy, Ingé-  
nieur en Chef à Bergues-Saint-  
Vinock. Volume in-4°. pag. 247.  
& 36 Planches détachées. A Pa-  
ris, chez Charles-Antoine Jom-  
bert, Libraire du Roy, pour  
l'Artillerie & le Génie, Quay  
des Augustins 1750.*

**L'**INGÉNIEUR étant un homme de Cabinet, & un homme de Guerre, il est nécessaire qu'il s'applique à la théorie comme homme de Cabinet, & à la pratique comme homme de guerre. Il est certain que nous avons d'excellens Livres sur la Géométrie, & sur la Mécanique, il n'en est pas de même des ouvrages de pratique; de plus l'Officier & surtout l'Ingénieur ne doit regarder la théorie que comme un moyen pour par-  
venir

Juillet 1750. 1549

venir avec discernement à la pratique dont il doit faire son capital.

Les connoissances qui appartiennent principalement à l'Ingénieur, sont la construction de la fortification, l'art d'exécuter un projet avec sûreté, l'attaque & la défense des places; enfin tout ce qui concerne la guerre de Campagne. Ces différentes connoissances ont des règles & des principes dont on ne peut s'éloigner; cependant ces maximes, quoique certaines, ne sont pas susceptibles d'une démonstration rigoureuse comme celles de la Géométrie, parce qu'elles dépendent du terrein, & de certaines circonstances Physiques; elles sont telles que si l'on accorde les prémices, ou plutôt les *données*, l'esprit ne peut alors se refuser d'admettre les conséquences.

La fortification ne consiste pas à changer l'inclinaison d'une ligne, la grandeur d'un angle; la construction a bien d'autres objets.

*Août.*

V u u

1550 *Journal des Sçavans* ;  
& peu d'Auteurs en ont traité d'une  
manière exacte & assez étendue.  
» La fortification des Places , dit  
» M. le Chevalier de Clairac , tou-  
» te importante qu'elle est , & par  
» elle-même , & par le rapport  
» qu'elle a avec les autres parties  
» du Génie , n'a pas été cependant  
» aussi cultivée par les Ingénieurs ,  
» qu'il auroit été nécessaire & qu'on  
» auroit du s'y attendre.

M. de Clairac attribue cette in-  
différence à ce qu'on n'a jamais ap-  
pris qu'une routine sans principes ,  
ou l'on a peut-être regardé cet  
objet comme borné , ou l'on a cru  
qu'il étoit porté à sa perfection ;  
mais des idées plus étendues & plus  
méthodiques feroient bientôt reve-  
nir de cette erreur. Voici le plan que  
nous trace à ce sujet M. le Chevalier  
de Clairac , & que nous rapporte-  
rons ; il peut être infiniment uti-  
le aux gens du métier , & sur-  
tout à tous ceux qui instruisent la  
jeunesse qui se destine au parti des  
armes.

» Je voudrois, dit-il, qu'un es-  
 » prit juste & éclairé commençât  
 » par détailler les parties qui for-  
 » ment un des côtés de l'enceinte,  
 » & qu'il expliquât d'abord ce que  
 » c'est qu'un rempart, qu'un fossé,  
 » qu'un chemin couvert, son utili-  
 » té, ce qui doit déterminer sa hau-  
 » teur & sa largeur, qu'il balançât  
 » les avantages & les inconvéniens  
 » qui résultent du plus ou du moins.  
 » Il faudroit qu'il traitât ensuite  
 » avec la même attention de l'en-  
 » ceinte en général, de ses diffé-  
 » rentes figures régulières, des li-  
 » gnes & des angles qui les com-  
 » posent, des ouvrages dont on les  
 » couvre; après quoi on enseigne-  
 » roit à tracer sur le papier les  
 » principaux systèmes qui ont pa-  
 » ru; on les examineroit à la ri-  
 » gueur, en balançant exactement  
 » leurs avantages & leurs défauts,  
 » & en faisant sentir le peu de  
 » progrès que cet art a fait jusqu'à  
 » présent, par le peu de différence  
 » qu'il y a de l'un à l'autre de ces

» systêmes; on finiroit par des ma-  
» ximes générales dont l'on feroit  
» l'application aux figures irrégu-  
» lières. Je suis persuadé qu'un  
» semblable ouvrage donneroit sur  
» la fortification des notions &  
» des idées bien différentes de cel-  
» les que l'on en prend d'ordinai-  
» re: commençant ainsi à la mieux  
» connoître, il est probable que  
» l'on commenceroit aussi à la  
» mieux cultiver.

Qui seroit plus en état de tra-  
vailler sur cette matière que M.  
le Chevalier de Clairac, dont les  
vûes nous paroissent si exactes. Pour  
réussir dans une pareille entrepri-  
se, il faudroit composer un recueil  
d'instructions qui seroient tirées  
des Projets & des Devis de fortifi-  
cations avec les plans qui les dé-  
tailleroient: il faudroit y joindre  
les divers ouvrages que l'on a faits  
en France dans les différentes Pla-  
ces. Les Cabinets des Directeurs &  
le Bureau des Fortifications sont  
pleins de richesses dont on tireroit



*Avût 1750. 1553*

une grande utilité. C'est par ce moyen, dit notre Auteur, qu'on sauveroit de la poussière & de l'oubli un grand nombre d'excellentes choses; ce seroit encore un moyen d'épargner au Roy des sommes considérables qui se perdent journellement par des constructions défectueuses ou mal entendues.

M. le Chevalier de Clairac nous propose encore d'autres plans avec des vues aussi utiles qu'avantageuses; il faut espérer qu'il se trouvera quelqu'un assez laborieux, assez porté pour le service du Roy & de la Patrie, & assez éclairé pour entreprendre & composer avec succès un ouvrage qui produiroit de si bons effets.

Personne n'ignore qu'il n'y a presque rien à ajouter à l'attaque des Places de M. le Maréchal de Vauban; ce grand homme a travaillé aussi sur la défense, mais il faut convenir que sur cet article, il n'a pas porté ses lumières aussi loin que sur l'attaque, parce que nos

1554 *Journal des Sçavans*,  
conquêtes ne l'ont presque point  
mis à portée d'exercer ses talens  
dans ce genre, dans lequel un In-  
génieur peut se distinguer infini-  
ment. Si l'on sépare, comme fait  
notre Auteur, l'attaque & la défense  
des Places, des fonctions d'un Ingé-  
nieur qui est par son service attaché  
à la suite d'une armée; il semble  
que ses connoissances se rédui-  
sent à si peu de chose qu'on a  
de la peine à croire que cet objet  
seul puisse faire la matière d'un  
ouvrage considérable: cependant  
on reviendra de cette idée en con-  
sidérant la chose de plus près &  
avec plus d'attention; on verra mê-  
me qu'un ouvrage considéré sous  
ce point de vue, est aussi neuf que  
varié, par les différentes circon-  
stances où une armée peut se trou-  
ver: c'est à remplir ce dessein que  
M. le Chevalier de Clairac s'est ap-  
pliqué. La dernière guerre a mis M.  
le Chevalier de Clairac dans le  
cas d'exercer ses talens; il nous rap-  
porte dans cet ouvrage ce que l'ex-

■  
Août 1750. 1555

périence lui a fait connoître ; il a déduit, des différens événemens qui lui sont arrivés, des règles & des maximes sur la *fortification passagère*, car c'est ainsi qu'il faut nommer la construction des Redoutes des Forts, des Camps, qui ne sont point à demeure, & qui ne sont établis que pour un certain temps illimité.

Ce qui concerne en particulier les places de guerre, c'est-à-dire, l'art de fortifier les Villes, de les construire, de les attaquer, & de les défendre, renferme certainement les parties les plus essentielles & les plus brillantes d'un bon Ingénieur ; mais ces réflexions ne doivent pas se terminer uniquement à ces objets ; il y en a d'autres qui sont encore très-importans. Une armée qui est retranchée avec intelligence, produit les mêmes effets qu'une Forteresse ; elle couvre un Pays ; elle supplée au nombre : enfin elle arrête un ennemi supérieur, ou l'oblige à combattre avec des

vantage. Si au contraire on suppose que l'armée soit maîtresse du plat Pays, il y a des postes qu'il faut conserver, des têtes de ponts pour le passage des rivières qu'il faut défendre ou appuyer, des quartiers qu'il faut assurer, enfin d'autres ouvrages qu'il est nécessaire de construire. Toutes ces connoissances sont du ressort de la fortification, & l'on ne peut disconvenir que cette partie ne soit aussi nécessaire à la suite d'une armée, que celle qui regarde la sûreté & la conservation des Places. Il est vrai que les maximes de la fortification passagère, & de la fortification permanente, sont déduites des mêmes principes; il ne s'agit que de la manière de les appliquer dans la pratique. Ce qui apporte beaucoup de changement.

Par exemple le projet qui regarde la fortification d'une Place, est ordinairement le fruit d'une longue méditation; l'Ingénieur le forme dans son Cabinet, l'examine, & le rectifie à loisir; il a tout le

*Août 1750. 1557*

temps de comparer les différentes idées qui lui viennent ; il sçait enfin que les matériaux, & les autres moyens nécessaires à la construction de la Place ne lui manqueront pas lorsqu'il s'agira de l'exécution. Mais si nous considérons un Ingénieur qui accompagne une armée, ou des corps d'armée, tout change de face, ce ne sont plus les mêmes idées qui doivent l'occuper ; dans ce cas l'on n'a nul égard à la solidité de l'ouvrage ; ce qu'il y a de plus essentiel, c'est de se déterminer avec justesse & précision, & cependant sur le champ, il faut presque toujours ajuster ou proportionner l'ouvrage au temps que l'on a pour le faire ; le nombre des travailleurs est limité, ainsi que la quantité des matériaux qui n'est point à la disposition du constructeur ; on sçait qu'à la guerre un coup de main décide souvent du succès d'une affaire générale, soit en nous mettant en état de l'entamer à propos, soit en nous en fai-

V u u v

1558 *Journal des Sçavans*,  
faut prendre une disposition favorable. Le coup d'œil & la présence d'esprit l'emporte presque toujours sur une méditation lente & peu éclairée. C'est donc particulièrement en campagne plus que partout ailleurs qu'un Ingénieur doit saisir avec promptitude & appercevoir en peu de temps, le meilleur parti qu'il doit prendre, pour exécuter tout ce dont il peut être chargé; il doit être fertile en expédiens, inépuisable en ressources, & montrer beaucoup d'activité. On n'ignore pas que cette vivacité, & cette fécondité d'imagination ne soient des talens naturels, mais ils deviennent d'un secours médiocre, & souvent ils nous jettent dans l'erreur s'ils ne sont conduits & dirigés par des connoissances exactes: enfin ces mêmes connoissances peuvent en quelque sorte suppléer à cet esprit d'invention, qui trouve en lui toujours de nouveaux moyens pour subvenir aux inconvéniens. Il est donc né-

*Août 1750. 1559*

cessaire de les acquérir, & l'ouvrage de M. le Chevalier de Clairac peut contribuer beaucoup à former des Ingénieurs, tels qu'il seroit à désirer qu'ils fussent tous.

L'Auteur a supposé que son Lecteur étoit instruit des maximes générales de la fortification ; au reste il ajoute quelques autres maximes particulières & relatives à l'objet qu'il s'est proposé. On peut les regarder comme des maximes convenables à la fortification de campagne. M. le Chevalier de Clairac fait très-bien connoître le défaut des angles saillans dans la construction des redoutes, car l'on sçait que la pointe de ces angles ne peut être défendue directement ; il corrige ces angles en faisant les côtés de ces angles en cremaillère : il examine quelle est la figure la plus parfaite que l'on doit donner aux redoutes, & quelle doit être leur grandeur.

M. le Chevalier de Clairac donne le tracé des Forts à étoiles ; il

V u u vj

1560 *Journal des Sçavans*,  
traite de la construction que re-  
quiere les différens cas où l'on peut se  
trouver : parmi le grand nombre d'ex-  
emples, l'on rapporte comment  
l'on doit s'y prendre pour fortifier  
un Cimetière, une Eglise, un Châ-  
teau, comment on peut tirer partie  
d'une maison de campagne pour s'y  
retrancher. Diverses circonstances  
mettent souvent dans la nécessité  
d'assurer les communications ; on  
est obligé de mettre à l'abri un corps  
de troupes qui est dans ses quar-  
tiers d'hiver ou de rafraîchissement ;  
il faut alors fortifier des Bourgs &  
des Villages. Un Ingénieur doit en  
ce cas examiner la situation du lieu  
& celle des environs, l'étendue du  
circuit, & par conséquent ce que  
l'endroit peut contenir de troupes ;  
il doit reconnoître la distance des  
bois, des chemins, afin de mettre  
en usage tous les avantages que  
l'on peut tirer de la nature du ter-  
rein. On trouve ici des moyens  
qui apprennent à surmonter beau-  
coup d'obstacles qui se présentent à



la guerre, & à profiter de certaines positions naturelles, qui échappent aux gens peu éclairés, faute de connoissances & de réflexions.

Lorsqu'on a des raisons qui déterminent à mettre ensemble un grand nombre de troupes, on construit alors pour leur sûreté un Camp retranché. La principale attention doit être de choisir un lieu favorable au dessein que le Général se propose. Notre Auteur montre différens campemens, où plusieurs projets que l'on a formés pour retrancher les troupes suivant diverses occasions. Les Grecs, les Romains faisoient rarement quelque séjour dans un lieu sans s'y fortifier : l'armée en se rassemblant, formoit par sa position un quarré ou un rectangle ; on en déterminoit le circuit par le nombre d'hommes que l'on vouloit renfermer : cet usage s'est conservé pendant longtemps, puis il a été abandonné : mais celui de camper en front de bandière lui a

1562 *Journal des Sçavans*,  
été préféré, & il s'est introduit de-  
puis peu de temps, & l'on se con-  
tente de se retrancher par des li-  
gnes. M. le Chevalier de Clairac  
ne traite point de ces espèces de  
Camps; quelques Auteurs ont traité  
de la castramétation: ces Camps  
dont il s'agit sont d'une invention  
encore plus moderne, & sont dus,  
ainsi que le conjecture M. le Che-  
valier de Clairac, à M. le Maréchal  
de Vauban. Ce célèbre Ingénieur  
en a fait construire quelques-uns qui  
peuvent servir de modèles, tels sont  
ceux qui ont été faits de son temps,  
sous Namur, Ath, Dunkerque, &  
sous Lauterbourg.

Le principal objet que l'on se  
propose dans la construction de  
ces Camps, c'est de mettre l'Enne-  
mi hors d'état d'entreprendre le  
siège d'une Ville, ou du moins de  
l'empêcher d'y réussir. Ces Camps  
sont encore utiles dans bien d'au-  
tres circonstances que dans celles  
qui concernent la défense d'une  
Place, comme de résister à un En-

nemi plus fort en nombre, ou dans le cas qu'une armée inférieure veut éviter le combat. M. le Chevalier de Clairac donne les règles qu'il faut observer pour choisir un terrain favorable à l'établissement de ces Camps retranchés. Lorsqu'ils sont placés & construits avantageusement, on peut y bâtir des magasins, retirer les Paysans avec leurs effets pour les mettre en sûreté, y conserver les bestiaux & d'autres provisions, dont un Ennemi actif & vigilant ne manque pas de se rendre maître.

Des Camps retranchés M. le Chevalier de Clairac passe à la construction des lignes. La construction des lignes peut se considérer de deux manières; les unes sont propres à empêcher le secours qu'on veut porter à une Ville assiégée, elles sont propres aussi à arrêter les entreprises d'une garnison nombreuse: enfin les lignes sont respecter une armée qui est occupée à faire un siège; elles arrêtent

1564 *Journal des Sçavans*,  
les courtes de l'Ennemi, & lui oppo-  
sent une barrière impénétrable. M.  
le Chevalier de Clairac discute avec  
beaucoup d'étendue les avantages  
& les desavantages des lignes; il  
en rapporte tous les défauts, & il  
donne les moyens de les éviter, ou  
de les corriger. Notre Auteur con-  
vient qu'il n'y a point d'espèce  
de lignes contre lesquelles on ne  
puisse faire de solides objections;  
d'un autre côté il n'y en a point  
dont on ne puisse tirer de grands  
avantages, lorsque l'art est secondé  
par la nature. M. de Clairac accor-  
de que des lignes élevées dans un  
terrein sec, uni, & découvert sont  
plus dangereuses qu'utiles: il pense  
différemment au sujet de celles qui  
forment un camp retranché, &  
dans lesquelles le front ne forme  
pas une étendue plus grande que  
celle qu'occupe l'armée en bataille;  
c'est le sentiment général des an-  
ciens Militaires & des Officiers les  
plus expérimentés.

M. le Chevalier de Clairac trou-

*Année* 1750. 1565

ve beaucoup de défauts dans la manière dont on construit les lignes de circonvallation, & de contrevallation. L'Auteur donne à ces lignes une nouvelle forme, & par-là il prétend les rendre préférables à celles qui sont en usage: nous croyons qu'on peut s'en servir utilement suivant les endroits & les circonstances où l'on se trouve. M. le Chevalier de Clairac démontre très-bien que les rédens sont insuffisans pour la défense de la courtine à cause de la trop grande obliquité de leurs flancs. Il s'étend beaucoup sur l'avantage qu'on peut retirer des lignes bastionnées; il considère aussi quels sont les ouvrages qu'on doit faire un jour de bataille; il tire ses exemples de ceux que M. le Maréchal de Saxe fit faire à Fontenoy, où les François commandés par Louis XV. remportèrent une victoire complète.

De tous les secours que l'on doit espérer des lignes, il n'en est point

1566 *Journal des Sçavans*,  
de plus avantageux que ceux qu'on  
peut tirer de la situation d'une ri-  
vière, c'est une position favorable,  
surtout lorsqu'on ne peut être tour-  
né par l'Ennemi. Cependant il faut  
avoir bien des attentions, lors-  
qu'on veut arrêter les eaux, & que  
la rivière est dans un terrain trop  
plat ou trop uni; il faut soigneu-  
sement examiner les cas où l'on  
peut former des inondations; M.  
le Chevalier de Clairac donne à ce  
sujet quelques règles utiles & qui  
peuvent être mises en usage: les dif-  
férentes opérations auxquelles un  
Général peut être obligé lorsqu'il  
occupe les bords d'une rivière,  
sont difficiles & très-déliçates; com-  
bien de ruses ne doit-il pas em-  
ployer, soit qu'il veuille la passer  
ou la repasser, & que l'Ennemi se  
présente pour en disputer le passa-  
ge. Il est encore difficile d'en em-  
pêcher le passage à un Ennemi actif  
& vigilant, surtout s'il y a plusieurs  
endroits guéables. Nous n'entre-  
rons point dans le détail qui regar-

*Moût 1750. 1567*

de la construction des redoutes qui en facilitent, ou qui en disputent le passage ; on élève souvent plusieurs lignes auxquelles il faut donner une figure particulière pour favoriser la retraite d'une armée qui est obligée d'abandonner un Pays, & de traverser une rivière en jettant dessus plusieurs ponts.

Les lignes ont besoin de certains ouvrages qui contribuent à la sûreté & à la commodité du Camp ; telles sont les postes , les communications intérieures , les plattes formes pour le Canon , & les épaulemens pour la Cavalerie. Il est à propos de se ménager le plus d'issues ou de postes que l'on pourra , parce que c'est le seul moyen d'abreger le temps lorsqu'il s'agit de défiler , & de faire des sorties pour repousser un Ennemi qui cherche à s'emparer du parapet. Comme il y a peu de Camps dont l'étendue ne soit interrompue par les rivières ou quelques ruisseaux : il faut alors pour entretenir la communi-

1568 *Journal des Sçavans*,  
cation, construire plusieurs ponts,  
& les plus larges sont préférables  
à une plus grande quantité dont la  
largeur seroit médiocre, parce  
qu'en défilant le front est plus large  
& l'on a plus de force pour atta-  
quer l'Ennemi. S'il se trouve entre  
l'emplacement des Camps quel-  
ques endroits marécageux qui en  
interrompent la communication,  
il faut construire des chaussées fort  
larges pour les mêmes raisons.

M. le Chevalier de Clairac con-  
seille de faire des avant-fossés aux  
lignes, & de faire des puits entre  
les lignes & les fossés. Un Ingé-  
nieur doit, lorsqu'il fait quelques ou-  
vrages, déterminer sa fortification  
suivant les circonstances, & la si-  
tuation du lieu. M. le Chevalier  
de Clairac a supposé dans plusieurs  
de ses méthodes un terrain uni &  
qu'on pourroit appeller régulier,  
enfin il s'est conduit comme on a  
coutume de faire dans la constru-  
ction des places; on suppose d'a-  
bord un polygone régulier, puis



*Moût 1750. 1569*

on applique les méthodes générales & déterminées à tout poligone d'une figure quelconque. On ſçait que les irrégularités du terrain varient & ſe combinent de tant de façons qu'on ne peut donner que des règles générales que l'eſprit, la ſcience, & la réflexion ſçavent ajuster aux circonſtances, & à la ſituation : le détail appartient aux cas particuliers, & ce n'eſt jamais après tout qu'une application des maximes générales. M. le Chevalier de Clairac traite dans les derniers chapitres tout ce qui regarde cette fortification paſſagère, en tant qu'elle peut être irrégulière ; l'on examine donc ce que l'on doit faire pour occuper, ou enlever à l'Ennemi une hauteur, comment on doit fortifier un Village ou ſ'y retrancher, comment on peut profiter des bois, des marais, des chemins creux, ravines, &c. Les bois, ainſi que les hauteurs, ont leurs avantages & leurs inconvéniens : ſi le bois eſt fourré & difficile, il eſt favorable à la défenſe

2570 *Journal des Sçavans*,  
du retranchement, parce que l'En-  
nemi ne peut y percer des routes,  
il ne peut d'ailleurs en déboucher,  
sans courir le risque d'être chargé  
avant que d'être en force: mais si  
le bois est clair, sans brossailles, &  
qu'il soit percé de grandes routes,  
l'Ennemi pourra cacher ses disposi-  
tions & attaquer lorsqu'on s'y  
attendra le moins. On doit penser  
différemment de la situation d'un  
marais; il est toujours avantageux,  
s'il s'étend jusqu'au pied de la ligne  
qu'on veut fortifier, il peut même  
en certains cas tenir lieu de retran-  
chement, mais il faut avoir soin de  
le bien sonder. Au contraire les ra-  
vines, les chemins creux, en géné-  
ral tout ce qui peut servir de cou-  
vert doit être enfilé & flanqué de  
la ligne, ou de quelqu'ouvrage. On  
ne manquera pas de se servir des  
ruisseaux, s'il y en a dans les envi-  
rons, pour remplir les fossés.

Notre Auteur recherche à la fin  
de son ouvrage quelle doit être la  
hauteur des lignes, des redoutes,

*Août 1750. 1571*

des camps retranchés , & des parapets qu'on fait aux ouvrages de Campagne , car il ne suffit pas de choisir & d'avoir déterminé la meilleure figure , il faut encore une hauteur proportionnée au commandement qu'on veut occuper. C'est par un profil exact qu'on se met en état d'avoir les dimensions des hauteurs.

M. le Chevalier de Clairac nous promet que si ce volume est reçu favorablement du public , il le fera suivre d'un traité sur la construction des Places , auquel il joindra toutes les instructions nécessaires sur les ouvrages de détail. Si M. le Chevalier de Clairac suit l'ordre qu'il s'est prescrit en écrivant celui-ci , nous sommes persuadés que l'ouvrage qu'il a envie de donner sera fort utile à tous les Militaires. Quel est celui qui ne se trouve pas dans l'occasion de faire souvent les fonctions de l'ingénieur. Cet ouvrage est rempli d'un grand nombre de Planches qui sont toutes bien exé-

1572 *Journal des Sçavans*,  
cutées, elles font honneur à l'intel-  
ligence du Dessinateur.

**ŒUVRES DIVERSES DU**  
*Pere DU BAUDORY, de la*  
*Compagnie de JESUS.* A Paris,  
chez Marc Bordelet, rue S.  
Jacques, vis-à-vis le Collège de  
Louis le Grand, à S. Ignace,  
1750. in-12. pp. 546. sans la  
Préface de 8. pp.

**L**E P. du Baudory, né à Van-  
nes le 16. Février 1710. &  
mort à Paris le 4. Mai 1749. avoit  
cultivé avec soin les talens naturels  
qu'il avoit pour l'éloquence. Après  
la mort du P. Porée, Professeur de  
Rhétorique au Collège de Louis  
le Grand, on ne crut pas pouvoir  
lui choisir un plus digne successeur,  
que celui dont nous annonçons les  
ouvrages. Le P. du Baudory arri-  
va à Paris au mois de Février 1741.  
& signala le commencement de sa  
carrière par une Harangue qu'il  
prononça le 3. Mai suivant, & qui

Avant 1750. 1573.  
a pour titre : *Viris in arte sua præ-  
cellentibus succedere quàm sit opero-  
sum.* L'Orateur mérita les suffrages  
de l'Assemblée qui étoit nombreuse  
& choisie.

Le Recueil dont nous allons ren-  
dre compte, contient 4. Haran-  
gues Latines, 3. Plaidoyers Fran-  
çois, une Tragédie Latine, dont  
le sujet est : *S. Louis dans les fers* ;  
& une Ode Françoisise *sur la Con-  
valescence du Roi.* Elle avoit été im-  
primée en 1744. sans nom d'Au-  
teur.

Des 4. Harangues, la dernière  
qui est sur les Inventeurs des nou-  
veaux Systêmes : *De novis Systema-  
tum inventoribus quid sentiendum?*  
est la seule qui n'ait point encore  
paru. Les applaudissemens qu'elle  
reçut, lorsqu'elle fut prononcée,  
ne permet pas de douter que le Pu-  
blic ne lui fasse un accueil égale-  
ment favorable.

Des trois autres, la première est  
celle dont nous avons parlé au com-  
mencement de cet extrait ; la se-

1574 *Journal des Sçavans* ;  
conde a pour titre : *Parisiis Provin-*  
*cia, Provinciis Parisii quantum de-*  
*beant.* La troisième est intitulée :  
*De redivu Regis, Gratulatio.*

Le premier des Plaidoyers est un  
sujet Moral. L'Orateur y traite de  
4. défauts de la Jeunesse : *l'indolen-*  
*ce ; la vivacité & l'emportement ;*  
*la légèreté ; la complaisance.* Il con-  
tient d'importantes leçons , mais  
qui n'ont rien de rebutant.

Dans le second on introduit 4.  
Avocats , qui plaident pour les dif-  
férens talens de l'esprit ; l'un pour  
*le génie sublime ; l'autre pour l'esprit*  
*fin & délicat ; le troisième pour la*  
*mémoire vaste , & enrichie de toute*  
*l'érudition littéraire ; le quatrième*  
*pour le jugement sur & exquis.* Il y  
a quelques années qu'il fut imprimé  
à Toulouse.

Le troisième Plaidoyer a beau-  
coup de rapport au tems où il fut  
fait. On étoit alors au fort de la  
dernière guerre. L'Auteur y discu-  
te le mérite des différentes sortes de  
services militaires. L'Officier de Ca-

1750. 1575

valerie , l'Officier d'Infanterie , celui de Génie , & celui d'Artillerie , parlent successivement , chacun en faveur de l'espèce de service qui lui est propre. Un Officier de Troupes légères survient , moins pour disputer sérieusement le prix , que pour égayer la scène. Ce Plaidoyer ne dut pas aux seules circonstances du tems , les applaudissemens extraordinaires dont il fut suivi.

Ne pouvant entrer dans un plus grand détail de toutes les Pièces qui composent ce Recueil , nous nous bornerons au second Plaidoyer , qui nous a paru plus intéressant pour les Lettres , & qui a pour objet , *les divers talens de l'esprit ; sçavoir , le génie sublime & élevé ; l'esprit fin & délicat ; la mémoire vaste & enrichie de toute l'érudition littéraire ; enfin , le jugement sûr & exquis.*

L'Orateur feint qu'un homme zélé pour le progrès des Sciences , s'associa quatre personnes de Lettres , qui par la supériorité de leurs

1576 *Journal des Sçavans*;  
talens, quoique fort différens les  
uns des autres, sembloient réunir  
toutes les richesses de l'esprit. Le  
premier avoit reçu de la nature une  
imagination grande, vive, & subli-  
me; le second une finesse & une dé-  
licateffe d'esprit singulière. Le troi-  
sième avoit en partage une mémoi-  
re vaste, & enrichie de toute l'éru-  
dition littéraire. Un goût sûr, &  
un jugement admirable faisoit le  
caractère distinctif du quatrième.  
Il ne prétend pas qu'aucun des  
quatre Concurrens fût entièrement  
destitué de l'espèce de mérite qui  
caractérise ses Rivaux; la supposi-  
tion seroit injurieuse, & même chi-  
mérique. Il avouë que le génie élevé  
ne manque pas de goût, & ainfi  
des autres. Tout ce qu'il veut faire  
entendre, c'est que ces qualités,  
qui dominant dans ses Rivaux, ne  
sont dans lui que subalternes, &  
que l'élévation qui le distingue,  
n'est que médiocre dans eux.

Callidore, c'est le nom de cet  
amateur des Lettres, leur laissa



*Août* 1750. 1577

dans son Testament des marques de son estime & de sa reconnoissance. Mais, comme il avoit reconnu de l'inégalité dans les talens, quoique tous excellens dans leur genre, il jugea à propos d'en mettre dans les récompenses. Il ordonna en conséquence que quatre legs de valeur inégale fussent délivrés suivant le degré de mérite de chacun des talens. Tel est l'objet du Procès, qui doit se juger par l'Académie qu'il avoit formée.

L'Avocat du Génie sublime insinüe d'abord, que l'esprit élevé est dans la République des Lettres, ce qu'est un Héros dans l'État Politique. L'un & l'autre est né pour commander; & vouloir disputer à l'un d'eux sa supériorité, c'est une espèce d'usurpation, qu'on ne sçauroit s'empêcher de qualifier d'attentat. Après un court préambule, il divise son Plaidoyer en deux parties. Dans la première il montre les grandes qualités que suppose le gé-

1578 *Journal des Sçavans*,  
nie sublime, & dans la seconde les  
grands effets qu'il produit.

Trois qualités concourent également à former un génie sublime ; la force dans l'esprit, la vivacité dans l'imagination, la noblesse dans le cœur & dans les sentimens ; force & solidité d'esprit qui saisit au premier coup d'œil tout ce qu'il y a de plus profond dans un objet ; vivacité d'imagination qui communique à son expression tout le feu qui l'anime ; noblesse de cœur & de sentimens qui imprime à toutes ses productions, ce caractère d'Héroïsme qui ravit & qui transporte.

Ce n'est pas la diversité des objets qu'on se propose de traiter, qui produit l'inégalité des esprits & des talens ; ce n'est que la différente manière de les envisager. Que des génies inégaux travaillent sur la même matière. Stérile pour l'un, elle devient fertile pour l'autre. Chaque objet a tout à la fois une superficie

souvent assez vuide , & un fond presque toujours riche & fécond. Le génie médiocre s'arrête à cette surface , parce qu'il n'a pas assez de force pour pénétrer plus avant. Il n'appartient qu'au génie sublime de démêler les rapports les plus intimes de son objet , d'en sonder toutes les profondeurs , de le saisir tout entier , & de s'en rendre maître. Ce n'est point aux efforts de la réflexion , ni aux lenteurs méthodiques de l'art & des règles , qu'il est redevable de ses découvertes. La nature a fait pour lui tous les frais du travail.

Mais ce n'est point assez pour lui d'avoir sçû démêler dans son sujet tout ce qu'il a de grand & de frappant ; il faut qu'il transmette à ses Auditeurs la sublimité de ses pensées. Il faut que la magnificence des expressions égale , s'il se peut , la hauteur des idées. Comme les traces en sont vives & profondes , elles sont par une suite nécessaire , vives & distinctes. La clarté & la vivacité

de ses pensées, communiquent à ses paroles je ne sçai quoi de brillant & de lumineux. De là ces richesses d'images, ces peintures animées, ces figures hardies, ces traits enflammés, ces foudres, qui faisisent, qui transportent l'Auditeur, qui l'enlèvent à lui-même, & versent dans son esprit tout le feu de l'Orateur. De là ces tours heureux, ces nobles faillies, qui d'un seul coup de pinceau forment un tableau tout entier. De là ces heureuses témérités, ces belles irrégularités, que l'art & les préceptes sont forcés d'admirer, sans pouvoir espérer d'en atteindre la hauteur.

|| Nous ne suivrons pas l'Orateur dans tous les traits qu'il nous offre du génie sublime. Nous passerons aux effets qu'il produit. Pour en donner une juste idée, il faudroit ouvrir la scène du monde. On le verroit dans tous les âges, plus souverain que les Monarques, exercer sur les Peuples & sur les Rois un pouvoir despotique; tantôt suspen-

dre tout-à-coup les fureurs d'une multitude effrénée, & soumettre aux charmes invincibles de la parole, l'indocilité la plus fière & la plus intraitable; tantôt transformer en Héros des hommes énervés par la mollesse, & verser dans l'ame la plus timide le courage le plus intrépide. Ici, on le verroit arrêter sur le penchant de sa ruine, une Monarchie chancelante; là, hâter & préparer ces grands événemens, ces fameuses révolutions qui ont changé la face de l'Univers. Partout c'est un vainqueur, tantôt terrible & formidable; tantôt aimable & pacifique, qui fait marcher tour à tour devant lui la terreur & l'insinuation; qui tonne & qui foudroye, qui charme & qui attendrit; qui effraye & qui rassure; qui brise ou qui fléchit; qui soulève & qui calme les flots; qui excite & qui apaise les tempêtes. Les passions les plus contraires ont beau se combattre; il parle, & dociles à sa voix, elles semblent concerter

1582 *Journal des Sçavans* ;  
pour concourir à son triomphe ; les  
obstacles entre ses mains se chan-  
gent en moyens ; les résistances de-  
viennent pour lui des achemine-  
mens à la victoire.

Transportons-nous dans ce siè-  
cle fortuné , encore plus illustré par  
l'éloquence sublime de Démosthè-  
ne , que par les rapides conquêtes  
de Philippe, son Concurrent. Trans-  
portons-nous sur ce Théâtre fa-  
meux par la querelle de deux  
grands Rivaux. D'une part , c'est  
un Roi , mais plus Héros encore  
que Monarque. De l'autre , c'est  
un Orateur aussi supérieur dans le  
genre sublime , que le sublime l'em-  
porte sur tout ce qui ne l'est pas.  
Athènes , & l'Empire de la Grèce ;  
voilà le prix du Vainqueur. Les  
Trésors de la Macédoine , les Ar-  
mées formidables d'un grand Mo-  
narque , la réputation d'un Con-  
quérant , la sagesse d'un Politique ,  
les souplesses d'un esprit artificieux ,  
des ligues tramées secrètement ;  
plus que tout cela , la terreur atta-

*Année 1750. 1384*

chée au nom de Philippe ; Athènes elle même , plus redoutable à son défenseur que la Macédoine ; la jalousie des Grands , la légèreté , les bizarreries , l'indépendance , l'assoupissement d'un Peuple obstiné à sa perte : telles sont les armes que le Héros oppose à l'Orateur. Celui-ci seul & sans défense ose entrer en lice. Que dis je ? Il a de quoi balancer tous les avantages de son adversaire. Tout fléchit déjà devant le Vainqueur de Chéronée , hormis le génie indomptable de Démosthène. C'en est assez ; la Grèce est encore libre ; il parle , & l'amour de la liberté renaît dans les cœurs. Athènes se réveille au bruit de l'éloquence foudroyante de son Orateur. De la Tribune , comme d'un Thrône élevé , il donne des loix , & tempère à son gré les passions qui frémissent au tour de lui. Philippe , étonné de voir sortir du sein d'Athènes , qu'il croyoit subjuguée par la terreur de son nom , des Armées nombreuses anti-

1584 *Journal des Sçavans,*  
mées de tout le feu de l'Orateur  
qui les a mis en mouvement , est  
forcé d'avouer que l'éloquence vi-  
ctorieuse de Démosthène, met plus  
d'obstacle à ses desseins , que le fer  
de tous les Grecs.

L'Avocat de l'esprit fin & déli-  
cat aspire à la prééminence, pour  
deux raisons. Il tire la première de  
l'excellence & du principe de la fi-  
nesse & de la délicatesse d'esprit; la  
seconde, du plaisir plus pur qu'elle  
fait goûter.

Qu'est-ce qu'on appelle finesse  
& délicatesse ? C'est une pénétra-  
tion naturelle , une sagacité mer-  
veilleuse, qui, entre plusieurs idées,  
démêle au premier coup d'œil,  
mille rapports imperceptibles, que  
n'y auroient jamais soupçonnés des  
yeux moins perçans. C'est un sen-  
timent épuré, qui le porte comme  
naturellement à tout ce qu'il y a  
de plus exquis dans chaque objet;  
une vivacité de réflexion, qui se  
replie sans cesse sur ses propres  
idées, pour les creuser, les apprê-



*Août* · 1750. 1585

tier, les diviser, & les combiner. C'est enfin une finesse de raison à qui rien n'échappe, mais qui n'adopte rien qu'avec discernement. Finesse de raison, qui fait le caractère essentiel de l'esprit délicat, & qui ne peut se rencontrer que difficilement avec cette imagination forte & allumée qui caractérise le génie élevé; parce qu'elle suppose dans l'ame une assiette tranquille, un certain équilibre, qui lui laisse l'usage de ses facultés. Car comment la raison pourroit-elle agir librement, tandis qu'elle a à ses côtés un voisin aussi incommode, qu'une imagination dominante, dont le caquet éternel la trouble dans ses opérations? Dans le tems qu'elle sera occupée à approfondir une vérité, à en pénétrer les suites & les conséquences, elle entendra bourdonner à ses oreilles son Hôte importun, qui la forcera d'abandonner le fil de ses spéculations. Investie par les vapeurs, qu'exhale à tout moment une imagination

1586 *Journal des Sçavans*,  
enflammée, comment appercevra-  
t-elle ces objets presque impercep-  
tibles, qui demandent l'œil le plus  
épuré? Il n'appartient qu'à l'esprit  
fin & délicat de mettre en œuvre  
toute l'activité de sa raison. Ici l'i-  
magination tranquille & soumise  
n'agit qu'en second; elle attend  
l'ordre pour se mettre en mouve-  
ment. L'esprit agit en maître, il  
creuse, il approfondit dans le si-  
lence; l'esclave vient au secours;  
elle prête à l'esprit ses couleurs &  
ses nuances; mais c'est lui qui con-  
duit le pinceau. Paisible chez lui,  
faut-il s'étonner que l'esprit fin &  
réfléchi apperçoive sans distraction  
tout ce qui se passe au tour de lui?  
Et c'est de là que lui vient cette  
connoissance profonde qu'il a des  
mœurs: connoissance si essentielle  
aux ouvrages d'esprit, qu'elle en  
fait le plus souvent le fond & l'a-  
grément; mais connoissance enco-  
re une fois, qui ne peut être que  
le fruit de la finesse & de la ré-  
flexion.

Nous passerons sous silence la seconde partie de ce discours, pour venir au troisième en faveur de la mémoire vaste & enrichie de toute l'érudition littéraire.

L'Orateur soutient que la mémoire mérite le premier rang; premièrement, parce que c'est le talent le plus universel; secondement parce qu'il est d'un plus grand usage pour la littérature.

Une vaste mémoire sçait s'approprier les trésors de tous les siècles, pour en faire part au siècle qui l'a vû naître. Son innocente magie sçait rendre la présence au passé qui n'est plus, & forcer le tems qui dérobe tout, à nous rendre sa proie. Consultez cette Histoire vivante de l'Univers; jetez les yeux sur ce portrait animé de tous les siècles; vous y verrez dans l'ordre le plus merveilleux, l'origine, les progrès, la décadence des Empires; vous y appercevrez cette succession rapide d'événemens, qui ont partagé tour à tour la scène du monde.

Fixés, & comme enchaînés à l'époque qui les a vû naître, vous y découvrirez le spectacle intéressant de tous les peuples de la terre; aussi différens les uns des autres, par les traits variés à l'infini qui les caractérisent, que différens d'eux mêmes, suivant les divers points de vue, où ils se trouvent placés. Vous y lirez le détail prodigieux de ces noms héroïques, qui, après avoir illustré successivement les divers âges, semblent se rapprocher comme de concert pour enrichir tout à la fois la vaste mémoire qui les admet sans les confondre. Elle est, pour ainsi dire, le rendez-vous général de toutes les productions de la Littérature, des opinions de la Philosophie, des Trésors de la Poësie, des chefs-d'œuvres de l'Éloquence, des faits & des pensées, des mœurs & des coutumes, des modes & des tems.

Mais, dira-t-on, ces trésors, dont une vaste mémoire est dépositaire, ne sont après tout que des trésors

étrangers, qui n'ont point par conséquent par rapport à elle, ce mérite & ce caractère de propriété, qui fait le prix des productions ingénieuses. Incapable d'enfanter par elle-même, elle pare son indigence des dépouilles d'autrui. Eh! depuis quand un bien, que nous nous approprions légitimement, est-il un bien étranger par rapport à nous? Eh! qui sera assez hardi pour disputer à la mémoire la propriété d'un trésor, qui est tellement à elle, qu'il fait partie d'elle même? Mais ces trésors enfin ne sont point partis de son propre fond, on en convient; & c'est ce qui en assure le mérite, parce que c'est ce qui en fait la variété & l'universalité. Lequel mérite la préférence, d'un État borné aux richesses qu'il produit, ou de celui qui serviroit de centre commun aux richesses du monde? Oseroit-on balancer sur le choix?

Comme on connoit suffisamment l'usage de la mémoire, enri-

1590 *Journal des Sçavans*,  
chie d'un grand nombre de con-  
noissances, nous ne nous arrête-  
rons pas à la seconde Partie. Nous  
allons rendre compte du quatriè-  
me & dernier Discours en faveur  
du jugement sûr & exquis.

On ne peut, suivant l'Orateur,  
disputer au bon goût la préférence  
sur les autres talens, parce qu'il est  
le plus rare & le plus précieux, &  
en même temps le plus nécessaire.

Rien de plus commun, que ce  
qu'on appelle esprit, ou vivacité  
d'imagination. Ces siècles infortu-  
nés, qui ont servi d'époque à la  
décadence des Lettres, ont pro-  
duit des génies sublimes & élevés,  
des esprits fins & délicats, des mé-  
moires vastes & étendues. Mais les  
siècles du bon goût arrivent plus  
rarement, & ne paroissent de tems  
en tems, que pour éclairer tout à  
à la fois, & obscurcir tous les au-  
tres. Tel fut à Rome le siècle d'Au-  
guste. Le génie altier des Sénèques  
& des Lucains, trop fier pour s'af-  
servir à l'Empire du bon goût, fut

*Année 1750. 1591*

des premiers à secouer le joug. L'esprit fin & délicat des Plines & des Mamertins, dédaigna la noble simplicité d'un goût sain & épuré. Le style des premiers superbe & gigantesque; l'éloquence des seconds, propre & fleurie, prirent l'ascendant. Le bon goût fut exilé, & il fallut bien des siècles pour le rappeler. Il reparut enfin sous le règne d'un Monarque plus grand qu'Auguste, il trouva des Disciples en France, & dans Louis XIV. un Protecteur.

Qu'est-ce en effet que le bon goût? C'est un sentiment du vrai, que le mensonge, fût-il orné des plus belles couleurs, ne sçauroit corrompre ni gagner. C'est une droiture de raison qui s'irrite & s'effarouche de tout ce qui pourroit blesser tant soit peu les règles du bon sens. C'est une manière de penser, si juste & si précise, que la pensée ne rend que son objet & le rend tout entier; une façon de s'exprimer, si propre & si proportionnée,

1592 *Journal des Sçavans*,  
que la parole est aussi fidèle à peindre la pensée, que la pensée à représenter l'objet. C'est cette sagesse & cette sobriété qui sçait retrancher courageusement tout ornement frivole ou étranger; sacrifier jusqu'à des beautés, quand elles sont déplacées; astreindre à l'imagination, sans la captiver; modérer la chaleur du génie, sans l'étouffer; châtier le luxe & l'intempérance du style, sans l'amaigrir & le dessécher; éviter les écarts, faire grace aux hardiesses; être plaisant, sans bouffonnerie; grave, sans austérité; agréable sans rien ôter à l'instruction; instructif, sans rien prendre sur l'agrément. C'est ce goût exquis des bienséances qui sçait se plier aux circonstances des âges, des tems, & des conditions; également attentif à ne rien dire qui puisse blesser le caractère de celui qui parle, ou choquer les mœurs de celui à qui l'on parle. C'est enfin cette sage économie, qui consiste à donner à chaque partie du dis-



*Août* 1750. 1593

cours, l'étendue & le degré de force, dont elle est susceptible; à établir entre les preuves un tel ordre & un tel arrangement, que les plus solides n'offusquent point les plus foibles, & que celles-ci n'affoiblissent point l'impression des premières; à ne toucher que légèrement les raisons les plus légères, à appuyer sur les plus fortes; à commencer par les vraisemblances, pour finir par les convictions; à réunir ensemble tous les membres d'un discours, par des transitions si fines & si délicates, qu'ils ne fassent qu'un même corps, & un tout continu; à rapprocher les couleurs par des nuances si imperceptibles, que l'œil le plus attentif se trompe agréablement dans le passage des unes aux autres.

Or est-il rien de comparable à cette vivacité de lumière, à cette maturité de raison, à cette force de jugement, à ce tempérament admirable de toutes les qualités ensemble, d'où résulte le bon goût ?

Nous ne suivrons pas l'Orateur dans les preuves qu'il donne de la nécessité du bon goût ; elles se font assez sentir par elles-mêmes, Car qu'y a-t-il de plus nécessaire qu'un talent, sans lequel tous les autres, loin d'atteindre à la perfection qui leur est propre, se dégradent, & se tournent en défauts ? Il est tems de venir à la décision de ce procès.

Les talens, qui font l'objet de la contestation, peuvent être considérés sous deux rapports différens : ou dans eux-mêmes, & eu égard à leur excellence intrinsèque ; ou relativement à la République des Lettres, & aux services plus ou moins grands qu'ils ont pû lui rendre. En les envisageant sous le premier point de vûe, le génie élevé obtient la préférence. Après le génie élevé, suit immédiatement l'homme de goût. La délicatesse aura le troisième rang, & la mémoire le quatrième.

Mais, si l'on a plus d'égard à l'*utilité* des talens, qu'à leur excellen-

*Août* 1750. 1595

ce absoluë, & à leur prix, les rangs doivent être changés. Le premier sera dû à l'homme de goût, qui par les soins d'une critique éclairée, par les oracles d'un jugement toujours sain, a réformé les abus qui se glissoient dans les Lettres, & y a établi une forme stable, solide, & permanente. Le génie élevé méritera le second rang; la splendeur & l'éclat, dont il est en possession, réjaillissent nécessairement sur la République des Lettres dont il est membre. Autant que son élévation lui attire d'admiration, c'est autant de conquêtes qu'il fait au profit des Sciences, dont la réputation croît à proportion de la sienne. Le troisième rang sera adjugé à la mémoire vaste qui enrichit les Lettres des dépouilles de l'antiquité. Elles lui sont redevables de leur opulence; c'est elle qui fournit à l'homme de goût, & au génie élevé, les matériaux qu'ils savent mettre en œuvre; le besoin qu'ils ont d'elle, oblige à ne la pas séparer d'eux. L'esprit fin &

1596 *Journal des Sçavans*,  
délicat n'aura que le quatrième  
rang, malgré le plaisir inséparable  
de ses graces, qui parle pour lui.  
La délicatesse n'emporte essentiel-  
lement, & par elle-même, ni cette  
sagesse & cette maturité de l'homme  
de goût, qui maintient le bon or-  
dre dans les Lettres; ni cette admi-  
ration propre du génie élevé, qui  
y répand l'éclat & la splendeur, ni  
les richesses de l'érudition qui y  
verse l'abondance. Elle sent, mais  
elle ne juge pas toujours sûrement;  
elle plaît, mais elle ne frappe guè-  
re; elle enrichit à sa façon, mais  
ce n'est que de tours, d'expressions,  
d'images, & d'agrémens. C'est la  
plus aimable, mais c'est la moins  
utile. Le suffrage des cœurs la dé-  
dommagera de celui, que l'équité  
lui refuse.

Nous croyons avoir fait suffisam-  
ment connoître le génie fertile de  
l'Auteur, par les différens tableaux  
que nous venons d'exposer aux  
yeux de nos Lecteurs. Il nous a  
paru que ses descriptions sont de  
tems

Août 1750. 1597

tems en tems un peu trop chargées d'Antithèses & de Métaphores, qui ne s'allient pas toujours avec une extrême justesse. Mais ce sont de légers défauts, qui ne sont pas capables de défigurer un si beau recueil, & que la maturité de l'âge auroit sans doute corrigés. Nous avons cru aussi nous appercevoir, qu'une partie des traits qu'il emploie à peindre l'*esprit fin*, & le *goût*, peut également convenir à l'un & à l'autre ; & qu'il confond quelquefois les limites qui les séparent.

Nous avons regret de ne pouvoir rendre compte des autres Pièces de cette collection, qui nous paroît digne en général, de la curiosité du Public.



Août.

Yyy

1598 *Journal des Sçavans,*

**TRAITE' DE LA CULTURE**  
de Terres, suivant les principes  
de M. TULL, Anglois. Par M.  
DU HAMEL DU MONCEAU, de  
l'Académie Royale des Sciences,  
de la Société Royale de Londres,  
Inspecteur de la Marine dans tous  
les Ports & Havres de France.  
Avec Figures en Taille-douce.  
A Paris, chez Hippolyte-Louis  
Guérin, rue S. Jacques, à  
S. Thomas d'Aquin, 1750. in-  
12. de 486. pages, y compris  
la Table des Matières, & sans  
la Préface de 36. pp.

**M**ONSIEUR TULL, s'étant  
livré tout entier à la culture  
des terres, forma sur des expé-  
riences répétées, un nouveau systé-  
me d'Agriculture qu'il publia dans un  
ouvrage assez étendu, qui a eu  
beaucoup de Partisans en Angle-  
terre.

La réputation de ce traité étant  
parvenuë jusqu'en France, feu M.

Otter, de l'Académie des Belles-Lettres, fut engagé à le traduire. Mais pour rendre le sens de cet ouvrage déjà difficile à entendre dans la propre Langue, il ne suffisoit pas de sçavoir l'Anglois; il étoit de plus nécessaire de connoître l'Agriculture. Aussi, quand tout l'ouvrage fut traduit, M. Otter convint que son Manuscrit avoit grand besoin de passer sous les yeux d'un homme instruit des matières qui s'y trouvoient traitées. M. de Buffon se chargea de cette révision qui l'occupa durant plus de trois mois.

Pendant ce tems-là, M. du Hamel reçut une autre traduction du même ouvrage, par M. Gottfort, qui avoit les mêmes défauts que celle de M. Otter. Il fit sur cette seconde version, ce que M. de Buffon avoit fait sur la première, qui fut remise entre ses mains.

L'ouvrage tel qu'il paroît aujourd'hui dans notre Langue, doit moins passer pour une Traduction

1600 *Journal des Sçavans*,  
que pour un Original. Si le Traité  
de M. Tull contient des idées neu-  
ves & utiles, elles sont noyées dans  
un grand nombre de raisonnemens  
vagues & prolixes, qui suffiroient  
seuls, pour en empêcher le succès.

M. du Hamel s'est contenté de  
se remplir l'esprit des idées & des  
vûes de cet Auteur, il y a mis l'or-  
dre qui lui a paru convenable ;  
supprimant entièrement tout ce qui  
étoit étranger au sujet, abrégeant  
ce qui lui sembloit trop étendu, dé-  
taillant les méthodes ordinaires de  
cultiver les terres, quand cela lui  
paroissoit nécessaire pour faire ap-  
percevoir les avantages de la nou-  
velle méthode, ajoutant des expé-  
riences pour confirmer le sentiment  
de l'Auteur, ou pour avertir qu'il  
faut être en garde, lorsque les prin-  
cipes de M. Tull ne sont pas assez  
bien constatés. Enfin, sans suivre  
servilement son Auteur, il a essayé  
de rendre l'esprit de la chose sous  
une forme toute différente.

Il avertit le Public, qu'on ne



trouvera pas les matières épuisées, même dans les chapitres où il traite un objet en particulier, comme des racines, des feuilles, de la nourriture des plantes. Il n'a rapporté que ce qui appartient immédiatement à son objet, ou ce qui est nécessaire pour l'intelligence du nouveau système d'Agriculture.

Malgré les additions qui lui appartiennent en entier, & qui font une partie considérable de cet ouvrage, il ne croit pas avoir rien omis de ce qui est intéressant dans le Livre de M. Tull, qui néanmoins en Anglois est un petit *in-folio*.

Ce Traité est divisé en deux parties. On expose dans la première les nouveaux principes d'Agriculture, & on en donne des applications à la culture de plusieurs plantes utiles; cette partie contient 21. chapitres. La seconde est destinée à la description des instrumens nécessaires à la culture des terres, suivant la nouvelle méthode.

Nous donnerons une idée du sujet d'une partie de ces chapitres, suivant l'exposition qu'en fait l'Auteur lui-même, que nous prendrons pour guide, & que nous ne ferons qu'abreger. Nous ne pouvons mieux faire connoître l'utilité d'un Livre qui intéresse si fort la société.

Dans le premier chapitre on traite sommairement des racines. Il n'y est point question de toutes les distinctions que les Botanistes ont établies, ni d'un examen assidu & délicat qu'un Physicien pourroit faire des organes qui les composent. Il suffit pour l'intelligence des nouveaux principes, de distinguer les racines en pivotantes, qui s'enfoncent verticalement dans la terre, & en rempantes, qui s'étendent parallèlement à la surface du terrain.

Sans prétendre approfondir ce qui regarde les feuilles, le second chapitre est destiné à l'exposition des différens sentimens qui ont partagé les Auteurs sur leur usage.

Les uns ont regardé les feuilles, comme les poumons des plantes; ils ont prétendu qu'elles contenoient des réservoirs remplis d'un air élastique, qui de-là se distribuoit dans toutes les parties des plantes. D'autres ont cru que la sève étoit portée dans les feuilles, pour y recevoir une certaine préparation, qui la rendoit propre à servir ensuite à la nourriture de toute la plante; ce qui supposoit une circulation de la sève qui n'est pas encore bien établie.

On s'est assuré par des expériences bien faites, que les feuilles aspirent l'humidité des pluyes & des rosées; elles peuvent donc être regardées comme des organes qui servent à la nutrition des plantes. Enfin, il est tout aussi bien prouvé, que les plantes transpirent très abondamment par leurs feuilles. D'où on conclut qu'elles sont des organes destinés à opérer une sécrétion très importante à l'économie végétale. Quoiqu'il en soit, il

1604 *Journal des Sçavans*,  
est constant que les feuilles sont  
des organes très utiles aux végé-  
taux; ce que l'Auteur confirme  
par plusieurs expériences rappor-  
tées dans ce chapitre.

Il est traité dans le troisième, de  
la nourriture des plantes. M. Tull  
pense que cette nourriture n'est au-  
tre chose qu'une terre réduite en  
poudre très fine; & M. du Hamel  
a essayé de donner à ce sentiment  
toute la vraisemblance dont il est  
susceptible. Cependant il est pro-  
bable que les substances intégran-  
tes de la sève, doivent être dissolu-  
bles dans l'eau; & les molécules  
de terres ne paroissent pas avoir  
cette propriété. » Quoi qu'il en  
» soit, dit notre Auteur, si nous  
» venons à augmenter la fertilité  
» des terres, nous aurons lieu de  
» nous consoler de l'incertitude qui  
» règne sur la nature du suc nour-  
» ricier «.

Il s'agit dans le quatrième cha-  
pitre, d'une question qui est en-  
core fort embarrassante; aussi est-

elle une suite de celle dont on a parlé dans le précédent. Toutes les plantes se nourrissent-elles d'un même suc qu'elles tirent de la terre ? M. Tull le pense ; mais bien des Auteurs croyent que chaque plante ne tire de la terre , que les sucs qui lui sont propres ; d'où il suivroit qu'une terre pourroit être épuisée pour une sorte de plante , & ne l'être pas pour les autres. M. du Hamel se contente de discuter les deux sentimens , sans prendre aucun parti. La question subsiste , & elle mérite bien que les Physiiciens , amateurs de l'Agriculture , en fassent l'objet de leurs recherches.

Notre Auteur insiste dans ce chapitre , & dans le suivant , sur la nécessité des labours. » Quelque  
 » bonne que fût une terre , dit-il ,  
 » les plantes n'en tireroient pas un  
 » grand avantage , si leurs racines  
 » n'avoient pas la liberté de s'éten-  
 » dre pour en tirer les sucs. Une  
 » terre trop endurcie y formeroit

» un obstacle insurmontable. Il faut  
» donc la briser par les labours ; &  
» rien ne prouve mieux cette vérité,  
» que la grande fertilité des pota-  
» gers qu'on a défoncés. On peut  
» donc poser pour principe, que  
» plus on divise les molécules de  
» terre, plus on multiplie les po-  
» res intérieurs de la terre, & plus  
» on la met en état de fournir de  
» la nourriture aux plantes «.

Il s'agit dans le sixième chapitre, des moyens qu'on peut employer pour faire cette division. Les labours l'opèrent mécaniquement, le feu par voye de calcination, & les fumiers au moyen de la fermentation. Mais les fumiers altèrent toujours un peu la qualité des productions, & on n'est pas maître de s'en procurer autant qu'on en auroit besoin, au lieu qu'on peut multiplier les labours autant qu'on le veut, & sans craindre d'altérer la qualité des fruits. Les fumiers peuvent bien fournir quelque substance à la terre ; mais par les labours ré-

térés on expose successivement différentes parties de la terre, aux influences de l'air, du Soleil, & des pluyes, ce qui les rend propres à la végétation.

Les terres qui ont resté long-tems en friche, doivent être labourées avec des précautions particulières, dont on est dispensé quand il s'agit de terres qui ont été cultivées sans interruption. » C'est ce qui nous a » engagés, dit notre Auteur, à » nous étendre beaucoup dans le » chapitre septième, sur le défriche- » ment des terres. A cette occa- » sion, nous avons détaillé la fa- » çon de brûler les terres, comme » je l'ai vû pratiquer en Bretagne, » & dans d'autres Provinces du » Royaume. M. Tull désapprouve » cet usage; il est néanmoins d'ex- » périence, que par cette pratique » on communique aux terres, une » fertilité qui dure plusieurs an- » nées; & il faut bien que les Fer- » miers en soyent convaincus, puis- » qu'ils s'engagent à une dépense

» considérable en journées d'ou-  
» vriers , & à une consommation  
» de menus bois , qui dans certains  
» Pays n'est pas indifférente. Au-  
» reste, il est certain qu'en Nor-  
» mandie on répand de la chaux  
» sur les guérets pour augmenter  
» leur fertilité ; & il me semble ap-  
» percevoir quelque parité entre  
» ces deux façons de fertiliser les  
» terres. Les Bois, les Landes, &  
» les Prés, doivent être défrichés  
» avec des précautions particuliè-  
» res, que nous avons rapportées  
» dans le même chapitre, &c. «

Les différentes espèces de terres,  
exigent qu'on les labore différem-  
ment, & avec différentes espèces  
de charrue. L'Auteur en donne  
une idée dans le huitième chapi-  
tre, sans néanmoins entreprendre  
de décrire toutes les façons de la-  
bourer. Nous n'entrerons pas dans  
ce détail, qui seroit cependant né-  
cessaire pour faire mieux compren-  
dre les avantages de la nouvelle  
méthode, dont les principes fon-



damentaux sont rapportés dans les chapitres suivans.

Dans le vingt-unième, qui termine la première partie de cet ouvrage, l'Auteur fait un parallèle de l'ancienne & de la nouvelle méthode de cultiver les terres, qui rendra très sensibles les avantages qu'on peut espérer de celle qu'il propose. » Nous n'avons évalué, » dit-il, le produit de nos terres, » qui sont réputées assez bonnes, » qu'à quatre, cinq, ou au plus » six pour un; c'est-à-dire, qu'un » Fermier qui sème cent septiers de » froment, ne peut guère espérer » qu'une récolte de cinq à six cens » septiers; & Columelle n'estimoit » pas que son terroir d'Italie produisît davantage. Il est vrai qu'il » y a certaines terres qui rendent » dix pour un. Mais, quand nous » parlons du produit des terres, » c'est une estimation moyenne » prise sur toutes les terres qui composent une grosse Ferme. » Pline néanmoins parle de la

» grande fertilité de certaines ter-  
» res, qui rendent cent ou cent  
» cinquante pour un. Il ne seroit pas  
» difficile de donner des exemples  
» d'une fertilité encore plus gran-  
» de, puisqu'en cultivant quelques  
» grains de froment dans un pota-  
» ger, il est commun de les voir  
» produire chacun quarante & cin-  
» quante épis; & chaque épi con-  
» tenir quarante ou cinquante  
» grains; ce qui fait seize cens ou  
» deux mille, ou deux mille cinq  
» cens grains pour un. Or, s'il est  
» possible de parvenir en grand à  
» cette fertilité, c'est assurément en  
» suivant les principes de M. Tull,  
» puisque sa culture est assez sem-  
» blable à celle qu'on donne aux  
» plantes potagères. Au reste, en  
» engageant les autres à en faire  
» l'épreuve, je ne prétens pas m'en  
» dispenser; & j'ai déjà fait des pré-  
» paratifs pour la faire en grand.

» Ce que nous avons dit en fa-  
» veur de la nouvelle façon de cul-  
» tiver les terres, paroît suffisant

5) pour engager les Amateurs d'A-  
 6) griculture à en faire l'essai ; &  
 7) suivant le succès de leurs pre-  
 8) mières épreuves , ils pourront  
 9) avec connoissance de cause , faire  
 10) valoir de cette façon , une plus  
 11) grande , ou une moindre portion  
 12) de leur domaine. Car , quand on  
 13) seroit bien assuré d'augmenter  
 14) ainsi les récoltes du froment , il  
 15) pourroit y avoir de solides rai-  
 16) sons qui engageroient à n'em-  
 17) ployer la nouvelle façon de cul-  
 18) tiver les terres , que pour une  
 19) portion de domaine «. Notre Au-  
 20) teur rapporte quelques-unes de ces  
 21) raisons , qu'il présente sous la for-  
 22) me d'objections , & il y joint les  
 23) réponses.

Les cinq chapitres de la seconde  
 Partie , sont entièrement destinés  
 à la description des Charrues , Se-  
 moirs , & autres instrumens , que M.  
 Tull a imaginés pour cultiver les  
 terres. Notre Auteur avouë que la  
 description des Semoirs est longue ,  
 & néanmoins quelquefois assez ob-

1612 *Journal des Sçavans*,  
scure. Il s'est cependant donné tous  
les soins possibles pour bien rendre  
l'Anglois. Il a eu même l'attention  
de faire revoir le chapitre par diffé-  
rentes personnes qui sçavent très  
bien cette Langue. Il y a joint une  
Herse roulante, dont il a parlé dans  
la première Partie, & une Char-  
rue légère fort simple, qui pour-  
roit être substituée à celle de M.  
Tull. Nous ne chargerons pas cet  
extrait de la description des Char-  
rues, Semoirs, &c. de l'invention  
de cet Auteur. Mais nous ne pou-  
vons nous dispenser de parler au  
moins d'une nouvelle espèce de  
charrue, qu'il a imaginée, & qui  
peut produire de grands avanta-  
ges.

La Charrue ordinaire ne remuë  
pas la terre à une assez grande pro-  
fondeur, & souvent elle la renver-  
se tout d'une pièce, sans briser les  
mottes; car le coutre coupe le ga-  
son, le soc qui suit, l'ouvre, & le  
verfoir ou l'oreille le renverse tout  
d'une pièce sur le côté. La Charrue

de M. Tull porte en avant quatre coutres au lieu d'un. Ces coutres sont placés de façon qu'ils coupent la terre qui doit être ouverte par le soc, en bande de deux pouces de largeur; ce qui fait que le soc ouvrant un sillon de sept à huit pouces de largeur, le versoir renverse une terre bien divisée, qui ne forme plus de grosses mottes plates, comme le font les Charrues ordinaires. Il arrive delà, que quand on vient à donner un second labour, la Charrue ne trouve à remuer que de la terre meuble, au lieu de rencontrer des mottes, ou même des gasons, qui, ayant pris racine depuis le dernier labour, sont aussi difficiles à diviser, que si la terre n'avoit jamais été labourée.

M. Tull prétend d'ailleurs, qu'avec sa nouvelle Charrue, il peut remuer la terre à 10. 12. & 14. pouces de profondeur; & comme par cette Charrue on fait de profonds sillons, & des billons fort

1614 *Journal des Sçavans* ;  
élevés , la terre est bien plus en  
état de profiter des influences de  
l'air.

Quand on veut mettre en façon  
une friche ou un champ , qui n'a  
point été labouré depuis long-  
tems , il faut que la terre soit très  
humide , surtout si elle est forte ;  
car sans cela elle seroit si dure ,  
que les coutres ne pourroient la  
couper , ni le soc la renverser. Mais ,  
quand les terres sont en façon , il  
faut éviter de les labourer lors-  
qu'elles sont fort humides ; car alors  
le trépignement des chevaux , &  
le soc même , corroyent , & aglu-  
tinent les terres fortes , à peu près  
comme le font les Potiers , lors-  
qu'ils préparent leurs terres pour  
faire des vases ; & ainsi l'on gâte  
la terre , au lieu de l'améliorer.

Cependant la Charrue à quatre  
coutres la corroye moins , que la  
Charrue ordinaire , parce que le  
soc de celle-ci la détache par une  
pression , au lieu que les coutres  
de l'autre , l'ayant coupée en plu-

*Moût* 1750. 1615

fiens pièces fort petites, la terre la renverse, sans presque la pétrir. D'ailleurs, comme la Charrue à quatre coutres entre dans la terre, jusqu'à la profondeur de 12. ou 14. pouces, elle y trouve la terre assez sèche, lors même que celle de dessus est très détremée.

M. Tull recommande qu'on mette tous les chevaux les uns devant les autres, quand on laboure une terre molle, afin que marchant tous dans le sillon, ils ne pétrissent pas tant la terre.

Si la terre est en bonne façon, l'on peut la labourer par le sec; mais le temps le plus avantageux, est lorsqu'elle est un peu pénétrée d'eau, surtout pour la nouvelle Charrue, qui auroit peine à piquer bien avant, si la terre étoit sèche.

Il est vrai que comme cette Charrue pique bien avant, & qu'elle remue beaucoup de terre, il faudra employer plus de force pour la tirer; ainsi il sera nécessai-

re de mettre trois chevaux au lieu de deux, & quatre au lieu de trois. Mais on fera bien dédommagé de cette augmentation de dépense, par la perfection qu'on donnera au labour. On trouvera dans ce Livre, la description & la figure de cette Charrue.

Le dernier chapitre est la traduction d'un passage de l'Abbrégé des Transactions Philosophiques par Baddam, qui rapporte la description & les usages d'un semoir Espagnol, inventé par Dom Joseph Lucatello, dont il est parlé dans les Transactions. » Il étoit » juste, dit M. du Hamel, de faire » mention d'une façon de cultiver » les terres, qui a mérité des applaudissemens, & qui pour les » choses essentielles a beaucoup de » rapport avec celle de M. Tull. » Et un Espagnol digne de foi m'a » assuré, que cette méthode qui » a été imaginée il y a près de » cent ans, se pratique encore » dans quelques Provinces d'Es- » pagne ».



Avût 1750. 1617

M. du Hamel a promis dans un des derniers volumes des Mémoires de l'Académie des Sciences, qu'il feroit des expériences sur la conservation des blés. Il avertit ici qu'elles sont suivies avec toute l'exactitude possible, & qu'il espère être dans peu en état d'en faire part au Public. » Ce sera en quelque façon, dit-il, la seconde Partie de cet ouvrage; & nous n'avons épargné ni soins ni dépense, pour qu'il ne reste rien à désirer sur un sujet aussi avantageux au Public«.

*COURS DE BELLES - LETTRES distribué par exercices, Tome quatrième. A Paris, chez Defaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, 1750.*

**C**E quatrième volume contient ce qui a rapport aux Poèmes Epique & Dramatique. L'Auteur commence par un Avant-propos, où il réfute l'opinion de ceux qui

s'imaginent que , pour sçavoir à fond les Belles-Lettres , il faut peu de travail & d'application. Il fait voir combien il est important de connoître à fond les Arts , pour en sentir toutes les beautés. Or pour les connoître , il faut en avoir étudié la nature , les règles , en avoir vû & compris les principes ; ce qui au jugement de l'Auteur , & de tous ceux qui sont instruits , est très-difficile & demande beaucoup d'application. Dans les volumes précédens , on a traité les caractères de l'Apologue , de l'Eglogue , de l'Ode , de la Satyre , de la Poësie Didactique. Dans celui-ci on traite le Poëme Epique , la Tragédie & la Comédie ; & par conséquent ce volume joint aux autres , fait presque une Poëtique complète. L'Auteur fait sentir d'abord la différence qu'il y a entre l'Épopée & l'Histoire. L'Histoire est consacrée à la vérité , au lieu que l'Epopée ne vit que de mensonges & de fictions. L'Histoire est *le ré-*

Août 1750. 1619

oit véritable d'actions naturelles. Selon l'Auteur , l'Épopée est le récit poétique d'une action merveilleuse.

Tout ce qu'il dit sur cette matière, se réduit à développer cette définition. Il commence par ce qui regarde l'action & les Acteurs, & leurs qualités. Il explique ce que c'est que nœud, & dénouement; il distingue les différens intérêts, ceux qu'il appelle de Nation, de Religion, d'Humanité, qui doivent se trouver tous dans le Poëme Epique, & surtout celui qui est fondé sur l'humanité même, & qui par cette raison, doit durer autant que le genre humain, & assurer l'immortalité à l'ouvrage & à l'Auteur. Il explique ce que c'est que *mœurs* ou *caractères*, & leur différence. Il parle de l'unité, il expose ce qui la constitue dans un Poëme; & selon lui, ce n'est ni l'unité de Héros, ni l'unité de maxime de Morale, mais la proposition même qui s'est faite à l'entrée du Poëme, & qui a marqué le but du Poëte.

L'Auteur prétend que ce merveilleux est ce qui constitue la différence propre de l'Epopée. Les Etres surnaturels mêlés dans l'Epopée, les Dieux qui se présentent, qui agissent, ne s'y trouvent point par hazard, & pour y jeter un vain éclat. Il y a des règles dans la raison, & dans le bon sens, qui déterminent ce qu'ils doivent y opérer. Dans toute action où l'on ose mêler les Dieux & les Hommes, les Dieux doivent faire les fonctions de causes premières; & les Hommes, celles de causes secondes. C'est aux Dieux à donner les forces, & aux hommes à s'en servir pour exécuter. Voilà l'idée de l'Auteur, de manière que, selon lui, le plan de l'action se fait dans le conseil même des Dieux, & que les mouvemens des hommes sur la terre n'en sont que l'exécution. On prouve ce système par la pratique d'Homère dans ses deux Poëmes, & par celle de Virgile dans l'Enéide. L'Auteur examine à cet effet,

effet, avec attention, la Fable ou l'ordonnance du premier Livre de l'Enéide. De cet examen, il conclut que les Dieux sont les grands acteurs de l'Épopée; & les hommes, les acteurs subalternes. Le genre humain y agit presque toujours; mais sous les yeux & dans les mains de l'Être Suprême. Si tout Poème en forme de récit, est Epique, alors, dit l'Auteur, c'est la forme seule qui constitue sa nature; tous les sujets Dramatiques mis en récit, seront autant de Poèmes Epiques. Est-ce l'unité d'action, poursuit-il, qui constitue son essence? Mais cette qualité est commune à toute action de Poème. Est-ce la grandeur même, & l'étendue de l'action? Qu'un homme soit grand ou petit, il n'en est ni plus ni moins un homme. Est-ce parce que l'action est héroïque? Toute Tragédie l'est de même que l'Épopée. Il ne reste donc, conclut notre Auteur, pour caractériser l'essence du Poème Epique, que l'intervention

1622 *Journal des Sçavans*,  
de la Divinité. Le Christianisme  
pourroit se prêter à ce genre de  
Poësie ; & malgré le respect que  
l'Auteur a pour les sentimens de  
M. Despréaux , il assure que , s'il  
venoit au monde un second Ho-  
mère , il pourroit trouver dans la  
Religion Chrétienne , plus d'une  
matière capable d'exercer son gé-  
nie , & qu'il démontreroit par l'e-  
xécution que le sublime & le sé-  
rieux de notre Religion , bien-loin  
d'être un obstacle invincible à l'E-  
popée , y seroit la source des plus  
grandes beautés. On cite l'exemple  
du Paradis de Milton si admirable  
dans son merveilleux , lorsqu'il re-  
ste dans les bornes des idées que  
nous avons par la foi.

Après avoir établi le merveilleux,  
comme l'essence de l'Épopée, l'Au-  
teur examine comment & quand  
on doit l'employer. Il entre , à ce  
sujet , dans un détail digne de l'at-  
tention du Lecteur. Il soutient que  
l'action de l'Épopée n'est point  
essentiellement allégorique, & com-

bat le systême du Pere le Bossu qui rapporte l'unité de l'action à l'unité de la maxime de morale qu'il croit résulter du Poëme. Il donne un autre objet au Poëme Epique, & fait voir comment, selon Aristote, la Poësie est plus instructive & plus morale que l'Histoire même, sans avoir besoin d'allégorie. L'Auteur vient à la forme de l'Epopée qu'il a définie *un récit poétique*. Il explique ce que c'est que récit. Il fait voir quelles sont ses qualités essentielles; en quoi consistent ses ornemens. Il parle de la proposition, de l'invocation. Il montre l'art des Poëtes dans leurs narrations, & fait voir que la Poësie a dans ses récits un ordre différent de celui de l'Histoire. Il attribue aussi aux Poëtes un Art particulier par rapport à la forme même de leur style. Pour expliquer ceci clairement, il développe les différentes formes que peut prendre la Poësie dans sa manière de raconter. Il entre dans des détails

1624 *Journal des Sçavans*;  
sur les pensées , les expressions ,  
les tours , l'harmonie & la verve  
poëtique. Il finit l'exercice sur le  
Poëme épique par l'examen des  
Epopées d'Homère & de Virgile. Il  
est surtout admirateur du Poëte  
Grec. Il fait l'analyse de son Iliade ,  
& démontre ensuite que rien n'est  
si beau que le fond & l'ordonnan-  
ce de ce Poëme. Il passe ensuite à  
l'Enéide. En lisant Homère , dit  
l'Auteur , » nous nous figurons ce  
» Poëte dans son siècle , comme  
» une lumière unique au milieu des  
» ténèbres , seul avec la seule natu-  
» re , sans conseils , sans livres , sans  
» sociétés de Sçavans , abandonné  
» à son seul génie , ou instruit uni-  
» quement par les Muses ; tant il  
» est simple , vrai , naïf.

» En ouvrant Virgile , nous sen-  
» tons au contraire , que nous en-  
» trons dans un monde éclairé ,  
» dans une nation où régnent la ma-  
» gnificence & le goût ; où tous  
» les Arts , la Sculpture , la Pein-  
» ture , l'Architecture , ont des



» chefs d'œuvre ; où les talens sont  
 » réunis avec les lumières.

Après cette réflexion, l'Auteur établit des maximes qui prouvent que le sujet de l'Enéide est bien choisi. Il donne l'analyse de ce Poëme. Il fait un parallèle entre Homère & Virgile. Il fait voir que tous deux sont admirables du côté de l'élocution, mais que le Poëte Grec l'emporte sur le Latin, par l'invention & l'ordonnance.

La seconde partie de ce quatrième volume est sur la poësie Dramatique. L'Auteur explique d'abord ce que c'est que Drame ; la différence qu'il y a entre le Drame & l'Épopée ; ce que c'est que le vraisemblable théatral, le vraisemblable ordinaire & extraordinaire ; la nécessité de liaison & la nécessité de moyen ; ce que c'est que *besoin* du Poëte ; la manière de le couvrir ; les unités d'action, de lieu, de jour ; ce que c'est qu'acte, & ce que c'est qu'une scène ; quelles sont les règles de l'un & de l'au-

tre. Il traite ensuite du style de la Poësie Dramatique, du dialogue, de la décoration théâtrale, des Acteurs. Il demande s'il faut faire représenter des Drames aux jeunes gens? Parmi ceux qui étudient, il y en a qui ont des dispositions marquées pour les Lettres & pour les Sciences. On prétend que c'est une perte de temps pour ceux-ci, que de leur donner des rôles Dramatiques à représenter; 1°. parce que cet exercice ne leur apprend rien que le goût & la lecture ne leur apprit sans cela; 2°. parce qu'ils perdent le train de leurs études, & prennent du goût pour la dissipation. Il y en a d'autres qui paroissent destinés par la nature, pour toute autre chose que pour les Livres & le Cabinet; pour le Militaire, le Commerce; enfin pour tout ce qui demande plus d'activité que de goût & de méditation. On peut, selon l'Auteur, donner à ceux de cette seconde espèce, un rôle à jouer, parce qu'ils appren-

dront, 1°. à bien prononcer le François, ce qui est assez rare parmi nos jeunes gens; 2°. à se présenter avec confiance & d'un air aisé; 3°. à sentir, parce qu'il n'est pas possible de faire passablement un rôle, à moins qu'on ne sente ce qu'on y dit. Enfin c'est un temps qu'ils employeront toujours mieux qu'ils ne l'auroient fait sans cela. Ce qui seroit perte de temps pour des enfans laborieux, devient pour ceux ci un temps bien employé. Mais il y a une chose à observer dans la distribution des personnages, & à laquelle les parens surtout, doivent faire attention; c'est de ne donner les caractères vicieux qu'à ceux qui sont assez affermis dans la vertu, pour ne point prendre l'impression du vice; & n'en donner que de vertueux aux jeunes gens qui ayant un caractère rebelle, ont besoin de prendre une nouvelle tournure, & de réformer leur caractère: on fait ordinairement le contraire; l'enfant petit maître fera le Marquis;

1628 *Journal des Sçavans*,  
le polisson fera le Valet ; celui qui  
a l'humeur noire fera le Myfantro-  
pe ; s'il est dur & porté à la mé-  
chanceté, il fait Atrée, Néron, &c.  
Ce qui assure à l'Acteur un vice  
que l'éducation auroit dû corriger.

Après quelques réflexions sur ce  
qu'il convient d'observer au Théâ-  
tre, dans la représentation, l'Au-  
teur donne l'Histoire abrégée de  
la Poësie Dramatique. Ce fut chez  
les Grecs à l'occasion des fêtes de  
Bacchus, que la Poësie Dramati-  
que prit naissance. L'Auteur ra-  
conte ce que fit Thespis dans la  
Tragédie, & ce qui y fut ajouté par  
Eschyle dont il donne le caracté-  
re, aussibien que ceux de Sopho-  
cle, & d'Euripide. Il fait aussi con-  
noître le caractère de la Tragédie  
Latine. Il vient tout d'un coup au  
grand Corneille, ensuite à Racine ;  
& nous donne le parallèle de ces  
deux grands hommes, d'après les-  
quels, selon lui, on peut se former  
une idée de la perfection du Tra-  
gique, en sorte que cette idée soit

Avût 1750. 1629

comme la règle , la mesure du mérite des Tragédies , lesquelles seront plus ou moins parfaites , selon le degré de proximité qu'elles auront avec cette idée. Vient ensuite la Comédie dont on raconte l'origine , les licences , les réformes selon les temps & les lieux. On donne l'idée de la forme du Théâtre chez les Anciens ; de l'habillement des Acteurs , & de leur déclama- tion. L'Auteur passe à la différence propre de la Tragédie , qu'il regarde comme la matière la plus intéressante qu'il y ait dans la Littérature. Il définit la Tragédie , *la représentation d'une action héroïque , à dessein d'exciter la terreur & la pitié.* Il explique toutes les parties de sa définition d'une manière claire & concise ; apprend au Lecteur ce que c'est que le Tragique , ce qui le produit , & les différentes espèces de situations qui peuvent y mener. Il examine l'Œdipe de Sophocle ; analyse cette pièce qu'il propose comme une règle pour juger

1630 *Journal des Sçavans* ;  
des Tragédies Grecques. Il la com-  
pare ensuite avec l'Œdipe de Séné-  
que qui est presque le contrepied  
de Sophocle d'un bout à l'autre ; &  
fait voir combien le Tragique Grec  
l'emporte sur le Latin. Il examine  
l'Horace de Corneille ; surtout l'ex-  
position du sujet. Ensuite il fait le  
parallèle de l'Héraclius de ce Poëte  
avec l'Athalie de Racine , dans ce  
qui regarde le fond & la disposi-  
tion des deux pièces. Il prétend  
que c'est la meilleure manière de  
comparer ces deux Tragiques ; &  
comme l'Héraclius & l'Athalie sont,  
aux noms près , le même sujet , on  
voit dans l'un , ce que pouvoit le  
génie de Corneille , & dans l'autre ,  
l'Art & l'œconomie de Racine. Il  
définit la Comédie , *une représen-  
tation d'une action Bourgeoise propre  
à faire rire le Spectateur*. Il expli-  
que cette définition : prouve que le  
ridicule est essentiellement l'objet  
de la Comédie. Il fait connoître ce  
que c'est que le ridicule ; quel est  
*celui de la Comédie ; & fait aussi*

connoître le Comique des choses & du style, par le Comique des habits & du geste; l'un étant dans tout Dramatique, l'image de l'autre. Il explique d'une façon aussi instructive qu'agréable, ce que c'est que le *Comique*, ce que les Latins appelloient *vis comica*, fait voir qu'il y a un point exquis endecà du quel on ne rit point, & au-delà duquel on ne rit plus, au moins les honnêtes gens. Il donne des règles, pour juger si la vérité est, ou paroît poussée au-delà des limites; admet deux sortes de contrastes dans le Comique; établit la différence particulière du Tragique & du Comique; montre dans le Comique les différens degrés qui en font les espèces, & finit l'ouvrage par les caractères d'Aristophane, de Plaute, de Térence, & de Molière.

Cet extrait suffit pour donner une idée de ce quatrième volume. Cet ouvrage peut être utile non seulement aux jeunes gens que

1632 *Journal des Sçavans* ;

l'Auteur s'est surtout proposé d'instruire, mais encore à ceux qui ayant du goût pour les Lettres, sont bien aises d'avoir une méthode sûre & aisée qui les dirige dans leurs études.

On imprime actuellement une traduction des Œuvres d'Horace par le même Auteur ; on peut en juger d'avance par plusieurs morceaux qui se trouvent traduits dans son cours de Belles-Lettres, & surtout par l'art Poétique dont il a donné la traduction dans son troisième volume.





Août 1750. 1633

*ASSEMBLÉE PUBLIQUE*  
*de la Société Royale des Sciences,*  
*tenue dans la Grande Salle de*  
*l'Hôtel de Ville de Montpellier,*  
*le 8 May 1749. A Montpel-*  
*lier, de l'Imprimerie de Jean*  
*Martel, Imprimeur du Roy,*  
*des Etats Généraux de Langue-*  
*doc, & de la Société Royale des*  
*Sciences, 1749. in-4°. de 112.*  
*PP.*

**L**E Recueil des Pièces lûes à cette Assemblée commence par les éloges de deux Académiciens morts, dont le premier est celui de M. de la Croix de Castries, Archevêque d'Alby, que nous allons faire connoître en peu de mots. Ce Prélat naquit à Montpellier le 13 Avril 1664. Il s'appliqua de bonne heure à cultiver les rares qualités qu'il avoit reçues de la nature, persuadé que les avantages d'une haute naissance devoient être soutenus par un mérite qui leur fût

1634 *Journal des Sçavans* ;  
proportionné. Il se livra même à  
l'étude de la Théologie avec une  
ardeur & un gout que cette Scien-  
ce n'a pas toujours le privilège d'in-  
spirer.

En 1691. M. l'Abbé de Castries  
accompagna à Rome M. le Cardi-  
nal de Bonzy son Oncle, & entra  
avec lui dans le Conclave où fut  
élû le Pape Innocent XII. Peu de  
temps après son retour en France  
il devint premier Aumônier de Ma-  
dame la Duchesse de Berry. En  
1717, il fut nommé à l'Archevê-  
ché de Tours, mais il n'avoit pas  
encore pris possession de cette Egli-  
se, lorsque le Roy le transféra à  
l'Archevêché d'Alby.

Ce Prélat ne fut pas plutôôt arri-  
vé dans son Diocèse qu'il y gagna  
tous les cœurs par sa douceur &  
son affabilité. » Il soutint sans faste  
» l'élévation de son rang, & jamais  
» il ne souffrit qu'avec peine le res-  
» pect qui lui étoit dû. Il vouloit  
» que dans routes les occasions on  
» mit une distinction marquée en-

*Août 1750. 1635*

» tre sa personne & son caractère,  
» & sans doute il méritoit parlà  
» qu'on se fit un devoir de les con-  
» fondre «. Continuellement occu-  
pé des fonctions de son ministère,  
il ne pensoit qu'à édifier son peu-  
ple par ses exemples, à le corriger  
par ses instructions, & à soulager  
les besoins d'un grand nombre de  
familles infortunées, en leur épar-  
gnant jusqu'à la honte de les avouer.

On ne sera pas surpris qu'un Pré-  
lat de ce caractère ne s'éloignât de  
son Diocèse que dans des occasions  
où il ne pouvoit s'en dispenser. Il  
parut à la Cour en 1738, lors-  
qu'il fut reçu Commandeur de l'Or-  
dre du S. Esprit. L'assemblée des  
Etats de Languedoc l'obligeoit  
souvent de se rendre à Montpel-  
lier. Il avoit une affection sincère  
pour sa Patrie & la revoyoit tou-  
jours avec un nouveau plaisir. Il  
fut d'autant plus sensible au choix  
que fit de lui l'Académie de cette  
Ville, pour y remplir une place  
d'honoraire, vacante par la mort

1636 *Journal des Sçavans* ;  
de M. le Marquis de Castries son  
frere aîné, qu'il connoissoit tout le  
prix des sciences qui font l'objet des  
recherches de cette Société.

M. l'Archeveque d'Alby résista  
longtemps à différentes infirmités  
dont il étoit accablé, mais enfin  
il y succomba le 14 Avril 1747,  
à l'âge de 83 ans. Et il a laissé des  
monumens éternels de sa charité  
envers les pauvres de son Diocèse.

Cet éloge est suivi de celui de  
M. de la Peyronie, premier Chi-  
rurgien du Roy. Il naquit à Mont-  
pellier le 15 Janvier 1678. Au  
sortir de ses classes il déclara à ses  
parens qu'il vouloit se consacrer  
entièrement à la Chirurgie pour  
laquelle il étoit porté depuis long-  
temps, & ils entreprirent en vain  
de l'en détourner. Ce penchant vif  
inspiré par la nature est ordinaire-  
ment le présage du succès. Il se li-  
vra donc à la Chirurgie & à tout ce  
qui y avoit rapport & se distingua  
dans tous les examens & ses chefs-  
d'œuvre. Le séjour de Paris où il

*Août 1750.* 1637

se rendit dès qu'il fut reçu Chirurgien acheva de le perfectionner.

De retour en sa Patrie, M. de la Peyronie se servit avec avantage des nouvelles connoissances qu'il avoit acquises ; il fit des cours particuliers d'Anatomie & de Chirurgie qui lui attirèrent des applaudissemens. Il réduisit ses Confreres même à reconnoître sa supériorité dans l'exercice de sa profession. La nature l'avoit pourvu de toutes les qualités propres à lui gagner la confiance du Public.

La Société Royale de Montpellier le compta parmi ses Membres aussitôt qu'elle fut établie, c'est-à-dire, en 1706. Ce fut pour lui un nouveau motif de ranimer son ardeur pour le travail, & il donna quelques mémoires d'Anatomie & d'Histoire Naturelle.

Parmi toutes les guérisons qu'il opéra, celle de M. le Marquis de Virzani est une des plus singulières. Il fut obligé d'emporter la plus grande partie de l'os du

1638 *Journal des Sçavans*,  
front & des os du nés qui étoient  
cariés, par deux anciennes fistules,  
& cependant il vint à bout de le  
guérir. Le Pape Clément XI. lui  
envoya à cette occasion l'ordre de  
l'Eperon & une médaille d'or.

En 1714, M. de la Peyronie  
fut appelé à Paris pour traiter M.  
le Duc de Chaulnes d'une fistule  
dont plusieurs Chirurgiens célé-  
bres avoient entrepris inutilement  
la cure. Il eut le bonheur d'y réus-  
sir, & de se faire connoître par là  
de Louis XIV. Ce Monarque si  
sensible aux progrès des Sciences &  
des Arts, lui fit dire qu'il souhai-  
toit qu'il restât dans la Capitale.  
On sent bien que de pareils désirs  
furent des ordres pour M. de la  
Peyronie, & qu'un événement aussi  
heureux accrut considérablement  
sa réputation. Dès qu'il fut reçu à  
la Communauté de S. Côme, on  
le vit démontrer l'Anatomie avec  
succès dans cet Amphithéâtre, & au  
Jardin du Roy. Enfin en 1714, il  
fut comblé de tous les honneurs

Mois 1750: 1639

auxquels il pouvoit aspirer ; il obtint la survivance de la charge de premier Chirurgien du Roy, remplie alors par M. Maréchal qui mourut en 1736. Il est inutile de dire que la confiance que le Roy lui accorda , lui procura l'honneur d'être consulté par le Czar Pierre le Grand , & par tout ce qu'il y avoit de plus distingué à la Cour & dans les Pays étrangers ; on sçait assez que dans toute l'Europe on s'empressoit à suivre l'exemple de Sa Majesté.

M. de la Peyronie commença à faire usage de son crédit en augmentant le nombre des Démonstrateurs de l'Amphithéâtre de S. Côme, afin que les Aspirans en Chirurgie n'eussent rien à désirer pour leurs instructions. Il forma le projet detablir une Académie Royale de Chirurgie, & il y réussit en 1731. Ce projet étoit en effet bien digne de l'occuper, & le Public avoit tout lieu d'en attendre de grands avantages. Il fut reçu dans le même temps à

1640 *Journal des Sçavans* ;  
l'Académie Royale des Sciences ;  
en qualité d'associé libre. Il donna  
un mémoire sur le siège de l'ame  
dans le cerveau , qui se trouve im-  
primé dans le volume de 1741.  
C'est le même qu'il avoit donné  
autrefois à la Société Royale de  
Montpellier , mais considéra-  
blement augmenté ; ce sujet est sans  
doute fort intéressant , & il mérite-  
roit bien de faire l'objet des recher-  
ches des Philosophes , s'ils avoient  
quelque espérance d'y réussir.

M. de la Peyronie ne se crut  
pas dispensé par ses occupations de  
visiter les pauvres malades , & il se  
faisoit un devoir de les assister dans  
leurs besoins. On peut dire qu'il  
sçavoit jouir des grandes richesses  
qu'il avoit acquises sans s'y attacher.  
» Mais il est pour les Sçavans & les  
» Philosophes une tentation plus  
» délicate , un écûeil d'autant plus  
» dangereux que l'on songe moins  
» à s'en défier. On sent bien , dit  
» M. le Secretaire , que je parle ici  
» d'un amour excessif pour la gloi-



» re de cette envie démesurée de  
 » faire parler de soi , de vivre dans  
 » l'esprit des hommes , d'étendre  
 » sa réputation aux siècles les plus  
 » reculés. Je n'oserois assurer qu'un  
 » pareil motif n'ait pas fait quel-  
 » que impression sur M. de la Pey-  
 » ronie. « Mais s'il pensoit en effet  
 à sa propre gloire , il parut tou-  
 jours passionné jusqu'à l'excès pour  
 celle de sa profession. Tout le mon-  
 de sçait la part qu'il a eu à ces fa-  
 meuses contestations qui ont été  
 poussées si loin entre les Médecins &  
 les Chirurgiens. Le Conseil d'Etat a  
 rendu l'année dernière un Arrêt qui  
 fixe leurs différentes prétentions ;  
 Arrêt dicté par la justice & la pru-  
 dence & dont l'exécution importe  
 infiniment au bien public qui souf-  
 fre encore plus de ces divisions  
 que les deux partis opposés. » Il  
 » faut croire que si M. de la Pey-  
 » ronie eût vécu plus longtems ,  
 » il n'eut pas craint de se prêter à  
 » des voyes de conciliation , & qu'il  
 » auroit voulu par quelques dé-

» marches contraires à celles qui  
» avoient précédé, se ménager une  
» sorte de gloire qui se dérobe  
» toujours aux yeux du vulgaire  
» & que les seules grandes ames  
» sont capables d'ambitionner.

Après une maladie assez longue M. de la Peyronie vit approcher la mort avec une fermeté Chrétienne. Il a laissé tous ses biens à la Communauté des Chirurgiens de Paris & de Montpellier, dans l'intention qu'ils soient employés à l'avancement d'un Art qui a toujours paru faire l'objet de son ambition.

Le Recueil dont nous rendons compte contient ensuite trois mémoires, dont le premier est de M. Montet sur l'examen des Eaux Minérales de Pomaret, dans le Diocèse d'Alais. Ces Eaux sortent tièdes & en bouillonnant d'un rocher où elles paroissent avoir leur source; elles déposent au fonds de leur bassin une espèce de terre rouge, & laissent vers les bords, & surtout près des fentes du rocher un sel

*Année* 1750. 1643

très-blanc en flocon dont elles tirent leur principale vertu. On voit aussi sur leur surface plusieurs gouttes d'une espèce de bitume.

M. Montet a fait ses expériences sur de l'eau de cette source qu'on lui avoit apportée à Montpellier & qui avoit été pulsée quatre ou cinq jours auparavant. Il la trouva limpide & légèrement salée. Sa gravité étoit à celle de l'eau commune de fontaine comme 1000 à 1020; elle ne fit que troubler la teinture de Tournesol; la poudre de noix de galle lui fit prendre une couleur bleu-céladon qui se changea quatre jours après en pourpre foncé, ce qui fait voir qu'elle contient un vitriol ferrugineux. La dissolution de l'argent par l'esprit de Nitre a été précipitée en blanc terne, propriété qui est particulière au sel marin.

D'une évaporation lente de quarante-cinq livres de ces eaux, l'Académicien a retiré une once sept gros de sel jaunâtre, onctueux,

d'une odeur urineuse ; & en ayant fait une dissolution qu'il a filtrée, il lui est resté une terre blanche & presqu'insipide : mais par la cristallisation il a eu un véritable sel de Glauber, c'est-à-dire, un sel formé par l'acide vitriolique & le principe alkali-fixe du sel marin : On lui trouva cependant un goût salé & il décrépitait au feu ; ce qui prouve que tout le sel marin n'étoit pas parfaitement décomposé.

Il résulte donc de ces expériences que cette eau minérale contient, ainsi que plusieurs autres, une espèce de sel de Glauber, un peu de matière grasse & sulphureuse & une partie vitriolique ferrugineuse. Ce qui est analogue aux effets qu'elle produit sur le corps humain ; car il y a longtemps qu'on en fait usage en Médecine quoi qu'on n'en eut pas encore fait l'analyse : elles sont rafraichissantes, purgatives & légèrement apéritives.

Le second mémoire qui est de M. Peyre, a pour objet la décoloration

ration du vin rouge. On ſçait que ſa couleur ne lui vient que des pelli- cules de raifins avec leſquelles il fer- mente, & qu'elle en eſt extraite par un acide qui ſe trouve dans le moût; d'où il ſuit que la couleur du vin n'eſt qu'accidentelle. C'eſt- là ce qui a porté pluſieurs Phyſi- ciens à rechercher la manière de l'en priver, mais on n'y avoit pas encore parfaitement réuſſi.

M. Mariotte rendit opaque & jaunâtre un demi-verre de vin rou- ge en y verſant quelques gouttes d'huile de Tartre par défailance, mais deux ou trois gouttes d'eſprit de ſoufre le rétablirent dans ſon premier état. M. Rohault avoit auſſi tenté cette expérience avec quel- que succès en faiſant filtrer du vin rouge à travers du ſable très-fin. Mais il arrive ſouvent qu'on trouve par un vrai hazard ce qui avoit échappé aux recherches des Phi- loſophes. M. Peyre avoit mis di- gérer au Soleil deux livres de bon vin vieux rouge avec quatre onces

1646 *Journal des Sçavans*;

de bol d'Arménie & un gros de feuilles de rue dans la vûe d'imiter le vin d'Alicant, suivant ce que lui avoit appris un Voyageur Espagnol; mais ce vin au lieu de prendre une couleur foncée devint clair comme du vin blanc clarifié.

Notre Académicien surpris du résultat de cette expérience, s'empressa de la répéter; il bannit la Rue qui seule étoit capable de donner une légère teinture au vin; & au bol d'Arménie il substitua la terre de Merviel, Village situé près de Montpellier. Cette terre est une sorte de craye blanche composée de deux substances, l'une grasse & favoneuse & l'autre sabloneuse & indissoluble dans les liquides; elle est excellente pour blanchir le tartre en ce qu'elle a plus de rapport avec ses parties huileuses qu'avec son acide: car le tartre est composé du sel essentiel des raisins & des parties huileuses de leurs pellicules; ainsi il étoit naturel de s'attendre qu'elle opéreroit la décolo-

*Août 1750. 1647*

ration du vin , & c'est ce que l'expérience a confirmé.

M. Peyre mit donc dans une bouteille quatre onces de terre de Merviel en poudre & dans une autre pareille quantité de bol d'Arménie , après quoi il versa deux livres du même vin rouge dans chacune de ces bouteilles qu'il boucha bien exactement , & exposa au Soleil pendant quinze jours , en observant de les remuer de temps en temps. Ce vin fut entièrement décoloré & devint tout à-fait semblable à de l'eau ; il avoit perdu sa faveur , & il ne lui restoit plus que celle d'une eau de vie étendue dans beaucoup de phlegme. Il nous paroît que cette opération doit plutôt être regardée comme une décomposition que comme une simple décoloration du vin ; quoiqu'il en soit l'Académicien se proposa alors de rechercher différens moyens pour y réussir plus promptement & pour ôter à l'eau-de-vie ordinaire son acreté. Il a déjà fait à ce sujet plu-

A a a ij

siens expériences qu'il se propose de rapporter dans un autre mémoire, il se borne dans celui-ci à donner le moyen de déphlegmer le vin décoloré & d'en faire de l'esprit de vin sans feu. Il se sert pour cela du sel alkali-fixe de tartre, dont il a éprouvé qu'une once absorboit trois onces de phlegme. Sur ce principe il mit quatre onces de sel de tartre dans douze onces de vin décoloré, après quoi il sépara avec un siphon la partie spiritueuse qui furnageoit & il obtint par là un esprit de vin alkalisé qui soutint l'épreuve de la poudre. Il est évident qu'on peut par ce moyen faire une eau-de-vie de différens degrés de force en y laissant plus ou moins de phlegme.

Le troisième mémoire & le plus intéressant de ce Recueil est de M. l'Abbé de Sauvages dont le zèle & la sagacité pour l'Histoire Naturelle, sont déjà connus du Public par plusieurs mémoires qu'il a donnés, quelques-uns desquels se trou-



vent imprimés dans différens volumes des mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Animé du désir du bien public il donne dans ce Recueil le projet d'un ouvrage qu'il prépare sur la manière d'élever les Vers à-foye ; Insectes que le luxe a rendu si précieux parmi nous. Le commerce de la Soye est devenu plus florissant que jamais dans nos Provinces Méridionales, & il suffira de cet exemple pour le prouver : la seule Foire d'Alais où il ne se trouvoit il y a 40 ans que pour cent mille écus de Soye, en a fourni il y a deux ans pour plus d'un million huit cens mille livres. Cependant malgré l'augmentation de ces revenus, on est encore fort éloigné de tirer de nos Provinces une quantité de Soye suffisante pour la consommation qui s'en fait dans le Royaume.

Voilà donc une des sources de nos richesses qu'il dépend de nous de rendre plus abondante; il paroît qu'on y travaille sérieusement. On

1650 *Journal des Sçavans*,  
voit partout construire des ateliers,  
élever de nouvelles fabriques & faire  
des plantations de mûriers. On a  
même tellement perfectionné la  
culture de cet arbre qu'on a mis  
toutes les terres à profit, & qu'il  
s'en trouve des forêts entières au-  
tour de certaines Villes. Mais à  
quoi serviront tous ces travaux si  
on ignore l'art de faire réussir les  
Vers à Soye, n'a-t'on pas déjà vu  
arracher des mûriers dans plusieurs  
lieux où l'on désespéroit de remé-  
dier à la mortalité qui régnoit par-  
mi ces Insectes ?

M. l'Abbé de Sauvages ne pou-  
voit donc pas choisir une matière  
plus importante pour faire l'objet  
de ses recherches. Il n'est rien en  
effet de si variable que la réussite  
des Vers à Soye, il leur survient  
différentes maladies, presque incon-  
nues jusqu'ici, qui enlèvent en un  
instant des *chambrées* entières dont  
les *Magnaguiers*, c'est-à-dire, ceux  
qui se chargent du soin de les éle-  
ver, avoient conçu les plus belles

espérances : Et on ne doit pas en être surpris. Les plus habiles d'entre ces *Magnaguiers*, toujours prêts à accuser au hasard le froid, le chaud, les vents, ou mille autres causes qui n'ont aucune part à ces accidens, ne sont pas même en état de s'appercevoir de leurs fautes. Ils suivent aveuglément certaines pratiques qui ne sont fondées sur aucunes observations, que le hasard seul a introduites & que le préjugé soutient, malgré tant d'expériences funestes qui auroient du les faire abandonner depuis longtemps.

Notre Académicien se propose de réduire en Art une routine si incertaine & sujette à tant d'inconvéniens. Et qui pourroit mieux y réussir ? Il s'est occupé depuis longtemps à recueillir un grand nombre d'observations faites par des personnes intelligentes en différens Pays, il a été à portée de voir un nombre prodigieux d'ateliers, & il a lui-même pris la peine d'élever des Vers à Soye afin de réduire en

1652 *Journal des Sçavans*,  
pratique la Théorie qu'il s'est formée. Il s'est appliqué à profiter des erreurs des autres, & il a souvent découvert les causes des effets qui en ont résulté.

Il a déjà des matériaux pour plusieurs mémoires dans lesquels il a pour objet de rechercher les conditions que doit avoir l'atelier, les qualités de la feuille, les soins que demandent les œufs ou la graine. Il suivra ensuite le Ver à Soye dans ses différens âges, ses différens états, depuis la couvée jusqu'à la fabrique du cocon & à la ponte du Papillon. Il s'attachera surtout à développer les causes des maladies qui sont les plus communes & les plus à redouter pour ces insectes, & à indiquer les moyens d'y remédier. S'il n'est pas assez heureux pour donner des méthodes infaillibles dans tous les cas, il aura du moins l'avantage d'avoir fait connoître certains procédés dont l'exactitude est prouvée par un succès constant, & qui cependant sont restreints à

*Août 1750. 1653*

un seul atelier ou à quelques cantons particuliers.

Mais plus les connoissances de notre Académicien sont étendues, plus il voit de difficultés dans son entreprise. Il se défie de ses forces & il ne croit pas que les lumières d'un particulier fussent pour y réussir. Avant que de rien donner au Public il voudroit consulter les Curieux des différens Pays de l'Europe où l'on élève des Vers à Soye, pour être pleinement instruit de tout ce qu'ils ont observé. Ce qu'il souhaiteroit encore plus ce seroit d'être en état de s'y transporter lui-même, & de tout voir par les yeux, il tireroit de ses propres observations un tout autre avantage que des mémoires qu'on pourroit lui envoyer. Il désireroit du moins qu'on lui procura la facilité d'adresser un certain nombre de questions sur cette matière dans les Pays Etrangers & même dans les différentes parties des Indes Orientales où nous avons des Consuls.

A a a a v

C'est de là que les Vers à Soye sont originaires, c'est le climat qui leur est propre & peut-être y sont ils sujets à moins de maladies qu'en Europe. Il y a tout lieu de croire que tant d'observations rassemblées par une personne si éclairée nous conduiroient à quelque chose de plus certain sur l'art d'élever ces Insectes précieux.

Enfin pour qu'on puisse avoir quelque'idée du travail de M. l'Abbé de Sauvages, il donne ici un essai sur les maladies des Vers à Soye appellés les *Jaunes* & les *Muscadins*, ce qu'il ne faut cependant regarder que comme une ébauche de ce qu'il publiera dans la suite à ce sujet.

Il remarque d'abord que c'est mal à propos qu'on a confondu les *jaunes* & les *gras*; car les premiers ne paroissent que vers le temps de la *raison*, c'est-à-dire, lorsque l'animal plein de la gomme résineuse qui forme la soye se dispose à filer. *Les gras* au contraire se déclarent

*Avant* 1750. 1655

au temps des mues, ils ne s'alitent & ne se dépouillent pas comme les autres, ils rongent toujours la feuille jusqu'à ce que leur peau devienne luisante & si tendue qu'elle crève d'elle-même; il sort alors une liqueur purulente & jaunâtre, & le Ver meurt bientôt après. Ces maladies ont au reste cela de commun que dans l'une & dans l'autre les Vers à Soye deviennent foibles & languissans, & qu'ils prennent une couleur jaune plus ou moins foncée. Elles sont aussi produites à peu près par les mêmes causes; notre Observateur croit avoir lieu de conjecturer, après plusieurs expériences que nous ne rapporterons pas ici, qu'on doit les attribuer à de certaines exhalaisons qui s'élèvent quelquefois de l'attelier, ou qui sont apportées par des vents tels que ceux de Sud-Est & de Midi dont il est important de garantir les Vers à Soye.

M. l'Abbé de Sauvages propose le bain d'eau fraîche comme le seul

1656 *Journal des Sçavans* ;  
remède auquel on puisse recourir  
dans l'une & l'autre maladie ; cela  
paroît d'abord fort contraire aux  
préjugés communs , mais notre Au-  
teur fait voir par une suite d'expé-  
riences combien ils sont mal fondés.  
Il rapporte plusieurs cas où ces In-  
sectes ont du leur guérison à ce qu'ils  
avoient été mouillés par des acci-  
dens qu'on croyoit leur être funes-  
tes Il en a lui-même plongé dans  
l'eau dans leurs différens états &  
pendant un temps plus ou moins  
long , & il a observé que ceux mê-  
me qui y étoient restés jusqu'à 60  
minutes , avoient été encore en état  
de faire leurs cocons. Il est vrai que  
ces derniers au sortir de l'eau de-  
meurèrent quelques temps roides  
& sans mouvement ; mais il n'y eut  
que ceux qui avoient été plongés  
au delà de 80 minutes qui périrent  
tous. Enfin il a eu occasion d'exécu-  
ter ce qu'il avoit déjà vu si souvent  
réussir. Il se trouva dans un atelier  
plein de ces Vers à Soye *jeunes* ,  
qui étoient presque sans mouve-



■

Août 1750. 1657

ment & qu'on regardoit comme dans un état désespéré. Il les fit plonger dans un ruisseau & peu à peu on les vit se ranimer; il est vrai qu'il en périt une partie parce que le remède avoit été appliqué trop tard.

Si la fraîcheur est un remède pour les gras & pour les jaunes, elle est aussi le préservatif de ces maladies; mais cela n'est pas général dans tous les états des Vers à Soye, il faut les tenir un peu plus chaudement quand ils sont jeunes. Le degré de chaleur qui leur convient le plus est le seizième du Thermomètre de M. de Réaumur. Mais il y a bien des précautions à prendre à ce sujet, qui demandent un détail où il ne seroit pas à propos d'entrer ici.

Quant aux *Miscardins* on en distingue de deux espèces. Ceux de la première se déclarent au temps de la *fraise*; les Vers à Soye deviennent alors d'un rouge sale, ensuite ils maigrissent se dessèchent &

se couvrent peu à peu d'une fleur blanche & farineuse. Il y en a qui sont attaqués de cette maladie après avoir filé leurs cocons & d'autres qui demeurent suspendus au rameau sans rien faire. Les Muscardins de la seconde espèce prennent de même une couleur rougeâtre & meurent avec leur embonpoint sans avoir filé de cocon.

M. l'Abbé de Sauvages fait voir, tant par des raisons que par des faits, que c'est sans fondement qu'on attribue la cause de cette maladie à la constitution de la graine qu'on croit avoir besoin d'être renouvelée, & qu'on regarde cette même maladie comme contagieuse jusqu'à se communiquer par les meubles de l'atelier où il s'est trouvé des Muscardins l'année précédente. Toutes les expériences qu'il a faites le conduisent à croire que cette maladie est causée par un air renfermé & corrompu. Il appuie son sentiment sur plusieurs observations qu'il faut voir dans l'ou-

*Août 1750.* 1659

vrage même. Nous nous contenterons de dire qu'il a constamment remarqué qu'il ne se trouvoit des Muscardins que dans des ateliers où les Vers à Soye estoient trop serrés, & où les portes & les fenêtres étoient exactement bouchées, en sorte que l'air ne pouvoit s'y renouveler. Il y a tout lieu de croire que cet air altéré par les particules que ces Insectes transpirent & par les exhalaisons qui s'élèvent de leur litière, n'est plus propre à la respiration & que même il contracte par-là quelque malignité qui leur est mortelle.

Ce n'est pas cependant que la cause des Muscardins qui paroissent dans le premier état des Vers à Soye ne puisse être attribuée à la graine, mais alors il n'en faut accuser que le peu de soin qu'on en a pris comme si on n'a pas eu l'attention de la tenir dans un lieu frais pendant l'Hyver & au commencement du Printemps, ou que dans le temps de la couvée on l'ait

1660 *Journal des Sçavans*,  
trop resserrée ou trop enveloppée;  
car la graine lorsqu'elle est échauf-  
fée n'est jamais sans quelque trans-  
piration qu'il est à propos de lais-  
ser échapper. Mais on voit que mê-  
me dans ces cas les causes des Mus-  
cardins se rapportent toujours à la  
même origine.

Les bornes qui nous sont pres-  
crites nous ont empêché de suivre  
tous les détails du mémoire de M.  
l'Abbé de Sauvages, & on sent bien  
que ce que nous en avons dit ne  
doit pas dispenser d'y avoir recours.  
Au reste il se propose de faire im-  
primer ce mémoire séparément du  
Recueil de la Société Royale, &  
d'y joindre une Lettre qui contient  
différentes instructions sur la ma-  
nière d'élever les Vers à Soye.



Août 1750. 1661

**TABLES ALPHABETIQUES**

*& Chronologiques des pièces représentées sur l'ancien Théâtre Italien depuis son établissement jusqu'en 1697, qu'il a été formé avec des remarques sur ces pièces, & une table alphabétique des Auteurs qui ont travaillé pour ce Théâtre, ouvrage dédié à MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre, in-8°. pp. 120. A Paris chez Prault Pere, Quay de Gesvres & se vend chez la Veuve Piffot 1750.*

**L'**AUTEUR de cet ouvrage avoit déjà publié en 1733 & 38, les Tables Chronologiques de l'Opéra & du nouveau Théâtre Italien. L'idée de ces Tables fut approuvée, mais comme l'usage n'en étoit pas facile, il l'a rectifié, & en faveur de ceux qui désirent un tableau exact des pièces qui ont été représentées sur les Théâtres publics de Paris, il commence par

1662 *Journal des Sçavans*,  
l'ancien Théâtre Italien, & donne  
dans une forme plus commode  
toutes les pièces qui y ont été  
jouées.

Perfuadé qu'il étoit plus sage de  
s'en rapporter à ce qu'on trouve  
dans les mémoires de l'Etoile sur  
l'établissement de ce Théâtre en  
France, que de se jeter dans des  
recherches plus curieuses que cer-  
taines, il nous en présente l'abre-  
gé Historique d'après cet Auteur,  
& fixe comme lui l'arrivée des pre-  
miers Comédiens Italiens dans le  
Royaume, à l'année 1577.

Ces troupes selon un mémoire,  
que M. Riccoboni le pere lui a four-  
ni, n'étoient point permanentes à  
la Cour; elles s'en retournoient  
presque toujours à la fin de l'année.  
Ce ne fut qu'en 1692, qu'une  
troupe de Comédiens Italiens que  
le Cardinal Mazarin avoit fait ven-  
nir pendant la minorité de Louis  
XIV. s'arréta au service du Roy,  
avec une pension de 15000 liv.  
*Ils s'établirent d'abord dans l'Hô-*

*Année* 1750. 1683

tel du petit Bourbon , & ensuite dans celui de Bourgogne ; ils continuèrent d'y jouer jusqu'en 1697, qu'ayant annoncé une pièce intitulée *la Fausse Prude*, non seulement cette pièce ne fut pas jouée, mais leur Théâtre fut fermé par ordre du Roy, & la Comédie Italienne proscrite comme un spectacle également licentieux par l'obscénité des paroles & par l'indécence des gestes.

Cet abrégé Historique est suivi ; 1°. d'une table Alphabétique des pièces de l'ancien Théâtre Italien, & 2°. d'une table Chronologique partagée en plusieurs colonnes, où l'on voit l'année dans laquelle chacune de ces pièces a paru, le nombre des Actes dont elle est composée ; si elle est écrite en Prose ou en Vers, & le nom, ou du moins les Lettres initiales du nom des Auteurs, qui les ont données.

Pour rendre la Lecture de ces tables plus instructive & plus intéressante, il les a accompagnées

1664 *Journal des Sçavans*,  
de remarques. Les recherches qu'il  
a faites dans un grand nombre d'ou-  
vrages de Littérature, l'ont mis en  
état de remonter jusqu'à l'année  
1667, au lieu que Ghérardi ne com-  
mence son recueil qu'en 1682.

A la tête de ces Tables paroît  
la Comédie intitulée *Saramouche  
Hermite*, pièce, dit-il, également  
froide & licencieuse, & connue de  
tous ceux qui ont travaillé sur l'Hi-  
stoire du Théâtre, mais notre Au-  
teur en rapporte ici sept autres,  
dont ils ne parlent point, & dont  
il rapporte ici ce qu'il en a trouvé  
dans le *Mercure Galant*, qui ou-  
tre les titres de ces Comédies en a  
donné une légère idée. Le Théâ-  
tre de Ghérardi offre pour première  
pièce *Arlequin Mercure Galant*.  
Elle étoit, selon l'Auteur de la Bi-  
bliothèque des Théâtres, en trois  
Actes, Ghérardi ne nous en a con-  
servé que quatre Scènes. Quand  
elles seroient restées dans l'oubli,  
dit notre Auteur, ce n'eût pas été  
une perte fort considérable. Elles



Avût 1750. 1665

sont si mal dialoguées, qu'il faut croire ajoute-t'il, qu'il n'y eut que le jeu de l'excellent Arlequin qui les fit passer.

Un pareil ouvrage n'étant pas susceptible d'extrait, il nous suffira de dire que l'Auteur donne une idée sommaire de chaque pièce, & du caractère qui y régne. Il le fait rarement de lui-même, mais presque toujours d'après les différens Auteurs qui ont parlé de ces pièces, & principalement d'après le Mercure Galant. Il rapporte même quelquefois certains traits de ces Comédies, quand il les trouve frappans soit en bien, soit en mal; il ne dissimule pas qu'il y en a plusieurs où les régles des mœurs sont aussi blessées que celles du bon sens; il indique en même temps le petit nombre de celles qui mériteroient, selon lui, d'avoir place dans le *répertoire*, & que le public recevrait avec plaisir.

En parlant de la Pièce d'*Arlequin Protée*, après avoir remarqué,

qu'on a trouvé le moyen d'y encadrer en cinq Scènes la Parodie de la Bérénice de Racine, notre Auteur ajoute que MM. Parfait, Tome XI. p. 103, ne font mention que de deux Scènes ainsi parodiées, » & préjugent que l'extrait » qu'ils en donnent, fera peut-être » revenir de la prévention qui s'est » perpétuée jusqu'à présent dans » l'esprit de beaucoup de personnes, parce que selon eux, ces » Scènes sont pitoyables & qu'il ne » peut y avoir que la nouveauté du » genre qui ait pu leur donner de » la réputation. Je laisse, dit notre » Auteur, aux Lecteurs à décider, » si l'opinion de MM. Parfait est » conforme à celle du public. Sans » cet essai, continue-t'il, nous » n'aurions peut-être pas eu des Parodies aussi agréables & aussi » spirituelles que celles qui ont paru depuis.

En voila assez pour donner une idée d'une brochure qui doit être recherchée de tous ceux qui veu-

*Août 1750. 1667*

leur avoir quelques notions ou même se rappeler l'idée des différentes pièces de l'ancien Théâtre Italien ; si cette partie a l'avantage de plaire, l'Auteur assure, qu'elle sera incessamment suivie de celles, qui concernent les autres Théâtres de la Capitale.

### MARTYROLOGIUM ADONIS

Archiepiscopi Viennensis ab Herberto Rosweido Societatis Jesu Theologo jam pridem ad Mss. exemplaria recensitum, nunc ope codicum Bibliothecæ Vaticanæ recognitum, & adnotationibus illustratum, opera & studio Dominici Georgii, Sanctissimi Domini Nostri Benedicti XIV. P. M. ab intimo Sacello. Accessere Martyrologia & Calendaria aliquot ex Vaticana & aliis Bibliothecis eruta, nunc primum in lucem edita, Romæ 1745. Ex Typographia Palladis. Excudebant Nicolaus & Marcus Palearini superiorum

1668 *Journal des Sçavans*,  
facultate. C'EST-A-DIRE : *Le*  
*Martyrologe d'Adon Archevêque*  
*de Vienne, publié ci-devant par*  
HERIBERT ROSWEID, *Théolo-*  
*gien de la Compagnie de Jesus,*  
*revû & collationné avec les Ma-*  
*nuscrits de la Bibliothèque du Va-*  
*tican & enrichi de Notes par M.*  
DOMINIQUE GEORGI, *Chape-*  
*lain de notre Souverain Pontife*  
*Benoît XIV. On y a joint quelques*  
*Martyrologes & Calendriers tirés*  
*du Vatican & d'autres Biblio-*  
*thèques qui n'avoient point en-*  
*core été imprimés. A Rome en*  
1745, de l'Imprimerie de la  
Minerve, chez les Frères Palea-  
rini, avec Approbation, in-fol.  
pp. 746. sans la Préface.

**I**L y a eu trois éditions différen-  
tes de ce Martyrologe avant  
celle que nous annonçons. La  
première est d'Aloysius Lipoma-  
nus, Evêque de Vérone. Elle fut  
publiée à Venise en 1554. Cet Edi-  
teur ne connut pas le vrai nom de  
l'Auteur

Moût 1750. 1669

l'Auteur du Martyrologe. Trompé par une Lettre qui étoit à la tête de son Manuscrit, & qui avoit pour titre: *Epistola Adonis Archiepiscopi Trevirensis*, il donna cet ouvrage sous le nom d'Udon ou d'Odon de Tréves, que Grégoire VII. employa en 1078, en qualité de Légat pour négocier la paix entre Henry & Rudolphe, qui se dispuoient l'Empire d'Allemagne.

Jacques Mosander Religieux de l'Ordre des Chartreux, ayant recouvré quatre Manuscrits, que Lipomanus n'avoit point vûs, donna en 1581, une seconde édition du Martyrologe d'Adon beaucoup plus correcte que la première, & il la fit réimprimer à Cologne en 1586.

La troisième est d'Héribert Rosweid Jésuite Hollandois. Elle fut d'abord imprimée chez Plantin en 1613, & ensuite réimprimée à Paris en 1645. Outre les Manuscrits, dont Mosander avoit fait usage, le sçavant Jésuite a eu communi-

Moût.

Bbbb

1670 *Journal des Sçavans* ;  
cation de ceux de l'Abbaye d'E-  
verbode , & de Pierre Sriverius ,  
qui au jugement des meilleurs Cri-  
tiques ont passé pour être les plus  
fidelles copies d'Adon , & les moins  
maltraitées par le temps. Cet Edi-  
teur fait voir que Mosander a pris  
la liberté d'insérer beaucoup de  
choses dans le texte & d'en retran-  
cher aussi plusieurs légendes , &  
qu'il est tombé dans des erreurs  
considérables faute d'entendre son  
Auteur. Ce qui rend d'ailleurs l'é-  
dition de Rosweid recommanda-  
ble, c'est l'ancien Martyrologe Ro-  
main , que cet Editeur a fait imprimer à la tête de celui d'Adon. Ce  
Martyrologe ne se trouvoit point  
dans les éditions précédentes , & le  
Cardinal Baronius , qui le regardoit comme le monument le plus  
authentique , que l'Eglise possédât  
en ce genre , avoit témoigné en  
plus d'un endroit de ses écrits , com-  
bien il seroit à désirer qu'on le fit  
imprimer avec le Martyrologe d'A-  
don. Enfin le P. Rosweid fut le

1671  
Août 1750.

premier qui découvrit & prouva que cet ouvrage n'étoit point d'Udon Archevêque de Trèves, mais bien d'Adon Archevêque de Vienne.

Après avoir rendu compte des différentes éditions, M. Georgi expose les raisons, qui l'ont engagé à en entreprendre une nouvelle. Il y fut déterminé, dit-il, par la lecture de trois manuscrits, qui d'abord avoient appartenu à M. Petau Conseiller au Parlement de Paris, & qui ayant été ensuite acquis par la Reine Christine, ont passé dans la Bibliothèque du Vatican. La collation de ces manuscrits avec l'édition du P. Rosweid lui a fourni une infinité de Variantes, & lui a donné lieu de remarquer dans les imprimés plusieurs endroits, qui ne se trouvoient point dans les manuscrits, comme aussi un grand nombre de choses qui, quoiqu'appartenantes au texte, avoient été rejetées dans l'appendice, soit par Mosander, soit par le P. Rosweid.

Le meilleur manuscrit du Vatican avoit une lacune considérable ; toutes les Légendes depuis les Nonnes de Février jusqu'au huitième avant les Calendes de May y manquoient. M. Georgi a réparé cette lacune en empruntant les Légendes omises , du beau manuscrit de S. Germain des Prés, que le P. Mabillon estimoit être la plus ancienne copie du Martyrologe d'Adon.

Au reste quelque application que l'Editeur ait apportée à préparer cette édition , il ne se flatte pas d'avoir rétabli le texte dans toute sa pureté. Il y auroit de la témérité , dit-il , à prétendre aujourd'hui de remettre ce Martyrologe dans le même état où il étoit en sortant des mains du S. Archevêque de Vienne. On sçait quel a été de tout temps le sort des Livres Liturgiques & en particulier des Martyrologes. On n'ignore pas à combien d'additions , de retranchemens & d'interpolations de toute espèce ils ont été exposés. Com-



me on en faisoit la lecture dans toutes les Eglises, chaque Diocèse avoit coutume d'y ajouter la commémoration des Saints pour lesquels il avoit une vénération particulière, & d'en retrancher les Légendes des Martyrs, qui ne lui étoient pas connus.

Les variations qu'on remarque dans les divers exemplaires de ce Martyrologe, peuvent encore venir d'une autre source. On a des preuves, qu'Adon lui-même a revû son ouvrage, & qu'il l'a considérablement augmenté à différentes fois. Il est donc nécessairement arrivé, que ceux, qui ont copié les exemplaires de la première édition, ne nous ont pas transmis autant de noms de Saints Martyrs, qu'on en trouve dans les exemplaires de la seconde & de la troisième édition.

Sollerius Bollandiste, un des plus célèbres Critiques en matière de Liturgie, avoit établi une règle pour discerner ce qui est d'Adon lui-même, d'avec ce qui a été in-

1674 *Journal des Sçavans* ;  
féré dans le texte de cet Auteur  
par des mains étrangères. Il pré-  
tendoit que lorsqu'Ufuardus &  
Notkerus s'accordoient à donner  
la Commémoration de quelque  
Saint dans le même sens, & les mê-  
mes termes, & qu'elle n'étoit point  
empruntée de Beda, on pouvoit  
fans difficulté l'attribuer à Adon.  
Mais M. Georgi montre la fausseté  
de cette règle par plusieurs exem-  
ples.

Le texte de cette édition est le  
même que celui du P. Rosweid.  
Notre Editeur n'y a fait aucun  
changement. Il a respecté jusqu'aux  
fautes visibles, qui défigurent l'é-  
dition de son Prédecesseur, & il  
a renvoyé aux Notes qui accom-  
pagnent chaque Légende, les cor-  
rections & les Variantes, que les  
manuscrits du Vatican lui ont four-  
nies.

Les Notes font le principal mé-  
rite de cette édition ; elles font  
aussi courtes que l'abondance de  
*la matière* pouvoit le permettre.

*Août 1750. 1675*

Elles constatent la vérité de chaque Légende par les témoignages de différens Livres de Liturgie, qui font mention du même Saint. M. Georgi s'est particulièrement attaché à citer les Liturgies pour garantir de ce qu'il avance. Il a cru avec raison, que les Actes des Saints dont le culte est établi dans l'Eglise, sont revêtus d'une authenticité bien plus grande, que ceux qu'on ne connoit que par les tables de quelques Martyrologes. Si les divers Martyrologes ou Liturgies varient, ou sont en contradiction sur quelque article, M. Georgi pèse leurs témoignages, il tâche de les concilier; il lève les contradictions apparentes & il donne partout des preuves d'un jugement solide, d'une saine Critique, & d'une profonde érudition en matière de Liturgie.

A la suite du Martyrologe d'Adon, notre Editeur a fait imprimer plusieurs autres Martyrologes & Calendriers, qui n'avoient point

1676 *Journal des Sçavans*,  
encore vû le jour. Ce sont 1°. le  
Martyrologe de l'Abbaye de Ful-  
de. 2°. Un Martyrologe fort court,  
qui a été trouvé dans la Bibliothé-  
que du Cardinal Ottoboni. 3°.  
Celui de l'Abbaye de Lauresheim,  
qui de la Bibliothèque Palatine a  
passé dans celle du Vatican. 4°. Le  
Calendrier du Vatican. 5°. Celui  
de l'Abbaye de Citeaux. 6°. Deux  
Calendriers de Milan. M. Georgi  
donne dans sa Préface une notice  
détaillée de chacun de ces monu-  
mens.

La forme des caractères, & quel-  
ques autres indices font juger, dit  
l'Editeur, que le manuscrit qu'on  
attribue à l'Abbaye de Fulde, est  
du dixième siècle. Ce n'est pro-  
prement qu'un abrégé de ceux  
d'Adon & d'Usuard. Il représente  
en peu de mots les éloges des Saints  
tels qu'ils ont été écrits plus au  
long par ces deux Auteurs. Ce qui  
a porté notre Editeur à croire que  
ce Martyrologe a été à l'usage de  
l'Abbaye de Fulde; ce sont les

Août 1750. 1677

éloges de plusieurs Saints , dont les Corps reposent , ou ont été transférés dans le territoire de cette Abbaye , & dont les autres Martyrologes ne font aucune mention.

Le Martyrologe que M. Georgi appelle *Ottobonianum* , parce qu'il a été trouvé dans la Bibliothèque du Cardinal Ottoboni , est imprimé à la suite de celui de Fulde. Il paroît être du dixième siècle. Il est si rempli de barbarismes , de solécismes & de fautes d'Orthographe , que M. Georgi ne l'auroit point rendu public , si d'ailleurs il ne méritoit quelque considération par les marques d'antiquité qu'il porte. Quelque attention que l'Editeur ait apportée à le corriger , il ne se flatte pas d'y avoir réussi par-tout. Il soupçonne qu'en plus d'un endroit l'Auteur a mis un nom de Ville pour le nom d'un Saint.

Le troisième Martyrologe qu'on trouvera à la suite de celui d'Adon , est tiré d'un très-ancien manuscrit

B b b b v

1678 *Journal des Sçavans* ;  
de la Bibliothèque du Vatican.  
Notre Editeur l'appelle *Laureshamen-  
men-e*, parce qu'il contient plu-  
sieurs traits, qui sont propres à  
l'Abbaye de ce nom. S'il est per-  
mis de juger de son âge par la for-  
me des caractères, & par ce qui y  
est marqué en grandes Lettres au  
treizième des Calendes de Février,  
touchant la mort de Louis le jeune  
Roy de Germanie, & touchant la  
bataille qui se donna le huitième  
des Ides d'Octobre, entre Charles  
le Chauve & le Roy Louis, il y a  
lieu de croire que ce manuscrit est  
de la fin du neuvième siècle.

Nous renvoyons au Livre même  
le Lecteur curieux de voir la  
notice des autres Calendriers. Nous  
finirons cet extrait par l'exposition  
des preuves, que notre Editeur a  
rassemblées dans sa Préface pour  
montrer qu'Adon Archevêque de  
Vienne est l'Auteur du Martyro-  
loge, qui paroît aujourd'hui sous  
son nom.

Nous avons déjà dit, que Lipo-

manus s'étoit trompé sur cet article. Nous ajoutons, que son opinion fut suivie par tous les Sçavans, jusqu'à ce que Baronius ayant découvert l'erreur enseigna dans les Annales num. XXXV. où sont rapportés les Fastes de l'année 878. qu'Adon Archevêque de Vienne étoit l'Auteur du Martyrologe en question. Le P. Rosweid parla encore plus positivement sur ce point de Critique, que le Cardinal Baronius. Le frontispice du Manuscrit de l'Abbaye d'Everbode, qui attribue le Martyrologe à Adon Archevêque de Vienne, ne lui permit pas de douter, que ce Prélat n'en fût l'Auteur; ainsi sans chercher d'autres preuves il publia cet ouvrage sous le nom d'Adon de Vienne. Depuis ce temps là plusieurs Sçavans, & entr'autres M. de Sainte Marthe, le Pere Labbe, Papebrochius, Henschenius, le P. le Cointe ont appuyé ce sentiment de différentes preuves; mais aucun n'en a plus approfondi, ni mieux

1680 *Journal des Sçavans*;  
établi la vérité, que le P. Mabillon.

Ce Sçavant a recueilli dans ses Annales Bénédictines beaucoup de traits de la Vie d'Adon, qu'il n'est pas hors de propos de rapporter ici. Il nous apprend d'après une Epître de Loup de Ferrières, qu'Adon naquit dans le territoire de Sens de parens Nobles, que dans sa jeunesse il fut présenté à Sigulfe Abbé du Monastère de Ferrières, qu'ensuite l'Abbé Mareward l'envoya dans le Monastère de Prum pour y enseigner les Belles-Lettres, & apprendre en meme temps la Langue Allemande, que de-là il alla à Rome & ensuite à Ravenne, où ayant copié le Martyrologe Romain, qu'un Religieux lui avoit prêté, il garda précieusement cette copie dans la vue de l'augmenter & de s'en servir comme de base pour la composition de l'ouvrage, dont il avoit déjà formé le projet. Le P. Mabillon conjecture delà, que le Martyrologe d'Adon fut commencé à Ravenne, & qu'il fut



1681  
Août 1750.

achevé en l'année 850. Un ancien manuscrit de l'Abbaye de S. Gal, dit en propres termes, que le Martyrologe d'Adon fut composé *temporibus Chlodowici Italici Imperatoris, ac Chlodowici Germaniae, Regis insignis.*

Enfin le P. Mabillon prouve encore cette vérité par plusieurs passages de Notkerus, Contemporain d'Adon. Notkerus voulant rendre raison pourquoi Adon n'avoit pas fait mention dans son Martyrologe de Desiderius Evêque de Vienne; s'exprime ainsi. „ Le Vénérable P. „ Ado, aujourd'hui Pontife de la „ même Eglise, dont Desiderius „ étoit ci-devant Evêque, n'a point „ parlé de Desiderius parce qu'il „ est présent & connu de tout le „ monde, &c. “ Et dans un autre endroit Notkerus dit, qu'il avoit placé au sixième des Ides de Novembre, la mémoire des Saints Nicostrate, Claude, & Compagnons, jusqu'à ce que le Vénérable Pere Ado proposât d'autres Saints à honorer ce jour-là.

Nous ne pouvons nous dispenser de donner aux Libraires les louanges qu'ils ont justement méritées, par les soins qu'ils ont apportés & la dépense qu'ils ont faite pour bien exécuter cette édition. Elle est également recommandable par la grandeur & la bonté du papier, & par la correction du texte & la beauté des caractères. Ce Livre pourra à juste titre être mis au nombre de ceux, qui font l'ornement des plus belles Bibliothèques.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

I T A L I E.

DE ROME.

**S**ANCTI Marci Monachi qui seculo V. floruit, sermones de jejunio & Melchisedech qui deperditum putabantur, nunc primum cum Latina interpretatione à Balthasare Maria Remondini Zacynthi & Cephalinæ Episcopo, in lucem prolatis.

Anno 1750. 1687

Romæ, ex typographiâ Antonii de Rubiis, 1749. in-8°.

Les V. & VI. Tomes de l'Histoire Ecclésiastique du P. Orsi Dominicain, de l'Académie de la Crusca, paroissent déjà depuis quelque temps chez les freres Pagliariani, Libraires de cette Ville. Ils impriment la même Histoire aussi in-12. ils ont achevé le premier volume.

*Decisiones Sacra Rota Romana, coram Alexandro Tanaro, Sacra Rota Auditore, nunc S. R. E. Cardinali.* Roma, 1748. in-fol. 2 vol.

*Laurentii Berii Eremita Augustiniani de Theologicis disciplinis. Accedit Refutatio librorum quorum Titulus: Baranismus, & Jansenismus redivivi in operibus P. Berri, & Belli.* Romæ, 1748. in-4°. IX. Vol.

*La sacra storia della Biblia; composta dal R. P. D. Camillo Durante, Ch. R. Teatino.* In Roma, 1749. in-4°. 2. vol.

*Rime degli Arcadi*, Tom. XI. dédié au Roy & à la Reine des deux

1684 *Journal des Sçavans*,  
Sicules. Presso Ant. de Rossi, 1749.  
*in-12.*

DE FLORENCE.

*Miscellanea Physico - Medica ex  
Academiis Germanicis deprompta*,  
1748. *in-4°*. Tom I. Ce recueil  
de pièces consiste dans un choix  
des meilleures Thèses de Doctorat  
en Médecine, des plus célèbres Uni-  
versités d'Allemagne. Ce premier  
volume est dédié à M. Paul Val-  
carengo, Professeur de Médecine  
dans l'Université de Pavie Pour  
faire mieux connoître le caractère  
de cet ouvrage, nous joindrons ici  
les titres des pièces qu'on a em-  
ployées dans le premier volume  
que nous annonçons. I. *De Deo le-  
gislatore Medico*. II. *De Nigrita-  
rum affectionibus*. III. *De præstan-  
tia & usu malorum citriorum in Me-  
dicina*. IV. *De frequentia morborum  
in homine præ brutis*. V. *De animi  
commotionum vi medica*. VI. *De re-  
quisitis bona nutricis*.

Avant 1750. 1685

*Saggi di Poesie parte dette all'improvviso, e parte scritte dal Cav. Bernardino Perfetti sanese, ed insigne Poeta estemporaneo, coronato di laurea in Campidoglio, raccolte, e date alla luce dal Dottor Domenico Cianfogni; presso andr. Banducci, 1749. in-8°. 2 vol. On a joint à ce recueil de Poësies du Cavalier Perfetti de Sienne, beaucoup de pièces faites en son honneur par des personnes illustres le jour qu'il fut couronné Poëte. La Préface qui est à la tête de ce recueil vante beaucoup les talens de l'Auteur. On trouve aussi chez le même Libraire l'Oraison Funébre de ce Poëte, prononcée par M. Nicolas Giovanelli.*

On trouve encore chez Banducci le premier volume d'un recueil de pièces intitulé : *Dissertazioni e lettere scritte sopra varie materie da diversi illustri autori viventi, 1749. in-8°. Les pièces contenues dans ce premier volume sont. I. Dissertazione sopra l'Elettricità de i corpi dal sig. Desaguliers, tradotta dal*

1686 *Journal des Sçavans*,  
Françese. II. Lettera sopra la Tra-  
duzione della sudetta dissertazione.  
III. Lettera dal sig. Cr. Montelassi,  
Maestro di farmacia, intorno alla  
probabilità della superfetazione. IV.  
Lettera sopra la misura, ed il cal-  
culo de i dolori e de i piaceri. V. Ra-  
gionamento sopra la simpatia.

Le dix-huitième tome des obser-  
vazioni istoriche sopra i sigilli anti-  
chi de secoli bassi de M. Dam. Ma-  
ria Manni, paroît déjà depuis  
quelque temps, in-4<sup>o</sup>.

*Rime di Messer Francesco Petrar-  
ca riscontrate e corrette sopra ottimi  
testi à penna, col aggiunta delle va-  
rie lezioni, e d'una nuova vita dell'  
autore. In Firenze, 1749. in-8<sup>o</sup>.*  
Cette nouvelle édition qui est due  
aux soins de M. l'Abbé Bandini, &  
de M. Manni, a été faite sur les  
manuscrits de la Bibliothèque de  
Medicis, & sur d'autres qui n'a-  
voient point encore été consultés.  
On a inséré dans la vie de l'Auteur  
diverses particularités, tirées de  
quelques mémoires qui n'ont point  
paru.

1687  
Août 1750.

Descrizione della provincia del Mugello, con la carta del medesimo; aggiuntavi un' antica cronica della nobil familia da Lutiano . . . illustrata con alcuni annotazioni del Dottor Giu. M. Brocchi. In Firenze nella stamperia d'Ant. Maria Albizzini, 1749. in-4°. Cet ouvrage embrasse dans un très-grand détail l'Histoire Ecclésiastique & Civile de la Province de Mugello. La Chronique qui y est jointe, a été écrite en 1366; elle a été continuée depuis jusqu'en 1408.

*Symbola litteraria, opuscula varia philologica, antiquaria signa, lapides, numismata, gemmas, & monumenta medii aevi nunc primum edita, complectentes.* Florentiæ, ex Imperiali Typographio, 1750. in-8°. 7 vol. cum tabulis æreis, aliisque cum pluribus buxo incis. Cet ouvrage est presque tout rempli de Monumens anciens de l'Histoire Ecclésiastique, tels que des Croix, des Christs, des Crucifix, & d'autres antiquités Sacrées que l'on con-

1688 *Journal des Sçavans* ;  
serve avec soin dans les Trésors de  
plusieurs Eglises d'Italie , avec des  
observations , des éclaircissements  
& des Dissertations. Différens Au-  
teurs ont fourni ces pièces , & M.  
Ant. François Gori les a rassem-  
blées , & les a données , en y joi-  
gnant aussi les siennes. On nous  
avertit que cet ouvrage est intéres-  
sant & estimé.

*Horti botanici Casarei Florentini  
Catalogus seminum an. 1748. Col-  
lectorum quæ botanica professoribus &  
amatoribus proponuntur commutan-  
da* , à Xaverio Manetti , Medicinæ  
& Botanicae Professore , ejusdem-  
que Horti Custode in supplemen-  
tum Catalogi an. 1747 , 1749.  
*in-8°.*

Gaetan Viviani a donné avis par  
un Programme publié au commen-  
cement de cette année , que M. An-  
toine François Gori va mettre au  
jour son recueil de pierres gravées  
antiques en trois vol. *in-fol.* sous le  
titre suivant : *Thesaurus gemmarum  
antiquarum astriferarum , quæ ex*



1689  
Août 1750.

ompluribus dactyliotheccis selecta,  
reisque tabulis insculpta, adjecto  
Atlante Farnesiano, observationibus  
& dissertationibus illustrantur. Les  
planches sont au nombre de CCX.  
presque toutes du burin de feu Vin-  
cent Franceschini. Le troisième vo-  
lume de ce Trésor contient l'*Atlas*  
*Farnese*, illustré par M. J. B. Passe-  
ti, qui y ajoutera encore les Dis-  
sertations dont voici les titres: I.  
*de Gemmis Basilidianis*. II. *De Gem-  
ma Pastoralis*. III. *De Gemmis Astri-  
feris veterum Christianorum*. IV. *De*  
*Ara Augusta*. V. *De animarum*  
*transvectione*. VI. *Demonstruosis Ba-  
silidianorum gemmis*. VII. *Hesus &*  
*de Astriferis Heroum Clyppeis*. VIII.  
*Isis Goriana*. Ceux qui voudront  
s'en assurer des exemplaires, doi-  
vent payer d'avance trente Ju-  
les (16 liv. environ monnoye de  
France.)

*Istoria degli anni Sancti dal loro*  
*principio, fino al presente del 1750,*  
da Domenico Maria Manni Acca-  
demico Fiorentino... in Firen-

1690 *Journal des Sçavans* ;  
ze presso Gian-Battista Stecchi ;  
1750. in-4°. Le P. Alfani Domi-  
nicain composa en 1725 , une Hi-  
stoire des années Saintes qui parut  
à Naples la même année ; celle que  
M. Manni vient de donner en est  
tirée en grande partie. Elle peut  
passer cependant pour un ouvrage  
neuf par le grand nombre d'addi-  
tions & d'observations que M. Man-  
ni y a faites , par les inscriptions &  
plusieurs autres monumens dont il  
l'a enrichie ; & particulièrement par  
les Médailles frappées à l'occasion  
des années Saintes , dont plusieurs  
sont fort rares , & n'ont point enco-  
re été rapportées par aucun anti-  
quaire.

*Eduardi Corsini notæ Græcorum ;  
sive vocum & numerorum compendia ,  
quæ in æreis atque marmoreis Græ-  
corum tabulis observantur , notis &  
observationibus illustrata. Floren-  
tiæ, 1749. in-4°.*

DE VENISE.

Ant. Groppo, Libraire de cette

Août 1750. 1691

Ville, a donné avis au public par un Programme en date du mois d'Août dernier, qu'il avoit achevé d'imprimer le premier volume des mémoires de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, dont il a entrepris de faire traduire en Italien & d'imprimer le recueil entier, & qu'il débiteroit ce volume pendant les quatre mois suivans pour le prix de XVI. *lire Venetiane*, (9 liv. environ monnoye de France) à tous ceux qui prendroient des assurances pour les autres volumes qu'il promet de donner successivement, & au même prix; que tous ceux qui ne souscrivoient pas, payeroient cette traduction à raison de 22 *lire Venet.* par volume.

Les tom. XXXVIII. XXXIX. & XL. de l'ouvrage intitulé: *Raccolta dopuscoli scientifici e filologici...* paroissent chez Sim. Occhi, Libraire de cette Ville. in 8°.

*Ecclesie Venetae antiquis monumentis, nunc etiam primum editis*

1692 *Journal des Sçavans* ;  
*illustrata* , ac in decades distributa.  
Auctore Cornelio Sen. Venetiis ,  
1749. in-4°. Decas I.

*Jani Planci , Medici primarij  
Arimini de Monstris & Monstrosis  
quibusdam ad Josephum Puteum S.  
D. M. Benedicti XIV. Pontificis  
Archiatrum Epistola.* Venetiis , ty-  
pis Jo. Bapt. Pasquali , 1749.  
in-4°.

#### DE LUCQUES.

*Raccolta di scritture concernenti la  
diminuzione delle feste di precetto ;  
si adjunge la risposta di lamindo Pri-  
tanio ad una lettera del Em. Cardi-  
nale Querini , intorno al medesimo  
argomento , &c.* In Lucca , appresso  
F. M. Benedeni , 1748. in-4°. On  
trouve dans ce recueil les différens  
mémoires qui ont été composés  
pour & contre la question de la di-  
minution des fêtes de précepte.  
Les Auteurs de ces mémoires sont  
M. l'Archevêque de Fermo , & M.  
*Muratori* qui sont pour la diminu-  
tion

Août 1750. 1693

tion des fêtes; & M. le Cardinal Querini pour le sentiment contraire. On trouve à la tête du recueil un mémoire composé par le Pape régnant à l'occasion des instances qu'on lui faisoit de diminuer les Fêtes de commandement.

*Fr. Elia de Amato, Carmelita Montaltini.... Epistola polemica quibus nonnulla Ecclesiastica & Civilis Historiæ selectiora dubia resolvuntur. Luccæ, ex Officina Ciuffeti, 1749. in-8°. On nous marque que cet ouvrage est bien écrit, qu'il est estimé & recherché.*

Le cinquième tome de la continuation des Annales Ecclésiastiques de Baronius par Odoric Raynauld, & le vingt-cinquième de la Collection générale, paroît depuis peu chez Léonard Venturini, 1750. *in-fol.*

D' A R E Z Z O.

*Ristretto della sacra storia compresa ne i riflessi di M. de Royaumont, e in una Cronologia dell' antico e*  
Août. Cccc

1694 *Journal des Sçavans*;  
*nuovo Testamento, con Moralità*;  
&c. In Arezzo, presso Mich. Bel-  
lotti, 1749. in-8°. 2. vol. dont  
le premier est dédié à M. Incontri,  
Evêque d'Arezzo; & le second à  
M. l'Evêque de San Sepolcro. Cet  
ouvrage est une traduction *des Fi-  
gures de la Bible de M. de Royau-  
mont*; pour la rendre plus com-  
plete, le Traducteur y a joint des  
observations tirées de l'Histoire Sa-  
crée & Profane, & relatives au Li-  
vre qu'il traduit. La Chronologie  
qu'il a mise à la fin, est celle du P.  
Calmet. On trouve à la tête du  
premier vol. un discours assez éten-  
du sur les Livres Canoniques, &  
sur les Auteurs Sacrés.

#### DE CREMONE.

*Lettere mediche del Dottore Mar-  
tino Chisi Medico Cremonese; la  
prima della quale tratta di vari mali  
curati col mercurio crudo; e la secon-  
da contiene l'istoria dell' angine api-  
demiche degli anni, 1747 & 1748.*

*Ann. 1750. 1693*  
Verona, nella stamperia di  
Ricchin, 1749. La secon-  
de contient l'histoire & la  
description de l'*angine* épidémique  
qui a fait de très-grands ravages à  
Verone en 1747 & 1748, prin-  
cipalement sur les enfans. Il y a  
un grand nombre d'observations  
qui ont été faites sur l'ouverture des  
arteres. Cet ouvrage forme un  
volume de 138 pag. d'impression  
quadr. sans compter la Préface qui  
contient 14.

#### DE NAPLES.

*de Lucania, Discorsi di Giuseppe  
Antonini, Barone della Terra di S.  
Antonio. In Napoli, 1749. in-4°.*  
Discours ou Dissertations qui  
forment la première partie de l'Histoire de  
Lucanie à laquelle M. Antonini  
a consacré sa vie, sont comme les prélimi-  
naires de la même Histoire : ils ont  
un objet particulier. Le  
titre de l'étendue & des limi-

1696 *Journal des Sçavans* ;  
tes de la Lucanie ; le II. du nom &  
de l'origine de la Lucanie ; III. des  
qualités du Pays & de ses Habitans ;  
IV. du temps où les Lucaniens vin-  
rent l'habiter , & qui étoient ceux  
qu'ils y trouvèrent ; V. quels peu-  
ples ont les premiers habité la Lu-  
canie ; VI. quelle a été la Capitale  
de la Lucanie ; VII. du Gouverne-  
ment des Lucaniens avant qu'ils  
fussent assujettis à une autre Puif-  
sance ; VIII. des guerres des Luca-  
niens avec les Tarentins , les Sam-  
nites & les Romains ; IX. de la  
guerre sociale , du droit de Bour-  
geoisie Romaine donné aux Luca-  
niens ; avec des notes partout. On  
nous marque que cet ouvrage est  
écrit agréablement , & plein d'éru-  
dition.

*Della Nolana Ecclesiastica Istoria ,*  
da Giov. Stefano Remondini, In  
Napoli, 1748, in-fol.

*Medaglie reppresentanti i piu glo-  
riosi Avvenimenti del Magistero di*  
*sua Altezza Eminentissima Fra Dom*  
*Emmanuele Pinto , opera di P. M,*



1697  
Août 1750.

*Pacciandi Tearino*, 1749. in-fol.

Cet ouvrage est une Histoire métallique de D. Em. Pinto, Grand Maître de la Religion de Malthe; tous les événemens considérables de son Gouvernement sont gravés sur le cuivre. A chaque médaille l'Auteur ajoute en peu de mots le récit de l'événement qu'elle représente. L'invention, les Symboles, les Légendes, tout est du génie & du choix de l'Auteur. On nous marque qu'il conserve tout le goût possible de l'antique dans les figures & dans les ornemens qui les accompagnent. L'ouvrage, sans en excepter les explications, est gravé en cuivre, du burin du Sieur Gaultier, Graveur François établi en cette Ville, d'après les desseins les plus exquis.

*Joan. Bern. Tafuri Storia degli Scrittori nati nel Regno di Napoli*, 1748. in-12.

## DE ROVEREDO.

*Del Congresso notturno dette Lamie libri tre di Girolamo Tartarotti Roveretano. S'aggiungono due Dissertazioni epistolari sopra l'arte magica... in Roveredo, à Spese di Gian Battista Pasquali, 1749. in-4°.* Il s'agit dans cet ouvrage des Assemblées nocturnes des Sorciers, qu'on appelle communément le *Sabat*. M. Tartarotti examine ce qu'en ont pensé les Juifs, les Grecs & les Latins; ce qu'on en pense actuellement en Allemagne, en France, en Espagne, en Angleterre, en Italie, &c. & quelle conduite l'Inquisition tient à cet égard. Il examine ensuite les raisons qui combattent les assemblées nocturnes des Sorciers, enfin il en rejette l'existence. Il conclut son ouvrage par les deux Dissertations sur l'art magique dont il est parlé dans le titre.

1750. 1699  
FRANCE.

DE LYON.

Œuvres de M<sup>e</sup>. Antoine Despeiffes , Avocat & Jurisconsulte de Montpellier , où toutes les plus importantes matières du Droit Romain sont méthodiquement expliquées & accommodées au Droit François , confirmées par les Arrêts des Cours Souveraines , & enrichies des plus utiles doctrines des Auteurs anciens & modernes ; nouvelle édition revûe , corrigée & considérablement augmentée par M<sup>e</sup>. Guy du Rousseaud de la Combe , Avocat au Parlement de Paris , divisées en trois volumes , *in-fol.* A Lyon , chez les freres Bruyset , Libraires , rue Mercière , au Soleil & à la Croix d'Or , 1750.

Cet ouvrage est sans doute , & de l'aveu de tous les Connoisseurs , un des meilleurs de tous les Livres de Jurisprudence. Les Œuvres de M<sup>e</sup>. Antoine Despeiffes , sont une

C c c c i i i j

1700 *Journal des Sçavans*,  
Bibliothèque exacte & choisie de  
toutes les matières du Droit Ro-  
main : on pourroit les appeller le  
trésor du Droit Civil. On y trou-  
ve sur toutes sortes de questions,  
les décisions réunies des plus célé-  
bres Jurisconsultes. On y voit tou-  
tes les matières du Droit Civil,  
Criminel & Canonique nettement  
expliquées, agitées pour & contre,  
accommodées au Droit François,  
confirmées par les Loix, les Canons,  
les Ordonnances de nos Rois, par  
les Arrêts des Cours Souveraines,  
& enrichies de plusieurs remarques  
des plus habiles Auteurs anciens  
& modernes ; de sorte que c'est à  
juste titre que ceux qui nous ont  
transmis l'Histoire & la Vie des Ju-  
risconsultes, ne balancent pas de  
dire que les Œuvres de Despeif-  
ses renferment plus de décisions  
qu'un grand nombre de plus gros  
volumes, & que ceux qui n'ont pas  
le loisir & la commodité d'étudier  
à fond la Jurisprudence, y peu-  
vent acquérir en peu de temps les

*Avant* 1750. 1701

connoissances nécessaires de l'un & l'autre Droit pour les mettre en état de prendre sûrement leur parti, sur les questions non seulement les plus ordinaires, mais même les plus rares & les plus difficiles.

Depuis 1658 que M. Despeisses est mort, la Jurisprudence ayant reçu différens changemens par les Ordonnances, Edits, Déclarations & Arrêts qui sont intervenus jusqu'à présent, il étoit nécessaire pour continuer de rendre ses Œuvres utiles au Public, de revoir exactement toutes les autorités & décisions qui y sont en nombre infini, & d'y ajouter tous ces changemens de Jurisprudence, même des corrections aux décisions & citations en certains endroits, ce qui rend cet ouvrage aussi nécessaire dans les Pays de Droit Coutumier que dans ceux de Droit Ecrit.

Le traité des matières Bénéficiales étoit trop succinct, & d'ailleurs devenu comme imparfait par les différentes Loix du Royaume, in-

1702 *Journal des Sçavans* ;  
tervenues nouvellement sur cette  
matière.

Le traité des Tailles n'étant que pour les pays où elle est réelle, il étoit à propos d'y ajouter un traité des Tailles suivant les usages & la Jurisprudence de la Cour des Aides de Paris, dont le ressort comprend la principale partie du Royaume.

Quelque longue, difficile & laborieuse qu'ait été cette entreprise, M<sup>r</sup>. Guy du Rousseaud de la Combe, ancien Avocat au Parlement de Paris y a satisfait sans confusion du texte, sans l'altérer, & d'une façon à nous en faire espérer un grand succès. Et comme la table des matières est la plus ample & la plus parfaite qu'on puisse désirer, il l'a accommodée à cette nouvelle édition, & aux augmentations qu'il a faites, il l'a même rendue plus commode pour trouver plus facilement les matières.

De la part des Libraires, ils n'ont rien épargné en papier & en cara-

1703  
Août 1750.

ctères, pour répondre en ce qui les concerne au mérite de l'ouvrage de l'Auteur & des additions qui y ont été faites, lesquelles sont distinguées par des astérisques & fermées par des crochets. Il y a lieu de croire que cette édition fera d'autant plus recherchée, que les précédentes n'étoient pas assez bien exécutées. Cette nouvelle édition paroît depuis quelque temps.

#### DE SOISSONS.

» L'Académie de Soissons ayant  
» jugé à propos de varier les sujets  
» des Prix qu'elle annonce pour  
» chaque année, donnera alterna-  
» tivement un sujet d'Eloquence,  
» & un sujet tiré de l'Histoire.

» Elle avertit que dans l'Assém-  
» blée publique qu'elle tiendra le  
» Lundi 19 Avril 1751, elle dé-  
» livrera un prix sur l'Histoire qui  
» sera d'une Médaille d'Or de la  
» valeur de 300 liv. donnée par

» M. le Duc de Fitzjames, Pair de  
 » France, Evêque de Soissons; elle  
 » propose pour sujet.

» 1°. Comment & par qui a été  
 » gouverné le Soissonnois sous la  
 » seconde Race? avoit-il un Com-  
 » te particulier, quel étoit le di-  
 » strict de son Gouvernement? &  
 » quel étoit le *Pagus Sueffionensis*,  
 » ou le *Sueffionicum*, qui n'étoit  
 » qu'une partie du Soissonnois ou  
 » Evêché de Soissons, dont il est  
 » parlé dans quelques Auteurs, ou  
 » Capitulaires? *Flodoard lib. 2 cap.*  
 » 18 *Capi. ad annum 835 apud*  
 » *Baluz*? Y a-t'il eu quelque rai-  
 » son pour laquelle on ait fait cette  
 » division? & pourquoi les mêmes  
 » *Missi Dominici*, n'avoient pas  
 » toujours à visiter tous les Can-  
 » tons, (Pagi) qui formoient la  
 » totalité du Soissonnois?

» 2°. En quel temps l'érection  
 » des grands fiefs a-t'elle eu lieu  
 » dans le Soissonnois? N'y eut-il  
 » d'abord qu'un seul grand fief? y  
 » en eut-il plusieurs, quels étoient-



» ils ? Quels en furent les premiers  
 » possesseurs ? De qui relevoient-  
 » ils ? &c.

» 3°. Quel a été en particulier  
 » lors de cette érection le sort de  
 » l'Evêché, & du Comté de Soif-  
 » sons ? L'un relevoit-il, ou a-t'il  
 » relevé depuis de l'autre en tout  
 » ou en partie ? Quelles divisions,  
 » ou quels démembrements l'un &  
 » l'autre a-t'il souffert jusqu'au  
 » temps qu'ils ont pris la forme  
 » qu'ils ont à présent ? Pourquoi  
 » l'Evêque de Soissons qui est le  
 » premier Suffragant de Rheims,  
 » n'est-il pas décoré du titre & de  
 » la dignité de Pair comme les au-  
 » tres Evêques ses voisins ?

» En un mot tout ce qui peut  
 » avoir égard à l'Evêché, au Com-  
 » té de Soissons, & à tout le Soif-  
 » sonnois considérés comme fiefs.  
 » Les Auteurs se dispenseront de  
 » donner la liste & l'Histoire des  
 » Comtes de Soissons, à moins  
 » qu'ils n'ayent découvert quelque

1706 *Journal des Sçavans* ;

» chose de différent de ce que plu-  
» sieurs Auteurs en ont écrit.

» Dans l'examen des ouvrages  
» on aura égard non seulement au  
» nombre & à l'étendue des recher-  
» ches , mais encore à la pureté du  
» style & à la beauté du langage.

» Les Auteurs sont avertis de  
» mettre à la marge , ou à la suite  
» de leurs ouvrages , les preuves  
» des faits qu'ils auront avancés ,  
» & les sources où ils les auront  
» puisés.

» Ceux qui enverront des Dif-  
» fertations Latines , auront soin  
» de mettre en marge les noms  
» François des personnes ou des  
» lieux dont ils feront mention.

» On adressera à M. de Beyne ,  
» Président au Présidial de Soissons  
» & Secrétaire perpétuel de l'Aca-  
» démie , les ouvrages destinés au  
» concours port franc , & avant le  
» premier Février , sans quoi ils ne  
» seront point retirés.

» Ils seront écrits lisiblement &

**1750**  
sans abréviations; les Auteurs  
» ne mettront point leurs noms au  
» bas, mais seulement une Senten-  
» ce; ils indiqueront une adresse à  
» laquelle M. le Secretaire puisse  
» leur faire tenir son récépissé.

» On les prie de prendre les me-  
» sures nécessaires pour n'être point  
» connus jusqu'au jour de la déci-  
» sion, de ne point signer les Let-  
» tres qu'ils pourroient écrire à M.  
» le Secretaire ou à tout autre Aca-  
» démicien, les avertissant que s'ils  
» sont connus par leur faute, ils  
» seront exclus du concours.

» L'Auteur qui aura remporté le  
» prix viendra le recevoir dans la  
» Séance publique du Lundi 19  
» Avril 1751, sinon il enverra à  
» une personne connue sa procu-  
» ration, pour être remise à M. le  
» Secretaire avec le récépissé de  
» l'ouvrage.

» La pièce qui a remporté le prix  
» d'Histoire en 1749, est de M.  
» l'Abbé Carlier qui a aussi rem-

1708 *Journal des Sçavans*,  
» porté le prix de l'Académie des  
» Belles-Lettres en 1750.

DE PARIS.

L'accueil favorable qu'on a fait au Livre qui a paru chez G. Desprez, & P. G. Cavelier, Imprimeurs-Libraires, sous le titre de *l'Art de vérifier les dates des faits Historiques*, &c. a porté les Auteurs à s'empreser d'y joindre une table qui y manquoit. Elle est imprimée, & on la trouve chez les mêmes Libraires qui la distribuent gratuitement à ceux qui ont acheté l'ouvrage. On a rendu compte dans le Journal du mois de May de la partie de cet ouvrage qui regarde le Technique de la Chronologie; on parlera de la partie Historique dans un des Journaux suivans.

Il paroît ici depuis peu un *Avis au Public*, concernant le corps de *l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, en 78.

Août 1750. 1709

vol. in-4<sup>e</sup>. avec figures gravées en  
Taille-douce, proposé par souscrip-  
tion, chez G. Martin, J. B. Coi-  
gnard, & A. Boudet, H. L. Guérin  
& L. Durand. ( Si on peut appeler  
souscription, le débit de 200  
exemplaires actuellement prêts,  
qu'ils se proposent de faire en diffé-  
rens termes, en faveur de ceux qui  
voudront se procurer cet ouvrage ).  
Ce même avis présente au Lecteur  
le tableau ou l'état général de tous  
les volumes qui composent le corps  
entier de l'Histoire & des Mémoi-  
res de l'Académie des Sciences; &  
cet état est partagé en quatre arti-  
cles: le premier contient l'Histoire  
& les Mémoires de l'Académie des  
Sciences, depuis son établissement  
jusqu'au renouvellement en 1699.  
Le second, la suite de la même  
Histoire & des Mémoires depuis le  
renouvellement jusques & compris  
1745. Le troisième, les tables gé-  
nérales de ces Mémoires. Le qua-  
atrième le recueil des machines avec

1710 *Journal des Sçavans*,  
leurs explications. Le prix ordinaire de ce grand recueil qui est de 970 liv. ne peut manquer de détourner beaucoup de Sçavans & d'Amateurs des importantes matières qui en font l'objet, de s'en procurer des exemplaires. C'est donc leur rendre un véritable service, & en même temps contribuer au progrès des Arts & des Sciences, que de diminuer un prix si considérable, & de procurer encore des facilités pour le paiement. Dans cette vûe les Libraires associés ont formé deux cens exemplaires complets de cet ouvrage, chacun de 78 vol. *in-4°*. avec les figures en Taille-douce, qu'ils proposent par souscription, pour le prix de 660 liv. payables en huit payemens, dont voici les termes, ainsi que le nombre des volumes qu'on délivrera lors de chaque payement. 1<sup>o</sup>. En souscrivant on payera... 120 liv. 2<sup>o</sup>. Au premier Septembre 1750, en recevant les X. premiers vol....

*Moût 1750. 1711*

81 liv. 3°. Au premier Décembre,  
en recevant les IX. vol. suivans....

81 liv. 4°. Au premier Mars 1751,  
en recevant les IX. vol. suivans....

81 liv. 5°. Au premier Juin, en  
recevant les IX. vol. suivans.... 81

liv. 6°. Au premier Septembre en  
recevant les IX. vol. suivans... 81

liv. 7°. Au premier Décembre en  
recevant les X. vol. suivans.... 72

liv. 8°. Au premier Février 1752,  
en recevant les XI. vol. suivans...

63 liv. Au premier Mars 1752,  
on recevra les XI. vol. restans dont

le prix est compris dans les paye-  
mens précédens. Les Souscripteurs

auront soin de retirer à chaque ter-  
me les volumes qui auront été four-

nis ; & ceux qui n'auroient pas reti-  
ré la totalité des vol. pour lesquels

ils avoient souscrit, six mois après  
le terme du mois de Mars 1752,

perdront leurs avances. La souscri-  
ption sera ouverte jusqu'au mois

d'Août prochain. Les mêmes Li-  
braires avertissent ; 1°. que ceux

1712 *Journal des Sçavans,*

qui dès à présent voudront payer les 660 liv. en un seul payement, recevront en même temps, & dès à présent, les 78 volumes; 2<sup>o</sup>. que les volumes de cette collection qui vont depuis 1699 jusqu'en 1710, ont été réimprimés, revus & corrigés de plusieurs fautes qui s'étoient glissées dans la première édition; 3<sup>o</sup>. qu'ils ne vendront aucun volume détaché des Mémoires à moins de 12 liv. ni le recueil des machines en 6 vol. à moins de 105 liv. 4<sup>o</sup>. qu'ils travaillent actuellement à rassembler les machines & les inventions depuis 1735 jusqu'à présent, ce qui formera un septième vol. qu'ils comptent publier dans le courant de 1751.

*Idee de la vérité & de la grandeur de la Religion, démontrée par des preuves claires & à la portée de tout le monde. Par M. l'Abbé de C. D. P. Docteur de Sorbonne. De l'Imprimerie d'Hérissant, chez Hérissant fils, rue Notre-Dame, à*



1713  
Août 1750.

la Croix d'Or, & aux trois Vertus,  
1750. in-12.

Les Libraires associés pour l'édition de la Sainte Bible en Latin & en François, avec des Préfaces, des Dissertations & des notes pour faciliter l'intelligence de la Sainte Ecriture, en 10 vol. in-4<sup>e</sup>. ouvrage proposé ci devant par souscription, délivrent actuellement aux Souscripteurs les 7, 8, 9, & 10 Tomes. Ils seront incessamment en état de leur fournir les quatre Tomes que l'Editeur a jugé à propos d'ajouter pour la perfection de son ouvrage, & dont on n'avoit point parlé dans le projet de souscription. L'importance des sujets qu'on discute dans les Traités, dans les Préfaces, & dans les Dissertations, qui ont obligé l'Editeur à donner un plus grand nombre de volumes qu'il ne s'étoit proposé d'abord, & qu'on ne l'avoit annoncé dans le *Prospectus*, acquitte amplement les Libraires associés de leur engage-

1714 *Journal des Sçavans*,  
ment envers le public, & dédom-  
mage avec usure ce même public du  
modique supplément de finance  
qu'ils ont demandé pour ces quatre  
derniers volumes. Ces Libraires sont  
G. Martin, J. B. Coignard & Ant.  
Boudet, P. J. Mariette, & H. L.  
Guérin.

*Elémens de Géographie*; ou nou-  
velle méthode simple & abrégée,  
pour apprendre en peu de temps, &  
sans peine, la Géographie; conte-  
nant l'explication des Pôles, des  
Cercles, de la Sphère; celle des dé-  
grés de longitude & de latitude, &c.  
Les tables Géographiques de tous  
les Empires, Royaumes, & autres  
Etats du monde; à côté desquelles  
on voit l'origine, les changemens,  
Mœurs, Coutumes, Gouverne-  
ment, Religion... de chaque Etat;  
l'Etat Civile & Politique des qua-  
tre parties du monde; des remar-  
ques Historiques sur l'origine des  
principaux Etats de l'Europe. On y  
a joint une liste des meilleurs Géo-

*Août 1750. 1715*  
graphes, & des voyages dans toutes les parties du monde, avec une table des matières très-détaillée.  
P. M. D. S. H. chez Nyon fils, Libraire, Quay des Augustins, 1750.  
 *in-8°.*



## T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal d'Août.

<i>ANNALI d'Italia dal Principio dell' era volgare sino, &amp;c.</i>	1527
<i>L'Ingénieur de Campagne, ou traité de la fortification passagère, &amp;c.</i>	1548
<i>Œuvres diverses du P. du Baudory, de la Compagnie de Jesus, &amp;c.</i>	1572
<i>Traité de la culture des Terres, &amp;c.</i>	1598
<i>Cours de Belles-Lettres distribué par exercices, &amp;c.</i>	1617
<i>Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, &amp;c.</i>	1633
<i>Tables alphabétiques &amp; Chronologiques des pièces représentées sur l'ancien Théâtre Italien, &amp;c.</i>	1661
<i>Martyrologium Adonis Archiepiscopi Viennensis, &amp;c.</i>	1667
<i>Nouvelles Littéraires, &amp;c.</i>	1682
Fin de la Table.	







[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

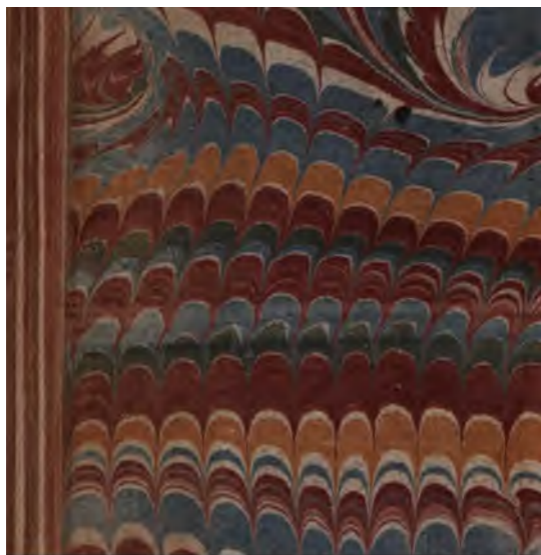
[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]





**A** 414869

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06224 4614